This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Soc
1825
25

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

JOHN AMORY LOWELL

(Class of 1815)

OF BOSTON

ALPHONSE
PICARD & FILS
ÉDITEURS
82
RUE BONAPARTE
PARIS VIe ARRond^t

1906

Instaurare omnia in Christo.

Troisième
Congrès Jeanne d'Arc

TENU LES 28, 29 & 30 MAI

A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

19, Rue d'Assas

SIÈGE SOCIAL :

19, rue Bonaparte, 19

PARIS

Congrès Jeanne d'Arc

1906

Instaurare omnia in Christo.

Troisième
Congrès Jeanne d'Arc

TENU LES 28, 29 & 30 MAI

A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

19, RUE D'ASSAS

SIÈGE SOCIAL :
PARIS
19, rue Bonaparte, 19

1906

Soc 4805.9
4825.215

HARVARD COLLEGE
JUN 22 1912
LIBRARY.

J. R. Lowell fund

OEUVRE DES CONGRÈS JEANNE D'ARC

POUR

L'ÉTUDE DES QUESTIONS SOCIALES

3e CONGRÈS

ADRESSE AU SOUVERAIN PONTIFE

TRÈS SAINT PÈRE,

Au moment où la France officielle abreuve de tant d'amertume le cœur de Votre Sainteté, les adhérentes de la Fédération Jeanne d'Arc, réunies pour leur troisième Congrès d'Etudes sociales à l'Institut Catholique de Paris, renouvellent au successeur de Pierre le témoignage de leur inébranlable fidélité, de leur absolue et filiale soumission et, profondément émues de cette parole que Votre Sainteté daignait adresser récemment à l'une des nôtres : « Ce seront les femmes qui sauveront la France », elles sollicitent une bénédiction qui les encourage dans les heures d'épreuve et les fortifie dans les combats qu'elles auront à livrer pour sauver leur malheureuse patrie en y « restaurant toutes choses dans le Christ. »

La Secrétaire générale,
MARIE MAUGERET.

TÉLÉGRAMME DU SOUVERAIN PONTIFE

A Monseigneur Pechenard,

Président des Congrès Jeanne d'Arc

Saint Père ayant beaucoup agréé hommage Comité Fédération Jeanne d'Arc, vous charge renouveler assurance de sa bienveillance aux représentantes de la plupart des œuvres de femmes françaises réunies pour leur troisième congrès d'Etudes sociales.

Saint Père les encourage à persévérer dans les sentiments qu'elles tenu à lui exprimer, et il les bénit toutes de tout cœur. »

PROGRAMME :

Lundi 28 Mai

A 8 h. 1/2, à la chapelle de l'Institut Catholique, 72, rue de Vaugirard, Messe célébrée par Mgr Péchenard. Allocution par M. l'abbé Bernard Gaudeau.

SÉANCE DU MATIN, A 9 HEURES

Allocution de Mgr Péchenard.

Compte-rendu de l'exercice 1905-1906 : Mlle ***Maugeret.***

1. L'Union familiale : Mlle ***Gahéry.***
2. Les Syndicats de l'Abbaye : Mlle ***Decaux.***
3. L'Atelier Sainte-Elisabeth : ***X.***
4. Les Œuvres anti-alcooliques : Mlle ***Darcy.***
5. Assistance aux enfants : M. ***Bodereau.***
6. Les Bonnes Vacmeances : ***Duhamel.***M
7. Cercle d'ouvrières d'Issoire : Mme ***Dugas.***
8. Le Travail au Foyer : Mlle ***de Marmier.***

A 2 HEURES, 2e SÉANCE

9. Œuvre coloniale de Lille : Mme ***Théry.***
10. La Ruche apostolique : Mlle ***d'Héricault.***
11. Assistance morale à l'Enseignement libre : Mlle ***de Hercé.***
12. Le Foyer : Mme ***Thome.***
13. Une Œuvre post-scolaire : Ctesse ***de Mainville.***
14. L'Apostolat dans les Faubourgs : Bne ***de Boury.***
15. La Parisienne, Société de Secours Mutuels : Cte ***d'Haussonville.***

Mardi 29 Mai

Cette journée sera présidée par S. G. Mgr l'Evêque de Saint-Dié

SÉANCE DU MATIN, A 9 HEURES

16. Les Œuvres de Villepinte : Cte ***E. d'Harcourt.***
17. Les Marques commerciales : Mme ***Hardouin-Duparc.***

18. Etude pratique d'Enseignement social : Mme ***Changeux***.
19. Une Perquisition : M. l'abbé ***Tourmentin***.
20. Les Femmes contre la Franc Maçonnerie : Mme ***Dorive***.

A 2 HEURES, 2e SÉANCE

21. La Franc-Maçonnerie dans les élections : Commandant ***Driant***.
22. La Plan Maçonnique : M. ***Copin-Albancelli***.
23. Réforme de l'éducation d'après la science sociale: CseP. ***Lecointre***.
24. Education patriotique : Mise ***de Lespinay***, Mlle ***Thuillant***.
25. Rôle de l'Action sociale de la Femme dans l'éducation patriotique : Mlle ***Doré***.
26. L'Eveil du Patriotisme par l'éducation familiale : Mme ***Dorive***.
27. La Femme au Canada : Mme ***Duclos***.
28. Le Régionalisme dans l'enseignement : Mlle ***Bressac***.
29. Rôle de la Femme dans la conservation de l'Art régional : M. ***Roger-Ballu***.

A 8 h. 1/2. Réunion amicale des Congressistes à l'Institut.

Mercredi 30 Mai

SÉANCE DU MATIN, A 9 HEURES

ROLE DES FEMMES DANS LA POLITIQUE

Mme GOUTHÉRAUD ; Mme DELAS ; M. le chanoine LAGARDÈRE l'abbé BORDRON ; Mlle VAN DEN PLAS ; Mlle MAUGERET.

A 2 HEURES, 2e SÉANCE

ROLE DES FEMMES DANS L'ÉGLISE

Mme la Ctesse DE SAINT-LAURENT ; Mme LE ROY LIBERGE ; Mme DÉGLIN.

Jeudi, à 10 heures, Pélerinage à Sainte-Geneviève

Visite artistique de Saint-Etienne du Mont, dirigée par Mlle LOUISE PILLION professeur d'histoire de l'art

PREMIÈRE JOURNÉE

Lundi 28 Mai, à 8 h. 1/2 du matin, les membres du Congrès Jeanne d'Arc étaient réunis à la chapelle de l'Institut Catholique pour assister, selon la coutume, à la messe du Saint-Esprit célébrée par Mgr Péchenard, recteur de l'Institut, à l'intention du Congrès, et pendant laquelle la Maîtrise chanta le *Veni Creator*. Malgré l'heure matinale pour les personnes venues des quartiers éloignés, l'assistance était nombreuse, et ce fut devant un auditoire attentif et recueilli que M. l'abbé Gaudeau prononça l'allocution suivante :

DISCOURS D'OUVERTURE

Prononcé le 28 Mai 1906. en la Chapelle de l'Institut Catholique,

PAR

M. l'Abbé Bernard GAUDEAU

Non pepercisti animæ tuæ propter angustias et tribulationem generis tui, sed subvenisti ruinæ ante conspectum Dei nostri.

Vous n'avez pas épargné vos forces ni votre vie à l'heure de l'angoisse et des malheurs de votre race, mais vous vous êtes opposée à la ruine du pays avec l'aide de notre Dieu.

MESDAMES,

Ces paroles, le peuple de Béthulie, sauvé par une femme, les adressait, comme un chant de reconnaissance et de triomphe, à sa libératrice.

Ces mêmes paroles, la sainte Eglise, parlant au nom de l'humanité, sauvée elle aussi par une femme, les adresse à la très sainte Vierge Marie, par qui nous est venu le Sauveur.

Ces mêmes paroles, seule entre toutes les nations de l'histoire, la France, miraculeusement sauvée au xve siècle par une femme, a le droit de les adresser à celle dont le nom et le patronage vous réunissent aujourd'hui en ce troisième « Congrès Jeanne d'Arc ».

Ces mêmes paroles enfin, Mesdames, j'ose en ce moment, au nom de l'Eglise et de la France, conjurer, adjurer chacune de vous de

les réaliser dans toute leur étendue, si vous voulez répondre à ce que Dieu demande de vous, et faire l'œuvre qui vous rassemble ici.

L'heure de l'angoisse et de la grande tribulation pour notre race, nous y sommes : heure tellement sombre qu'elle semble autoriser tous les pessimismes; crise tellement définitive que celle dont nous sauva Jeanne d'Arc fut peu de chose en comparaison : *propter angustias et tribulationem generis nostri.* C'est donc pour vous, Mesdames, l'heure de n'épargner ni vos forces ni votre vie : *non pepercisti animæ tuæ*; c'est l'heure de vous dresser toutes ensemble, et de vous opposer comme une muraille vivante à l'écroulement de tout ce que vous aimez : de vos foyers, de vos églises, de la patrie elle-même : *subvenisti ruinæ ante conspectum Dei nostri.*

Ce n'est pas moi, Mesdames, qui vous convie à cette tâche, c'est la voix de l'Eglise elle-même, c'est la voix de notre bien aimé Pontife Pie X, vers qui vous vous tournez en ce moment, n'est-ce pas, avec la plus profonde et la plus tendre vénération, pour lui envoyer l'hommage de votre foi et de votre obéissance jusqu'à la mort, et qui vous répond, en vous bénissant, par ces paroles qu'il a plusieurs fois prononcées : « Ce sont les femmes qui sauveront la France. »

Que venez-vous donc faire ici, femmes chrétiennes ? Osons le dire.

En face de la société contemporaine, qui se prétend éprise de justice et de liberté, vous venez revendiquer vos droits, je veux dire les droits dont l'exercice vous est nécessaire pour accomplir tous vos devoirs.

Ces droits, qu'en pense l'Eglise ? D'après elle, quels sont-ils et quelle en est la formule ?

Sur quel terrain devez-vous les exercer ?

Par quels moyens ?

Ces jours derniers, vous avez pu rencontrer dans les rues de Paris d'étranges cortèges. Des chars tapageurs, des banderoles multicolores, des femmes arborant et distribuant à tous les passants cette devise : « LA FEMME DOIT VOTER *l'impôt qu'elle paie, la loi qu'elle subit* ». Revendication spécieuse, et qui provoquait peut-être autant de sympathies que de sourires. D'autant plus que parmi ces proclamations, les plus révolutionnaires faisaient remarquer, non sans finesse, que, « sous l'ancien régime, les femmes chefs de famille,

les veuves, les célibataires étaient, dans les mêmes conditions que les hommes, en possession du droit de vote : c'est ainsi qu'elles ont voté pour les Etats-Généraux jusqu'en 1789. »

Assurément, Mesdames, vous ne vous êtes pas mêlées à ces manifestations tout au moins suspectes, et vous avez eu grandement raison. Un penseur qui n'est ennemi ni du modernisme ni du féminisme, a écrit avec une parfaite justesse : « Le régime politique où nous vivons depuis 1870 a amoindri en l'homme le caractère; la discipline de parti l'a soumis à toutes les volontés, sauf la sienne; la rupture des solidarités sociales l'a accoutumé à sacrifier tous les intérêts, sauf le sien. La femme, à ne pas acquérir de droits politiques, a gagné de ne pas perdre ses vertus naturelles, et n'a pas appris la lâcheté cachée dans l'ambition. Elle est plus courageuse dans ses opinions, plus généreuse, plus dévouée à ce qu'elle aime, plus désintéressée (1).

Ce qui revient à dire, Mesdames, qu'en tout citoyen, à l'heure actuelle en France, il y a deux êtres souvent bien différents l'un de l'autre : l'homme et l'électeur. que l'électeur ne vaut jamais l'homme, qu'il est souvent infiniment pire, et que (vérité d'expérience quotidienne) c'est l'électeur qui gâte l'homme; il en faut conclure que si vous valez mieux que l'homme, ce dont je ne doute pas, c'est peut-être parce que vous êtes restées femmes tout court; et que peut-être aussi, l'électrice en vous gâterait la femme, ce qui serait le plus irréparable des malheurs.

Elevons-nous donc, Mesdames, au dessus des misérables contingences d'une question et d'un régime dont l'essence est d'ignorer et de méconnaître tout principe; élevons-nous jusqu'aux vérités immuables de la raison et de la foi, et demandons-leur la formule de vos droits.

Il n'est pas douteux que dans toute société, quelle qu'en soit l'étiquette politique, le régime idéal, celui auquel il faut tendre serait celui qui mettrait exactement en œuvre, et à sa place, et selon tout son prix, chacune des valeurs sociales dont se compose la nation. La monstrueuse erreur révolutionnaire, c'est de regarder les individus comme des unités numériques, abstraites, arithmétiquement égales entre elles, et qui ne valent que par le procédé barbare de l'addition

(1) E. Lamy, *La Femme de demain*, p. 282.

et de la soustraction, alors que les êtres humains sont des valeurs sociales, c'est-à-dire des réalités vivantes, profondément dissemblables et inégales entre elles, et dont le prix, donné par l'hérédité et modifié par le libre arbitre, réside souvent moins encore dans leur énergie individuelle que dans leur place, leur fonction, leur solidarité, leur action réciproque. Valeurs sociales, c'est-à-dire non seulement valeurs physiques et matérielles, pécuniaires, industrielles, commerciales, mais surtout valeurs fonctionnelles, valeurs intellectuelles et plus encore valeurs morales. Telle est donc la formule des droits de tout être humain : ils doivent être proportionnés à sa véritable valeur sociale.

S'il en est ainsi, demander : la femme a-t-elle des droits sociaux ? c'est demander : la femme a-t-elle une valeur sociale ? La question ainsi posée ne souffre plus d'équivoque, et dans tout le cynisme de sa monstrueuse laideur apparaîtrait l'iniquité masculine, si elle voulait confisquer à son profit les droits de la plus grande moitié du genre humain.

La femme a-t-elle une valeur sociale : valeur numérique, valeur de travail et de production, valeur d'industrie et de commerce, valeur de science et d'art, valeur de fonction, valeur intellectuelle, valeur morale ? C'est pourtant là, Mesdames, le fait immense que l'antiquité païenne avait méconnu, et que l'athéisme social contemporain méconnaît plus brutalement encore.

Seule la religion de Jésus-Christ, parce qu'elle accepte, consacre et protège les données et les lois de la vie réelle, des faits positifs, de la nature — mais d'une nature complète et intégrale qui a sa raison d'être et sa fin dernière en Dieu, non d'une nature fausse, mutilée et condamnée à se détruire elle-même parce qu'elle se sépare de son auteur — seule, dis-je, la religion de Jésus-Christ met la femme à sa vraie place dans la société et lui donne la formule de ses droits.

Rien ne surpasse l'état honteux auquel le paganisme condamnait la femme, si ce n'est l'effroyable condition à laquelle la ravalerait le socialisme contemporain.

Pythagore enseignait qu'il y a un principe bon qui a créé l'ordre, la lumière et l'homme, et un principe mauvais qui a créé le chaos, les ténèbres et la femme ; et la métempsychose platonicienne condamnait l'âme de l'homme coupable à passer à la seconde généra-

tion dans le corps d'une femme, et à la troisième dans celui d'une bête.

Or, Mesdames, vous trouverez des formules plus raffinées et plus hypocrites, mais plus avilissantes encore pour vous, chez les prétendus penseurs allemands, dont les doctrines aboutissent au socialisme athée aujourd'hui triomphant chez nous. Schopenhauer ne vous méprise pas moins que Platon et Pythagore, et j'aime encore mieux le sort de la femme esclave enfermée dans les ergastules romaines que celui de cette misérable unité féminine que serait chacune de vous dans le communisme de demain : pauvre chose livrée à l'Etat, c'est-à-dire à tous, n'ayant plus rien à elle, ni son mari, ni ses enfants, ni son foyer, ni sa conscience, ni son cœur, ni sa chair. Et ne croyez pas que j'exagère : je pourrais vous citer des textes, je pourrais même déjà vous citer des faits.

Vous savez comme moi, Mesdames, quelle révolution le christianisme a accomplie en votre faveur dans l'histoire, et à quelle hauteur il a élevé l'idéal féminin. Si la physiologie naïve et un peu brutale du Moyen-Age regardait volontiers l'être féminin comme un « mâle manqué », et si ces ignorances ont pu prêter à la calomnie qui représente les théologiens comme vos détracteurs, vous n'ignorez pas la vraie pensée des Pères, des Docteurs et de toutes les traditions catholiques à votre endroit. L'auréole que la chevalerie mettait au front de la femme, les sentiments d'honneur et de délicatesse que l'esprit chrétien substitua chez l'homme, par vous et pour vous, à la brutalité antique, ce sont choses anciennes, mais ce sont aussi choses vivantes. Ce type merveilleux qu'est la femme chrétienne, type de pudeur et de force morale, de dignité et de tendresse, vous le connûtes et vous l'aimâtes, j'en suis sûr, en vos aïeules et en vos mères, et il en est parmi vous, je n'en doute pas, qui sont les seules à ignorer que leurs enfants les vénèrent en elles.

C'est donc à la religion de Jésus-Christ, c'est à l'Eglise que vous devez, Mesdames, l'affirmation, la garantie et la vraie formule de vos droits sociaux, parce que c'est l'Eglise qui proclame votre véritable valeur sociale. Sur quels terrains devez-vous revendiquer et exercer ces droits ?

J'en indiquerai trois : le terrain familial, le terrain corporatif, le terrain des œuvres.

La famille : elle résume toute votre raison d'être et toute votre fonction : vous en êtes l'âme. La famille c'est votre domaine et votre royaume. Mais à son tour elle vous réclame comme sa chose et sa propriété : vous lui appartenez tout entières. Toute œuvre charitable, toute action sociale, tout apostolat religieux même qui tendrait à vous éloigner, ou simplement à vous distraire de votre véritable tâche familiale, devrait être écarté résolument comme une illusion et un danger. Votre vrai travail, et il suffira à votre gloire et à votre salut, c'est de donner à la France des enfants dignes de vous, dignes d'elle, dignes de Dieu.

Jules Simon a dit avec esprit que dans tout foyer moderne, comme dans la société elle-même, on rencontre d'ordinaire deux puissances : l'une laïque, représentée trop souvent par le mari, l'autre religieuse, personnifiée par la femme ; et il ajoutait (on n'en était pas encore à la Séparation) que le bon sens, la justice, la prudence, la nécessité, tout imposait à ces deux puissances de conclure entre elles un concordat. Dans cette tâche difficile, Mesdames, c'est donc le rôle de l'Eglise elle-même qui vous incombe, et ce n'est pas de trop de tous vos efforts, de tout votre cœur, de toute votre vie pour la bien remplir. Dans cette société familiale dont vous êtes l'âme religieuse, ne laissez pas la « séparation » s'accomplir. Vous aspirez à sauver la France blessée au cœur, à défendre l'Eglise menacée : sauvez la France, sauvez l'Eglise en vous-mêmes d'abord, à votre foyer ensuite. Encore une fois, c'est en cette fonction que se résument tous vos devoirs, et par conséquent tous vos droits. C'est pour cette œuvre que la nature et la grâce vous ont armées et ont fait de vous vraiment une valeur sociale. Cette valeur, sachez l'exploiter, la mettre en œuvre, la faire respecter, l'exercer pour le bien.

J'ai dit : le terrain corporatif.

Le groupement corporatif est le grand remède, le seul remède à cet individualisme mortel que nous avons dénoncé comme l'erreur et le vice essentiel du régime social révolutionnaire et athée.

Ici encore, le Moyen-Age catholique vous indique ce que pense l'Eglise de vos droits, Mesdames. Comme les hommes et aux mêmes titres, les femmes participaient aux privilèges des jurandes et des maîtrises. Et puisqu'aujourd'hui le groupement syndical est la grande arme de nos ennemis, sachons nous en emparer et la retourner

contre eux. Groupez-vous vous-mêmes; groupez les travailleurs de tout métier sur qui vous exercez quelque influence, à la ville comme à la campagne; aidez-les de vos conseils, de votre appui, de votre nom. Que les syndicats chrétiens, les mutualités dont l'idée religieuse est l'âme n'aient pas de plus fervents apôtres que vous. C'est par là que vous vous affirmerez et mettrez en œuvre votre valeur sociale.

J'ai dit enfin : le terrain des œuvres.

Elles sont aussi multiples que nos besoins, aussi variées que vos aptitudes, que les goûts, que les circonstances infiniment complexes au milieu desquelles la Providence a établi votre vie. Mais toutes doivent être animées du même esprit et tendre au même but : affirmer vos droits, qui sont les droits mêmes de Dieu, de l'Eglise, de la vérité et du bien, les droits de la vie telle qu'elle doit être vécue. Que vos cœurs rayonnent autour de ce point lumineux et ardent : le foyer. Que selon toute la profonde acception du mot, le « foyer » soit vraiment pour vous le centre d'où tout part et auquel tout revient. Que votre action s'exerce pour ainsi dire en cercles concentriques, qu aillent s'élargissant peu à peu, prudemment et ardemment tout ensemble, autour du foyer. Ainsi vos efforts ne risqueront ni de s'égarer au détriment de devoirs plus essentiels, ni de se perdre dans le vide, et selon la belle formule de saint Augustin, votre charité, c'est-à dire le rayonnement de votre valeur sociale, sera tout à la fois étendue et ordonnée : *extendite charitatem, ordinate charitatem.*

Quant aux moyens d'accomplir votre œuvre, je me contenterai, Mesdames, de vous les nommer. Ce sont les deux forces les plus nobles et les plus invincibles qni soient au monde, et ce sont, j'ose le dire, deux forces essentiellement féminines, la foi et le dévouement.

Quand je dis que la foi est essentiellement chose féminine, ce n'est point certes qu'elle soit indigne de l'homme, ce serait peut-être plutôt que l'homme en est moins digne, s'y montrant moins apte que la femme. La foi, c'est l'abandon confiant, pénétré d'humilité et d'amour, par lequel nous nous livrons, en fermant les yeux, à celui que nous avons choisi, parce que nous le savons capable de porter notre vie. Et quand celui-là est Dieu, c'est la foi religieuse. Or, je vous le demande, Mesdames, ce besoin profond de se livrer à plus fort que soi, n'est-il pas essentiellement chose féminine ? Si bien que, vis à vis de Dieu, toute âme, et même la plus virile, qui s'abandonne

ainsi par la foi, revêt dans les saintes lettres une sorte de féminité mystique qui permet à Dieu de l'appeler son épouse.

Ayez donc, Mesdames, une foi ardente et qui s'affiche. Vous voulez que Dieu règne en vous, dans vos familles, dans votre pays, osez le dire. Arborez bien haut le nom et les droits de Dieu : ne les dissimulez jamais. Les hommes et les sociétés n'ont pas le droit d'ignorer Dieu et de le renier : qu'on sache bien que vous ne leur reconnaissez pas ce droit.

Ayez une foi simple et soumise, mais ayez une foi instruite et éclairée, capable de rendre compte à vous-mêmes, à vos enfants, à tous, des motifs sur lesquels elle s'appuie. Et ce devoir, Mesdames, vous obligera à remplacer le vide, la légèreté, la frivolité qui sont le fond de tant de vies féminines, par l'étude suivie, par la culture sérieuse et savoureuse de l'esprit.

Quand je dis que le dévouement est chose féminine, ce n'est point qu'il soit votre monopole, Mesdames, mais le dernier mot du dévouement n'est-il pas de s'oublier soi-même, de se donner sans esprit de retour, de donner plus qu'on ne reçoit, d'aimer plus qu'on n'est aimé, et j'emprunte cette dernière formule au grand cœur de saint Paul qui, étant un cœur d'apôtre, était à sa façon (il le disait d'ailleurs) un cœur de mère.

C'est là, Mesdames, votre éternel honneur en même temps que votre éternel tourment. Ne désavouez ni l'un ni l'autre : dévouez-vous. Si Dieu vous a donné la gloire, les joies et les épines de la vie conjugale et maternelle, vous savez ce qu'est le dévouement. Si la Providence a isolé votre vie dans une apparente indépendance, cet isolement, dont vous souffrirez, vous donne comme famille la grande famille des malheureux. Et à vous toutes, qui que vous soyez, la vie qui marche et qui sépare, la mort qui frappe au loin ou auprès, donneront tôt ou tard une liberté douloureuse et vous créeront de tristes loisirs. Sachez alors, Mesdames, comprendre les desseins de Dieu. Ne lui demandez pas avec amertume ce qu'il fait des bonheurs qu'il confisque, des vies qu'il brise, des joies qu'il fauche... Il en fait, Mesdames, votre dévouement, il en fera notre salut.

A l'œuvre donc ! Mettons les travaux de ce Congrès sous le doux, féminin et français patronage de ces Carmélites de Compiègne que

l'Eglise place en ce moment même sur les autels, et dont les luttes furent trop pareilles à nos luttes, dont l'héroïque exemple est pour nous d'une actualité trop émouvante pour qu'il soit utile d'insister.

Oui, c'est l'heure de redire une parole ancienne et déjà répétée aux femmes chrétiennes, mais qui ne fut jamais aussi opportune.

Que demain, grâce à vous, Mesdames, nos adversaires soient contraints de redire, avec le même accent, le mot du sophiste Libanius qui, ayant assisté à l'effort gigantesque de l'empereur Julien pour détruire le christianisme, et à la victoire du Galiléen, prononçait devant la tombe ouverte de l'Apostat, dans un geste de dépit et de rage vaincue, le plus magnifique éloge de ce que furent les chrétiennes d'alors, et de ce que vous serez, Mesdames : « Quelles femmes ont ces chrétiens ! »

Sous l'impression réconfortante de ces belles et bonnes paroles, les congressistes se rendent à la salle des séances, où Mgr Péchenard a déjà pris place et, le programme à la main, invite les arrivantes à se placer au plus vite afin que nous puissions mener à bonne fin les nombreux rapports indiqués pour la première séance. On se conforme le mieux qu'on peut à cette sage recommandation, et au bout de quelques instants, le silence s'étant établi dans cette assemblée qui ne compte pas moins de trois cents personnes, Mgr Péchenard récite la prière au Saint-Esprit et souhaite la bienvenue à ces travailleuses de la pensée venues de tous les points de la France pour étudier les graves problèmes de l'heure actuelle. « N'oublions pas, dit-il, que nous sommes l'Eglise militante, résignons-nous à ce que Dieu voudra, mais que notre résignation ne soit pas celle des lâches qui laissent le mal s'accomplir sans essayer de le combattre. Combattons, nous, par tous les moyens que Dieu a mis entre nos mains. Ayons confiance, ne nous troublons, ne nous décourageons jamais, quoi qu'il arrive : la barque de l'Eglise, si violemment agitée qu'elle soit actuellement, ne peut périr. Jésus veille et il se lèvera au jour voulu pour commander aux flots. Des jours meilleurs viendront, sinon pour nous, du moins pour ceux qui nous suivront et à qui nos luttes auront conservé le trésor intact de la foi. N'envisageons pas le résultat immédiat : ce serait souvent décourageant. Songeons plutôt que le succès dépend de Dieu, et qu'à nous il ne demande que l'effort. Semons, Dieu fera lever la moisson ».

Lecture est ensuite donnée de l'Adresse qui a été envoyée au Souverain Pontife pour solliciter sa bénédiction, ainsi que du télégramme par lequel le Saint-Père a daigné répondre à cette requête.

Mlle Maugeret donne différents renseignements relatifs à la marche du Congrès et indique quelques ouvrages qui seront à la disposition des congressistes, notamment :

La Vénérable Jeanne d'Arc, par l'abbé P.-L. Malassagne, dédié aux Femmes de France. Savaète, éditeur.

L'Eglise libre, de M. Duplessis, de l'Institut Catholique d'Angers.

La Revue pratique d'apologétique, par M. l'abbé Guibert, supérieur du séminaire des Carmes. Beauchesne, éditeur,

Françaises, publication de « l'Action populaire ». Lecoffre, éditeur.

En dehors de ces ouvrages et de quelques autres qui pourront être indiqués au cours des séances, le Comité décline toute responsabilité quant à ceux qui seraient offerts aux congressistes, et demande qu'on n'abuse pas de la distribution, même gratuite, d'imprimés qui sont tout au moins encombrants.

Mlle Maugeret donne lecture de nombreuses lettres de notabilités invitées au Congrès et qui expriment leurs regrets de ne pouvoir y assister, entre autres Mgr l'Evêque de Versailles, qui n'a pu terminer à temps ses visites pastorales dans son nouveau diocèse. Ces préliminaires terminés, Mlle Maugeret prononce le discours d'ouverture du Congrès.

COMPTE-RENDU

De l'Exercice 1905-1906 de la Fédération Jeanne d'Arc

Mesdames,

Voici la troisième fois que nous nous rassemblons ici, dans cette maison si hospitalière, sous la présidence si bienveillante de Mgr Péchenard, pour étudier ensemble ces questions sociales qui ne sont, en somme, que la forme nouvelle d'une chose très ancienne qu'on appelait autrefois la charité chrétienne. La première année, nous avions pu comparer notre Congrès à une retraite intellectuelle pendant laquelle nous aurions à méditer sur nos devoirs au point de vue social, à les définir, à chercher les moyens pratiques de les remplir. La seconde année, en constatant dans l'ensemble des travaux qui nous avaient été remis ce que Mgr Péchenard appelait le pas énorme fait depuis l'année précédente, nous n'avions pas cru téméraire de vous dire que nous allions faire un peu de séminaire. Cette année, Mesdames, entre les tristesses de l'heure présente et les angoisses du lendemain, alors que les ennemis de Dieu, qui sont du même coup les ennemis de la France, redoublent d'efforts, et dans leur rage doublement impie s'apprêtent à un assaut qu'ils veulent et qu'ils espèrent définitif, je crois pouvoir dire que nous allons exécuter ici les grandes manœuvres des amis de Dieu et de la France.

Veuillez remarquer, d'ailleurs, qu'en suivant cette progression,

les Congrès Jeanne d'Arc se sont conformés aux destinées mêmes de leur patronne. C'est dans le recueillement de son humble vie des champs que Jeanne d'Arc a entendu les Voix qui l'appelaient au salut de la France; c'est par la lutte contre ses propres hésitations et contre tous les obstacles élevés sous ses pas, qu'elle s'est arrachée à son pays, à sa famille, à sa vie de femme, ponr embrasser la vie de guerrière, ce que vous me permettrez d'appeler le sacerdoce du salut national; c'est à la tête des soldats de la France qu'elle a guerroyé pour bouter dehors l'étranger qui prétendait y régner en maître. Hélas ! la quatrième étape de cette carrière unique dans l'histoire s'est déroulée dans la prison de Rouen pour aboutir à l'apothéose du bûcher. Mesdames, que nous réserve l'avenir ?... C'est le secret de Dieu. Mais entre l'avenir qui ne nous appartient pas et le passé qui ne nous appartient plus, il y a pour préparer l'un et pour réparer l'autre, la rapide minute qui passe. Hâtons-nous de l'utiliser.

En ces trois jours qui nous sont donnés, nous allons donc travailler tous ensemble, d'un même cœur, d'une même bonne volonté, avec l'expérience de celles qui sont déjà les anciennes de nos assemblées, et que je salue d'un regard reconnaissant pour leur fidélité, avec l'entrain de toutes les nouvelles recrues auxquelles je souhaite également la bienvenue sur ce champ de bataille où les vieux combattants aiment à voir accourir les jeunes soldats.

Mais avant de tracer le plan de nos « grandes manœuvres » de cette année, j'ai le devoir de vous rendre compte de ce qui a été fait par notre association depuis le jour où, dans un élan d'indescriptible enthousiasme qu'aucune de vous n'a oublié, la Fédération Jeanne d'Arc s'est constituée par l'adhésion de toutes les Ligues et Œuvres présentes. Je ne vous en donnerai pas la nomenclature; vous la trouverez dans le volume des Actes du Congrès, ainsi que les statuts. Je vous rappellerai seulement une parole de Mgr Péchenard au sortir de la séance du samedi 15 Mai : « Nous avons vécu aujourd'hui une journée historique dans la vie de nos œuvres ». Vous croirez sans peine que cette parole fut la plus précieuse de toutes les récompenses pour celle qui, non sans un peu de peine, avait préparé cette « journée historique », et vous me permettrez, Mesdames, de dire aujourd'hui à Mgr Péchenard que l'hospitalité significative de l'Institut

Catholique et la grande bienveillance de son Recteur ont largement contribué à l'heureux résultat de nos efforts.

Mais à cette « journée historique » il fallait un lendemain. L'espèce de magnétisme qui se dégage des foules et qui les transporte si facilement au sommet de tout bien comme aux profondeurs de tout mal, avait pu soulever tous nos cœurs jusqu'à ces hauteurs ou s'atténuent, puis s'effacent les petites choses d'en bas ; mais serait-il possible de les y maintenir ?... Mesdames, je puis vous affirmer que nous y avons travaillé de tout notre cœur, car nous ne croyons pas, nous ne voulons pas croire qu'il soit impossible à des chrétiennes d'abjurer loyalement toutes causes de division quand il y va du salut de la Patrie !...

Conformément à nos statuts, les présidentes ou déléguées des Œuvres adhérentes se sont réunies chaque mois au siège social de la Fédération, 19, rue Bonaparte, pour assurer la bonne marche de l'association, se concerter sur les actions qu'il y aurait lieu d'entreprendre en commun, et enfin arrêter le plan du futur congrès. De ces séances du Comité, comme de celles du Cercle Catholique, beaucoup d'entre vous ont suivi les comptes-rendus dans le *Féminisme Chrétien*, organe de la Fédération, et se sont trouvées ainsi en rapports constants avec nous.

Je ne vous entretiendrai aujourd'hui, dans cette réunion qui est désormais l'assemblée générale officielle de la Fédération Jeanne d'Arc, que de quelques unes des initiatives nées dans notre Comité. La plus importante est l'Adresse au Souverain Pontife à l'occasion de cette loi dite de Séparation, que je stigmatiserai tout de suite d'un nom que vous ratifierez sûrement : la loi d'apostasie. En quelques semaines nous avons recueilli, avec le concours de plusieurs des Ligues adhérentes, plus de 700.000 signatures. Mais ce que je tiens surtout à signaler à votre attention, et je ne crains pas de dire : à votre admiration, c'est le fait qui s'est produit à l'origine de cette manifestation. La première pensée en était venue aux « Dames de l'Action Catholique Française » ; elles avaient rédigé leur texte au nom des femmes catholiques. En même temps, deux autres de nos amies, Mmes Bazin et de Briche, rédigeaient de leur côté un texte au nom de tous les catholiques, sans distinction, et de même que les « Dames de l'Action Catholique », chargeaient le Comité de la Fé-

dération de faire circuler les feuilles dans toutes les directions. Avec un désintéressement d'autant plus digne d'éloges que c'est une denrée malheureusement trop rare, les « Dames de l'Action Catholique » s'effacèrent spontanément et fondirent leur action avec l'action parallèle, estimant que sur un terrain si exclusivement religieux, où ne poussait pas le plus petit brin de cette vilaine herbe qu'on appelle la politique, toutes les bonnes volontés devaient s'unir fraternellement pour aller porter au Père commun le témoignage de leur fidélité.

Vous apprendrez avec bonheur, Mesdames, et vous aussi, Messieurs, que le Souverain Pontife, en recevant des mains de nos amies ces milliers de feuilles sur lesquelles 700.000 catholiques de France avaient mis avec leur nom tout leur cœur, déclara qu'il en était grandement consolé, profondément reconnaissant, et qu'il bénissait tous ceux qui lui avaient envoyé ce témoignage de leur dévouement et de leur soumission.

Et il ajouta... — Ecoutez bien ceci, Mesdames, — « Ce sont les femmes qui sauveront la France. Dieu se servira des femmes parce que... — Je vous demande bien pardon, Messieurs, mais c'est le Pape qui l'a dit, je ne fais que répéter ses paroles — « Dieu se servira des femmes parce qu'elles valent mieux que les hommes, qui sont beaucoup trop prudents. » Ce jugement, trop vrai avant les Inventaires, ne l'était plus le lendemain. Dieu veuille qu'il ne le redevienne jamais ! En tous cas, point n'est besoin de dire qu'il ne s'applique à aucun de ceux qui sont ici. Quant à nous, Mesdames, nous aurons à cœur de justifier la parole prophétique de Pie X, et nous allons redoubler d'efforts afin de pouvoir lui dire, au mois de Septembre, quand j'aurai le bonheur de vous conduire vers lui : « Votre Sainteté a daigné compter sur les femmes de France. Dieu aidant, elles ont essayé de justifier sa confiance... »

En dehors des séances du Comité de la Fédération, nous avons eu chaque mois les réunions de notre Cercle Catholique, de plus en plus nombreuses, de plus en plus intéressantes, tant par l'actualité des questions qui y sont étudiées que par la part effective que chacune des assistantes s'habitue à prendre à la discussion. Le temps nous semble loin où les femmes, dans des réunions pourtant peu nombreuses, où elles étaient entre elles et bien chez elles, osaient à peine

élever la voix, non pas pour discuter, grand Dieu ! mais pour risquer une timide question. Affaire d'éducation : quand on s'est tu pendant six mille ans, on peut bien éprouver quelque difficulté à parler. Nos amies n'ont pas acquis dans nos réunions la folle prétention d'accaparer le ministère de la parole, mais elles ont appris à l'exercer en temps et lieu pour les besoins des causes qui leur sont saintement chères.

J'espère que nous allons en avoir la preuve au cours de ce Congrès, et je vous demande en grâce, Mesdames, de ne pas craindre de prendre part à toutes les discussions qui seront ouvertes après la lecture de chaque rapport. N'oubliez pas que c'est là précisément la partie vivante d'un congrès, ce qui en fait l'œuvre de tous et non de quelques uns, ce qui fournit à chacun l'occasion de profiter des lumières de tous.

Plus que jamais nous avons supplié nos rapporteurs de ne pas dépasser le maximum d'un quart d'heure, afin que nous puissions aller jusqu'au bout d'un programme très chargé, pour lequel il est arrivé ceci : En raison des préoccupations électorales, les amis auxquels nous avions demandé leur collaboration avaient craint de ne pouvoir nous l'accorder ; puis ils se sont dit que tout le monde allait sans doute nous faire la même réponse, que les différentes questions proposées ne seraient pas suffisamment étudiées, et chacun s'est mis à l'œuvre, si bien que nous avons, cette année, plus de travaux que nous n'en avons eu les deux premières années. Nous n'en avons pas été autrement surprise : le travail intellectuel, social, moral, celui que nous faisons ici, subit la même loi que le travail manuel, la loi de l'entraînement. Or, si vous voulez me permettre cette locution familière, nous sommes tous et toutes ici « dans le train », et un train qui marche à une telle allure qu'il nous serait bien plus difficile de nous arrêter que de continuer notre course.

Convaincues que plus que jamais, dans les circonstances actuelles, les femmes non seulement peuvent, mais doivent s'occuper des questions qu'on appelle politiques, et qui sont surtout des questions religieuses, nous avons envoyé une Adresse de félicitations et de remerciements aux membres du Parlement qui avaient voté contre la Séparation. Egalement à M. Paul Bourgeois, député de la Vendée et doyen de la Chambre, pour avoir osé prononcer dans un pareil

lieu cette parole qui revêtait la solennité d'une magnifique profession de foi : « Dieu protège la France ! » C'était jadis l'exergue de nos monnaies, alors qu'elles étaient frappées à l'effigie de nos rois. Et maintenant il faut presque être un héros pour oser proférer de semblables paroles devant ceux qui ont la prétention d'être les représentants de la France !

Tels sont, Mesdames, résumés en quelques lignes que j'aurais voulu faire plus courtes, les points principaux de notre action au cours de cette première année d'existence de la Fédération Jeanne d'Arc. Sans doute nous sommes loin d'avoir fait tout ce que nous aurions voulu, mais je crois être en droit de dire que nous avons fait tout ce que nous avons pu, et malgré les tristesses de l'heure présente, nous sommes prêtes à continuer la lutte avec un courage que rien n'abattra, car nous savons bien que Dieu a compté nos efforts, et s'il ne nous a pas donné la victoire, il nous a laissé l'espérance.

En applaudissant l'exposé des travaux de l'année écoulée, l'auditoire est heureux de donner cette première marque de sympathie à l'infatigable organisatrice d'une institution tellement entrée dans les habitudes des femmes d'œuvres qu'il leur semblerait impossible de s'en passer désormais.

La parole est donnée à M. de Berthois pour lire son rapport sur l' « Union Familiale ».

L'Union Familiale

MONSEIGNEUR,
MESDAMES,

Mlle Gahéry, retenue à Milan par un important congrès d'Œuvres d'assistance, m'a chargé de la représenter ici et de vous parler de son Œuvre, l' « Union Familiale ».

L' « Union Familiale » est un groupement d'œuvres d'éducation populaire fondé en 1894 par Mlle Gahéry, qui la dirige encore. Elle est située en plein quartier ouvrier, 172, rue de Charonne, et son action s'étend sur près de 400 familles comprenant ensemble à peu près 600 enfants qui la fréquentent assidûment.

L' « Union Familiale » présente à la fois les caractères du *settle-*

ment anglais et ceux de nos patronages français : du *settlement*, en ce que Mlle Gahéry et ses collaboratrices se sont établies dans les locaux mêmes de l'Œuvre où elles habitent d'une façon permanente : du patronage, en ce qu'on s'y préoccupe surtout de l'éducation des enfants, mais, nous le verrons, l' « Union Familiale » est beaucoup plus qu'un patronage.

Son but est la réorganisation progressive de la famille ouvrière par une éducation suivie et très méthodique donnée aux enfants des deux sexes dont elle s'occupe. Elle espère ainsi atteindre le mal social jusque dans sa source, la désorganisation de la famille ouvrière, d'où résultent : l'abandon moral des enfants, la mauvaise tenue des ménages, et souvent la misère. Cette méthode la distingue de beaucoup d'autres œuvres, utiles et admirables du reste, qui se contentent de combattre telle ou telle manifestation isolée du malaise social, sans aller jusqu'à la racine du mal. Il est pourtant meilleur et plus facile de le prévenir en l'empêchant de naître que d'avoir ensuite à le guérir.

L' « Union Familiale » est donc avant tout une œuvre d'éducation et de réorganisation ; elle s'adresse surtout à l'enfant, ai-je dit, mais elle ne néglige pas pour cela les parents, comme vous allez le voir.

Dans la pensée de Mlle Gahéry, l'enfant devait être l'intermédiaire par lequel s'établiraient les relations avec les familles ; ses prévisions ont été réalisées : l' « Union Familiale » n'est pas un vain mot. Il existe autour de l'association un groupe de parents qui prennent une part active à sa vie. C'est un échange continuel de visites, de services, de sympathies. Parents et enfants sont parfois conviés à des soirées ou matinées familiales. Il y a de plus des réunions mensuelles où les résidantes s'entretiennent avec les parents de l'éducation des petits. C'est le Cercle d'éducation familiale, grâce auquel l'action éducatrice de l'Œuvre se continue au sein même des familles : on évite ainsi de voir ses efforts annihilés par l'inexpérience de certains parents. Ajoutons enfin qu'un dispensaire fournit gratuitement les médicaments aux personnes nécessiteuses.

Disons tout de suite que si l' « Union Familiale » a pu obtenir ces résultats et gagner la confiance des familles, c'est que sa fondatrice n'a pas craint, non plus que les femmes généreuses qui se joignirent à elle ensuite, de venir fixer sa demeure en plein faubourg. S'attachant scrupuleusement à vivre de la même vie que ceux qui les

entouraient, modelant leur budget sur celui d'une famille ouvrière, les résidantes offraient ainsi à leurs voisines d'élection le prototype du *home* populaire que celles-ci devront ensuite réaliser. Leur conduite était la plus éloquente des prédications, celle de l'exemple. Leur désintéressement et leur loyauté ne pouvaient être mis en doute, et il n'est pas étonnant qu'elles aient réussi à conquérir la confiance des ouvriers.

Nous venons de voir ce que fait l' « Union Familiale » pour les parents, voyons maintenant comment elle réalise son but principal : l'éducation de l'enfant.

Ce n'est pas quand un homme est adulte que l'on peut entreprendre de corriger ses habitudes, pas plus qu'on ne redresse un arbre quand sa croissance est terminée ; aussi, se proposant de faire l'éducation de la famille, est-ce au plus jeune de ses membres, à l'enfant, que Mlle Gahéry s'adressa tout d'abord.

Aucun enfant n'est admis à se faire inscrire après l'âge de neuf ans ; passé cet âge, en effet, il est généralement trop tard pour entreprendre ou corriger une éducation. Par contre, on y entre très jeune.

La Garderie Frœbel

La Garderie reçoit journellement, de 8 h. 1/2 à 11 h. du matin, et de 1 h. à 5 h. de l'après midi, une trentaine d'enfants de trente mois à six ans. On les instruit par la méthode Frœbel adoptée dans ce qu'on appelle les « jardins d'enfants ». Cette méthode, d'origine allemande, mais adoptée actuellement un peu partout, spécialement en Suisse, en Belgique, aux Etats-Unis, a pour principe l'éducation intuitive, c'est-à-dire par les choses plus que par les mots. « Instruire la jeunesse, a dit Coménius, ce n'est pas lui inculquer un amas de mots, de phrases, de sentences, d'opinions recueillies dans les auteurs, c'est lui ouvrir l'entendement par les choses. Il faut lui offrir, non les ombres des choses, mais les choses elles-mêmes qui font impression sur les sens et l'imagination. L'instruction doit commencer par une observation réelle des choses et non par une description verbale. » Frœbel s'est inspiré de cette idée fort juste en mettant l'observation directe des enfants, au moyen de tous les sens, à la base de sa méthode, en substituant l'observation aux anciens procédés pédagogiques. Il a en outre fait servir les jeux et les chants à l'instruction et à

la formation morale. Par beaucoup de petits travaux manuels aussi ingénieux qu'amusants et variés, la méthode Frœbel exerce aussii l'habileté manuelle et développe l'initiative des élèves, libres d'imaginer pour ces travaux des formes et des combinaisons personnelles. Des récits anecdotiques et des conversations ou interrogations fréquentes achèvent d'éveiller et de développer les facultés de l'enfant qui, tout en s'amusant, acquiert d'utiles connaissances. L'expérience prouve tous les jours que cette méthode ingénieuse est la plus propre à préparer les tout petits à recevoir plus tard avec fruit l'enseignement primaire.

Le Patronage

Au jour de leurs six ans, garçonnets et fillettes quittent la garderie pour aller à l'école primaire, mais, le soir venu, ils peuvent revenir à l' « Union Familiale » pour y faire leurs devoirs : c'est l'Etude surveillée ; de plus, la maison leur donne l'hospitalité toute la journée les jeudis et dimanches.

Des jeux, des promenades, des causeries instructives, des travaux manuels : tressage de paille et confection de paniers ; des cours de violon, de dessin, de sténographie, d'allemand, remplacent avantageusement pour eux l'oisiveté de la rue et complètent en même temps la formation reçue à l'école. L' « Union Familiale » supplée encore aux lacunes de l'école, de l'école laïque surtout, en donnant d'une façon complète l'enseignement religieux à ceux dont les parents sont chrétiens. Mlle Gahéry n'exerce pas de pression sur les enfants, ni sur les parents pour opérer des conversions dont le moindre défaut serait le manque de sincérité.

Les enfants viennent d'eux-mêmes à l' « Union Familiale, car il n'y a pour les attirer ou les retenir l'attrait d'aucunes libéralités telles que jouets ou friandises. L'affection qu'on leur témoigne supplée largement aux cadeaux que les enfants finissent par considérer comme un dû, et qui les rendent parfois hypocrites et trop exigeants.

Tout cela constitue le patronage, mais un patronage qui diffère assez notablement des autres en ce qu'il ne se borne pas à ce qu'on appelle la « préservation », mais atteint aussi la formation individuelle hors de laquelle il n'y a pas d'éducation.

L' « Union Familiale » a obtenu ce résultat en subdivisant ses

pupilles en catégories reconnaissables à la couleur de leurs brassards. Ces catégories basées à la fois sur l'âge et le degré de culture, sont confiées à des collaborateurs qui, n'ayant en face d'eux qu'un groupe très restreint de patronés, peuvent appliquer à chacun les procédés éducatifs qu'exige la diversité des tempéraments et des aptitudes. Chaque catégorie forme ainsi une petite famille dans la grande, ayant toujours à sa tête les mêmes collaborateurs, dont l'influence est d'autant plus profonde que le groupe dont ils s'occupent est plus restreint. Il y a là, du reste, une réelle difficulté, le chiffre annuel des présences s'élevant à 25,000, certaines sections sont trop nombreuses et demanderaient à être divisées si on avait à qui les confier. Telle est cette difficulté de recruter au dehors le personnel suffisant pour assurer son fonctionnement, que l' « Union Familiale » s'est vue forcée d'en chercher les éléments dans son sein ; elle s'applaudit si bien d'avoir pris cette mesure qu'elle n'hésite pas maintenant à faire reposer l'avenir de l'Association entre les mains de ses jeunes collaborateurs.

Le concours de ces derniers a été obtenu sans peine. Témoigner de la confiance à un enfant, lui demander un service, c'est en effet la meilleure manière de le récompenser. Et le sentiment de fierté qui fait envier aux écoliers le rôle de moniteur peut être transformé en un sentiment d'ordre plus élevé.

On suggéra aux enfants que l'éducation qu'ils recevaient leur dictait des devoirs, et qu'ils ne sauraient mieux s'acquitter de leur dette qu'en retournant sur leurs cadets la sollicitude qu'on avait pour eux. L'idée leur plut. Actuellement on voit, chaque dimanche, des jeunes gens de quinze à seize ans sacrifier leur plaisir pour conduire leurs camarades en promenade. Tel ouvrier de vingt ans a la responsabilité d'une catégorie ; telle jeune fille à qui étaient confiés les petits de la Garderie, n'a pas cessé depuis son mariage d'apporter régulièrement son concours. Tous accomplissent leur tâche simplement et consciencieusement. Ils créent par leur exemple une atmosphère de dévouement qui pénètre insensiblement les cœurs.

Un mode de collaboration récemment organisé à l' « Union Familiale » mérite de retenir l'attention, c'est le cours des « petites mères », qui prépare les petites filles à leur tâche de futures mères de famille. Chaque jeudi, des petites filles de dix à douze ans appren-

nent, de la maîtresse du jardin d'enfants, comment on peut amuser les petits ; puis on confie à chacune d'elles quatre ou cinq enfants de la Garderie ; elles sont chargées de les interroger, de les amuser avec des jouets ne coûtant rien, qu'ils doivent fabriquer eux-mêmes. En somme, c'est la méthode Frœbel, mais enseignée par les jeunes filles et non par la maîtresse qui, ce jour-là, se borne à surveiller et à conseiller.

Disons en passant qu'on ne devient « petite mère » qu'au choix : sont seules admises à cet honneur celles que leur âge, leur raison précoce et leur bonne conduite en rendent dignes.

Prévenir vaut mieux que guérir, c'est l'un des principes de la maison. Deux œuvres dont il me reste à parler pour achever ce qui concerne proprement le Patronage, sont une application de ce fécond principe. L'une prévient la maladie en fortifiant l'enfant : c'est l'Œuvre du Grand Air, analogue aux colonies de vacances ; l'autre prévient la misère en donnant de bonne heure des habitudes d'économie et de prévoyance : c'est la Société d'Epargne.

L'Œuvre du Grand-Air

Moyennant 1 franc par jour, l'Œuvre du Grand Air procure aux enfants de l' « Union Familiale » des séjours à la campagne. Elle ne se contente pas de leur procurer de l'air et du soleil, elle utilise le séjour à la campagne pour compléter leur éducation et leur instruction en leur donnant les connaissances pratiques les plus utiles : enseignement ménager pour les jeunes filles, et pour les jeunes gens apprentissage des divers travaux manuels qu'un ouvrier peut exécuter dans son ménage.

La Société d'Epargne

Notre modeste Société d'Epargne, fondée cette année même, ne fait nullement concurrence à la Caisse d'Epargne ; son but est même un peu différent ; les versements hebdomadaires sont en effet très minimes et ne doivent jamais venir des parents, même indirectement, c'est l'enfant lui-même qui doit les avoir mis de côté sur l'argent de poche qu'on lui donne, par exemple pour acheter des billes ou des bonbons. Le but n'est pas du tout d'accumuler pendant des années de grosses sommes d'argent qui ne seraient touchées que fort tard ; il

est au contraire de donner à l'enfant, non seulement l'habitude, mais aussi le goût de l'économie en le mettant à même de jouir au bout de peu de temps des fruits de son épargne. On peut retirer son argent au bout d'un an, de six mois même dans certains cas : ainsi l'enfant peut voir par lui-même ce que quelques sous mis de côté chaque dimanche peuvent produire au bout de plusieurs mois ; il est de plus rapidement récompensé de ses efforts, puisqu'il possède au bout d'un an une somme qui lui permettra soit de faire une excursion, soit de s'acheter quelque objet ou de faire un cadeau.

Cercles d'Etudes

L'œuvre éducatrice de l' « Union Familiale » ne cesse pas avec l'école ; elle se continue, pour les garçons, par deux cercles d'études sociales et religieuses, l'un destiné aux apprentis, l'autre aux jeunes gens de plus de seize ans ; et pour les jeunes filles, par l'éducation ménagère.

Les cercles d'étude offrent ceci de particulier qu'ils sont administrés par les intéressés eux-mêmes ; le trésorier du petit cercle des apprentis n'a guère que treize ans ; en outre, on n'en fait partie que moyennant une cotisation qui donne en même temps le droit de se servir de la bibliothèque.

Enseignement Ménager

L' « Union Familiale » qui se propose de reconstituer la famille, de rendre la mère aux occupations de son intérieur, ne pouvait négliger l'enseignement ménager qui refait les foyers, puisque c'est lui qui forme l'épouse dont les soins éclairés assurent à l'homme d'aujourd'hui le repos et le bonheur, la mère qui élèvera l'homme de demain. Enfin l'enseignement ménager développe les vertus d'ordre et d'économie qui font de la jeune fille une maîtresse de maison accomplie.

Le Cours ménager des écolières n'est guère qu'un acheminement vers un enseignement plus complet. Il donne le goût du ménage et le désir de se perfectionner. La durée des études est de trois mois, avec un cours de deux heures chaque jeudi et un examen à la fin du cours.

Les études sont beaucoup plus complètes à l'Ecole ménagère, fondée l'année dernière pour les jeunes filles munies de leur certificat

d'études; celles-ci viennent tous les jours, de 8 heures du matin à 6 heures du soir. Ce sont généralement des enfants de familles nombreuses et pauvres. Dans ces foyers-là, le besoin des études ménagères se fait vivement sentir; il s'agit en effet de se procurer avec la minimum de dépense une nourriture suffisamment saine et substantielle. Malheureusement, tel est l'attrait du gain, même minime, que les parents, aussitôt le certificat d'études passé, s'empressent de mettre l'enfant en apprentissage. Cet apprentissage consiste généralement à faire des courses pendant lesquelles on n'apprend absolument rien, mais telle est l'habitude.

L'Ecole ménagère n'avait qu'un moyen pour s'attirer des élèves, c'était de proposer aux parents une somme égale au gain de l'apprentie. Mlle Gahéry adopta ce moyen avec d'autant plus d'empressement qu'il lui permettait de venir en aide à des familles trop fières pour accepter une aumône directe. Cette ingénieuse manière de faire la charité méritait d'être signalée. Déjà quelques amies de l' « Union Familiale » l'ont mise en pratique et donnent à Mlle Gahéry des bourses d'enseignement ménager : le prix est de 15 à 30 francs par mois. On pourrait même recevoir une ou deux élèves pensionnaires à raison de 35 francs par mois.

Parmi les nombreux cours ménagers, je signalerai spécialement le Cours de cuisine où les élèves apprennent à combiner des repas remarquablement économiques quoique substantiels, dont le prix ne revient ne dépasse pas 0 fr. 90 par tête et par jour pour les trois repas. Quelques-uns de ces menus économiques sont publiés chaque mois dans le Bulletin de l' « Union Familiale ». Ils n'ont du reste rien de théorique, puisque les résidantes, qui tiennent à prêcher d'exemple, n'en ont pas d'autres et consomment les produits de l'école ménagère.

Un Restaurant pour ouvrières sert aussi de débouché à l'école ménagère; le prix des repas est de 0 fr. 90.

Un autre prolongement de l'école ménagère est l'Œuvre du Trousseau, qui est l'application pratique des cours de couture et qui a pour but d'assurer aux jeunes filles, à l'âge de dix-huit ans, un trousseau complet entièrement confectionné par elles, et dont elles paient l'étoffe au moyen de cotisations mensuelles de 0 fr. 50.

Est-il besoin d'ajouter que, lorsque viendra le moment du mariage, la jeune fille apportera dans sa corbeille beaucoup plus et beau-

coup mieux que les 73 pièces de lingerie qui composent le trousseau. Elle apportera des années de persévérance, le goût du travail manuel, l'habitude de l'économie, de l'exactitude, en un mot les meilleures garanties de la prospérité du ménage.

Telles sont les œuvres dont l'ensemble constitue l' « Union Familiale ». On remarquera que la plupart ont, en outre de leur but propre, un rôle éducatif précieux. On y prend l'habitude de s'unir à d'autres en vue d'un but commun, et cela est important à une époque où les associations se multiplient et où l'individu isolé risque fort d'être impuissant ; on y acquiert les vertus de bonne entente, de tolérance mutuelle et de discipline sans lesquelles aucune association ne peut prospérer ; en outre, ces œuvres étant administrées par les intéressés eux-mêmes, il y a des décisions à prendre, des responsabilités à assumer : rien n'est plus propre à stimuler les initiatives, à donner l'habitude des responsabilités.

Enfin il y a des cotisations à payer régulièrement, et cela encourage l'esprit d'épargne.

C'est encore une méthode très éducative qu'adopta Mlle Gahéry quand elle décida de donner le moins possible aux familles. Certes l'aumône est nécessaire, on aurait grand tort d'en médire, mais faut-il encore qu'elle soit faite avec discernement, sinon elle atteint des familles qui pourraient s'en passer, elle affaiblit l'énergie, elle habitue à tout attendre des autres, et peut faire des quémandeurs, voire même des hypocrites. Mlle Gahéry, qui tenait à éviter ces graves inconvénients, non seulement ne donne que par exception, mais encore elle demande souvent aux parents ou aux enfants de modiques contributions. S'agit-il pour les petits de trois à six ans de venir à la Garderie, pour les écoliers ou écolières de faire leurs devoirs sous la surveillance de « dames », il faut payer 0 fr. 10 par jour ; s'agit-il de suivre les réunions du Cercle d'études ou de bénéficier de la bibliothèque, il y a 0 fr. 60 par mois à verser ; s'agit-il d'apprendre le violon ou la sténographie, nouvelle cotisation mensuelle de 2 francs. Ajoutons que les enfants ne reçoivent pas de collation gratuite ; ils doivent eux-mêmes apporter leur goûter ; ils ne font même pas de voyage ou de trajet en tramway sans le payer de leurs deniers. Ce procédé peut paraître austère et peu pratique, l'expérience de l'« Union Familiale » prouve cependant qu'il est parfaitement réalisable ; il a en tout cas le

grand avantage de sauvegarder l'indépendance et la dignité, de faire comprendre la valeur de l'argent, l'avantage de l'épargne, d'habituer à compter sur soi plus que sur les autres, et ainsi de prévenir la misère, but spécialement poursuivi par Mlle Gahéry. Un résultat important a encore été obtenu par cette méthode, celui d'atteindre un milieu généralement assez rebelle aux bonnes influences et qui jusqu'ici échappait à l'action des Œuvres : le milieu des ouvriers trop fiers pour accepter un service gratuit, et pouvant d'ailleurs se passer de toute aumône, mais donnant volontiers une légère contribution qui sauvegarde leur susceptibilité.

Ecole pratique d'action sociale

L'originalité et les bons résultats des méthodes que je viens de décrire amenaient depuis longtemps à l' « Union Familiale » bien des visiteurs qui, avant d'entreprendre quelque œuvre de bienfaisance ou d'éducation populaire, désiraient profiter des conseils de Mlle Gahéry pour éviter les tâtonnements des débuts inexpérimentés. Mais quelques heures de conversation ne pouvaient suffire pour acquérir l'art difficile de soulager toutes les misères, c'est un véritable séjour dans la maison qu'il aurait fallu. Mlle Gahéry résolut de le faciliter aux personnes qui désireraient étudier les milieux populaires et s'initier à la pratique des œuvres sociales, en fondant une sorte d'Ecole pratique d'action sociale.

On comprendra sans peine l'utilité d'un pareil projet : l'action sociale, comme tout autre métier, demande un apprentissage, et si l'on entreprend une œuvre sans guide et sans expérience, on risque de perdre un temps précieux aux dépens de ceux à qui l'on veut du bien. Le seul moyen d'éviter cette longue et pénible mise en train, c'est de se laisser guider par ceux qui, ayant surmonté les difficultés des débuts, veulent bien mettre leur expérience au service des autres.

Tel était le rôle qu'assumait l' « Union Familiale » ; par la variété des œuvres qu'elle groupe, par la longue expérience de sa directrice, elle réalisait un champ d'expériences idéal ; là chacun pouvait exercer ses forces et discerner ses aptitudes spéciales.

Mlle Gahéry mit donc son projet à exécution et fonda un cours théorique et pratique de pédagogie (méthode Frœbel), qui eut pour champ d'expérience la Garderie frœbélienne. Ses hôtes de passage

purent, en outre, s'initier complètement à l'enseignement ménager et participer à toutes les œuvres de la maison. Déjà plusieurs personnes y ont fait un stage, et le résultat a été la fondation à Amiens et à Vitré d'œuvres analogues à l' « Union Familiale ». Le seul obstacle au développement de cette école d'action sociale est l'installation très défectueuse de l'Œuvre. Pour y remédier, Mlle Gahéry a mis sur pied une Société immobilière de l' « Union Familiale » au capital divisé en actions de 500 francs, et dont la réalisation déjà commencée permettrait d'acheter un terrain assez vaste et d'y construire un immeuble où tous les services pourraient avoir leur plein épanouissement. Mlle Gahéry rêve d'en faire la « Maison sociale » modèle; elle comprendrait plusieurs services payants qui fourniraient à l'Œuvre l'argent nécessaire à son fonctionnement : un restaurant pour ouvrières, des chambres pour jeunes filles sans famille, des bains-douches, une salle de conférences, une coopérative, des chambres pour les élèves de l'Ecole d'action sociale, qui serait alors développée et perfectionnée.

Pour que ce rêve devienne une réalité, il faudrait que les souscriptions, dont le revenu sera d'ailleurs garanti, affluassent au siège de l'Œvre, 172, rue de Charonne. J'ose espérer que l'auditoire comprendra le grand intérêt des projets de Mlle Gahéry et voudra bien l'aider à les réaliser.

J'ajoute qu'en dehors des souscriptions que nous sollicitons, il y a bien d'autres manières d'aider l' « Union Familiale ». On peut y venir les jeudis et dimanches pour s'occuper du patronage; on peut s'inscrire comme membre honoraire de la Société d'épargne ou de l'œuvre du Trousseau, en s'engageant à verser une cotisation annuelle ou à procurer un mois de vacances à l'un des protégés de notre œuvre du Grand Air; enfin on peut donner des bourses d'enseignement ménager qui sont la meilleure manière d'aider bien des mères de famille pauvres.

L' « Union Familiale » ne pourra donner tout ce qu'elle promet que si elle est aidée et encouragée plus encore qu'elle ne l'a été jusqu'ici. Je souhaite que cette aide effective et cet encouragement lui viennent tout spécialement des membres du Congrès Jeanne d'Arc.

Mgr Péchenard remercie le rapporteur et déclare la discussion ouverte sur cet excellent rapport.

M. Alexandre, rédacteur à l'*Univers* (1), approuve l'éducation par le système des « leçons de choses » et l'ensemble des méthodes éducatives adoptées par l' « Union Familiale », mais il s'étonne que le nom de Dieu ne soit jamais prononcé devant l'enfant.

M. de Berthois répond qu'en raison du milieu où évolue l' « Union Familiale », on est tenu à une grande réserve pour ne pas éloigner les parents par la plus petite apparence confessionnelle.

M. Alexandre rappelle que Frœbel ne craignait pas, lui, de recommander aux maîtres qui appliquaient sa méthode de montrer à l'enfant Dieu en toutes choses. Agir autrement, ce serait adopter le mécanisme de sa méthode et en rejeter l'esprit.

Mlle Maugeret dit que supprimer Dieu de l'éducation, c'est se condamner soi-même à l'impuissance. Nous sommes tous et toutes convaincus que, loin de cacher Dieu, il faut au contraire s'appliquer à le montrer en toute chose ; cependant il ne faudrait pas non plus, par un zèle indiscret, présenter son drapeau la pointe en avant, comme une arme agressive. La prudence est une vertu cardinale, et si Mlle Gahéry agit comme elle le fait dans un quartier qu'elle connaît bien, c'est sans doute que l'expérience lui en a démontré la nécessité.

M. Alexandre demande si Mlle Gahéry est catholique.

M. de Berthois répond que non seulement Mlle Gahéry est catholique et bonne catholique, mais qu'à l' « Union Familiale » on fait de nombreux baptêmes et des conversions qu'on n'obtiendrait pas si l'on agissait avec moins de discrétion

Mlle Gleyre dit que la méthode Frœbel n'est pas aussi inconnue en France qu'on semble le croire. Elle a été adoptée dans les écoles maternelles laïques, et Mme Pape-Carpantier en a été l'adepte la plus fervente et l'apôtre la plus convaincue. Si l'on y a renoncé dans la suite, c'est parce qu'elle demandait trop de personnel. Quant au système des moniteurs et monitrices, il est excellent à tous égards, car en même temps qu'il décharge les maîtres et maîtresses, il développe chez l'enfant le sentiment de la responsabilité. On ferait bien de le rétablir dans les écoles municipales.

Mlle Maugeret explique que Mlle Gleyre est bien en mesure de traiter cette question, car elle a été l'élève, puis l'auxiliaire de Mme Pape-Carpantier dans sa grande œuvre d'éducation.

La discussion étant close, le vœu suivant est mis aux voix et adopté à l'unanimité :

Le Congrès émet le vœu que la méthode Frœbel soit propagée et appliquée dans les écoles maternelles libres.

La parole est donnée à Mme Nivard-Vaudray pour la lecture du rapport sur les Œuvres anti-alcooliques de Mlle Darcy, retenue au loin par un deuil de famille.

(1) Décédé quelques semaines après le congrès. Nous recommandons au pieux souvenir des congressistes ce bon chrétien qui fut un ami très dévoué de nos congrès.

Les Œuvres Anti-Alcooliques

Monseigneur,
Mesdames,
Messieurs,

Laissez-moi d'abord remercier votre Présidente de me permettre de faire ici une communication sur une Œuvre qui me tient très à cœur, parce que je la crois nécessaire entre toutes aujourd'hui ; malheureusement, jusqu'ici, elle intéresse peu, on n'en comprend assez ni la nécessité, ni l'efficacité. Je veux parler de la lutte contre l'alcoolisme.

Je ne viens pas faire ici une conférence sur les ravages causés par l'alcool ; d'abord cela m'entraînerait beaucoup trop loin, et puis je crois que nous sommes toutes suffisamment éclairées là-dessus.

Cependant je voudrais vous rappeler quelques chiffres qu'on ne saurait assez répéter autour de soi pour faire toucher du doigt la plaie, et faire comprendre l'urgence qu'il y a à y porter remède.

Il y a chaque année, en France, environ 150,000 décès causés par la tuberculose. Or, les médecins les plus compétents estiment que sur 100 tuberculeux, 70 ou 80 ne le sont devenus que parce qu'ils étaient alcooliques. Donc, supprimons l'alcoolisme, et voilà 110 à 120,000 décès de moins chaque année.

On fait beaucoup pour les tuberculeux. Des sommes énormes sont généreusement dépensées pour créer des dispensaires, des sanatoriums ; mais personne ne songe à couper le mal dans sa racine, en s'attaquant à l'alcool.

De même on déplore la mortalité des enfants en bas âge, et pour y remédier, on multiplie les consultations de nourrissons et les œuvres de « goutte de lait ». C'est excellent, ne nous en plaignons pas ; mais il ne faut pas oublier que cette mortalité des enfants tient, pour une grande part, à l'alcoolisme de leurs parents. D'après les statistiques du docteur Legrain qui, l'un des premiers, a dénoncé les ravages de l'alcool, sur 1000 enfants d'alcooliques, 500 meurent en

bas âge, et sur les 500 restants, 300 environ deviennent tuberculeux, aliénés, épileptiques, criminels, ou sont mal conformés. Nos hospices d'incurables sont peuplés d'enfants d'alcooliques.

De même l'alcool remplit nos asiles d'aliénés et nos prisons, puisqu'on estime que les deux tiers des fous et des criminels sont des alcooliques.

Il y a des régions de la France plus particulièrement attaquées, la Bretagne et la Normandie, par exemple, où il n'est pas rare de voir la ménagère tremper la soupe à l'eau-de-vie. Le résultat est que, dans l'Orne, la population a diminué de 80,000 habitants, et dans la Manche, de 75,000 en 25 ans. Dans l'Orne, chaque année, 57 o/o des conscrits, impropres au service militaire, sont réformés.

Il y a d'autres provinces où la situation n'est pas meilleure, et je pourrais citer une petite ville de l'Aisne où, récemment, on n'a pas trouvé un seul conscrit bon pour le service.

L'alcoolisme augmente encore en France dans des proportions effrayantes. En 1850, on consommait en France 131 millions d'hectolitres d'alcool pur, et aujourd'hui, 486 millions ; et je ne parle que de l'alcool pur à 100°, dont un litre sert à faire plus de deux litres des spiritueux, eaux-de-vie et autres, vendus dans le commerce, — sans tenir compte de l'alcool contenu dans le vin, la bière et le cidre.

La France est aujourd'hui, avec la Belgique, la nation qui s'alcoolise le plus. Et ce qui augmente chez nous d'une façon effroyable, c'est la consommation de l'absinthe, le pire des poisons. Vous savez que l'usage de l'absinthe cause une maladie spéciale, l'*absinthisme*, sorte d'épilepsie, et qu'il mène plus rapidement que celui de tout autre alcool à la folie, et à une folie dangereuse : les absinthiques sont des fous furieux, capables de tous les crimes.

Or, la France boit plus d'absinthe que tous les pays du monde réunis : 208,000 hectolitres actuellement, contre 25,000 seulement en 1880.

C'est qu'aussi le nombre des débits augmente d'une façon désespérante ; il y en a aujourd'hui 500,000, un pour 70 habitants.

Devant un tel état de choses, il n'est plus permis de rester indifférent : il faut absolument lutter de toutes ses forces contre ce fléau.

« Oui, mais c'est inutile..., on ne peut rien faire..., qui a bu boira... », voilà ce qu'on nous dit chaque jour, à nous anti-alcoo-

liques ; « c'est au gouvernement à prendre les mesures nécessaires, à réduire le nombre des débits, à limiter la vente de l'alcool».

Je crois que rien n'est plus faux que ce raisonnement. On peut beaucoup, au contraire, par l'initiative privée. C'est peut-être à l'Etat de prendre des mesures, mais il ne le fera que lorsqu'il y sera poussé par un grand mouvement d'opinion.

C'est ce qui s'est passé en Suède et en Norwège, où la consommation d'alcool est tombée en 25 ans de 16 litres à 1 par tête, grâce aux sociétés de tempérance, qui ont obtenu du gouvernement des lois restrictives, c'est vrai, mais après de grands efforts individuels.

En Belgique, tout récemment, à la suite d'un grand pétitionnement national contre l'absinthe, le Parlement vient de voter une loi interdisant la vente de l'absinthe sur tout le territoire. — En Suisse, une pétition semblable a obtenu la prohibition de l'absinthe dans deux cantons.

En France, nous commençons, à notre tour, à lancer une pétition ; espérons qu'elle sera couronnée du même succès, car si la France est très en retard dans le mouvement anti-alcoolique, ne croyez pas qu'elle n'ait encore rien fait.

Dès 1872, se formait à Paris la « Société française de Tempérance ». C'est à elle qu'appartient l'honneur d'avoir la première étudié la question de l'alcoolisme et ouvert les yeux du public sur ce danger.

C'est elle qui fit adopter l'enseignement anti-alcoolique dans les écoles primaires et qui organisa, en 1903, le premier Congrès contre l'alcoolisme, qui donna une si grande impulsion à notre propagande.

A côté de cette première Société, beaacoup d'autres vinrent poursuivre le même but, parmi lesquelles la « Croix Bleue », société protestante de relèvement des buveurs. La plus importante, l' « Union Française Anti-Alcoolique », fondée en 1895 par le docteur Legrain, acquit rapidement uue grande extension en créant dans toute la France une quantité de sections populaires d'adultes et d'enfants.

Elle eut, en peu d'années, plus de mille de ces enfants abstinents partiels, précieux espoir pour l'avenir.

Quelques années plus tard se créait la « Croix Blanche Catho-

lique (1) », spécialement destinée à propager les idées anti-alcooliques parmi les membres du clergé, dans les séminaires, confréries, patronages et œuvres paroissiales.

Ces quatre principales sociétés, ainsi que beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérer (Jeunesse française tempérante, Etoile universitaire etc.), prirent part au congrès de 1903.

L'Eglise, par l'intérêt qu'elle témoigna à ce congrès, montra qu'elle comprenait l'importance de la lutte anti-alcoolique, et qu'elle serait toujours disposée à l'encourager et à la soutenir.

Si deux évêques seulement, Mgr Latty et Mgr Lacroix, purent y assister, plus de trente autres l'ont approuvé, encouragé et béni.

Un grand élan d'union se manifesta dans cette réunion; il éclata à tous les yeux dans la séance du mardi matin, 27 octobre, où, à la suite d'un pressant appel de M. le pasteur Dieterlen à l'union de tous les chrétiens pour cette nouvelle croisade, M. l'abbé Lemire vint serrer les deux mains de l'orateur, au milieu des acclamations des 600 congressistes; et à la dernière séance fut votée à l'unanimité la fusion de toutes les sociétés en une grande fédération nationale.

C'est qu'en effet, pour lutter contre la formidable coalition d'intérêts que représentent les 500,000 cabaretiers de France, sans compter les distillateurs et les bouilleurs de crû, il n'est pas de trop de l'union de toutes les bonnes volontés.

« La réunion en un seul faisceau des diverses ligues et sociétés anti-alcooliques et Croix de toutes couleurs, disait Mgr Latty, marquera un élan nouveau, plus d'efforts, partant plus d'effets. »

Et il ajoutait : « Il n'y a pas de considération confessionnelle ou politique qui puisse entrer en ligne de compte : il n'y a plus que des frères unis devant un danger commun et tendant une main ferme à leurs frères ignorants ou égarés. »

Cette union si désirable n'a pu se réaliser encore complètement, mais elle est en bonne voie d'achèvement. Pour qu'elle fût possible, il fallait d'abord réunir en un seul groupe la fédération de l' « Union française anti-alcoolique » et la « Société française de Tempérance ». Ce rapprochement s'est opéré l'année dernière; ces deux sociétés n'en forment plus qu'une : la « Ligue Nationale contre l'alcoolisme », dirigée par M. Cheysson.

(1) Docteur Loiseau, secrétaire, 129, boulevard Raspail.

A cette puissante Société, la seule reconnue d'utilité publique, sont venues s'affilier déjà diverses associations : la « Jeunesse française tempérante », la Société anti-alcoolique des agents des chemins de fer », dont le siège est à Paris, et parmi les sociétés provinciales : la « Ligue anti-alcoolique de l'Hérault », celle du Loiret, etc. La fédération catholique de la « Croix-Blanche » étudie actuellement le moyen de s'y rattacher.

La « Ligue Nationale » compte aujourd'hui 65,000 membres avec ses 1835 sections réparties dans la France entière. Elle se compose de membres actifs, signant l'engagement d'abstinence de toute boisson distillée, et de membres adhérents, qui lui donnent le simple concours de leur cotisation.

La « Ligue Nationale » n'est pas, en effet, l'ennemie du vin, comme des calomniateurs intéressés cherchent à le faire croire. Sa formule d'action, qui semble bien adaptée à l'état actuel de nos mœurs, est : Abstention des boissons distillées (liqueurs et apéritifs), usage modéré des boissons fermentées (vin, bière, cidre).

La Ligue publie et répand dans toute la France des livres, brochures, affiches contre l'alcool. Son siège social central, 50, rue des Ecoles, est un centre de renseignements sur tout ce qui concerne la lutte anti-alcoolique en France et à l'étranger. On s'y procure toutes les publications de propagande anti-alcoolique, et un petit restaurant de tempérance attenant à la librairie est un enseignement vivant qui vient heureusement achever celui des livres.

La Ligue fait faire des conférences de tous côtés, elle stimule l'enseignement anti-alcoolique des écoles communales, et s'efforce de faire adopter cet enseignement dans les écoles libres. Partout où une section est très active, on voit baisser la consommation de l'alcool dans la région.

Ainsi au Havre, où un groupe de dames a organisé trois sociétés de tempérance d'adultes, trois d'enfants, huit restaurants de tempérance, quatorze roulottes, deux salles pour les soldats, une maison des marins, la consommation d'alcool a baissé depuis cinq ans de 11,789 hectolitres et il s'est fermé 470 débits.

A Epinal, où Mme Paul Lederlin a installé des kiosques de tempérance à la porte des usines pour distribuer, à l'entrée des ouvriers, du café, du thé, du lait à très bon marché, la consommation d'alcool

a diminué d'un tiers. Elle a diminué dans les mêmes proportions à Sèvres, avec notre groupe de 250 personnes abstinentes, nos deux restaurants de tempérance et deux distributions de café dans les usines.

Vous voyez, Mesdames, que ces exemples sont très encourageants, imitons-les.

Contre ce mal de l'alcoolisme qui brise tant de foyers et fait verser tant de larmes de femmes et d'enfants, nous devrions être les premières à l'œuvre. A l'étranger, les femmes l'ont compris, et partout ce sont elles qu'on voit à la tête du mouvement. En Amérique, Mrs Hunt signala la première les ravages de l'alcool, dès 1873. Elle fonda l' « Union chrétienne des femmes pour la tempérance », qui compte actuellement 300,000 membres, et c'est elle qui, la première, fit adopter l'enseignement anti-alcoolique dans les écoles, ce qui fut ensuite imité dans tous les pays du monde.

En Angleterre, en Suède et Norwège, les associations féminines de tempérance comptent plus de 100.000 membres; en Belgique et en Suisse, elles ne sont guère moins puissantes, tandis qu'en France nous sommes à peine quelques centaines !

Il est temps de secouer enfin cette indifférence et de nous jeter courageusement dans la lutte. C'est nous, femmes chrétiennes, qui devrions être à la tête du mouvement : nous secourons généreusement les orphelins, les veuves, les infirmes, les malades ; nous compatissons chaque jour aux pires misères physiques et morales ; pourquoi resterions-nous plus longtemps indifférentes à ce poison destructeur qui est la source de tous ces maux ?

Ce qui nous arrête quelquefois, c'est que nous avons déjà tant d'œuvres, tant de charges, tant d'obligations, que nous hésitons à en accepter de nouvelles, et quelquefois, en effet, c'est difficile. Aussi je voudrais vous montrer très rapidement, car j'ai déjà abusé de votre patience, comment nous pouvons faire une propagande anti-alcoolique, déjà très efficace, dans notre entourage et dans les œuvres dont nous nous occupons, sans rien entreprendre de nouveau.

Dans notre entourage, par l'exemple personnel d'abord : la force de l'exemple est énorme.

Faire partie d'une Société de tempérance, avoir signé un engagement d'abstinence, et savoir, à l'occasion, refuser un petit verre de

chartreuse ou d'anisette, en motivant ce refus, n'est pas un fait aussi insignifiant qu'on pourrait le croire. Si cela fait sourire quelquefois, cela fait aussi réfléchir. Cette réflexion mène souvent à l'étude de la question alcoolique, et de là à l'action il n'y a qu'un pas.

D'ailleurs, là encore, l'Eglise nous approuve et nous encourage. Léon XIII écrivait aux évêques d'Amérique : « Nous regardons comme digne d'une recommandation particulière la noble résolution de ces associations qui se font un devoir de s'abstenir de toute boisson enivrante ». Sa Sainteté Pie X a donné également des encouragements précieux et formels à la lutte anti-alcoolique quand, par un bref du 16 avril 1904, il accordait une indulgence spéciale à tous les abstinents complets.

Et Mgr Latty rappelait naguère à ses diocésains que toutes les fois qu'il s'agit d'opérer une réforme morale, nous oublions trop cette condition essentielle sans laquelle nulle force humaine ne la saurait faire aboutir : c'est que chacun doit d'abord l'opérer en soi-même, et ne chercher qu'ensuite à la persuader ou à l'imposer aux autres. »

Nous pouvons aussi beaucoup par l'éducation. Toutes celles de nous qui sont mères, en élevant leurs enfants dans la méfiance et — passez-moi le mot, qui ne dépasse pas ma pensée — dans la haine de l'alcool, feront une œuvre importante de préservation à la fois individuelle et sociale.

Nous pouvons, parmi notre personnel, nos domestiques, nos ouvriers, nos fournisseurs, répandre cette idée de tempérance en leur en parlant, en leur donnant des livres, des brochures, en les abonnant à un journal anti-alcoolique.

Nous pouvons interdire qu'on donne un pourboire en nature, sous forme du classique verre de vin, aux livreurs, ouvriers ou facteurs qui viennent chez nous. Beaucoup de ces pauvres gens deviennent alcooliques par le fait de ce verre de vin qu'on leur offre peut-être dix fois par jour, et qu'ils n'ont pas le courage de refuser. Donnons-leur le pourboire en argent; vous me direz qu'ils le boiront au cabaret; quelquefois peut-être, mais pas toujours : beaucoup se plaignent du tort que fait à leur santé et à leur bourse ce pourboire en nature.

Nous pouvons encore, si nous avons des fermes, interdire à nos fermiers d'être bouilleurs de crû, ou du moins, s'ils font de l'alcool, que ce soit de l'alcool dénaturé qui ne serve qu'à l'industrie.

Nous pouvons demander aux propriétaires d'immeubles, de maisons de rapport, si nous en avons parmi nos relations, de ne pas louer leurs rez-de-chaussée à des débitants. Il faut attirer l'attention sur ce point ; il y a certaines personnes très charitables qui donnent beaucoup à des œuvres de bienfaisance et qui louent un rez-de-chaussée à un débitant sans penser mal faire. A nous de leur faire comprendre que la première des charités est de fermer un des 500,000 débits de France.

Et à propos de la limitation du nombre des débits, rappelons à toutes les municipalités sur lesquelles nous pouvons avoir de l'influence, qu'il existe dans notre législation une disposition permettant de réduire le nombre des débits, mais qu'elle est malheureusement trop rarement appliquée. C'est l'article 9 de la loi du 17 juillet 1880, qui autorise les maires à prendre des arrêtés, les conseils municipaux entendus, pour déterminer les distances auxquelles des cafés et des débits de boissons nouveaux ne pourront être établis autour des édifices publics (églises, écoles, hôpitaux).

Il appartient donc au maire, en fixant une zône de protection assez étendue, de prohiber l'ouverture de tout débit nouveau, la zône de protection autour d'une église rejoignant celle qui entoure un autre édifice, et la prohibition s'étendant dès lors à tout le territoire communal.

La diminution se produit alors fatalement par suite des faillites, cessations de commerce, etc.

A Lyon, où cette loi a été appliquée dans cet esprit, en fixant à 250 mètres la zône de protection, le nombre des débits a diminué de 600 en quelques années.

Si cette loi était appliquée partout, le résultat serait excellent, et voilà où la pression de l'opinion pourrait avoir un grand poids. Nous pouvons encore engager les industriels que nous connaissons à faire de la propagande parmi leurs ouvriers, par affiches, conférences ou, ce qui est beaucoup plus efficace, en organisant une distribution de café, de soupe, de lait, à l'entrée de l'usine.

Voilà, Mesdames, quelques exemples de ce que nous pouvons obtenir par notre influence personnelle. Dans les œuvres le champ d'action est plus vaste encore.

Il n'est pas une seule œuvre de charité qui ne puisse joindre à

son programme la propagande contre l'alcool. Dans les œuvres d'enfance et de jeunesse : crèches, gouttes de lait, écoles, orphelinats, patronages, écoles professionnelles ; dans les œuvres de secours : assistance par le travail, asiles de nuit, fourneaux économiques, secours de loyers ; dans les œuvres de malades : hôpitaux, dispensaires, sanatoriums, soins à domicile ; dans les œuvres de militaires et de marins, partout et toujours nous pouvons attaquer l'alcool par affiches, images, brochures, journaux, conférences, enseignement.

Tous les éléments nécessaires se trouvent au siège social de la « Ligue Nationale contre l'alcoolisme », 50, rue des Ecoles, ainsi que les renseignements qu'on pourrait désirer. On y trouve aussi des feuilles de pétition contre l'absinthe, qu'il est très désirable de faire signer en aussi grand nombre que possible.

Tâchons donc de faire comprendre partout autour de nous, dans nos relations, dans les œuvres dont nous nous occupons, l'urgente nécessité de lutter contre l'alcool dans la mesure de nos moyens et de notre influence.

Comme le disait si bien Mme Duclos, qui représentait la Société de la Croix-Blanche au congrès de 1903, « je voudrais que pas une femme de France ne demeurât indifferente, encore moins étrangère, à la question alcoolique, que pas une ne détournât la tête devant le fléau. »

A entendre les représentants officiels de l'hygiène, les membres unanimes de l'Académie de Médecine, du succès de la campagne contre l'intempérance dépend le salut même de notre pays. A un ennemi national il faut opposer une coalition nationale. Les anti-alcoolistes nous y attribuent la première place, je vous convie, Mesdames, à la prendre.

Aucune de vous, j'en suis persuadée, ne refusera son appui à cette grande œuvre.

Mgr Péchenard félicite l'auteur de cet intéressant rapport et déclare la discussion ouverte.

Mme Duclos explique qu'en France la grande objection contre les Sociétés de tempérance, c'est qu'elles semblent mépriser un produit national : le vin. Au Canada et aux Etats-Unis, c'est-à-dire dans un pays quatre fois grand comme l'Europe, le vin ne paraît sur aucune table ; dans les hôtels et pensions de famille, on n'en sert que sur demande, et il est payé à part. Même chez les gens les plus riches, la boisson ordinaire est l'eau. Est-ce à cette abstention du vin qu'on doit

l'exquise courtoisie des subalternes, employés, conducteurs de tramways ou de chemins de fer, et aussi l'attitude calme des foules ? Peut-être. En tout cas, elle a dû faire une constatation : Sur le bateau anglais qui l'a emmenée au Canada, où le vin était presque un accident, les passagers avaient une tenue des plus correctes. Au retour, sur le bateau de la Compagnie Transatlantique, où le vin était à discrétion — ou plutôt à indiscrétion - le diapason des conversations haussait avec la durée des repas et devenait parfois intolérable.

Mme Lebrun dit qu'un puissant palliatif contre l'alcoolisme serait l'ouverture de nombreux cercles d'ouvriers, qui contrebalanceraient l'action néfaste du cabaret.

Mme Menard propose de demander à tous les journaux catholiques d'ouvrir une rubrique anti-alcoolique, et à toutes les ligues de faire campagne contre le fléau par voie de conférences, brochures et tous moyens de propagande.

Une dame demande comment il se fait que dans la Bretagne, si catholique, on soit plus alcoolique que nulle part ailleurs.

Mlle Maugeret reconnaît que la Bretagne est décimée par l'alcool et par sa suite fatale, la tuberculose ; c'est le vice de la race, plus fort que la religion, qui n'a pu le vaincre, mais n'a pas été vaincue non plus par lui : on boit, mais on croit. Heureux si ceci pouvait un jour tuer cela !

Mme Chartier voudrait qu'on proscrivît jusqu'au petit verre d'eau-de-vie que les cuisinières déclarent indispensable à la confection de leurs sauces. Les écoles ménagères devraient inscrire cette réforme dans leur enseignement.

M. l'abbé Toiton dit que le meilleur apostolat c'est l'exemple. Ainsi l'un des grands promoteurs de la lutte anti-alcoolique, Mgr Latty, évêque de Châlons, s'abstient rigoureusement de tout alcool dans ses voyages, et il a remarqué que son exemple gagnait ses voisins du wagon-restaurant. Les catholiques se sont trop désintéressés de cette question ; c'est ainsi qu'ils ont laissé l'élément protestant dominer dans la Ligue Nationale. Un mouvement puissant devrait sortir de ce Congrès Jeanne d'Arc en faveur de l'anti-alcoolisme.

Mme Duclos tient à relever le reproche adressé aux catholiques. Lorsqu'il s'est agi de constituer la Fédération des œuvres de tempérance et de la faire déclarer d'utilité publique, le gouvernement a demandé, selon l'usage, communication des statuts de chaque Société. La Société catholique de la Croix-Blanche a donc communiqué les siens. On a trouvé, dans les spères officielles, que ses statuts présentaient un obstacle quelconque, et elle fut systématiquement laissée en dehors de la Fédération. Cela ne l'a pas empêchée de subsister et de poursuivre son œuvre, sous la direction de son président actuel, M. Henri Joly, de l'Institut.

Mme Nivard-Vaudray explique que l'élément protestant n'a pas empêché différentes Sociécés catholiques de s'affilier à la Ligue Nationale, dont le président est M. Cheysson. Elle annonce que les négociations sont reprises en ce qui concerne la Croix-Blanche, et que tout fait supposer qu'elles aboutiront à une entente très désirable, car il importe que les catholiques ne laissent pas s'accréditer la fausse idée que les protestants seuls s'intéressent à la lutte anti-alcoolique.

La discussion étant épuisée, on met aux voix les deux vœux suivants :

Que l'Ecole ménagère combatte l'usage de l'eau-de-vie dans les préparations culinaires ;

Que les catholiques se mêlent activement à la lutte contre l'alcool et signent en grand nombre la pétition contre l'absinthe qui circule en ce moment.

Ces deux vœux sont adoptés à l'unanimité.

M. l'abbé Gaudeau faisant à ce moment son entrée dans la salle des séances, Mlle Maugeret lui adresse, au nom du Congrès, de vifs remerciements pour le si beau discours qu'il a prononcé à l'issue de la messe.

La parole est donnée à Mlle de Marmier pour la lecture de son rapport sur le « Travail au Foyer. »

OEuvre du Travail au Foyer dans les Campagnes Françaises

MONSEIGNEUR,
MESDAMES,

Nos économistes signalent avec une inquiétude croissante le dépeuplement des campagnes, et les évènements si graves qui se déroulent en ce moment sous nos yeux donnent chaque jour plus d'importance à cette question.

Pour la comprendre, il faut remonter à bien des années en arrière, à l'époque lointaine où petit à petit sous le chaume on n'entendit plus le bruit des fuseaux et des rouets, et où la jeunesse ne trouvant plus suffisamment à s'occuper dans nos campagnes, quitta le foyer familial pour la grande ville et les centres industriels.

Centralisation, cités ouvrières, usines, ateliers, bientôt toute la famille est prise dans l'engrenage, occupée du matin au soir, et par le fait même la vie de famille n'existe plus. Le lieu de réunion, une fois la journée finie, devient, pour les hommes, la boutique du marchand de vin; là il absorbe à doses lentes, avec les conférences socialistes et les idées anarchistes, le poison de l'alcoolisme et de la tuberculose.

Les femmes et les enfants, trop souvent privés même du repos hebdomadaire, surmenés par un travail excessif, n'avaient même plus l'énergie nécessaire pour réagir contre cette destruction absolue de toute vie de famille.

Les doctrines socialistes germèrent facilement dans un terrain si bien préparé, et les découvertes de la science, le progrès intéressant de l'industrie, semblèrent seuls préoccuper ceux qui auraient dû prendre la tête du mouvement.

Une concurrence effrénée s'établit, on voulut livrer plus vite et mieux, et l'on ne fit pas attention au programme effrayant qui s'élaborait chaque jour et qui, s'il venait jamais à recevoir un commencement d'exécution, porterait l'atteinte la plus sérieuse à l'industrie française.

Ce programme abolirait toute initiative individuelle, dérangerait les bases de la société, et il serait à désirer qu'on pût lui opposer le plus tôt possible l'hygiène morale de la famille et de la décentralisation. Il faudrait donc rechercher tous les moyens de retenir dans les campagnes ceux qui y sont nés.

La question est complexe. Il est certain qu'à différents moments de l'année, à l'époque des foins, de la récolte des pommes de terre et des betteraves, on n'a jamais trop de bras pour profiter des beaux jours ; il est aussi de nombreux mois de chômage pour l'ouvrier agricole, surtout depuis le perfectionnement de l'outillage. Jadis le battage occupait bien des mains : depuis l'invention des batteuses à vapeur, tous les grands travaux sont terminés avec l'automne.

Pour les familles de manouvriers comme pour les familles nombreuses de petits propriétaires, la substitution du machinisme à la main-d'œuvre a considérablement diminué les sources de travail et par là même les sources de gain. Il s'agit donc de chercher des industries complémentaires qui, tout en n'éloignant pas l'ouvrier agricole de la terre, où sa présence est nécessaire à certains moments pour les travaux des champs, lui assurent un gain suffisamment rémunérateur pour le retenir au sol natal.

En Suisse, on a trouvé bien des industries familiales et rurales pour les hommes et les femmes. Jusqu'à présent notre Œuvre ne s'est occupée que des femmes.

Comme l'a dit une voix éloquente, c'est la femme qui fixe le foyer. Lorsqu'une femme a de l'ordre, de l'économie, le domaine rural s'agrandit bien vite, et si son travail peut subvenir aux dépenses courantes du ménage, le gain du mari servira à améliorer la propriété commune et à mettre de côté pour les vieux jours.

Les industries féminines rurales seraient nombreuses. Plaçons en première ligne la broderie et la dentelle. Les chiffres officiels, pris sur les rapports de la Commission des Douanes, évaluent à 9 millions les importations de Belgique et d'Italie.

Il semble qu'on pourrait rétablir en France cet art de la dentelle qui en fut une des richesses autrefois.

Les fleurs artificielles pourraient très bien se fabriquer dans les campagnes et à domicile ; il y aurait là un débouché immense, car l'Amérique en importe bien des millions. De même pour les plumes de chapeau qu'on frise et qu'on colle chez soi.

Parlons aussi des voilettes chenillées, ces petits pois qu'on pose avec une pince sur le tulle, et dont on fait une si grande consommation.

Puis la passementerie, le pailletage, la confection du linge, des rideaux, le tressage des pailles de chapeau, des panamas, etc.

Il y aurait même l'industrie des tapis, qu'en Orient on confectionne sous la tente, avec un outillage très rustique, et qui sont d'un prix très élevé en France à cause des transports.

M. Engerand, député du Calvados, dans un intéressant article publié il y a quelques années dans le *Correspondant*, dit avec beaucoup de raison que l'examen des budgets ruraux démontre que pour rester au village, la femme doit au moins pouvoir y gagner un franc par jour. En portant à dix heures la journée de travail, on peut conclure qu'en France, la rémunération du travail pour les paysannes ne doit pas être inférieure à 0 fr. 10 par heure. A ce chiffre, le travail assurerait encore un salaire de dignité. L'expérience de plusieurs années de pratique nous a prouvé qu'avec un peu d'habileté, une ouvrière sachant manier son instrument arriverait à gagner 0 fr. 15 à l'heure.

Je me résume : Il s'agit de chercher à créer dans les campagnes des industries qui ne nécessitent aucun outillage compliqué et qui s'adaptent le mieux possible aux industries du pays.

Nous avons créé à Paris, 13, rue Pasquier, un bureau central qui s'efforce, en visitant les marchands, de procurer des travaux féminins demandés par le commerce et pouvant se combiner avec la vie familiale et rurale.

Cet hiver, nous avons pu distribuer ainsi 29 à 30,000 francs de travail par mois.

Pendant la période de Décembre à Mars, nous envoyons des maîtresses, nous acceptons des apprenties, nous procurons des dessins, nous nous chargeons d'être l'intermédiaire pour les fournitures, mais cette question des apprentissages et des premiers encouragements est lourde, aussi l'Œuvre du « Travail au Foyer dans les Campagnes », dont Mme la duchesse d'Estissac est présidente, a pris l'initiative de recueillir des adhésions pour trouver les fonds nécessaires à l'entretien de l'Œuvre.

Cette Œuvre favorise, comme vous le voyez, Mesdames, la création de nouvelles industries rurales; elle encourage l'initiative et le talent des ouvrières en organisant des expositions. Elle voudrait, de plus, susciter des œuvres de prévoyance et d'épargne en stimulant chez l'ouvrière l'esprit d'économie en prévision du chômage, de la maladie, de la vieillesse.

Nous recommandons cette Œuvre à la bienveillante attention des membres du Congrès.

Un bulletin mensuel donne tous les renseignement relatifs à son organisation et à son fonctionnement.

Mlle Maugeret fait remarquer que Mlle de Marmier a complètement passé sous silence le rôle qu'elle a rempli elle-même dans la fondation et l'organisation de cette œuvre excellente, qui est bien son œuvre, et à laquelle elle a consacré sa vie avec un dévouement au-dessus de tout éloge.

Mme Menard demande si l'on ne pourrait pas favoriser l'œuvre en la faisant connaître, par exemple, dans les stations balnéaires.

Mlle de Marmier explique qu'elle a déjà 3000 ouvrières inscrites, que ce ne sont donc pas des ouvrières qu'il faudrait lui envoyer, mais des clients. Il faudrait encourager l'industrie nationale de la dentelle faite à la main en n'utilisant que celle-là.

On demande où l'on pourrait s'adresser pour acheter les travaux exécutés par les ouvrières de l'Œuvre.

Mlle de Marmier indique les dépôts dans Paris :

Mme Vincent, 92, rue du Bac,

Mme Gérard, 12, rue Poisson (avenue de la Grande-Armée);

Mme Mesnard, 82, rue d'Amsterdam;

A la Branche de Gui, 5, rue Pasquier.

Mais le meilleur moyen d'aider l'Œuvre, ce n'est pas tant de faire quelques achats individuels que d'engager ses propres fournisseurs à entrer en relations avec elle pour l'exécution des commandes qu'on leur fait.

Mlle Lockhart dit que les personnes de province devraient insister auprès des commerçants de leurs pays respectifs pour qu'ils s'adressent également aux dépôts de Paris.

Le vœu suivant est mis aux voix :

Le Congrès émet le vœu qu'on favorise par tous les moyens le travail à la main.

Adopté à l'unanimité.

La parole est donnée à Mlle Maugeret pour la lecture du rapport sur les « Ateliers Sainte-Elisabeth ».

Les Ateliers Sainte-Elisabeth

MONSEIGNEUR,
MESDAMES,

Dans le désarroi général des consciences et des volontés, au lendemain de l'échec infligé, malgré tant d'efforts, à nos espérances de chrétiennes et de Françaises, on serait presque tenté d'abandonner la lutte et de dire : A quoi bon se donner tant de peine pour un si lamentable résultat ?

A quoi bon !... C'est la formule du découragement, ce ne saurait être la nôtre.

Je lisais récemment dans une petite revue qu'il y a en France deux congrégations à détruire : la congrégation des *Bras croisés* et celle des *Saules pleureurs* ; l'une et l'autre comptent beaucoup d'adhérents : tâchons d'en diminuer le nombre, et dussions-nous faire concurrence au ministère, — une fois n'est pas coutume — unissons nos forces pour les expulser sans espoir de retour. Travaillons et luttons quand même. Regardons sans faiblesse les ruines accumulées autour de nous par le tremblement de terre, puis, comme à San Francisco, rebâtissons à la même place, mais, cette fois, sur des bases plus solides et avec des matériaux meilleurs.

Ceci dit, arrivons, si vous le voulez bien, aux Ateliers Sainte-Elisabeth, et par eux à un des côtés de la question sociale que doivent connaître tous les gens soucieux du bien et de la moralité de la classe ouvrière.

Le mauvais vouloir des uns, la complicité inconsciente des autres ont créé l'une des plus grandes plaies de notre société actuelle.

La femme du peuple ne peut plus, comme autrefois, se contenter des soins du ménage ; le prix des denrées, et surtout des loyers, les habitudes de luxe ou de plaisir qui ont pénétré partout, l'obligent à chercher un travail rémunérateur, son salaire personnel devenant indispensable.

Si elle n'a pas d'état, il lui faut aller au dehors demander à l'usine un travail, souvent au dessus de ses forces ; son absence prolongée laisse tout en souffrance dans son intérieur, sa santé s'altère en même temps que son moral s'amoindrit au souffle des doctrines empoisonnées et dissolvantes qu'elle respire.

Ce que devient la famille, hélas ! nous le voyons tous les jours, et quiconque veut y réfléchir y trouve de formidables menaces pour la société de demain.

Si la femme, au contraire, a un bon métier et qu'elle puisse faire *chez elle* un travail assez rétribué pour vivre honnêtement, consciente de ne devoir qu'à son énergie le bien-être du foyer, sa situation est toute différente. Aimant son chez elle, y maintenant l'ordre et l'économie, elle sait le rendre agréable à son mari et doux à ses enfants. C'est alors un de ces ménages unis, trop rares de nos jours, où le bonheur repose sur une estime réciproque et sur une courageuse et chrétienne acceptation des difficultés de la vie.

Cette situation préoccupe bon nombre d'esprits sérieux, et plusieurs se sont efforcés d'y apporter remède.

Les Ateliers Sainte-Elisabeth, œuvre essentiellement privée, ont été fondés en 1897 dans ce but : Soustraire aux dangers qui les menacent de pauvres enfants sortant des écoles laïques, pour leur donner, en même temps qu'une formation technique très complète, une éducation religieuse et morale qui leur fait absolument défaut.

C'est une mentalité à faire, ou à refaire, chose plus difficile, étant donné le milieu auquel elles appartiennent.

Les jeunes filles de tous les quartiers de Paris y sont reçues à partir de treize ans, font un apprentissage de deux années et peuvent rester comme ouvrières aussi longtemps qu'elles le désirent. Une fois mariées, et aussi souvent que le travail le permet, elles peuvent y revenir chercher de l'ouvrage, toujours mieux payé par la suppression de l'intermédiaire. C'est la continuation dans la famille du bien moral commencé chez l'enfant.

Actuellement, la maison Sainte-Elisabeth comprend des ateliers de blanchisseuses, de couturières, de giletières, de lingères, de brodeuses, de costumes de garçonnets ; elle se charge en outre de tous les travaux d'art, tapisseries, applications, etc.

Le nombre des ouvrières y varie de 60 à 80 ; on peut en recevoir facilement 150.

Le travail est alimenté par les maisons de gros et par les magasins, mais bien plus utilement par la clientèle des personnes voulant bien s'intéresser à l'Œuvre.

Ici, Mesdames, laissez-moi appeler votre attention sur le bien très réel que vous pourriez faire, et sans qu'il vous en coûte rien, en prenant la peine de traiter directement avec les ouvrières chaque fois que cela vous sera possible.

Dans l'état actuel des choses, et par le fait du travail accepté à vil prix par les orphelinats et œuvres de préservation d'une part, par la concurrence étrangère de l'autre, la femme, si elle est obligée de passer par les entrepreneuses, ne peut, à de rares exceptions près, vivre de son travail, à moins d'y employer vingt heures par jours et encore !...

L'entrepreneuse, suivant qu'elle est plus ou moins consciencieuse, — j'allais dire malhonnête — prélève sur l'ouvrière de 25 à 60 o/o. Le tarif des magasins étant déjà plus que réduit, vous voyez à quel taux on arrive.

Rien n'est sur ce point plus éloquent que les chiffres ; permettez-moi de vous en citer quelques-uns pris parmi les meilleurs.

Sont payés par les grands magasins :

Chemisettes confectionnées soie ou linon .	0 fr. 75 à 2 fr. 50
— entièrement faites à la main. .	2 » » à 5 »
Jupons	0 » 50 à 4 »
Costumes de fillettes de 4 à 12 ans, ceux que vous payez 49, 59 francs et plus. .	1 » 50 à 4 »
Costumes de garçonnets (en coutil). . .	1 » » à 1 » 75
— en lainage avec double col. .	2 » » à 2 » 75
— forme baby	2 » » à 4 »

Les gilets, payés par les tallleurs 4 à 5 francs, sont payés par les grands magasins 1 fr. 25 et 1 fr. 75.

Et que dire de la lingerie ? C'est absolument dérisoire. Tandis

qu'on fait payer à la cliente des façons fort élevées, la malheureuse ouvrière y gagne juste de quoi ne point mourir de faim.

L'entreprise, voilà le grand mal ! Elle abuse de sa situation et exploite sans pudeur celles qui sont obligées de passer par son intermédiaire.

Voici un traité offert à la maison Sainte-Elisabeth par l'une des plus grandes entrepreneuses de la place de Paris, celle qui fournit tous les costumes d'enfants et de fillettes au Printemps et au Louvre. « Mme X** fournira du travail de quoi alimenter toute l'année l'atelier de couture, et Mme la Directrice *s'engagera formellement* à n'accepter d'aucune autre maison un travail similaire. »

C'est bien simple ; en supprimant la concurrence on peut diminuer à son gré les prix du début, et l'on arrive ainsi à ce qu'une très bonne ouvrière ayant bien employé sa journée, gagne 2 fr. ou 2 fr. 50 au plus.

Ces prix, malgré leur insuffisance, sont relativement bons. Il ne manque pas, dans le Sentier ou le Marais, de maisons offrant des jupons de soie à 0 fr. 40, et des chemisettes à 0 fr. 25 et 0 fr. 50. Il y a deux ans, une maison de Paris proposait aux ateliers Sainte-Elisabeth 800 douzaines de chemises pour jeunes gens de douze à seize ans au prix de 0 fr. 60, et une autre, des chemisettes de soie à 0 fr. 85. Ce n'est pas du roman, Mesdames, c'est de l'histoire... Comment s'étonner alors si tant de pauvres créatures auxquelles on a enlevé la Foi s'en vont à la dérive ? Elles sont logiques, après tout, n'attendant rien au-delà du présent, de chercher autre chose qu'une vie d'humiliation et de misère.

Vous ne saurez jamais, Mesdames, ce que coûtent de privations et de veilles ce luxe à bon marché qui s'étale aux devantures ; il faut cependant qu'il rapporte aux magasins, aux entrepreneuses ; alors, que reste-t-il pour l'ouvrière ?

Pensez-y quelquefois, et si vous ne pouvez faire davantage, ayez au moins un sentiment de pitié et d'admiration pour ces femmes, nombreuses encore, qui s'épuisent en un travail stérile, préférant le pain noir et les nuits d'insomnie à la perte de leur dignité... Celles-là, ce sont des héroïnes et des martyres !

Pour être pratiques, il faut faire davantage. Soutenez de vos encouragements, et surtout du travail que vous leur confierez, toutes

les œuvres destinées à la formation morale de la jeunesse ouvrière, ne craignez pas de voir par vous-mêmes ce que valent les choses et ce qu'elles rapportent à celles qui les font, et ne vous contentez pas d'éloges faciles. L'heure n'est plus aux paroles, il faut agir, relever par nos efforts la dignité du travail, refaire, je l'ai dit déjà, la mentalité de ces jeunes filles qui seront demain des épouses et des mères. La France se meurt, et les évènements d'hier ont éclairé d'une lueur terrible l'avenir vers lequel nous allons. Si la société peut être sauvée, soyez bien convaincues qu'elle ne le sera que par les femmes redevenues les gardiennes du foyer domestique en même temps que les dépositaires de nos vieilles traditions françaises.

Mlle Maugeret dit qu'elle voudrait bien trahir l'incognito des femmes de bien qui consacrent avec un admirable dévouement leur vie à l'œuvre d'évangélisation qui s'accomplit sous le couvert d'une entreprise industrielle. Nous pourrions nous y associer en confiant notre blanchissage à l'Œuvre; nous y aurions tout profit, y compris la certitude de n'avoir pas de grève à redouter.

Mais ce qui s'impose surtout comme conclusion pratique de ce rapport, c'est de prendre la résolution de ne pas nous acharner à la poursuite exagérée du bon marché. Sans doute il est bon d'être économe, mais c'est sur ses caprices, voire même sur ses besoins réels, qu'il faut faire des économies, et non pas sur le salaire de l'ouvrière, c'est-à-dire souvent sur son pain, sa santé, sa vie morale. On ne réfléchit pas, quand on arrache à force d'instances, et quelquefois de menaces, une diminution aux patrons, que forcément le contre-coup atteindra dans une certaine mesure l'ouvrière à laquelle on croit pourtant s'intéresser. A bien prendre, le vrai exploiteur du travailleur, ce n'est pas — ou du moins pas exclusivement — le patron, ce bouc émissaire du socialisme, c'est, dans une large mesure, ce patron des patrons qu'est l'acheteur, le public, autrement dit, nous tous.

Le vœu suivant est mis aux voix :

Le Congrès émet le vœu que l'on donne autant que possible son travail directement aux ouvrières, et qu'on ne poursuive pas plus que de raison le bon marché dans ses commandes.

Adopté à l'unanimité.

L'heure de lever la séance étant arrivée, Mgr Péchenard demande qu'on soit très exact pour la séance de l'après-midi, la salle devant être libre à 5 heures pour un cours qu'il n'a pas été possible de déplacer. On se sépare donc, ou plutôt on se réunit pour aller déjeuner dans un restaurant voisin où la Secrétaire du Congrès a fait réserver une salle particulière afin que les congressistes puissent se retrouver ensemble pendant ces trois jours et échanger leurs réflexions dans l'intimité des conversations particulières.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est ouverte à 2 heures précises. Après la prière, Mgr **Péchenard** résume brièvement les travaux du matin et donne la parole à Mme **Chartier** pour la lecture d'un rapport sur le Cercle d'ouvrières d'Issoire.

CERCLE D'OUVRIÈRES D'ISSOIRE

Ce Cercle a été fondé par une femme de bien dont le dévouement n'a d'égal que son extrême modestie. Elle l'a installé dans sa propriété, où elle a réuni tout ce qui peut attirer et moraliser la jeunesse. L'amie qu'elle a chargée d'exposer le fonctionnement de ce Cercle naissant nous raconte les efforts qu'il a fallu faire pour donner aux jeunes filles le goût de ce genre d'études, et à la conférencière improvisée la hardiesse nécessaire pour parler en public, même devant un auditoire si jeune et si peu nombreux. Enfin elle parvint à dominer son émotion et à intéresser les jeunes filles à ce genre d'études, et un bien réel en résulte.

Mlle Maugeret demande si dans ce récit d'une conférencière débutante beaucoup d'entre elles n'ont pas reconnu leurs émotions à elles-mêmes quand il leur fallait — il n'y a pas si longtemps — dire seulement un mot en public. On s'habitue à tout, et c'est là une habitude que nous devons prendre.

Mme Menard dit qu'il importe en effet que les femmes chrétiennes fassent ou fassent faire beaucoup de conférences dans tous les milieux où elles ont accès. Il faut nous bien convaincre qu'il y a dans toutes les classes de la société une ignorance profonde des questions sociales les plus élémentaires; c'est donc pour chacune de nous une obligation de conscience de répandre sur les autres ce que nous avons reçu nous-mêmes. Le recueil des Conférences aux femmes du peuple publiées par Mme Changeux, et tout spécialement les Actes des Congrès Jeanne d'Arc sont une mine inépuisable où l'on trouvera des sujets pour tous les milieux.

Mlle Maugeret rappelle qu'il reste encore un certain nombre d'exemplaires des volumes de 1904 et de 1905, et que, pour en faciliter la diffusion, le Comité les met à la disposition des congressistes au prix de 4 francs l'un et 6 francs les deux

Le vœu suivant est mis aux voix :

Le Congrès émet le vœu que les femmes chrétiennes multiplient les conférences dans leur entourage.

Adopté à l'unanimité.

La parole est donnée à Mlle d'Héricault pour la lecture de son rapport sur une « Ruche apostolique ».

La Ruche Apostolique

Il fut un temps où dans une rue de Boulogne-sur-Mer qui porte un nom joli, la rue du Puits-d'Amour, nos aïeules filaient quenouille et tenaient bureau d'esprit, là où sainte Ide, comtesse de Boulogne, avait vécu en véritable femme, en mère sublime. C'était le temps où l'influence féminine ne dépassait pas le cercle familial et s'exerçait intensivement, enveloppant toute chose de ce charme pénétrant que chantèrent les poètes chevaleresques de la France de jadis.

Mais les poèmes sont délaissés comme les quenouilles, et l'influence féminine doit rayonner, immense comme les détresses sans nombre. Le foyer familial, mais il n'a plus de bornes, il est la France entière, et partout la femme doit aller avec ses trésors de vaillance, de dévouement, ses provisions d'amour.

Ce n'est donc plus un bureau d'esprit que la maison du Puits-d'Amour, mais une ruche apostolique où se pratique le véritable féminisme dans l'harmonie exquise d'une charité réelle et efficace.

Sous l'influence bienfaisante d'une de ces vieilles filles — j'ai promis de céler son nom — qui possèdent toutes les délicatesses de la vierge du cloître avec les tendresses de la mère la plus dévouée, les œuvres ont germé, répondant à tous les besoins et permettant à toutes les abeilles le travail pour Dieu, le dévouement à la France.

Chez nous, — permettez-moi, Mesdames, ce mot de possession — nous sommes merveilleusement unies, et ce n'est pas une utopie que de croire possible cette fusion des esprits et des cœurs, alors que diverse est l'action, multiples et dissemblables les moyens, sinon le but. Cependant que notre but est identique, chacune s'essaie donc, selon ses attraits, ses attirances et les dons reçus, à cet apostolat qui est le mot chrétien synonyme d'œuvre sociale. C'est vous dire que notre ruche est bâtie, façonnée, selon les principes traditionnalistes et que, nettement, nos œuvres, toutes nos œuvres sont catholiques. Nous sommes les ennemies du libéralisme, les passionnées du catholicisme, et de la politique de concession nous n'avons cure.

Aussi n'est-ce pas spectacle banal que la visite de nos domaines ! Dans tous les coins de la ruche, les ouvrières sont actives sous le regard du Christ, qui demeure nuit et jour dans le tabernacle de la chapelle, fécondant nos efforts, et immédiatement on nous classe :

« Ici l'on prie. ici l'on aime.

Ce sont les intelligences que notre chère « reine » a tout d'abord aimées : intelligences des riches, des désœuvrés, des trompés. On lit tant aujourd'hui et on lit si mal que l'œuvre des Bibliothèques répondait à un besoin immense, le besoin de lumière et de vérité. Il y a tant d'esprits dévoyés et de cœurs pervertis, tant de dérives intellectuelles qu'à refaire la mentalité, redresser les esprits, réhabiliter la religion, l'histoire, la morale, nos livres servent efficacement. Ce sont de bons livres, mais tous les bons livres, c'est-à-dire que, classés méthodiquement en séries, estampillés pour telle ou telle catégorie de lecteurs, depuis les enfants jusqu'aux vieillards, nous possédons tout ce qui doit et tout ce qui peut se lire, en théologie, histoire, littérature, voyages, romans, etc.

Chaque année notre bibliothèque s'enrichit des nouveautés, et nous atteignons actuellement le chiffre de 76,000 volumes, dont 6,000 livres anglais, répartis en plusieurs bibliothèques. Nous essaimons en différentes villes : Arras, Calais, Ardres, Béthune Wimereux, et nous envoyons des colis postaux dans le monde entier à des conditions uniques, pécuniairement parlant. Nous pouvons alimenter les patronages et les bibliothèques paroissiales, les cercles d'études et les séminaires ; les érudits, les hommes du monde, les femmes et les jeunes filles peuvent trouver dans nos rayons tous les ouvrages désirés et aimés.

Trois œuvres se sont greffées sur celle-ci : les Bibliothèques gratuites pour les seules personnes de Boulogne ; l'Atelier de reliure, qui emploie des enfants ayant besoin de gagner leur vie ; l'œuvre des Bibliothécaires, qui attire nombre de jeunes filles et de dames du monde se faisant distributrices ou habilleuses de volumes, fabricantes d'étiquettes ou rangeuses de livres. Il y a du travail pour toutes, mélange de travail intellectuel et matériel, auquel se joint la pensée du bien fait par le livre ainsi donné, ainsi soigné.

Après la Bibliothèque, ce furent les œuvres de Presse qui eurent

leurs abeilles : distributrices de journaux lus, propagandistes de la *Croix*, du *Pèlerin*, ligueuses camelotes recueillant les abonnements à domicile et s'inquiétant de remplacer le mauvais journal par la bonne feuille : *la Vérité Française*, *l'Autorité*, *le Soleil*, *la Libre Parole*, *l'Eclair*, *le Jaune*, et les journaux locaux : *le Télégramme*, *l'Impartial*, *le Courrier du Pas-de-Calais*.

Après avoir songé aux intelligences, les pauvres attirèrent notre « reine » : la ruche se remplit de matelots à la tête dure, de fillettes, saltimbanques et habituées du ruisseau qui, parvenues à l'âge de quatorze, seize, dix-huit, vingt ans, ignoraient qu'il y eut un Dieu, vivant en sauvages et en parias.

L'œuvre des Catéchismes fut fondée, attirant des dévouements aux âmes de ces pauvres petits grands, malléables et bons sous une influence toute d'amour compatissant. Dans la chapelle, les premières communions se firent, succédant aux catéchismes, aux examens de conscience préparant les confessions, ce qu'en leur langage pittoresque, nos petits de là-bas appellent « faire leurs péchés ».

Et l'œuvre des Premières Communions tardives — car nous ne prenons que les enfants ayant dépassé l'âge règlementaire de la première communion — a depuis seize ans amené au bon Dieu près de mille âmes de ces grands enfants.

Les enfants des bibliothécaires réclamèrent d'être catéchisés par notre « reine ». Ce fut, chaque dimanche matin, la venue dans notre ruche d'une petite bande joyeuse grimpant sur les genoux, sur les chaises, sur les pliants, pour réciter la leçon apprise avec l'institutrice ou la maman, petits êtres auxquels était faite la charité de leur enseigner la charité. Car à leur tour, nos fillettes de cinq, six, sept ans devenaient catéchistes des pauvres, en même temps que petites protectrices les jours de grande distribution.

Un Patronage s'est étayé sur l'œuvre des Catéchismes et des Premières Communions ; les réunions ont lieu le jeudi et le dimanche avec prière, travail, jeux, catéchisme de persévérance, arbre de Noël, distributions de vêtements, représentations théâtrales, etc. ; et comme nous aimons les ascensions, le mois prochain, un cours d'enseignement ménager sera fait aux enfants de nos œuvres populaires.

Pendant que les bibliothèques sont pleines d'ouvrières, que les enfants occupent différentes salles, des malades sont soignés par une

légion d'infirmières au tablier gris orné du brassard de la Croix-Rouge. Depuis deux ans, un Dispensaire est installé dans notre ruche avec toutes les conditions d'hygiène requises : quatre médecins, une infirmière en chef et vingt-trois infirmières ayant passé leurs examens qui assistent aux consultations médicales, et tour à tour font les pansements des malades, nombreux rue du Puits-d'Amour. Et quand leur tablier est enlevé, elles s'en vont rejoindre les autres abeilles pour assister aux conférences données par quelque prêtre zélé qui nous prépare aux luttes apostoliques et aux militantes actions. Il y a les retraites annuelles, les retraites mensuelles, les retraites des enfants pauvres et des persévérantes aisées qui, aux heures de récréation, s'unissent pour des rondes ou de joyeuses parties de cache-cache.

On s'occupe ensuite du travail ingrat des invitations à lancer, car, on le devine, nous avons accueilli avec joie de nous unir à la Ligue des Femmes Françaises, et notre ville est organisée comme un corps d'armée; chacune y a sa place, et les réunions ont lieu dans notre ruche apostolique : réunions du comité, réunions de sections, de déléguées, d'adhérentes, et c'est chez nous que les nôtres viennent chercher le mot d'ordre et les éléments de leur apostolat. De notre ruche nous allons porter la bonne parole dans les villes et villages avoisinants, réunissant en un bloc féminin toutes les femmes chrétiennes qui veulent travailler avec nous à la défense de l'Eglise, de la Patrie, de la Famille, de la Liberté. Par la Ligue nous nous sommes mises en contact avec toutes les femmes, et notre ruche les contient zélées, ardentes, généreuses dès qu'il s'agit de lutter, de se défendre, de s'unir. Elles y sont venues par milliers, les unes avec leur robe de soie, d'autres avec leur béguin blanc et leur bonnet à auréole, toutes fraternisant et formant une véritable famille : celle du Sacré-Cœur.

Mais ce n'est pas tout. Nous avons des écoles à soutenir; pour elles nous prenons une serviette sous le bras, et changées en servantes de bouillon Duval, nous apportons aux clients et clientes de notre restaurant des portions que l'on dit être délicieuses. Le métier est excellent puisqu'il nous permet de déposer 2000 francs dans la bourse de l'Œvre. 2000 francs de portions à 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs, c'est en chiffrer le nombre. Il est vrai que nos fournisseurs nous ont donné les victuailles, nos cuisinières leur science culinaire, et que

toutes nous mettons la main à la pâte pour confectionner bonbons et gâteaux.

Les écoles pourvues, nous songeons aux patronnages, et pour eux nous préparons un concert. Il faut placer les billets, faire la quête, et comme en province on n'a guère de respect humain, nous rangeons nous-mêmes les chaises et les bancs.

Au concert succèdent les reposoirs de la Fête-Dieu, dont nous sommes chargées; ce sout les guirlandes, les broderies, et si nous faisons à Jésus-Hostie dans notre cathédrale de Boulogne, depuis que les processions sont interdites, une véritable chapelle ardente toute de fleurs et de superbes tentures, le travail s'exécute dans notre ruche transformée en atelier de couture.

C'est là aussi que se réunit la Fraternité Franciscaine exilée avec nos religieux proscrits, là que se forment les zélatrices de nos œuvres de prières florissantes et nombreuses, là que des sécularisées, des institutrices, des dames de compagnie, toute la litanie des êtres qui cherchent une situation, viennent frapper pour y demander, avec le pain matériel qu'on leur trouve souvent, un peu de ce réconfort qui ne leur est jamais refusé.

Aussi bien, notre ruche est-elle ouverte à tout et à tous. J'oublie bien des œuvres, bien des actes de dévouement accomplis par les abeilles vigilantes et travailleuses qui, sous l'impulsion donnée, s'en vont, non pas butiner, mais donner à tous un peu de ce miel qui nourrit les intelligences et les âmes, les cœurs et les volontés en ce temps d'anémie à outrance et de veulerie perfectionnée.

Vous le voyez, Mesdames, dans notre ruche, nous pratiquons le véritable féminisme, nous sommes des rayonnantes unifiées en un même désir : donner ce que nous avons reçu. Aussi voulons-nous toujours plus et rêvons-nous toujours mieux, parce que nous sommes apostoliques et que l'heure est venue de s'en aller travailler à la vigne u Maître, si nous ne voulons pas la voir s'étioler et mourir.

Mgr Péchenard félicite chaleureusement Mlle d'Héricault de ce beau rapport qui a fait défiler sous nos yeux les multiples services d'une œuvre vraiment admirable. La question de la Bibliothèque attire tout particulièrement l'attention des congressistes, en raison de l'intérêt général qu'elle présente.

Mme Chartier dit qu'à Berck, les enfants malades n'ont rien, et surtout rien de bon à lire, et elle demande si l'Œuvre n'enverrait pas des livres dans les hôpitaux de ce pays.

Mlle d'Héricault répond que la Bibliothèque envoie des colis postaux à tous ceux qui en demandent.

Mlle Maugeret pense qu'on devrait aider cette œuvre en lui offrant des livres et des abonnements de périodiques.

Mgr Péchenard appuie cette motion ; il dit qu'on garde souvent, par esprit de possession, des livres qu'on devrait mettre en circulation. Il compare les livres ainsi immobilisés à des soldats qu'on garderait à la caserne au lieu de les envoyer en guerre. Donnons donc les livres qui ne nous servent pas, non pas seulement ceux qui nous encombrent, mais quelquefois ceux auxquels nous tenons. Leur efficacité ne pourra qu'être augmentée par le sacrifice dont ils auront été l'objet.

En conséquence le vœu suivant est mis aux voix :

Le Congrès émet le vœu que les ligues, associations, revues fassent connaître la bibliothèque de Boulogne et lui facilitent son apostolat en lui offrant des livres et des abonnements.

Adopté à l'unanimité.

La parole est donnée à Mlle de Montesson pour entretenir le Congrès de son œuvre la « Croisade Française ».

La Croisade Française

Monseigneur,

Mesdames,

Si j'ai l'honneur d'exposer devant vous, en quelques traits rapides, le but de ma présence à ce Congrès, je le dois à la bienveillance de sa très sympathique et très vaillante Secrétaire générale, Mlle Maugeret, qui a bien voulu — peut-être à titre de compatriote — accueillir ma demande alors que le programme était déjà arrêté.

J'ai d'autant plus besoin de votre indulgence que je suis fort loin d'être un orateur et que vous venez justement d'entendre des discours où toutes les délicatesses et toutes les élégances de notre langue se sont donné rendez-vous.

Puisse celle qui de là-haut préside cette assistance, dont la pensée est dans tous les cœurs et le nom sur toutes les lèvres, donner à mes paroles le don de persuasion.

Appelée à rechercher, sous une direction aussi intelligente que

chrétienne, les causes de la mentalité actuelle de la France et le remède à y apporter, il me fut aisé, dès les débuts, de constater que les causes, ou plutôt la cause de cet état morbide était due à l'œuvre de Macé, c'est-à-dire la Ligue de l'Enseignement laïque.

Cette Ligue est maîtresse souveraine de la France, c'est devant elle que tous vos efforts sont venus se briser. Les loges reconnaissent que c'est « grâce à elle que la Franc-Maçonnerie dispose complètement de la génération actuelle » ; que sans l'œuvre de Macé, il eût fallu plus d'un demi siècle pour déchristianiser la France, même avec l'abrogation de la loi Falloux et les terribles conséquences que cet état de choses doit entraîner.

Il est incontestable, sans qu'on puisse même émettre un doute à cet égard, que c'est cette arme formidable que Macé lui a mise dans la main qui a assuré la victoire de la Franc-Maçonnerie.

Malheureusement les catholiques n'ont voulu considérer jusqu'à ce jour les dangers de l'œuvre de Macé qu'au point de vue de l'enseignement, où ils l'ont du reste vaillamment tenue en échec avec les écoles libres. Mais cette œuvre néfaste a eu tout le loisir de se développer d'un côté tout aussi dangereux, plus insidieux peut-être, par sa littérature spéciale, c'est-à-dire des bibliothèques et des publications périodiques.

Ce point stratégique qui défend l'âme du peuple contre la perversité du livre, a été imparfaitement défendu, sauf quelques exceptions qui ne font que confirmer la règle. Rien d'assez fort, rien d'assez homogène surtout n'a été créé.

Tous nos chefs-lieux possèdent une ou plusieurs des bibliothèques de la Ligue, et dans nos campagnes tous nos villages en sont bientôt munis.

Pour lutter avec avantage contre l'œuvre de Macé, il faut une organisation identique à la sienne, il faut achever l'œuvre des écoles par celle des bibliothèques.

Les moyens employés par nos adversaires, comme tous ceux au service de la collectivité, ont le double avantage d'être très pratiques et peu onéreux.

1° Une cotisation annuelle de 1 franc, sous réserve, bien entendu, de toutes les générosités individuelles ;

2° L'abonnement à l'organe de l'œuvre, *la Croisade Française*,

dont le prix est de 6 francs. Pour les adhérents qui versent la cotisation annuelle d'un franc, l'abonnement est réduit à 5 francs ;

3· Des dons en nature : livres d'histoire et de science vulgarisée surtout. Le roman semble avoir fait son temps dans le populaire : le certificat d'études a ouvert des horizons chimériques ; l'ouvrier, le paysan même, le considère comme un sacrement plus nécessaire à ses enfants que celui de la première Communion.

Malheureusement il nous est difficile, sinon impossible, de placer des bibliothèques patriotiques et chrétiennes chez nos instituteurs libres. Ce serait donner à ces bibliothèques une étiquette qu'elles ne doivent pas avoir, fermer les portes à ceux qu'il faut y faire entrer.

Pour obvier à cet inconvénient, on choisit, au centre des villages et dans les faubourgs des villes, un honnête ménage d'ouvriers ou de petits commerçants ; on y place la bibliothèque, moyennant une indemnité de logement qui varie, pour les provinces de l'Ouest, de 75 francs pour les villes et de 50 francs pour la campagne.

La fondation d'une bibliothèque de ce genre revient à 400 francs et son entretien varie entre 120 et 150 francs.

Un homme d'Etat doublé d'un écrivain de talent disait, il y a une quinzaine d'années, que l'avenir appartenait à la littérature à bon marché. Cette pensée était plus qu'une idée personnelle, c'était une prophétie en même temps qu'un conseil, que nos adversaires ont su mettre à profit, pendant que, trop souvent, nous ne construisions que des châteaux de cartes.

Mesdames, le meilleur moyen de témoigner ma gratitude à notre dévouée Secrétaire générale, c'est de ne pas abuser plus longtemps de vos instants. Laissez-moi, en terminant, vous adresser un pressant appel : Souvenez-vous que, depuis sainte Clotilde, à qui vous devez les lumières de la foi, votre rôle a toujours été prédominant dans notre chère patrie et l'objet d'une prédilection divine. Vous êtes en quelque sorte, au milieu des heures sombres que nous traversons, le dernier *gesta Dei per Francos*. Vous tenez en main le livre ouvert au baptistère de Reims ; de grâce, n'en laissez pas échapper les derniers feuillets, mais ajoutez-y un témoignage de plus aux faits sublimes de notre passé.

Mgr Péchenard remercie l'oratrice de son vibrant discours, de son chaleureux appel à l'énergie des femmes contre cet ennemi qui attaque la religion par tous les moyens. Il faut faire face partout à la fois.

Mlle Maugeret demande à Mme Boursier quelques explications sur la bibliothèque fondée par Mme Taine.

Mme Boursier répond que l'œuvre ne fonctionne pas encore. Elle s'occupera de toutes les questions concernant l'éducation morale et politique.

La comtesse Lecointre rappelle l'ancienne et si excellente Société Bibliographique, qui a rendu et rend tous les jours de si grands services. Elle demande si, au lieu de créer tant d'œuvres similaires, on ne ferait pas mieux de fortifier celles qui existent, par exemple en organisant des centres régionaux qui pourraient faire circuler les mêmes volumes d'une région dans l'autre.

Mlle de Montesson dit que la Société Biblipgraphique elle-même n'est pas à l'abri du « macéisme ». On n'est d'ailleurs jamais assez renseigné. C'est ainsi que de bonnes religieuses de sa connaissance se sont longtemps adressées pour leurs fournitures scolaires à des sources suspectes. On n'aurait rien à craindre si l'on s'adressait pour cela à la « Croisade », (rue de l'Huisne, au Mans) qui s'est livrée à un travail minutieux sur cette question des livres scolaires. Sur sa proposition, le vœu suivant est mis aux voix :

Le Congrès émet le vœu que des comités de la « Croisade » s'organisent en province pour aider à la lutte contre l'enseignement maçonnique de la Ligue Macé.

Adopté à l'unanimité.

La parole est donnée à Mlle Fauvarque pour la lecture du rapport sur l' « Œuvre Coloniale » de Lille.

MONSEIGNEUR,
MESDAMES,

L'Œuvre Coloniale, dont je viens vous entretenir, est peut-être inconnue de la plupart des membres de ce Congrès, mais je crois qu'elle peut trouver place parmi vous, puisque vous étudiez spécialement les devoirs de la femme, son rôle dans l'éducation au point de vue patriotique, son rôle dans l'Eglise après la Séparation. D'ailleurs ne vous êtes-vous pas mises, Mesdames, sous le patronage de Jeanne d'Arc, de cette noble héroïne qui fut envoyée de Dieu pour défendre la Patrie et spécialement pour la préserver du protestantisme que lui eût bientôt imposé l'Angleterre.

Notre but aux Colonies est précisément celui-là : Nous voulons y étendre l'influence catholique et française en luttant contre le protestantisme et l'athéisme qui menacent de s'y introduire.

Depuis trente ans la France a considérablement agrandi son do-

maine colonial. Mais qu'a-t-on fait, dans ces pays lointains, au point de vue de la religion et de la civilisation ? Notre gouvernement n'a fondé que pour détruire; il n'a confié l'enseignement aux congrégations et avx missionnaires que pour le leur reprendre bientôt, par la laïcisation. Aussi est-il de notre devoir à nous, Françaises, de venir, après la conquête officielle, seconder une autre conquête plus douce, plus pacifique : celle des âmes pour le Christ qui aime les Francs. Cette conquête, nous l'avons mise sous la protection du Sacré-Cœur comme affirmation de notre foi et de notre confiance dans la protection divine.

Il y a dans nos Colonies deux catégories bien distinctes : celle des colonisés représentant la population indigène primitive, et celle des colonisants, représentée elle-même par les colons français ou assimilés. L'action sociale des seconds sur les premiers ne peut s'exercer que par l'exemple, la charité, le dévouement. Qui les mettra à même de remplir cette tâche dont ils n'ont nulle conscience ? Ce sera l'enseignement catholique développé, multiplié; ce seront les œuvres de charité. C'est là le but de l'Œuvre Coloniale. Notre archevêque vénéré a bien compris notre pensée quand, il y a deux ans déjà, il nous accordait son approbation la plus complète.

Mais les œuvres de Dieu se développent lentement, elles trouvent sur leur route les plus grandes difficultés; il faut beaucoup travailler, beaucoup souffrir pour elles... Notre Œuvre a donc presque tout à attendre de l'avenir, les sympathies lui sont encore ménagées, plusieurs même la suspectent : les Colonies sont si loin ! Déjà, sous des patronages plus ou moins philanthropiques, tant d'œuvres, tant de sociétés se sont fondées qui n'ont rien de catholique ! Nous en savons quelque chose. En 1901 se créait à Paris une société destinée à aider les femmes dans les Colonies : ce but n'a rien que de louable en soi, mais on n'eut qu'à jeter les yeux sur la liste des membres du Comité de surveillance, pour la plupart notoirement francs-maçons, pour se rendre compte que son but n'avait aucune connexité avec le nôtre.

Nous n'avons pas protesté, laissant au temps le soin de mettre les choses au point. Et aujourd'hui, nous avons reçu la plus haute bénédiction que puisse envier une œuvre catholique : Sa Sainteté Pie X, par un Bref adressé à Mgr l'Archevêque de Combrai, a daigné bénir et encourager notre Œuvre :

« Vénérable Frère, écrit le Saint-Père, l'Œuvre Coloniale mérite Notre admiration. Cette institution est de telle nature qu'elle intéresse au plus haut point l'Eglise et le nom chrétien. »

Ces paroles ne doivent-elles pas nous fortifier et nous donner une confiance absolue dans l'avenir ? Et puis, n'est-il pas permis de penser que, lorsque la foi seule et l'amour de Dieu et des âmes inspirent une initiative, ce serait presque résister à la grâce que de se dérober à une action à laquelle la Providence peut réserver le succès ?

Ici, sans nul doute, elle a conduit nos débuts, et c'est elle-même qui a fait ressortir à nos yeux, en notre Colonie algérienne, le peu de ressources morales et matérielles que trouvent hors des villes, en ce pays si étendu, les colons français venus, les uns de notre catholique Bretagne, attirés par l'espoir d'une existence plus facile ; les autres abandonnant la pauvre Alsace arrachée à la France.

Elle nous a montré aussi combien insuffisantes en nombre étaient les écoles qui s'offraient pour l'éducation de leurs enfants, les distances qu'il leur fallait franchir pour les atteindre et aussi, souvent, le peu de ressources morales qu'ils y trouvaient ; ces écoles étaient parfois, et systématiquement on peut le croire, confiées à des institutrices ou instituteurs protestants, juifs ou francs-maçons. Nous comprîmes alors combien serait utile aux curés de campagne l'œuvre qui leur offrant son secours les aiderait à installer dans leur paroisse une école catholique. Nous ne doutions pas que les chères Françaises qui jouissaient encore alors sans difficulté du privilège incomparable d'élever leurs enfants selon leurs convictions, n'hésiteraient pas à nous aider à créer des comités où se centraliseraient les ressources qui nous seraient généreusement offertes par des cœurs catholiques, et nous nous mîmes à l'œuvre.

Comme il est bon, nécessaire même, pour qu'un résultat s'obtienne, de concentrer ses efforts, ce fut la Colonie algérienne, la plus proche de nous, sur laquelle se portèrent nos vues ; elles ne se réalisèrent pas telles que nous les avions conçues, et nous ne pûmes rien fonder. Une loi funeste ayant bientôt enlevé aux pauvres curés le concours des communes, c'était la ruine infaillible de leurs écoles ; un grand nombre d'entre eux ne purent pousser plus loin leurs sacrifices et durent congédier les religieuses. Notre Œuvre coloniale venait de se fonder, quelques curés en eurent connaissance, plusieurs

s'adressèrent à nous sous le patronage de l'évêché, où les ressources n'abondaient pas, et nous eûmes ainsi, par un système d'adoption, le bonheur de maintenir un certain nombre d'écoles. Indépendamment des secours aux écoles, les Sœurs reçurent aussi les remèdes que le Comité leur envoya, remèdes qu'indistinctement, sans tenir compte de nationalité, ni de religion, elles distribuèrent aux pauvres et aux malades, aux colons et aux indigènes. Nous leur envoyâmes bientôt aussi des vêtements, des récompenses, et soit dit à l'honneur de la Société si dévouée d'Education et d'Enseignement, nous trouvâmes auprès d'elle des secours généreux. L'Œuvre de Saint-Michel collabora aussi avec beaucoup de bienveillance à l'établissement de bibliothèques dans les paroisses.

Nos ressources sont bien limitées encore et se dépensent vite, car chaque école adoptée reçoit de 600 à 700 francs, et c'est peu, plus de 80 à 100 francs de remèdes ; mais nous avons confiance dans l'avenir.

Un de nos souhaits les plus chers serait de pouvoir, dans les localités mixtes, c'est-à-dire dans celles où l'élément indigène est intimement mêlé à la population européenne, annexer à ces écoles une école indigène : et nous ne désirons pas, à défaut de l'enseignement religieux, qu'il n'est pas possible de leur donner, offrir à ces enfants quelque chose qui ressemble à l'instruction officielle ; en Algérie les Arabes n'en voudraient pas. Mais qu'on leur donne un enseignement professionnel quelconque, qu'on leur donne même l'école ménagère réduite à sa plus simple expression, les Sœurs assurent que les enfants y accourront ; c'est le seul apostolat qu'on puisse essayer auprès d'eux. Croyez-le pourtant, ce serait un premier pas qui aurait sa portée. Pour cela il faudrait un local, il faudrait pourvoir au modeste traitement d'une religieuse de plus dans l'école. C'est du bien entrevu, mais quand la réalisation viendra-t-elle ? Ce champ d'action dans lequel nous nous efforçons de planter de plus en plus ne doit pas suffire à notre zèle. D'autres colonies se réclament aussi de nous. En dehors de l'Algérie, où bien des écoles postulent encore et reçoivent des dons irréguliers, la faveur de l'adoption n'a été accordée qu'à une seule école, celle d'Abomey, les autres sont gratifiées de subventions régulières ; suivant nos ressources, nous tendrons à les multiplier ; ces écoles sont au nombre de quatre

à Madagascar ; en tant qu'écoles indigènes, elles sortent un peu de notre but, mais elles y rentrent en ce sens qu'en les aidant nous aidons des compatriotes missionnaires qui les ont fondées. Nous avons encore deux écoles au Japon, et l'on nous recommande particulièrement l'œuvre à fonder pour les mûlatresses, dont l'existence est le triste fruit de l'occupation européenne. A la Réunion, nous retrouvons des Français, trois écoles y sont subventionnées, dont l'une est due à la généreuse initiative d'une jeune fille qui porte un nom rappelant de très nobles souvenirs.

On a parfois assimilé l'Œuvre Coloniale à certaines œuvres de missions, admirables en elles-mêmes, mais qui ont cela de particulier, qu'elles s'adressent spécialement aux peuplades indigènes relevant de toutes nations. L'Œuvre Coloniale n'a absolument en vue que la France dans ses colonies, et son action y veut être à la fois catholique et patriotique. Cela explique pourquoi, même en ces temps troublés, nous voulons quand même travailler à y porter des ressources. Vos cœurs sont trop grands pour ne pas le comprendre, pour vouloir limiter votre action à votre clocher ou à nos frontières et ne pas voir au-delà des mers cette autre France conquise au prix de tant de sacrifices.

Il ne faut à aucun prix l'abandonner aujourd'hui à la Franc-Maçonnerie et à l'influence étrangère.

Vos âmes seraient émues si je pouvais vous lire les demandes pressantes, puis les remerciements si consolants des prêtres et des religieuses qui se dévouent en ces lointains pays. Ils sont, eux aussi, fils de France. Ils travaillent obscurément mais généreusement à l'extension du règne de Dieu, et par le fait même à l'extension de l'influence française. La loi de Séparation va les atteindre, quels sont, je vous le demande, les chrétiens habitant les colonies qui ont la fortune et le dévouement nécessaires pour les aider et soutenir leurs écoles ? Dans le plus grand nombre des paroisses, il n'en existe pas un seul. Eh bien ! devant nous s'ouvre cet immense champ, que de bien à faire ! que d'âmes à sauver ! Mais, hélas ! nous pouvons dire comme le Sauveur : « La moisson est grande et les ouvriers peu nombreux ! » et nous prions le Père Céleste d'envoyer des moissonneurs...

J'ai cru, Mesdames et Messieurs, que vous, membres du Congrès des Œuvres sociales et patriotiques, vous nous comprendriez ;

nous vous adressons en terminant un pressant appel. Aidez-nous à organiser à Paris un Comité important, à trouver de nombreux adhérents, des protecteurs, dont nous avons un si grand besoin, afin que, sous la bénédiction du Vicaire de Jésus--Christ, nous puissions travailler efficacement à développer en nos Colonies ces deux amours qui n'en font qu'un en nos cœurs : l'amour de l'Eglise et celui de la France.

Mlle Maugeret dit qu'elle est heureuse de saluer dans l'Œuvre Coloniale de Lille la première que nous envoie cette région du Nord si merveilleusement organisée au point de vue des œuvres, et dont les généreuses initiatives ne se comptent plus.

On prend note du siège social : 19, square Dutilleul, à Lille, et il y a lieu de penser qu'après l'émotion soulevée par ce rapport si vibrant de patriotisme, les bonnes volontés ne manqueront pas pour constituer le comité parisien dont Mlle Fauvarque voudrait provoquer la formation.

M. Alexandre dit que la Presse catholique se mettra volontiers à la disposition de cette excellente œuvre de propagande catholique et française, pour en faire connaître le but et le fonctionnement.

Mgr Péchenard met aux voix le vœu suivant :

Le Congrès émet le vœu qu'une section de l'Œuvre Coloniale se constitue à Paris.

Adopté à l'unanimité.

La parole est donnée à Mme Thome pour la lecture de son rapport sur le « Foyer ».

Le Foyer

MONSEIGNEUR,
MESDAMES,

Les Œuvres si intéressantes dont on vient de vous parler ont la plupart pour but le soulagement matériel ou moral du peuple. Celle dont je vais vous dire quelques mots a pris la question à revers.

Estimant que la lumière doit venir d'en haut, elle pense que ce sont les gens du monde qui doivent instruire les gens du peuple. Mais comment enseigner aux autres ce qu'on ignore soi-même ?

Vous gémissez de l'incurie de la femme de l'ouvrier ; l'abandon dans lequel elle laisse son ménage est une des grandes causes de la

misère de ces familles ouvrières. Le manque d'ordre, le peu d'esprit d'économie et aussi, Mesdames, l'absence de sentiments religieux et même de sentiment du devoir, précipitent ces malheureuses classes ouvrières penchées sur un labeur inévitable, dans un abîme de révolte et de désespoir.

Mais, Mesdames, dans nos classes élevées, le sentiment du devoir est-il donc si grand ?

Certes, nous admirons le dévouement d'un grand nombre de femmes d'œuvres, et beaucoup de nos jeunes filles sont des anges de piété; mais n'est-il pas plus grand encore le nombre des femmes frivoles et des jeunes filles qui ne pensent qu'au plaisir ; et même parmi les meilleures, en trouverait on beaucoup qui seraient capables de donner un conseil pratique à une femme d'ouvrier ?

Hélas ! elles ne savent pas conduire leur propre ménage ; il faut l'avouer, ce n'est pas la mode !

On suit des cours de littérature, d'art, de philosophie, de mathématiques : c'est la mode ! Mais la science du pain quotidien, fi !

La science de l'économie, la science du foyer, qui fait un nid heureux au mari, aux enfants, on ne veut même pas en entendre parler; on court de couturière en modiste, d'exposition en conférence, Monsieur de son côté, Madame du sien.

La forme nouvelle des chapeaux : voilà l'idéal de la femme ! Point de bonheur dans son intérieur, point de plaisir à y rester, point de milieu familial, plus de foyer !

C'est ce foyer sacré, qui d'âge en âge a entretenu les traditions de foi, de devoir, d'amour, que nous voulons faire revivre. Notre Œuvre a commencé bien modestement, par l'organisation d'une petite école ménagère populaire à l'abri d'un patronage. Les enfants venaient en foule, enchantées d'apprendre la cuisine, la couture, le repassage, le rangement d'une armoire.

Pour enseigner la cuisine, on avait pris une cuisinière, mais je ne vous étonnerai peut-être pas beaucoup en vous disant qu'une cuisinière ne sera jamais une éducatrice; ce serait plutôt le contraire ; de plus, elle ne sait pas enseigner.

Ce sont des jeunes filles du monde qu'il faut comme professeurs à nos petites pauvres ; elles sauront dire la parole moralisatrice qui relève les cœurs et les volontés. Elles sauraient aussi enseigner la

cuisine si elles la connaissaient, mais elles l'ignorent totalement. Eh bien, il faut l'apprendre!

Dans un cours créé pour l'enseignement des cuisinières, nous demandons qu'on nous réserve un jour, et nous commençons avec deux élèves; leurs amies viennent peu à peu se joindre à elles. L'enseignement théorique ne tarde pas à paraître insuffisant : ces demoiselles veulent mettre la main à la pâte; bientôt elles veulent manger leur cuisine, seul moyen de se rendre compte de ce qu'on fait.

Nous quittons bientôt ce cours provisoire et nous nous installons dans un appartement, puis dans un ancien patronage, rue de Bourgogne. Au cours de cuisine s'ajoute un cours de coupe pratique, fait par une couturière à la façon des couturières, et non d'après des théories stériles; puis un cours de comptabilité.

Nous sommes encore trop à l'étroit, et nous quittons la rue de Bourgogne pour la rue Vaneau.

Ici, notre ambition augmente : nous organisons un cercle de dames où les femmes d'œuvres auront l'occasion de se rencontrer et de traiter des questions qui les intéressent sans perdre de temps. Tous les jours, comme dans les cercles masculins, elles peuvent se retrouver, lire les revues et journaux, très abondants, trouver toute espèce de renseignements ou prendre une tasse de thé. Mais le vendredi est le jour plus particulièrement réservé à la réunion des dames ; on fait, ce jour-là, de petites communications où chacune dit ce qu'elle a à dire sur telle ou telle œuvre. Ces communications ont rendu de très grands services et précèdent souvent les visites aux Œuvres organisées par le « Foyer ».

Un cours de pansement, anti-chambre de la Croix-Rouge et qui en est un peu le noviciat, compte beaucoup d'élèves.

Le « Foyer » ouvre ses portes à toutes les idées saines intéressant les femmes, et il est prêt à tendre la main à toutes les Œuvres.

Voici la liste des conférences et des cours faits au « Foyer » depuis sa fondation; elle vous montrera la marche qu'il a suivie.

1901

Essai d'Ecole ménagère dans un patronage. — Constatation que pour être profitable l'enseignement doit être donné par les jeunes filles du monde.

Décembre. — Deux jeunes filles se réunissent pour prendre des leçons théoriques de cuisine. Eles s'apperçoivent immédiatement que la théorie est insuffisante et que, pour apprendre, il faut mettre la main à la pâte, ce qu'elles font.

1902

7 Janvier. — Installation rue de Varenne. — Le nombre des élèves a beaucoup augmenté ; on ne se contente plus de faire la cuisine, on veut goûter les plats que l'on a confectionnés, et l'on organise le déjeuner, où les mères sont invitées.

Mars. — Nous nous installons plus grandement rue de Bourgogne. — Ouverture d'un cours de comptabilité, d'un cours de coupe, d'un cours de repassage, d'un cours de pansement. — Conférence sur les questions actuelles, de géographie politique : la question des Balkans. — Commencement d'une bibliothèque ménagère : livres en location à 0 fr. 10 par semaine. — Impression de nos recettes excellentes et toutes expérimentées au « Foyer ». Nous les vendons en petites feuilles séparés 0 fr. 10 ; il paraît que l'idée était heureuse, puisqu'elle a été imitée ; le « Foyer » en réclame la priorité.

1903

4 Mai. — Le nombre des élèves ayant beaucoup augmenté, nous nous installons plus grandement et aussi avec plus d'élégance, 37, rue Vaneau. — Cours du vicomte Henri de France sur l'administration de la fortune. — Ouverture des cours de modes, de tenue de maison, d'hygiène alimentaire, par Mlle de Belfort ; du cours de broderie. — Cours de droit, de M. Max Turmann : La Femme dans la vie sociale. — Inauguration du thé, du salon de lecture, des livres et revues en location.

3 Décembre. — Ouverture de l'ouvroir pour les pauvres. Le « Foyer » fournit les étoffes, les jeunes filles et les dames fournissent leur temps et leurs pauvres : des petites filles que leurs protectrices habillent sur mesure et auxquelles elles apprennent en même temps un peu à coudre.

1904

25 Janvier. — Cours du Dr Gibert : Hygiène générale et soins à donner aux enfants.

Décembre. — Le nouveau-né. Quatre cours par le Dr Gascheau, accompagnés de quatre leçons pratiques pour les soins à donner aux bébés, par une Sœur garde-malade. Ce cours est réservé aux jeunes mères.

1er Février. — Ouverture des Cours de croquis, conversation, pâtisserie, ouvrages au crochet et tricot, tapisserie, housses, tentures, rideaux, petits raccomodages de meubles. — Journal parlé, par M. Gillet. — Concours entre les Ecoles ménagères françaises, organisé par la baronne Thenard.

5 Décembre. — Suite du cours de droit de M. Max Turmann : La condition légale de l'enfant.

15 Juin. — Réunion de communications pour engager les dames à faire de petites conférences populaires dans les différents centres où elles se trouvent. — Commencement des réunions de dames. — Commencement de la publication du bulletin.

15 Décembre. — Ouverture de l'école d'application. — Ecole ménagère populaire faite par les élèves du « Foyer » aux enfants d'ouvriers. — Questions actuelles de géographie politique : la guerre russo-japonaise, par Mlle Ango.

27 Février. — Conférence du Dr Blache : La protection de la première enfance.

5 Mars. — Conférence de M. Mahaut : Comment on peut être utile aux aveugles.

12 Mars. — Conférence de M. Flornoy : Métiers et professions.

19 Mars. — Conférence de M. Cheysson : L'économie sociale à l'usage des femmes du monde.

7 Mai. — Conférence de M. Dédé : Le rôle social de la mutualité.

14 Mai. — Conférence du Dr Blache : La lutte contre la tuberculose.

21 Mai. — Conférence du Mis de Dampierre : Du romain au gothique.

28 Mai. — Conférence de Mlle Chaptal : La protection de la jeune fille.

1905

15 Novembre. — Cours de M. Max Turmann : Les grandes étapes de la civilisation.

4 Décembre. — Cours de M. l'abbe Couget : Les origines du

christianisme. — Le rôle de la femme dans la vie contemporaine.

14 Janvier. — Notre passé artistique. Quatre conférences par le Mis de Dampierre.

10 Février. — Le travail de la femme. Six conférences par Mlle Apolline de Gourlet.

11 Mars. — Ouverture d'un cours d'Ecole ménagère pour les dames qui veulent apprendre comment on fait une école ménagère populaire. — Visite à la Maison sociale de Montmartre.

23 Mai. — Conférence de M. Pierre Goubie : Concordat ou Séparation.

1906

2 Février. — Conférence de Mme Fortoul : La Croix-Rouge française.

3 Février. — Mme Briollay veut bien nous faire visiter la belle lingerie de la Croix-Rouge, à Boulogne.

23 Février. — Conférence de M. Ch. Grimond pour les aveugles. La bibliothèque Braille.

16 Mars. — Réunion des dames qui veulent écrire en Braille et choix d'un livre à copier.

23 Mars. — Réunion de communications. Mlle Gahéry : l'Union Familiale. — Mlle Darcy : La Ligue anti-alcoolique. — Une couturière : Les ouvrières flottantes et la morte-saison.

Conférences-types pour les milieux populaires, M. André Thome : Le budget et l'impôt décrits par l'image. — M. André Defert : Les Jardins ouvriers.

Nouvelle organisation du cours de pansement. 1re série, Décembre à Pâques. — 2e série, Pâques à fin Juin. Examen pour les deux séries le 2 Juillet. — Le cours a lieu deux fois par semaine et se compose d'une leçon théorique du Dr Abrand, le samedi, et d'une leçon pratique de la Sœur, le mercredi.

Donner aux jeunes filles et aux femmes du monde l'enseignement pratique qu'on ne leur donne nulle part. Mettre dans leur esprit l'idéal du devoir et de la vie utile. Leur apprendre à aimer leur intérieur, à le faire aimer à leur mari et à leurs enfants. Les mettre à même d'enseigner les femmes du peuple et de se rendre utiles dans les œuvres. Procurer aux femmes du monde un lieu de réunion, des

renseignements sur les œuvres et sur tous les sujets qui les intéressent. Aider les œuvres en les faisant connaître : voilà, Mesdames, le but du « Foyer ». Puisse-t-il l'atteindre et en restaurant le foyer de la femme du monde, ranimer chez le pauvre cette flamme sacrée que le sauvage lui-même vénère et que notre siècle jouisseur semble vouloir éteindre.

Comme conclusion à ce rapport, Mme Thome émet le vœu :

Que l'on favorise la formation de maîtresses d'Enseignement ménager.

Adopté à l'unanimité.

M. Blanchemain dit que la Société des Agriculteurs de France a toujours protégé les écoles ménagères. Les personnes qui voudront aller visiter l'installation de la rue Vaneau apprendront comment on forme ces écoles, qui lui apparaissent comme l'indispensable complément de la belle et salutaire institution des Jardins ouvriers.

Mme de Diesbach fait observer que pour fonder une école ménagère, il faut avoir reçu tout d'abord une formation spéciale. C'est dans ce but qu'elle a fondé, 11, avenue de Breteuil, un Cours normal supérieur pour la formation de maîtresses d'enseignement ménager. Les jeunes filles du monde y sont admises.

La parole est donnée à Mme la comtesse de Mainville pour la lecture de son rapport :

Une OEuvre post-scolaire

MONSEIGNEUR,
MESDAMES,

Depuis sept ans, je faisais répéter le catéchisme aux enfants des écoles laïques, et après avoir sacrifié deux après-midi par semaine, j'avais le regret de constater que mes élèves pour la plupart faisaient leur Première Communion sans rien savoir de leur religion.

Mon esprit travaillait afin de trouver un moyen remédiant à cet état de choses, au moins dans une petite mesure.

Je pensais à l'étude surveillée après l'école, mais je craignais d'éprouver des difficultés insurmontables dans l'exécution de ce projet.

Sur ces entrefaites, j'eus l'occasion d'entendre une conférence sur l'Enseignement ménager.

J'en sortis convaincue de l'utilité de cet enseignement au point de vue moralisateur dans la famille, et j'avais trouvé en même temps le masque, l'enveloppe qui devait me servir à revêtir mon étude surveillée, mon enseignement du catéchisme, et surtout l'influence morale que je pouvais prendre sur les enfants, et probablement un peu sur leurs familles.

J'eus la chance de trouver un terrain dans le seul endroit vraiment populeux de mon quartier, et j'y fis construire un bâtiment composé d'une grande salle servant de salle d'études, d'ouvroir et quelquefois de salle de conférences ; puis, une cuisine où, par groupe de six, les enfants de dix à treize ans pratiquent l'enseignement ménager ; en plus une petite buanderie.

Voilà bientôt sept mois que l'Œuvre fonctionne, et nous avons la joie de constater que, grâce au dévouement des quelques dames qui viennent nous aider dans notre tâche, les enfants qui étaient arrivées comme de vraies petites sauvages, hostiles et moqueuses, s'assouplissent et se préparent à devenir de bonnes femmes de ménage sachant retenir leur mari à la maison par leurs bons soins, car elles voient donner de l'importance et traiter honorablement des devoirs qui souvent sont méprisés comme trop vulgaires.

De plus, elles prennent de l'affection pour leurs dames et la leur témoignent quelquefois d'une façon touchante, même dans la rue quand elles les rencontrent. Leurs petits cœurs se développent sous la douce influence du dévouement et s'ouvrent pour recevoir les bons conseils et l'éducation qui leur fait défaut dans leurs écoles.

Un jour par semaine elles font la cuisine et se délectent ensuite avec le menu à trente centimes par tête, qu'elles ont confectionné.

Il reste même de quoi donner de la soupe et de l'entremets à cinq ou six toutes petites qui ne sont pas d'âge à faire la cuisine.

Les jours où la paroisse a ses répétitions de catéchisme, les enfants qui y assistent ne sont autorisées à venir à l'école ménagère que lorsque l'heure de la répétition est écoulée ; et le mercredi, veille du catéchisme, toutes celles qui le fréquentent doivent l'apprendre, et une dame le leur fait réciter.

Mais, chez moi, chacun est libre : j'ai des élèves qui ne sont pas

renseignements sur les œ
sent. Aider les œuvres en
but du « Foyer » : Puisse
la femme du monde, rani
le sauvage lui-même vé
vouloir éteindre.

Comme conclusion à ce

Que l'on favorise le
nager.

Adopté à l'unanimité.

M. Blanchemain dit
protégé les écoles ménagèr
tion de la rue Vaneau app
raissent comme l'indisp
des Jardins ouvriers.

Mme de Diesbach fait
avoir reçu tout d'abord u
11, avenue de Breteuil,
tresses d'enseignement n

La parole est donn
rapport :

Une

MONSEIGN
MESDAME

Depuis sept ans,
écoles laïques, et a
j'avais le regret d
saient leur Premiè

Mon esprit tra
état de choses, au

Je pensais à
d'éprouver des d
projet.

préparer à la Pre-
n'y pensaient pas
de la maison.
et une mère assez
iles évidemment pour

rière avant et après la

les regrette pas ; et
réclament la prière

conversions, l'âge des
puis favoriser le bien
que d'être bons s'ils

monniers, jardiniers, qui
dans la rue, de 4 à
bonnes choses.
i y eût une œuvre sem-
loin à cause de l'heure

un bon point reçoivent
si on manque de bons
ieux pour pardonner ;
rue Saint-Sulpice, s'en
un peu d'instruction
au moins des leçons

ouvrages distribués, on
buté par des chansons
se a éclaté !
ser le sang impur, j'ai
sang impur elles vou-

petite blonde aux yeux
re, Madame ».
is de ma part.

« Eh bien, dis-je ensuite, comme décidément vous ne voulez verser ni votre sang, ni le mien, nous attendrons de savoir quel sang impur nous voulons verser et alors, nous chanterons la *Marseillaise*. »

Maintenant, nous chantons les chansons de Botrel et le *Noël* d'Augusta Holmès.

Dans ce rapport, je ne me suis pas étendue sur les mérites et les avantages de l'enseignement ménager, je me suis appliquée seulement à faire ressortir l'avantage qu'on pouvait en tirer au point de vue du *repêchage*, si je puis parler ainsi, des petites filles des écoles laïques, en leur inculquant des notions de civilité et de morale, qu'on ne s'occupe pas de leur donner ailleurs.

Malgré certains avis contraires, je m'applaudis d'avoir pris les enfants à partir de huit ans ; à cet âge elles ont peu de devoirs à faire et elles ont le temps d'apprendre à coudre et à raccommoder avant de commencer les travaux du catéchisme.

Ensuite vient la Première Communion, puis le certificat d'études qui nécessite un nombre incalculable de devoirs auxquels les enfants ne comprennent pour la plupart absolument rien, mais qui leur prennent beaucoup de temps.

Une des dépenses nécessaires est la fourniture des étoffes pour faire travailler les enfants. Comme elles ne sont pas suffisamment habiles pour leur donner de l'ouvrage pris au dehors, les vêtements doivent être confectionnés pour elles, et leur sont distribués à Noël, à Pâques et le jour de la distribution de prix. Les plus actives ont fait cette année deux mouchoirs de poche, une chemise, un pantalon, un tablier et un jupon, tout un petit trousseau, sans compter les racommodages et les compositions de reprises et de pièces.

Par-dessus l'enseignement ménager et l'étude de la couture, une de mes dévouées collaboratrices a greffé l'œuvre du Trousseau, qui a reçu un accueil particulièrement favorable dans ce quartier où les gens gagnent bien leur vie, et ne sont tout à fait malheureux que lorsque la maladie et le chômage viennent les atteindre.

De cette manière nous continuerons nos relations avec nos jeunes filles, une fois qu'elles auront quitté l'école ménagère pour entrer en apprentissage ; chaque mois elles viendront une fois pour payer leurs 50 centimes de cotisation, rapporter leur ouvrage et en

emporter d'autre. Cela amènera aussi l'usage d'une bibliothèque et plus tard, il faudra instituer une mutualité maternelle.

Dès maintenant, étant plusieurs dames présentes chaque jour de 4 à 7 heures, l'Œuvre tend à devenir une permanence où les parents des petites filles viennent demander aide et protection dans leurs besoins.

En présence des résultats obtenus après sept mois d'exercice seulement, je crois à l'utilité de cette Œuvre. Elle occupe trois heures laissées libres par les écoles et qui se passent ordinairement à jouer sur le trottoir.

Les parents la voient d'un bon œil parce qu'ils savent leurs enfants en sûreté pendant qu'eux sont retenus, pour la plupart, au dehors par leurs travaux. J'émets en conséquence le vœu :

Que des établissements de même nature s'organisent dans tous les quartiers de Paris.

L'auditoire se montre particulièrement intéressé par cette intelligente organisation, qui semble avoir réalisé une amélioration notable dans l'ordre des institutions post-scolaires.

Mme Boursier demande quelques explications sur le fonctionnement de l'Œuvre du Trousseau.

Mme de Mainville répond que c'est une de ses collègues qui s'occupe spécialement de cette partie de l'Œuvre, et que les personnes qui désirent des renseignements supplémentaires peuvent s'adresser au Siège social, 30, avenue Malakoff, où elles trouveront le meilleur accueil.

M. Blanchemain insiste sur l'utilité des œuvres post-scolaires, dont on n'a peut-être pas encore assez compris l'importance capitale. C'est peut-être pour cela que nombre de jeunes gens élevés dans nos écoles, mais abandonnés à eux-mêmes à l'âge décisif, ont été accaparés par nos ennemis. Il aurait fallu les garder, les conduire dans le droit chemin, leur trouver un travail lucratif. Toute cette jeunesse qui nous échappe porte au camp ennemi les qualités acquises chez les congréganistes et les tourne contre nous. Donnons donc à nos élèves des écoles libres des cours professionnels de toute espèce, afin de les conserver dans le rayon de notre influence. Et il importe d'autant plus de se hâter que nos écoles sont menacées et que, dans un temps plus ou moins proche, les œuvres post-scolaires seront très probablement notre unique ressource.

On applaudit vivement ces paroles de l'éminent sociologue, et le vœu de Mme de Mainville est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

La parole est donnée à M. le comte d'Haussonville pour exposer l'Œuvre la « Parisienne »

La Parisienne

La « Parisienne » est une mutualité fondée il y a trente ans, longtemps avant que le mouvement mutualiste ait pris en France l'importance qu'il y a acquise seulement depuis quelques années. L'orateur constate que les femmes ont eu beaucoup de peine à entrer dans les œuvres de mutualité, soit en raison de la modicité de leurs salaires, soit par imprévoyance naturelle.

Ce sont les Sœurs de Marie-Auxiliatrice qui ont fondé la « Parisienne » entre les jeunes ouvrières et les employées. Deux hommes de bien : MM. de Mont de Benque et Lefébure, en ont rédigé les statuts. A la mort de M. de Benque le comte d'Haussonville l'a remplacé à la tête de l'Œuvre.

Ces statuts ont un caractère familial qui les distingue de ceux des autres sociétés. La cotisation annuelle est de 18 francs. C'est peu, mais c'est méritoire, en raison du faible gain de l'employée ou de l'ouvrière. Naturellement la Société ne pourrait pas vivre avec ce seul apport; ce sont les membres honoraires qui la soutiennent.

Voici les avantages offerts aux sociétaires :

Les secours médicaux gratuits; en cas de maladie, un lit pour les associées célibataires au siège de l'Œuvre, 25, rue de Maubeuge ; une maison de famille pour les sociétaires ; une maison de convalescence à Champrosay ; une indemnité d'un franc par jour pendant un mois ; en cas d'accouchement ou de chômage, un lit pendant un mois.

Le dimanche, c'est un spectacle touchant de voir la famille et les amis des convalescentes qui viennent les visiter à Champrosay, peuvent y passer la journée et même y prendre leurs repas, moyennant une modique rétribution.

Comme encouragement à l'épargne, la « Parisienne » donne des primes en cas de mariage ou d'établissement commercial; elle épargne aux sociétaires les démarches et formalités de dépôt dans les établissements de crédit. Elle a créé des carnets d'épargne où sont inscrites les primes, qui sont de 10 0/0 du total épargné. Des récompenses sont encore accordées aux sociétaires les plus exactes, sous forme de primes, qui peuvent être, si elles le désirent, versées à la Caisse des retraites pour la vieillesse.

Une Caisse de prêts gratuits fonctionne avec une parfaite régularité : les remboursements se font avec une exactitude scrupuleuse, les billets sont acquittés au jour dit, et M. d'Haussonville rend hommage à la parfaite correction de toutes les sociétaires.

La situation financière est excellente : à un moment même, il y avait deux membres honoraires pour une participante. Alors les participantes ont fait de la propagande, et bientôt leur nombre a doublé. Elles considèrent d'ailleurs leurs membres honoraires comme des membres de leur famille ; quand elles voient leurs noms cités dans les journaux, elles en sont toutes fières ; de leur côté, celles qui portent les vêtements façonnés par ces petits doigts de fées s'intéressent aux jeunes travailleuses, et de cet échange de bons procédés résulte un très grand bien social.

Mgr Péchenard remercie M. d'Haussonville pour sa très intéressante communication, et donne la parole à Mme Richardière,

Le Patronat Individuel

Monseigneur,
Mesdames,

Le programme va se poursuivre. Après le renvoi des Congrégations, après la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, la Franc-Maçonnerie va entamer l'œuvre qu'elle a indiqué elle-même qu'elle entreprendrait : son monopole sur l'Enfance, l'enfant devenant l'objet de l'Etat, c'est-à-dire son objet à elle. La laïcisation de l'instruction sera en réalité l'hostilité religieuse dans l'instruction, le mépris du prêtre, au fond, la haine de Dieu dans les cœurs de nos enfants de France.

Faut-il nous contenter de nous lamenter inertes en face des projets qui préparent d'ici moins d'un demi-siècle une France, non seulement déchristianisée, mais pourrie jusque dans ses moëlles dans la génération qui vient ?

Non, ce mal qui nous perce le cœur, nous pouvons, nous, femmes chrétiennes, l'enrayer. Il est temps que nous le comprenions toutes. Je dis : Il est temps, car moins que jamais, nous avons le droit de dire : il est trop tard. Nous voyons le mal clairement et nettement : la Franc-Maçonnerie veut maintenant s'emparer de l'Enfance. Nous ne la laisserons pas faire, nous autres femmes, protectrices naturelles de l'Enfance.

L'enseignement se fait laïque et anti-religieux. Nous en défendrons nos enfants !

Mais les enfants des travailleurs, toujours absents de chez eux, qui donc les défendra ? Qui trouveront-ils au foyer, pour rectifier en rentrant ce travail de chaque jour, qui à travers l'histoire et toutes les sciences, minera lentement toutes leurs croyances, leur foi en tous les sentiments, non seulement religieux, mais généreux et patriotiques ?

Et si le danger nous effraie quand il s'agit de nos propres enfants, que sera-ce pour ceux qui vivent au milieu des mauvaises influences et qui n'ont aucune direction éducatrice et moralisatrice pour réagir ?

Cette direction, Mesdames, il faut que ce soit *nous* qui la leur donnions désormais. Ce que l'école ne fait plus, les femmes françaises, les mères chrétiennes, le doivent aux enfants, et les femmes qui ont reçu du Ciel le privilège de l'indépendance de leur vie et de la liberté de leur temps, le doivent à celles qui ne l'ont pas, et qui, confiantes — ce qui devrait pouvoir être — en la direction qu'on donne à l'école à leurs enfants, ne voient pas le mal qui leur est fait journellement.

Jusqu'ici, une femme chrétienne c'était celle qui faisait respecter l'honneur de son foyer, qui, comme la Femme Forte de l'Ecriture, veillait au bien-être des siens, dirigeait dans un esprit de devoir et de dévouement sa maison, ses domestiques et ses enfants, qui tendait à faire de ceux-ci des hommes honnêtes, loyaux, n'oubliant pas les intérêts de leurs âmes, ayant, en temps voulu, une carrière entre les mains, prêts à fonder à leur tour une famille chrétienne.

Certes, la tâche de la femme n'a pas changé, là où ils étaient, restent encore ses premiers devoirs..... Mais ils ne s'arrêtent plus là, et il me semble que toute femme maintenant qui ne sait pas, d'une façon quelconque, faire dans sa vie une part aux devoirs sociaux, est hors de son rôle de catholique et de Française, et assume en son âme et conscience une responsabilité de ce que vont devenir sa religion et son pays.

Il y a pour nous de ces devoirs sociaux pressants, qui se présentent sous une forme nouvelle, bien qu'ayant pour base la même et toujours sublime charité que le Christ a apportée comme loi nouvelle, qui aurait pu transformer la face de la terre si elle avait été comprise.

Relevons cette charité! reprenons-la, élevons-la aux yeux du monde entier, et que ceux qui nous haïssent, et que ceux qui nous calomnient, ne voient tomber de nos mains que des œuvres de bonté, de pardon, de dévouement !

Rapprochons-nous surtout de ce peuple qui souffre et qu'on veut tromper. Ce n'est que par la pénétration d'une classe dans l'autre que nous pourrons propager la lumière.

L'une des formes les plus à notre portée et les plus importantes de notre action sociale, c'est certainement notre influence sur l'Enfance. Nous devons nous faire ses protectrices et ses éducatrices,

Le

MONSEIGNE
MESDAMES,

Le programme
gations, après la S
nerie va entamer l'
prendrait : son mo
l'Etat, c'est-à-dire
en réalité l'hostilit
au fond, la haine

Faut-il nous
jets qui prépare
seulement déch
la génération q

Non, ce n
femmes chréti
toutes. Je dis
droit de dire
nettement : l
l'Enfance. No
tectrices nat

L'enseig
drons nos e

Mais les
qui donc les
rentrant ce t
sciences, m
les sentim
tiques ?

Et si
fants, que
influences
pour réagir

mesure les idées fausses

dans ce but qu'il semble
noix : écoles libres, écoles
nages, catéchismes, sans

grand appel aux œuvres, j'ai
aussi appel à celles de nous
eilles sont nombreuses, ne
euvres : raisons de santé, rai-
eilles, arrêtent souvent notre
ne pouvant nous dépenser au
ainsi des forces inertes dans
u pas la moindre fourmi pour-
e désormais.

ns ses grandes lignes, l'an der-
et on nous a montré, mieux
était une des œuvres les meil-
ui peuvent prendre le moins de
indépendance et de liberté dans

e ses formes les plus pratiques et,
nouvelle, mais demanderait à
et à entrer en quelque sorte dans
catholiques, puisqu'il faut que nos
ennemis : Je veux parler de l'évan-
restreint d'enfants des écoles laïques,
années.

apprendre ce qu'on ne leur apprend
première année préparatoire du caté-
eu. Nous serons les aides des œuvres
qui, englobant l'ensemble de l'en-
à s'occuper personnellement, en dé-
ur œuvre ni surtout de chaque famille.
fants ce qu'on ne peut arriver à leur
ment au Catéchisme et au Patronage :

l'histoire sainte, la morale chrétienne surtout, se dégageant de la lettre du catéchisme et très particulièrement de l'Evangile.

Nous tâcherons de leur faire connaître et aimer leur Dieu, leur Christ, avec des paroles d'apôtres ! Et ces chers enfants sortiront peut-être de nos mains avec une religion plus profonde, avec une foi plus personnelle que n'a jamais pu la donner l'enseignement général de l'école ! Ils ne verront plus le Christ sur les murs, mais ils le porteront dans leur cœur !

Et les parents de ces pauvres enfants verront ainsi que la haine qu'on leur prêche peut tout au moins avoir des exceptions ! Quand une mère ira trouver une mère et lui dira : « Nos enfants se préparent ensemble à la Première Communion, voulez-vous que je m'occupe du vôtre en même temps que du mien ? » Ou quand elle lui dira : « Je n'ai pas d'enfants »,ou : « Dieu m'a repris celui que j'avais, voulez-vous que je vous aide à élever le vôtre ? » elle aura su prendre le chemin de ce cœur ! Cette pauvre femme trouvera là un peu de cette égalité tant rêvée, qui lui sera donnée sous une forme saine et vraie, car n'est-il pas juste, après tout, que celle qui a du temps en donne un peu à celle qui n'en a pas, dans cette œuvre égale des mères qui est de bien élever leurs enfants ?

Nous entrerons ainsi dans l'intérieur ouvrier par une bonne porte, car entrer dans une famille en parlant aux parents de l'intérêt qu'on a pour leurs enfants, c'est les toucher à coup sûr. Il nous sera facile ensuite de leur rendre visite, et par nos conversations, de faire pénétrer chez eux peu à peu les sentiments chrétiens et moraux qui seuls peuvent sauver la France.

Pratiquement, Mesdames, il suffirait pour cette instruction, ou pour mieux dire, cette éducation des enfants des écoles laïques, que nous gardions une ou deux fois par semaine une heure ou une heure et demie à la fin de l'après-midi, par exemple, lorsque notre journée est presque terminée, pour ces chères petites âmes, et que, quatre ou cinq fois par an, nous visitions leur famille pour continuer à les suivre dans la vie.

Permettez-moi, Mesdames, de répondre à quelques objections qui ont été souvent faites sur le catéchisme chez soi, et que quinze années de ma très petite expérience m'ont cependant permis de juger.

Je ne m'arrête pas à celle-ci, que j'ai pourtant entendue : « Ces

pauvres enfants ! ils ne sont pas propres et salissent les parquets ! » De cette objection-là nous sourions ensemble, n'est-ce pas ?

Une autre objection plus sérieuse est celle-ci : Ils peuvent apporter à nos enfants des maladies contagieuses.

Nos enfants ne peuvent-ils les attraper exactement de la même façon sur les bancs du catéchisme, au cours, dans les jardins publics, dans les voitures ? Aussi bien, il n'est pas difficile, il est même bon de demander à l'enfant des nouvelles de sa famille, lorsqu'il arrive. Et cette précaution prise, il me semble que ces pauvres enfants ne sont pas plus dangereux que tous ceux qui entourent nos enfants et peuvent tout aussi bien couver le dangereux microbe !

Prenons garde que la prudence de notre siècle ne dégénère en un sentiment qui n'est pas excusable, même appliqué à notre amour maternel, la peur ! Soyons prudentes, mais ne devenons pas peureuses, et quand, raisonnablement, nous avons pris les précautions nécessaires, sachons ensuite mettre notre confiance en Dieu, qui ne permettra pas que notre bonne œuvre tourne au mal de nos enfants !

On dit aussi : Mais en introduisant ces enfants pauvres chez soi, ne risquent-ils pas d'y prendre surtout l'envie et la jalousie de l'intérieur aisé qu'ils voient et qui excite des comparaisons ?

Mesdames, tous ces enfants sont forcément appelés dans la vie à ce contact. Rien ne peut les y soustraire. Les yeux d'enfant s'étonnent moins que les plus grands souvent, et je crois que plus le contact se fait jeune, moins il est dangereux. Cependant je sais bien que certaines natures sont précoces à cet égard, surtout dans les temps où nous sommes, où l'on peut dire que leur éducation est faite d'avance sur ce point : le culte du veau d'or, du bien-être et de l'apparence, suprêmes buts de la vie !

Mais, Mesdames, — je ne parle pas des mauvaises natures sur lesquelles il ne saurait y avoir en aucun cas aucune prise — je dis, en général, pour ces pauvres enfants, c'est en les éclairant, et non en cherchant à leur cacher nos conditions de vie, qu'ils connaîtront quand même, que nous arriverons à atténuer chez eux ce sentiment — après tout bien compréhensible au milieu de la misère dans laquelle ils vivent — d'envie pour ce que nous possédons.

En leur enseignant l'Evangile, c'est presque à chaque page que nous trouverons une occasion de leur montrer la dignité du pauvre,

l'amour de prédilection que Notre-Seigneur a pour lui, les richesses futures qui lui sont promises. Et comme, en même temps, dans ce même Evangile, il apprendra à reconnaître la brièveté et la vanité de la vie présente, la valeur de l'éternité, son esprit se modifiera peu à peu. Les choses y prendront leurs places réelles, et l'exaspération se transformera, sinon en résignation, du moins en apaisement.

Et puis, les pauvres, souvent, ne connaissent pas les épreuves du riche. En franchissant le seuil de sa demeure, ils y trouveront bien souvent les mêmes larmes, les mêmes tristesses, les mêmes angoisses, les mêmes détresses que chez eux. Ils ne verront que trop souvent que l'argent ne fait pas le bonheur, ne vous rend pas ceux qu'on pleure, ne vous garde pas toujours le cœur de ceux qu'on aime, ne vous épargne pas toutes les souffrances physiques et que, dans la maladie, le riche est bien souvent un meurt-de-faim.

Et nous, au contact de leurs souffrances, et à nous sentir utiles, nous deviendrons plus fortes et mieux armées nous-mêmes dans les luttes de la vie.

Cette évangélisation des enfants des écoles laïques dans notre maison sera encore pour l'éducation de nos propres enfants un précieux auxiliaire.

Si nous comprenons notre rôle social assez pour admettre de les catéchiser ensemble, les nôtres apprendront à vouloir donner le bon exemple par leur application. Ils sauront mieux leurs leçons et trouveront dans leur cœur des explications du catéchisme que leur esprit moins en éveil, n'aurait pas trouvées pour eux-mêmes. Ils apprendront encore, par la vue de ces pauvres enfants, à être moins exigeants et plus reconnaissants pour la vie qui leur est faite. La pitié pour ce qui manque à d'autres naîtra déjà dans leur cœur avec la charité pour tâcher de les soulager, et ils se prépareront ainsi dès l'enfance au rôle social auquel ils seront appelés plus tard.

Cependant, Mesdames, vous vous demandez encore peut-être : Mais comment ferons-nous, car c'est à peine si nous suffisons à notre rôle d'épouse, de mère, de maîtresse de maison ? Où trouverons-nous donc du temps pour le reste ?

Mesdames, permettez-moi de répondre : *En simplifiant notre vie.*

On peut mener *bien* sa maison sans la mener peut-être avec tant de minuties et de petits luxes inutiles qui prennent beaucoup de

temps. On peut se vêtir *bien* en passant un très petit nombre d'heures dans les magasins et chez les couturières. On peut élever *bien* et *mieux* ses enfants en ne se faisant pas leurs esclaves, en leur apprenant à se servir eux-mêmes, à travailler un peu personnellement.

Il faut que l'organisation de notre vie s'élargisse. Je n'entends pas par là qu'elle doive se détendre : au contraire, il faut que nous la serrions de plus près, afin que si nous surveillons de plus haut, ce soit avec plus d'attention, de sollicitude que jamais. Nos enfants n'y perdront rien, soyez-en sûres, car, dans cet élargissement de nos vues et de nos pensées, dans ces expériences que nous recueillerons dans le contact avec la misère matérielle et morale, nous deviendrons meilleures éducatrices. Notre direction sera plus éclairée et plus ferme peut-être. La bonté et la tendresse se développeront en nous par le contentement intérieur qui naît toujours dans l'exercice de la charité. La reconnaissance se fera plus grande en nos cœurs et les dilatera par la vue plus nette de la part privilégiée qui nous est faite en ce monde et qu'il nous est permis surtout d'y faire à nos enfants. Notre ardeur au bien deviendra plus communicative dans le centre où nous rayonnerons.

Et puis, Mesdames, nous compterons sur Dieu, et s'il ne permet pas que la journée ait plus de vingt-quatre heures, comme nous serions parfois tentées de le lui demander, il saura du moins rendre le temps plus fécond pour nous par les lumières qu'il nous donnera dans l'organisation de notre vie, par l'esprit d'application qui nous apprendra à condenser nos actions, par la vue plus claire de ce que nous devons garder dans son intégrité et de ce qu'il nous est permis de modifier ; enfin et surtout, Mesdames, par l'esprit d'abnégation qui, supprimant toute la part du *moi* dans l'existence, en laisse une très large aux autres !

Donnons-nous donc ! donnons de notre temps, de notre argent, donnons surtout de notre intelligence et de notre cœur dans ce devoir qui s'impose impérieusement à nous : éclairer la classe populaire, ruiner le mensonge par la vérité. Mais n'oublions pas que pour nous faire croire il faut nous faire aimer, et que pour nous faire aimer il faut que nous commencions par nous oublier nous-mêmes !

Cette pénétration d'une classe dans l'autre se fera par la fraternité vraie, apportée par le Christ, plus que par une protection plus

ou moins blessante pour celui qui la reçoit. Le dernier bien des déshérités de la terre, c'est leur indépendance. Ne nous en étonnons pas tant quand ils en sont jaloux, et que ce soit toujours avec une bonté comprenante et infiniment délicate que nous touchions leurs plaies. La bonté vraie désarme les cœurs.

Ils nous croiront quand ils nous aimeront !

M. l'abbé Bordron estime que si de pareils sentiments étaient mis en pratique d'une manière générale, il y aurait un grand pas de fait dans le sens de la pacification sociale. Dans les milieux même les plus révolutionnaires, on est toujours flatté d'être en rapports avec des gens plus riches ou plus élevés socialement que soi. Beaucoup de préjugés peuvent tomber par cette fréquentation.

Mme Hervé demande que ce rapport soit imprimé et distribué aux jeunes mères.

La parole est donnée à Mme la baronne de Boury.

Apostolat dans les Faubourgs

Monseigneur,
Mesdames,

Peut-être vous étonnerez-vous d'entendre la déléguée de la Presse à la « Ligue Patriotique », non pas abdiquer le sujet qui expliquerait sa présence même au milieu de vous, mais en aborder un qui, de prime abord, semble presque un lieu commun, au milieu des efforts très sérieux, très généreux, faits antérieurement pour pénétrer dans les faubourgs, par d'autres groupements que les nôtres. Vous avez pu le constater et le constaterez encore dans le courant de ce très intéressant et très substantiel Congrès.

La « Ligue Patriotique », née d'hier, n'a donc pas la prétention de rien innover en ce genre. Elle a voulu tout au plus élever la voix en faveur d'Œuvres dont elle apprécie toute la valeur, sans avoir la prétention de faire mieux, ni même aussi bien.

Mais elle s'est souvenue, ainsi qu'on l'a très bien dit, que l'originalité n'est pas ignorante, — il n'y a point de plagiat — le beau, comme le bien, est la chose de tous, mais chacun peut faire une œuvre nouvelle qui porte un sceau personnel.

Nous n'avons pas voulu nous orner des fleurs d'autrui. Nous voulons, avec la même semence, faire germer ces fleurs dans notre jardin, et peut-être même, quelquefois, n'être que le lien qui unit cette gerbe dont vous admirez les vives et variées couleurs.

Notre programme comporte deux points, qui répondent, pour ainsi dire, à deux degrés d'apostolat : Eclairer, Rendre service.

Je m'arrêterai un instant au premier, bien qu'il ne paraisse pas se rattacher aussi directement au sujet que j'ai à traiter ici.

Nous cherchons à éclairer par la diffusion de la Presse, par les conférences et les causeries populaires. Notre organisation de dizainières et d'adhérentes nous permet d'atteindre ainsi des milieux où la charité proprement dite n'a pas à s'exercer et qui, par cela même, échappent à toute influence.

Nous rétablissons donc un contact qu'il est important de souligner.

Réunions mensuelles, et quelquefois ouvroirs, font naître des occasions d'échanges d'idées et de sentiments, et créent entre nos adhérentes un véritable esprit de famille et aussi d'apostolat, avivé par la diffusion des journaux, des tracts, et aussi par l'organisation du « Sou de la Presse », qui tend à s'établir de plus en plus dans ces milieux où le zèle est si simple et si communicatif.

Ces mêmes adhérentes se sont retrouvées avec nous à une messe mensuelle pour la France et ont su, d'autre part, recueillir des oboles dignes de figurer dans un Livre d'or pour cette œuvre électorale qui, vous le savez, se rattache évidemment à cette première partie de notre programme. Nous y avons travaillé avec ardeur et n'avons pas à le dissimuler. Le succès, il est vrai, n'a pas répondu aux efforts tentés de toutes parts, mais nous nous honorons grandement d'avoir aidé [illegible] vaincus, dont quelques uns n'auraient jamais pu se [illegible] nous avons contribué à leur passer des cartouches, et avec [illegible] nous souviendrons que rien n'est jamais perdu dans l'ordre [illegible] dans l'ordre physique, puisqu'il y a des défaites qui [illegible] moralement parlant, et que l'on n'est vraiment [illegible] qu'on ne se bat plus.

[illegible], Mesdames, de cette incursion rétrospective sur ce [illegible] gisent tant de victimes dont nous portons le

Du reste, ne sommes-nous pas toutes, plus ou moins, à l'ambulance ? Pour ma part, j'avoue avoir plusieurs membres cassés, ce qui ne m'empêchera pas de guerroyer de nouveau à la première occasion, si le bon Dieu me prête vie. Pour le moment, je me bornerai, pour panser mes plaies et celles des autres, à un rôle d'infirmière, et du reste, ne devrions-nous pas toutes, suivant une jolie et si juste expression, être toujours et partout « une Croix-Rouge » morale » ?

Notre apostolat social nous y aidera, et ceci me fait aborder le second point du programme de la Ligue dont je vous parlais tout à l'heure : Rendre service par la création ou le développement des institutions sociales telles que : Secrétariats du peuple, Mutualités, Syndicats de femmes, Garderies d'enfants, qui ont pour but le relèvement moral et matériel des classes ouvrières.

Je n'ai pas la prétention de donner ici un ensemble des efforts tentés en ce genre par la Ligue. Il faudrait, pour ne parler même que de Paris, que chaque déléguée de quartier voulût bien s'en charger, et il ne me viendra pas à l'idée de me substituer à Mme Menard pour vous dire tout ce que son zèle si généreux et si personnel a su faire aux Epinettes. Il en est de même à Javel, où fonctionne un Secrétariat du peuple modèle. Je passe aussi la Villette, le Gros-Caillou, Nanterre et autres, pour en venir à une question dont on m'a très aimablement demandé de dire quelques mots et où, au nom de la Ligue, j'ai pu grouper quelques œuvres, nous joignant du reste à une organisation déjà existante, ce qui facilitait notre apostolat.

Dans le quartier des Malmaisons, situé dans le XIIIe arrondissement, près des barrières d'Italie et de Choisy, connu par ses misères noires, et où beaucoup de dévouement a déjà ensemencé la terre, nous avons fondé, il y a quelques mois : une garderie, un cours ménager, une mutualité maternelle et un modeste vestiaire.

La garderie nous a paru tout d'abord répondre à une impérieuse nécessité. C'est le premier échelon de cette éducation qui subit, à l'heure actuelle, tant de terribles assauts. Jeter dans ces âmes d'enfants des semences ineffaçables à l'âge des « visions célestes », comme dit Dante ; être l'occasion d'une première formation morale, qui consiste moins à apprendre qu'à faire vivre dans une atmosphère où l'enfant joint naturellement les mains et lève les yeux vers le bon Dieu : tel est notre but. Nous cherchons aussi à nous pénétrer de la méthode

Frœbel et à demander, sous le rapport pratique, bien des conseils à l' « Union Familiale », dont vous avez applaudi le programme ce matin. Nous nous sommes inspirées de ses principes pour demander 10 centimes à chaque enfant par jour, persuadées qu'il faut les associer et associer leurs parents à cette œuvre d'éducation naissante. Je puis rendre le témoignage que ceux qui payent exactement sont ceux qui manquent le moins. Le même principe nous fait insister pour que la cotisation de 3 francs soit payée régulièrement par les femmes qui s'inscrivent à la section de Mutualité maternelle établie par nous depuis décembre dernier, qui compte déjà plus de 40 adhérentes.

La Mutualité maternelle fondée, il y a quelques années, par M. Poussineau, rend de très grands services dans les quartiers très pauvres. Les femmes reçoivent, au moment de leurs couches, une allocation de 48 francs, répartie en quatre semaines, si elles sont inscrites à l'avance, ou de 15 francs comme extra-statutaires, si elles ne sont pas dans les conditions règlementaires.

Cette allocation est donnée dès le premier enfant. Il n'y a donc pas double emploi avec la « Charité maternelle », dont nous apprécions vivement les services d'autre part, mais qui ne donne un secours qu'au quatrième enfant.

L'organisation de la « Mutualité » nous a amenées tout naturellement, et suivant le désir de son très dévoué fondateur, à avoir une consultation gratuite pour les mères et les nourrissons.

L'œuvre de la « Mutualité » leur donne par notre entremise une prime de 10 francs au bout de quatre semaines d'allaitement. Notre dispensaire fonctionne tous les samedis matin, ainsi que le vestiaire.

Je voudrais vous faire assister au spectacle que présente ce jour-là notre petit enclos social.

Toutes nos dames arrivent de différents côtés, chargées de paquets variés et volumineux : layettes, vêtements, bouteilles, provisions de toute sorte, qui disparaissent par enchantement entre les mains des directrices du vestiaire et du dispensaire ou de notre chère sécularisée, qui réside dans le quartier et se charge des bons de lait et de bouillon de la semaine et des douceurs pour nos pauvres malades.

Elle est insatiable, et avec un tact et une bonté admirables, elle sait toucher les cœurs les plus endurcis et les amener à désirer la présence de ce jeune prêtre qui est l'âme de cette petite chrétienté

où il demeure, et où nous sommes heureuses de travailler avec lui.

« Il est impossible de ne pas devenir croyant en le voyant », commence-t-on à dire autour de lui dans ces milieux où la soutane était honnie à l'avance, ou ignorée... Mais ce n'est pas toujours la même note ; témoin ce mot dit à un de nos petits par un de ses parents : « Si tu vois le curé, tu l'appelleras calotin. ». Et l'enfant de nous le répéter naïvement.

Voilà l'esprit de haine qu'il nous faut apaiser, les malentendus qu'il nous faut dissiper, en ayant soin de ne pas aller trop vite, d'éviter un prosélytisme inopportun, qui irait contre le but à atteindre. Il ne faut pas que le mariage et le baptême soient considérés comme une prime au secours. Mais en modifiant peut-être nos méthodes d'apostolat et en sachant mettre un frein à nos légitimes impatiences, nous ne devons pas perdre de vue le but principal, puis être sans cesse au service de ces pauvres gens, les faire profiter des trésors de ces innombrables Œuvres qui se rencontrent avec nous dans le quartier, et avec lesquelles nous souhaitous des traités d'alliance et même d'amitié, afin que notre action soit ainsi doublée, triplée, quadruplée. Nous avons tant besoin les uns des autres !

Que ce soit l'œuvre des Patronages des Faubourgs, des Catéchismes de Persévérance, des Loyers, etc., nous irons en chercher d'autres, et nous parlerons à la Ligue des Acheteurs ou à la Dentelle au Foyer de cette pauvre ouvrière qui travaille presque nuit et jour à ces jolis costumes brodés qui font fureur cette année dans les grands magasins, et dont le gain dérisoire — 2 francs pour un corsage, de 3 à 5 francs pour une jupe — coûtera pent-être la santé de la pauvre enfant. Nous recommanderons partout ce pauvre homme qui, après bien des refus de travail, disait dernièrement : « Puisqu'on ne peut plus trouver de travail dès qu'on a quarante-cinq ou cinquante ans, on devrait établir des abattoirs pour les hommes... Je ne peux plus vivre ; je n'ai pour mon loyer et la nourriture de neuf personnes que les 0 fr. 75 que gagne mon aînée, apprentie dans une fabrique de couronnes. »

Quel vaste cbamp d'apostolat s'offre à nous, et combien nous voudrions y convier tous ceux et celles qui ont encore un peu de temps et de dévouement à nous offrir !

Et à mesure que notre pénétration dans ces milieux populaires

pourra, grâce à plus de démarches personnelles, être plus complète, que notre influence sera plus aimée et appréciée, nous arriverons tout naturellement, avec le sens des réalités actuelles, à penser sérieusement à l'éducation morale de ce peuple perverti par une propagande qui ne s'arrête jamais, mais que nous ne contrebalançons pas sérieusement. Bibliothèques, causeries familières sur l'hygiène, l'alcoolisme, conférences avec projections, représentations du théâtre social et surtout diffision de la bonne Presse : vous voyez que je reviens tout naturellement au premier point de notre programme. Et ici, je vous demande de me laisser vous dire toute ma pensée.

Je suis frappée de voir combien la préoccupation de la Presse existe peu dans nos admirables Œuvres de charité, et pourtant elle me paraît être de première nécessité dans les temps actuels.

Nous cherchons à atteindre toutes les misères, mais il y en a une qu'on écarte toujours systématiquement comme étant de la politique, et nous en mourons.

Il y a dans les faubourgs des ligues contre l'alcoolisme, il n'y en a pas contre les mauvais journaux, et pourtant nous savons qu'ils sont légion et qu'ils créent et empoisonnent l'opinion publique.

Je voudrais donc que toutes les Œuvres pussent s'entendre pour assurer le fonctionnement d'un service de Presse fait judicieusement après une enquête très sérieuse, et s'assurer ainsi que toute famille secourue matériellement reçoive, au moins une fois par semaine, un journal anti-sectaire.

Il faudrait également en pourvoir les marchands de vin de quartier, et afin de trouver les ressources nécessaires pour assurer ces services, faire adopter pour ainsi dire par nos brillants arrondissements ceux qui enserrent Paris, et dont les votes viennent de nous donner la mesure de leur gangrène morale.

C'est ce que j'ai essayé de faire au nom de la section de la Presse de la Ligue Patriotique et en provoquant quelques initiatives généreuses, mais sans rencontrer encore cette collaboration si nécessaire lorsqu'il s'agit d'une œuvre revêtant un caractère général.

Evidemment cette question demanderait une étude ; il ne faudrait pas que cette propagande fût faite suivant une impulsion personnelle ou par un groupe particulier. Il faut savoir, quand on fait le bien, disparaître quelquefois, comme le font les submersibles, sans

perdre de vue l'action commune, sans s'en désintéresser, surtout.

Ah ! si d'un congrès comme celui-ci pouvait sortir le vœu d'une entente intelligente, *pratique*, à ce sujet, nous aurions fait un immense pas dans une voie où nos adversaires ont marché seuls jusqu'ici.

Je m'arrête en m'excusant de la longueur et du décousu de ce rapport, mais en terminant je me rappelle les belles paroles prononcées naguère par Pasteur à la Sorbonne. Il les adressait à des jeunes gens, mais nous pouvons facilement nous les appliquer ; elles me paraissent saisissantes de vérité sociale à l'heure actuelle : « Confiez-vous, disait-il, à ces méthodes sûres, puissantes, dont nous ne connaissons pas tous les secrets. Et quelle que soit votre carrière, ne vous laissez pas atteindre par le scepticisme dénigrant et stérile. Ne vous laissez pas décourager par les tristesses de certaines heures qui passent sur une nation. Vivez dans la paix sérieuse de votre labeur quotidien. Dites-vous : Qu'ai-je fait pour mon instruction ? Puis, à mesure que vous avancerez : Qu'ai-je fait pour mon pays ? jusqu'au moment où vous aurez, peut-être, cet immense bonheur de penser que vous avez contribué en quelque chose au progrès et au bien de l'humanité. Mais que les efforts soient plus ou moins favorisés par la vie, il faut, quand on approche du grand but, être en droit de se dire : J'ai fait ce que j'ai pu. »

Monseigneur, Mesdames, notre apostolat n'a pas d'autre ambition.

La discussion est ouverte sur ce très intéressant rapport.

Mlle Maugeret fait observer que nos Congrès ont toujours donné à la question de la Presse une place qui prouve l'importance que nous y attachons tous ; mais elle reconnaît que la solution est encore loin d'être trouvée.

Mgr Péchenard fait observer que la grosse difficulté viendra toujours de ce que chacun veut lire *son* journal.

Mme Lebrun dit que le peuple ne veut plus être dirigé.

Mlle Maugeret répond que les enfants non plus ne veulent plus être dirigés, cela ne prouve pas qu'ils n'aient pas besoin de l'être.

Mme Lebrun dit qu'elle a lu dans l'*Eveil Démocratique* un article expliquant que le peuple ne veut plus des candidats du patron ou du prêtre. Ce sera bien difficile de faire pénétrer les bons journaux dans des milieux si défiants.

Mme de Boury dit qu'il faut une étude sérieuse des besoins de chaque quartier, et qu'il faudrait s'entendre avec les OEuvres existantes. Dans nombre d'endroits les femmes sont assistées par nous et les maris votent contre nous : il faudrait s'entendre sur ce point.

M. Alexandre rappelle le moyen préconisé l'an dernier par Mme Changeux : les kiosques.

Mme Menard expose la puissance de propagande de l'affiche ; les sectaires en ont abusé; ne pourrions-nous pas, nous, faire flamboyer la vérité sur les murs ?

M. Blanchemain ajoute qu'il y a un intérêt immense à saisir le peuple par la bonne Presse, et il faut chercher tous les moyens de l'atteindre. Le prêtre parle une fois par semaine, le journal, lui, parle tous les jours; ne négligeons donc pas son pouvoir sur les cerveaux et son action sur les esprits.

La discussion est close, et le vœu suivant est mis aux voix :

Le Congrès émet le vœu qu'un service de journaux soit organisé dans les faubourgs.

Adopté à l'unanimité.

La parole est donnée à M. le comte de Robien.

Assistance morale à l'Enseignement libre

L'orateur s'excuse de présenter d'abord des chiffres, mais cette communication un peu aride est indispensable pour exposer le fonctionnement de l'Œuvre dont il doit entretenir le Congrès.

Dans la Mayenne, le nombre des écoles libres a doublé depuis quatre ans; 171 ont été fondées depuis la destruction des écoles congréganistes, 30 sont en préparation. 625 maîtres et maîtresses y sont attachés. On y paie 450,000 francs de traitements, 11,000 élèves fréquentent ces écoles, et le nombre en augmente chaque année. 23 maîtresses se sont présentées au certificat d'aptitudes pédagogiques, 17 ont été reçues.

Par quels moyens sommes-nous parvenus à nous organiser ?

Par des moyens bien simples :

En 1902, dans le désarroi des fermetures d'écoles, nous sommes partis de ce principe : qu'il fallait copier l'organisation de l'Etat.

Pour cela, il fallait d'abord grouper tout le monde, puis user des lois pour nous placer dans le droit commun, enfin nous arranger pour assurer à notre personnel les mêmes avantages que l'Etat.

En conséquence, nous avons constitué : une Association, un Syndicat, une Caisse de retraite.

L'Association se compose des propriétaires d'écoles, des curés, d'un Conseil d'administration présidé par l'évêque et dans lequel peuvent entrer tous ceux qui s'intéressent à la question des écoles. La cotisation est libre.

Le Bureau, permanent, s'adjoint un inspecteur de l'Enseignement libre qui visite toutes les écoles affiliées, surveille le personnel, solutionne les questions courantes, fait un double rapport pour l'évêque et pour les archives et prend la

responsabilité des programmes. L'horaire est fixé d'avance, l'enseignement religieux y figure pour une demi-heure chaque jour.

Chaque année, il y a un examen dans cinq centres différents. Les examinateurs sont choisis parmi les bienfaiteurs de l'école et les professeurs. Les diplômes ont tous une couleur locale, avec des vues du pays. On organise une exposition des travaux manuels où figurent plus de 1200 ouvrages.

Le personnel se recrute exclusivement dans le département; toutefois il y a une fédération avec les départements voisins : l'Orne et la Sarthe.

Au début, les maîtres étaient un peu désorientés; en les syndiquant on les a placés sur un terrain très net, sur lequel ils sont inattaquables et peuvent défendre leurs intérêts.

Ce syndicat est dirigé par un conseil d'administration composé de maîtres et de sous-maîtres. Tous les membres de l'Association prennent l'engagement d'honneur de soumettre leurs contestations à la Chambre syndicale et d'en accepter les décisions.

Il y a des réunions mensuelles, une bibliothèque, des cours pédagogiques présidés par l'Inspecteur. Il y a chaque année une retraite de quatre jours. Enfin on organise des voyages à prix réduits.

Les sécularisées sont toujours un peu inquiètes de l'avenir. Pour venir en aide tout de suite aux plus âgées, c'est-à-dire à celles qui ont cinquante-cinq ans, nous nous adressons à la Caisse nationale des retraites, et nous donnons à chacune de nos associées un livret individuel qui est sa propriété. Moyennant un versement annuel de 28 francs, elles ont, à soixante ans, 300 francs de rentes, auxquels nous ajoutons 60 francs, grâce aux quêtes, plus fructueuses qu'on ne le croirait, faites aux alentours de l'école. Presque tous les parents donnent très volontiers pour cet objet.

L'élaboration des Caisses de retraite a été l'une des grosses difficultés de notre organisation, en raison des différences d'âge de nos sociétaires. Mais ces difficultés sont en partie aplanies, et elles le seront complètement quand nous pourrons organiser la maison de retraite que nous projetons.

Enfin nous espérons organiser, dans un avenir prochain, une Ecole normale qui nous mettra sur le pied d'égalité parfaite avec les services de l'Etat.

M. Blanchemain dit que dans le Centre, quatre départements se sont unis suivant la méthode de la Fédération de la Mayenne.

Mlle Maugeret dit qu'il y a dans la salle beaucoup de personnes qui, dans leurs pays respectifs, s'occupent d'écoles libres et seraient certainement très heureuses d'être en rapports avec M. de Robien et de s'éclairer de ses conseils.

M. de Robien répond qu'il sera trop heureux de se mettre à la disposition de toutes les personnes qui voudront lui demander quelques renseignements.

Mgr Péchenard remercie et félicite vivement M. de Robien de la communication si intéressante qu'il a bien voulu faire au Congrès. Il faut absolument que nos écoles s'organisent sur le modèle de l'institution si intelligente et si prévoyante qui a fait ses preuves dans la Mayenne, autrement c'en sera bientôt fait de l'enseignement libre en France.

Ce conseil de Mgr Péchenard est considéré comme un vœu proposé à l'approbation du Congrès, qui l'adopte avec acclamation.

DEUXIÈME JOURNÉE

La deuxième journée du Congrès s'ouvre par une pratique devenue une tradition chère à toutes les congressistes : la messe célébrée à leur intention dans la crypte des Carmes. M. l'abbé Guibert, empêché par la maladie, n'ayant pas pu nous adresser la parole cette année, Mlle Maugeret proposa de chanter un *Magnificat* en l'honneur des seize Carmélites de Compiègne récemment béatifiées. Ce chant de triomphe au milieu des ossements des martyrs, était quelque chose de singulièrement impressionnant. Plusieurs congressistes qui n'avaient pas osé affronter la fraîcheur de la crypte, nous dirent leur émotion en entendant, de la chapelle supérieure inondée de soleil où elles entendaient la messe, l'écho de ces chants qui leur arrivait des entrailles de la terre, affaibli, mystérieux comme un rêve des Catacombes.

Après les prières d'usage, la parole est donnée à Mme Duhamel pour nous entretenir de l'Œuvre des « Bonnes Vacances » organisée par les « Patronages de Sainte-Clotilde ». Chaque année de nombreux enfants sont envoyés soit au bord de la mer, soit à la campagne, dans les meilleures conditions morales, hygiéniques et pécuniaires. Les demandes deviennent plus nombreuses d'année en année, car les parents apprécient les avantages de toute sorte que, pour une très minime contribution, ils peuvent assurer à leurs enfants.

Mgr Péchenard dit que c'est une œuvre excellente à tous égards, aussi nos adversaires s'efforcent-ils de l'accaparer.

Mlle Sancerin demande si les petites bonnes sont admises à profiter de ces colonies de vacances.

Mme Duhamel répond que si l'on en avait un certain nombre, on pourrait leur consacrer une des maisons dont l'Œuvre dispose, car les enfants doivent être groupées par catégories et par âge. On les prend de dix à vingt-cinq ans.

Mlle Maugeret demande s'il n'y aurait pas dans l'assistance quelques personnes qui auraient une maison à mettre à la disposition de cette Œuvre.

Mme Duhamel dit qu'en pareil cas, l'Œuvre se charge de l'agencer, pourvu que le prêt lui en soit assuré pour six ans.

Une dame demande à quelle distance de Paris peuvent être ces installations. Mme Duhamel répond qu'il n'y a pas de limites. Ainsi en ce moment l'on cherche une installation dans le Midi pour des colonies d'hiver.

Mlle Maugeret parle d'une autre Œuvre similaire, l' « Assistance aux enfants », qui a ceci de particulier qu'elle a été fondée par des jeunes gens dont aucun n'était majeur, de sorte qu'il leur fallut attendre pour faire leur déclaration de société que le plus *vieux* d'entre eux eût atteint l'âge règlementaire. Ces jeunes gens placent leurs protégés jusqu'à soixante lieues de Paris et vont eux-mêmes les visiter. C'est d'ailleurs la caractéristique, et aussi la note consolante de notre époque, cette tendance de la jeunesse à s'orienter vers les œuvres de

dévouement. En Algérie, ce ne sont pas des jeunes gens, ce sont des petites filles qui ont organisé l'Œuvre du « Petit Sou », qui fonctionne très régulièrement par leurs soins. La présidente a treize ans.

La parole est donnée à M. le comte d'Harcourt pour nous entretenir des Œuvres de Villepinte.

Les OEuvres de Villepinte

L'Asile de Villepinte a été créé en faveur des jeunes filles tuberculeuses par ces mêmes Sœurs de Marie-Auxiliatrice dont M. le comte d'Haussonville entretenait hier le Congrès. Cet établissement vient de célébrer ses noces d'argent, c'est le premier qui ait été fondé en France ; il contient 280 lits, tout y est installé d'après les systèmes les plus perfectionnés de la science moderne.

A Pratel, dans le Midi, on envoie les malades au premier degré, qui en reviennent guéries. Mais on ne pouvait ni négliger les anémiques, ni les mêler aux poitrinaires ; on créa donc pour elles un premier asile à Saint-Germain, et un autre à Champrosay, où cent jeunes filles peuvent être admises. A côté est le pavillon des Cures rurales, où des enfants d'ouvriers viennent passer quelques semaines qui suffisent à les remettre à flot. A leur sortie, leurs bienfaiteurs continuent à suivre les progrès de l'amélioration.

Un dispensaire a été ouvert en 1875, dirigé par le Dr Gouet ; il y a été donné 132,934 consultations à 12,445 enfants.

Ces Œuvres créées de rien, vivent au jour le jour, de la générosité de leurs bienfaiteurs.

Le corps médical s'est montré hostile au principe du sanatorium et préconise les remèdes préventifs comme seul remède au mal, comme si on pouvait arrêter un mal pesant déjà sur plusieurs générations ! On a reproché à Villepinte de dépenser ses ressources pour des condamnés. J'ai accompagné maintes fois des visiteurs dans les pavillons des grands malades ; tous sont frappés de l'atmosphère de sereine résignation qui y règne. N'est-ce donc rien que d'assurer à ces pauvres condamnées, après les adoucissements à des souffrances implacables, le bienfait d'une mort chrétienne ?

En terminant, M. d'Harcourt invite les congressistes à aller visiter l'Asile de Villepinte.

Mlle Maugeret propose d'inscrire dès maintenant cette visite au programme du Congrès de l'année prochaine. L'auditoire applaudit, et le sourire de la Mère Supérieure de Marie-Auxiliatrice, présente dans la salle, dit assez le bienveillant accueil dont sont assurées les futures visiteuses.

Une dame demande si l'on reçoit des malades de tous pays.

M. d'Haussonville répond qu'on en reçoit de partout, mais surtout de Paris.

On demande si l'on reçoit des femmes mariées.

M. d'Haussonville répond qu'il faut se limiter ; on ne reçoit que des veuves, qui sont logées dans des chambres payantes si elles ont quelques ressources, ou gratuitement si elles sont pauvres. La limite d'âge est généralement vingt ans.

M. Blanchemain approuve de toutes ses forces le système des cures rurales.

Il félicite et remercie les Sœurs de Marie-Auxiliatrice d'avoir fait une place à l'agriculture dans leur sanatorium, car pour reconstituer les forces nerveuses de notre race, il faut la rapprocher de notre sol. Il faut éveiller chez les jeunes filles l'idée d'aider nos agriculteurs et de vivre de la saine vie des champs. Et avec un enthousiasme qu'il communique à tout l'auditoire, le sympathique vice-président des Agriculteurs de France salue cette grande Œuvre de Villepinte qui rend la santé non seulement aux corps, mais encore à l'âme, cette oubliée des Œuvres d'assistance laïques.

La parole est donnée à Mlle Fournaise pour lire le rapport de Mlle Gilbin.

Association de Saint-Louis de Gonzague

Monseigneur,

Mesdames,

L'Association Saint-Louis de Gonzague est une œuvre de patronage individuel de la jeune fille riche en faveur de la jeune fille pauvre, dans le but de lui procurer un apprentissage sérieux et chrétien.

L'Œuvre est administrée par un Conseil composé d'un directeur, d'une présidente, d'une secrétaire, d'une trésorière et de plusieurs conseillères. Ces demoiselles se réunissent au presbytère de Notre-Dame, sous la présidence de M. le Directeur, le samedi qui précède le premier dimanche de chaque mois, pour conférer de tous les besoins et intérêts de l'Œuvre, dont voici la marche :

Les jeunes filles qui désirent se faire admettre comme patronées doivent avoir treize ans ou être munies de leur certificat d'études, conditions exigées par la législation sur le travail.

Ce sont Messieurs les Curés de toutes les paroisses de la ville qui présentent leurs demandes à M. le Directeur; on examine ces demandes en conseil, puis chacune des conseillères est chargée dans la paroisse qu'elle a choisie de se rendre compte de l'honorabilité des familles qui sollicitent l'entrée de leurs filles dans l'Œuvre. Elles s'enquièrent aussi avec soin de la santé, de l'intelligence et de la bonne volonté des enfants.

Le jour de l'admission arrivé, M. le Directeur, en présence du Conseil, reçoit tour à tour chaque enfant accompagnée de sa mère, et dit à la nouvelle apprentie un mot de ferme morale, lui affirmant que

la route du travail est la plus sûre pour lui procurer le bonheur dans le temps et dans l'éternité. Il lui rappelle aussi qu'elle doit passer ses journées du dimanche dans un patronage chrétien, autant que possible paroissial : ceci est de rigueur sous peine d'exclusion de l'Œuvre. La mère de l'enfant étant présente, entend tout et promet de veiller à l'exécution de toutes les conditions ; elle promet également de ne pas retirer sa fille de chez la maîtresse choisie par l'Œuvre avant la fin des deux années de l'apprentissage. En cas de maladie ou de raison majeure, elle devra prévenir la maîtresse et la présidente.

L'enfant, une fois reçue, est placée chez une maîtresse d'apprentissage, dont l'habileté, la moralité et l'esprit chrétien soient absolument garantis. Il faut éviter le contact des grandes ouvrières, dont les conversations pourraient être dangereuses.

Chacune de ces enfants placées est mise sous la protection d'une jeune fille patronesse qui a le devoir d'aller, une fois par mois, chercher ses notes chez la maîtresse d'apprentissage, recommandant à celle-ci de les donner bien exactement. La conduite, le travail, les exercices religieux, la sincérité, l'exactitude et l'ordre, sont successivement examinés, et les notes inscrites sur un livret, pour être lues à haute voix le premier dimanche du mois.

Le premier dimanche de chaque mois réunit donc, dans une des sacristies de la cathédrale, patronesses et patronées. Après un salut chanté par toutes, M. le Directeur fait une instruction relative aux vertus à pratiquer ou correspondant avec la fête du jour ; puis il fait l'appel des apprenties. Il nomme aussi les anciennes, qui, devenues ouvrières, font toujours partie de l'Œuvre, à la seule condition d'être assidues le dimanche à un patronage ou d'être enfants de Marie.

A l'appel de chaque apprentie correspond la lecture de ses notes par sa patronesse. Ceci est le grand effet moral qui provoque la crainte et l'émulation, retient dans le devoir et favorise le progrès : cette confession publique, très sincère, est acceptée même des parents. Nos bienfaits matériels garantissent la stabilité de leurs filles, et par là, avec l'intérêt d'un apprentissage suivi, l'influence chrétienne que nous pouvons avoir sur elles. Remarquez que nous sommes un appui, uniquement moral, mais précieux, pour les patronages chrétiens, auxquels elles sont obligées de se rendre le dimanche. Les assistantes se séparent après la réception d'un billet de présence qui se changera

en un billet de tombola le jour de la fête de saint Louis de Gonzague.

L'organisation matérielle se fonde sur les ressources fournies par les cotisations annuelles de 5 francs versées par les associées, membres actifs ou simplement honoraires, par le Sermon de charité et la Vente annuelle.

Les dépenses sont proportionnelles. Nous recevons chaque année environ une quarantaine de nouvelles enfants dont l'apprentissage qui dure deux ans, comme couturières ou repasseuses, est fixé à 4 francs par mois. Outre ces frais, il y a, à Noël et à Pâques, deux grandes distributions de vêtements : à chacune de ces dates, les apprenties reçoivent une robe et une paire de chaussures. Au Jour de l'an et à la fête de saint Louis de Gonzague, il y a encore une distribution de bas et de chemises dont bénéficient les ouvrières de première et de deuxième année.

Les jeunes filles qui persévèrent à venir aux réunions et dont la conduite est bonne, reçoivent, à leur majorité, un livret de caisse d'épargne de 10 francs, qui s'augmente de 5 francs chaque année. Celles qui se marient ont, à titre de souvenir, deux couverts en ruoltz.

Cette Œuvre donne des résultats inappréciables. Combien de jeunes filles depuis la fondation, en 1869, ont été mises à même de développer graduellement leur personnalité, d'abord sous une protection nécessaire pendant deux ans, puis par leur initiative et leur liberté privées. Quelques-unes sont devenues maîtresses à leur tour, et elles sont fières de nous demander des apprenties pour les former.

Si excellemment utile, cette association est encore vraiment aimable par la fusion qui, en rapprochant les jeunes filles des classes privilégiés des autres, les incline vers celles qui ne demandent qu'à travailler pour vivre honorablement ; utile et aimable par ses réunions mensuelles, l'importance des notes énoncées publiquement et des instructions si entraînantes dans leur impulsion, encourageant les unes à l'intérêt bienveillant pour leurs protégées, les autres à l'effort persévérant du travail. C'est de ce double but, toujours visé, que jaillissent, chez les unes comme chez les autres, les dispositions qui font l'harmonie de l'Œuvre.

Mgr Péchenard remercie l'auteur de ce rapport sur une Œuvre qui appelle des imitateurs et non pas des discussions, et la parole est donnée à M. l'abbé Tourmentin.

Une Perquisition

Avant que la parole soit donnée à M. l'abbé Tourmentin, Mlle Maugeret explique que les chefs des quatre grandes ligues anti-maçonniques ayant adhéré au Congrès, elle avait projeté de les réunir dans une même séance, afin de souligner l'unité du but poursuivi dans la diversité des moyens ; mais une seule séance n'eût pas permis de donner à chacun des orateurs le temps nécessaire au développement de son sujet, et il a fallu les inscrire pour deux séances. Il appartenait à M. l'abbé Tourmentin de prendre le premier la parole, car il a été l'instigateur du mouvement anti-maçonnique, et il en reste l'archiviste merveilleusement documenté. Le Congrès aura donc plaisir et profit à l'entendre.

M. l'abbé Tourmentin félicite les organisatrices du Congrès d'avoir eu la bonne pensée de joindre une œuvre de combat aux œuvres d'assistance, de relèvement, de protection inscrites au programme. Puis il explique comment il est devenu franc-maçon, dès le collège, après avoir lu la brochure de Mgr de Ségur. « Plus tard, dit l'orateur, en étudiant l'histoire, j'ai compris que nombre d'évènements ne pouvaient s'expliquer que par l'influence des sociétés secrètes, ainsi, par exemple, la Révolution.

« En 1789, toutes les classes de la nation exultent dans l'espérance des améliorations projetées et auxquelles la royauté elle-même va prêter la main. Et tout d'un coup la France se réveille de ce beau rêve dans les horreurs de la Terreur. Le sang coule à flots, les institutions croulent : c'est l'œuvre souterraine de la Franc-Maçonnerie.

« Longtemps le public ne veut voir dans la Maçonnerie qu'une société de joyeux viveurs se poussant les uns les autres dans un sentiment de camaraderie. Mais en 1884, Léon XIII publia une Encyclique qui signalait le danger. Peu de temps après survint l'affaire Léo Taxil. Les catholiques, furieux d'avoir été ainsi mystifiés, ne savaient plus comment reprendre pied. C'est alors que je fondai, en 1900, le Comité anti-maçonnique, et l'année suivante un Comité de patronage, ce qui constitue la Société Anti-Maçonnique de France. Naturellement nous avons soulevé les haines maçonniques et gouvernementales, — ce qui est tout un. — Ces haines devaient un jour ou l'autre aboutir à des perquisitions dans nos bureaux, dès qu'un prétexte se présenterait. La période électorale allait fournir ce prétexte.

« Par malheur pour notre excellent gouvernement et le succès de son grand complot, j'étais averti depuis deux mois. Pendant un mois j'ai eu sept policiers sur les talons. Enfin arrive le jour où il s'agit de sauver la république en saisissant chez moi les secrets de la conspiration. Je m'étais couché à 3 heures, au retour d'une conférence en banlieue. A 5 heures, on frappe à ma porte, ma chienne jappe furieusement ; je parlemente à travers la porte, me gardant bien d'ouvrir avant de savoir à qui j'ai affaire. C'est le concierge de la rue de Grenelle : « On perquisitionne dans vos bureaux ! » — « Allez dire que je proteste et que je viens. »

« J'arrive en effet et je trouve le commissaire et quatre agents installés dans les bureaux. Le commissaire me montre sa commission rogatoire : il a ordre de

rechercher chez moi tous les papiers relatifs aux grèves du Nord et du Pas-de-Calais. Le prétexte était par trop invraisemblable : je refuse mes clefs. Il faut faire quérir un serrurier. En l'attendant, le commissaire explore l'appartement. En passant devant une porte fermée, il s'informe : « Le cabinet des réflexions maçonniques. » — « Bon ! je connais cela. » Et il passe. De gros paquets ficelés et portant l'étiquette suggestive : « la Casserole », attirent son attention : il les saisit : ce sont des images d'Epinal ridiculisant les « casseroles » policières. Un tiroir est fracturé, on y trouve 70 francs.

« Le coup du complot si bien monté par *le Matin* a pourtant réussi à faire croire, entre autres insanités, que j'avais reçu de grosses sommes pour fomenter les grèves, et que si on n'avait plus trouvé que 70 francs en caisse, c'est que l'argent avait été distribué. »

L'orateur convient que nous avons perdu la première manche, mais que nous aurons la seconde, car, dit-il, « nous appelons les femmes à l'aide, spécialement les vaillantes du féminisme chrétien, dont j'approuve et partage les idées ».

L'auditoire applaudit cet hommage rendu à un parti qui, tout en restant modestement à l'écart, par respect pour quelques derniers préjugés, n'en est pas moins l'initiateur des Congrès et de la Fédération Jeanne d'Arc.

L'orateur explique que, de leur côté, les francs-maçons redoublent d'efforts pour attirer les femmes à eux. « Toutefois, dit-il, ils ne veulent pas les admettre dans leurs loges; les avis sont partagés à leur sujet. La grande Loge symbolique écossaise a formé un schisme pour pouvoir initier les femmes. La principale objection contre l'admission des femmes, c'est qu'elles ne seraient pas capables de garder le secret maçonnique. Ceci est faux; quant à moi, je n'ai jamais, vous entendez bien, jamais obtenu aucun renseignement par des femmes.

« Si la Franc-Maçonnerie ne veut pas de femmes dans ses loges, elle multiplie les tenues blanches pour les gagner à l'athéisme. Elle a compris aussi la nécessité d'un culte pour remplacer les pompes magnifiques du culte catholique. Le F.·. Andrieux a contribué à l'organisation de rites parodiant ceux de l'Eglise. Il préconise les fleurs et la musique. Le F.·. Blatin, cardinal de la Maçonnerie, conseille d'instituer des fêtes pour les grands évènements de la vie. « Il faut, « dit-il, donner aux femmes un moyen honnête de faire voir leur parure, alors « seulement vous aurez concurrencé l'Eglise. »

L'auditoire proteste vivement contre cette opinion du « cardinal » de la Maçonnerie, ravalant la femme au rôle de poupée de vitrines.

M. l'abbé Tourmentin insiste sur la nécessité pour tous de s'instruire à fond sur la question maçonnique. Il estime que le clergé lui même est très insuffisamment documenté sur une question d'une si haute importance.

M. l'abbé Fonssagrives, aumônier du Cercle Catholique des Etudiants, proteste contre cette assertion. Sans doute le clergé ne fait pas de la question maçonnique son étude exclusive, ce soin incombe aux spécialistes; mais sur ce point comme sur tous les autres, il est assez éclairé pour guider ceux qu'il a mission de conduire.

M. l'abbé Tourmentin termine son discours en comparant la France à Pénélope, pressée de prendre un époux et promettant de se donner à celui qui pourrait bander l'arc d'Ulysse. « Depuis 1870, dit-il, la France est harcelée par les prétendants qui se disputent sa main. Eh bien, Mesdames, il y a pour vous une œuvre de Pénélope à accomplir pour garder la France à Dieu, à qui seul elle

appartient : Unissez-vous et tissez de vos mains un drap mortuaire pour ensevelir l'irréconciliable ennemie, la Franc-Maçonnerie. »

L'auditoire applaudit vivement ce remarquable discours, et Mgr Péchenard félicite M. l'abbé Tourmentin du dévouement qu'il apporte à la défense de la foi si menacée par la secte maçonnique.

La parole est donnée à Mme Françoise Dorive.

Les Femmes contre la Franc-Maçonnerie

MONSEIGNEUR,
MESDAMES,
MESSIEURS,

J'ai besoin de me sentir encouragée par toute votre indulgence pour oser apporter ici ma modeste contribution sur un sujet qui vient d'être traité, et qui le sera encore magistralement, au cours de la séance de ce soir, par les hommes les plus compétents et les plus éloquents, par des hommes qui se sont fait, pour ainsi dire, une spécialité de la question.

Cette indulgence, j'en suis sûre, ne me sera pas refusée, lorsque je vous aurai fait connaître le sentiment qui m'a poussée à vous exposer quelques réflexions germées dans mon cerveau féminin en présence des nécessités de la lutte anti-maçonnique.

La gravité des évènements actuels, la victoire inespérée de nos adversaires m'ont fait songer qu'après une défaite les bons soldats ont le devoir de se compter, de se rapprocher : et puisque la Providence a voulu me placer dans les bataillons d'avant-garde rassemblés en vue de la lutte contre la Franc-Maçonnerie, j'aurais cru déserter mon poste de combat si je n'étais venue en personne — abandonnant pour vingt-quatre heures le devoir impérieux qui me retient enchaînée — répondre : *Présent*, avec tout le courage et toute l'énergie dont je suis encore capable, à l'appel de notre chère amie Mlle Maugeret.

J'ai pensé aussi qu'à côté des grandes vues d'ensemble qui vous seront découvertes — et grâce auxquelles les horizons ténébreux de la question maçonnique étant considérablement élargis pour vous, vous deviendrez aptes à l'expliquer vous-mêmes partout où s'en

présentera l'occasion —, j'ai pensé, dis-je, qu'à côté de ces vastes enseignements, il y avait place pour quelques conseils plus modestes portant sur des détails, des moyens de lutte qui font partie du domaine de la femme et qu'elle garde à sa disposition.

Comme il est nécessaire de voir très clair dans la lutte que nous devons poursuivre et rendre plus ardente encore contre la Franc-Maçonnerie, je me permettrai de diviser nos moyens de lutte en trois classes : les moyens d'attaque, les moyens de défense et les moyens d'élimination et de régénération.

Vous verrez, Mesdames, qu'il y en a pour tous les goûts et pour toutes les aptitudes, et que personne n'a le droit de dire : « Ce n'est pas mon affaire. »

Mais n'allez-vous pas me trouver bien hardie de parler d'attaque contre la Franc-Maçonnerie? Il y a tant de gens qui font semblant de l'ignorer, tant qui flétrissent des turpitudes dont ils connaissent l'origine maçonnique sans cependant oser la nommer, qui citent des paroles sorties des loges et qui hésitent à accoler le titre de frère.·. au nom de leur auteur quand ils savent que c'est un franc-maçon avéré sur lequel on possède d'irréfutables documents.

Rassurez vos timidités : il n'est pas besoin de moyens violents pour attaquer la Fr.·. Maç.·. il suffit de la dévoiler, de la faire connaître telle qu'elle est, hypocrite et sectaire ; pour cela, on n'a qu'à produire quelques documents authentiques comme ceux que les hommes éminents dont vous êtes appelées à goûter la parole aujourd'hui peuvent nous fournir.

Je me rappelle avoir assisté cet hiver à une conférence donnée par un orateur catholique très réputé ; il parlait contre la Fr.·. Maç.·. avec beaucoup d'éloquence, de chaleur et même de passion. Quant aux documents qui auraient dû porter la conviction ou tout au moins la clairvoyance dans l'esprit de l'auditoire, quant à l'enchaînement logique des faits qui démontre la main-mise de la secte sur la France, quant aux arguments probants, tout cela était laissé de côté.

Je sortis très déçue de cette conférence qui paraissait cependant avoir enthousiasmé la plus grande partie du public. « Comme il parle bien ! » répétait-on à l'envi en quittant la salle, mais des francs-maçons, pas un mot.

Eh oui, certes, l'orateur parlait très bien, et je souhaiterais vive-

ment pour nous toutes la facilité et l'ampleur avec lesquelles il déroulait ses périodes enflammées ; cette belle éloquence servirait beaucoup notre cause, mais à la condition d'y mettre la précision que je juge indispensable en cette matière.

Et tout en sortant de la conférence, je ne pouvais m'empêcher de penser : « Tout cela est fort beau, mais si je ne connaissais déjà la question maçonnique, je ne serais pas du tout convaincue. » En même temps les documents maçonniques que je commence à savoir par cœur — suffisamment pour en être écœurée — me remontaient presque involontairement aux lèvres et je me disais : « Voilà ce qu'il aurait suffi de citer, et la conviction des auditeurs se serait faite toute seule. »

Si je vous raconte ce fait, Mesdames, c'est pour vous supplier de vous instruire à fond sur la question maçonnique. Si vous avez en mains des documents maçonniques bien choisis, vous n'aurez pas besoin d'éloquence, vous n'aurez qu'à les produire pour avoir raison de toutes les objections, et grâce à eux vous ne resterez jamais à court. Il est de ces documents d'une extrême importance qu'il faut absolument posséder et qui vous permettront d'aborder sans crainte ces questions, et de les discuter même avec les personnes qui sembleraient devoir en être les plus instruites.

Il y a quelques semaines, nous venions de faire nos adieux à un prêtre ; ma fillette me raconte en sortant qu'elle avait aperçu sur la table de M. l'Abbé le livre de Léo Taxil sur la Fr.·. Maç.·.. J'avais eu l'œil moins vif que celui de l'enfant et je le regrettai fort, car je n'aurais pas manqué d'amener la conversation sur ce sujet palpitant, ce qui n'eût peut-être pas été inutile pour éclairer notre interlocuteur d'une lumière moins..... maçonnnique.

M. Copin-Albancelli qui sait ce que les femmes peuvent apporter d'intelligence, d'initiative et de persévérance dans la lutte, a institué des sortes de cours dans lesquels il traite la question maçonnique afin de former des femmes capables de l'exposer avec fruit.

Nous avons le devoir de nous faire les auxiliaires zélées des hardis champions de l'anti-maçonnerie ; nous devons aux chefs de groupes qui nous font l'honneur de venir nous instruire ici, notre appui pour les aider à secouer les apathiques, à réveiller les endormis, à éclairer les aveugles. Quelques millions de Français com-

mencent à voir clair, ce n'est pas assez, hélas ! vous venez de le constater ce mois-ci.

*
* *

Nous nous ferons une idée plus complète de l'énergie qu'il nous faut déployer dans la propagande anti-maçonnique si nous réfléchissons que ces apathiques, ces endormis, ces aveugles doivent être transformés en apôtres pour la défense de tout ce que nous avons de plus cher : la foi et le patriotisme.

Voici le moment des aveux sincères : reconnaissons franchement que nous n'avons rien su prévoir. Nous avons laissé les francs-maçons agir à leur aise, déployer un zèle infatigable pour propager les idées « anti-cléricales et humanitaires », selon les expressions qu'ils emploient dans le monde profane. Nous leur avons, en réalité, laissé le champ libre pour la propagande contre le catholicisme et contre le patriotisme.

Que de ravages nous aurions pu éviter si nous avions opposé propagande à propagande, et si nous avions empêché par ce moyen l'état d'esprit anti-catholique et anti-patriote de se répandre dans le pays !

Il faut du moins que la leçon ne soit pas perdue pour nous et la défense que nous devons organiser, et à laquelle doit contribuer puissamment le réveil du patriotisme et de la foi, obtenu par des moyens qui seront étudiés à ce Congrès, mais cette défense acharnée ne doit pas nous absorber au point de nous rendre imprévoyantes encore.

Songeons qu'il est souvent trop tard lorsqu'on a attendu, pour défendre un bien, qu'il ait été attaqué de toutes parts : mieux vaut en prévenir l'attaque.

C'est pourquoi je veux attirer votre attention sur le dernier des édifices sociaux qui reste encore debout, malgré qu'il soit bien ébranlé déjà, c'est-à-dire, vous l'avez deviné, sur la famille.

Disons-nous bien que les francs-maçons ne se reposent jamais : dès qu'ils ont remporté une victoire, ils vont de l'avant et profitent de la stupéfaction que leur succès vient de causer pour attaquer imnédiatement un autre point auquel le vaincu ne songe même pas.

Méfions-nous donc : tandis qu'ils aggraveront la loi de Sépara

tion, tandis qu'ils nous occuperont à la défense de notre foi, ils feront une brèche de plus dans la famille. Faisant litière des droits imprescriptibles des parents sur leurs enfants, ils établiront le monopole de l'Enseignement. Vous vous rappelez les documents que le *Devoir des Femmes Françaises* a publiés à ce sujet, nous n'avons pas besoin d'y revenir ici.

Ils iront plus loin encore : la famille est un obstacle à la domination rêvée par le pouvoir occulte qui se cache derrière la secte, ils en amèneront la dissolution. Constatez déjà la propagande qui se fait contre elle en faveur du divorce unilatéral, dont on force l'opinion à s'occuper ; rappelez-vous l'idéal qu'on nous fait entrevoir pour l'avenir : l'union libre dont on ose nous entretenir! Lorsque ces idées auront pénétré et imprégné les cerveaux, il sera trop tard pour défendre la famille.

La Franc-Maçonnerie n'agit jamais qu'après la création préalable d'un état d'esprit.

Empêchons donc dès maintenant la création d'un état d'esprit anti-familial, par une propagande aussi zélée, aussi active que celle des adversaires. Ils répandent partout la notion du droit de l'enfant, du droit de l'Etat ; ripostons par l'affirmation du droit des parents ; encourageons les conférenciers qui en développent les principes dans leurs discours.

Quant à la famille en elle-même, il n'y a que les femmes qui aient un puissant intérêt à la défendre, et je crois que pour cela elles ne doivent compter que sur elles-mêmes. Aussi je voudrais que de tous côtés, dans toutes les ligues, associations ou œuvres, partout où quelques femmes ou quelques jeunes filles sont assemblées, on leur fît des conférences, même de simples causeries, pour leur persuader que le mariage — et le mariage indissoluble — est la seule sauvegarde des intérêts matériels et moraux de la femme ; que la famille assure la royauté de la femme, à la condition qu'elle y remplisse largement ses devoirs d'état ; qu'avec un retour au paganisme comme celui qu'on nous prépare, la femme retomberait fatalement à l'état d'esclavage dont l'a tirée le christianisme ; enfin que l'enfant lui appartient — et non à l'Etat, — de par la loi divine et la loi naturelle.

Est-il nécessaire de rappeler ici l'admirable campagne menée par les femmes italiennes contre le projet de loi sur le divorce, et le

succès qui la suivit ? La Fr.·. Maç.·. recula. Elle reviendra à la charge, c'est certain ; mais, en attendant, elle n'a pas réussi à imposer sa volonté.

La famille, c'est actuellement, en France, la dernière forteresse de la société. Eh bien, quelle que soit la violence des chocs qui s'acharnent à l'ébranler, la société ne périra pas, elle se relèvera même, si la cellule vivifiante de la famille reste saine et bien constituée, si les vertus religieuses, morales et civiques sont entretenues au foyer, j'ajoute : par la mère, gardienne des traditions.

*
* *

Nous en arrivons ainsi tout naturellement à chercher la défense de la société contre la Fr .·. Maç .·. dans une régénération nécessaire pour laquelle les femmes excelleront, et sans laquelle toute résistance aux principes dissolvants de la Fr .·. Maç.·. serait impossible.

Patiemment, car il faudra du temps, petit à petit, nous éliminerons le virus maçonnique qui empoisonne nos générations. Tout peut et doit nous servir à substituer les idées justes et saines aux idées fausses et malsaines : — nous sommes un certain nombre à le répéter souvent, mais on ne le dira jamais trop — le roman, la nouvelle, le théâtre, la chanson, la musique chorale, la mode.

Oui, jusqu'à cette reine tyrannique dont nous subissons la plupart du temps les caprices, alors que pourrions lui imposer notre volonté raisonnée.

Vous rappelez-vous notre élan à toutes il y a deux ans, lors de l'enlèvement des crucifix dans les prétoires ? Nous résolûmes de porter ostensiblement la croix sur nos poitrines ; de proche en proche les femmes sortirent de leurs écrins les vieilles croix de famille ou celles de leur enfance.

Qu'arriva-t-il ? il y a juste un an, les bijoutiers des villes d'eaux commencèrent à mettre en montre des modèles de croix modernes ; jusque-là on ne trouvait chez eux que des croix anciennes, bretonnes, auvergnates, normandes. Maintenant, la croix s'étale partout à la devanture des grands bijoutiers ; cet hiver, j'en admirais des spécimens en diamants et pierres précieuses, jolis à tenter les plus coquettes des femmes.

Nous pouvons être assurées que notre exémple sera suivi partout et que nous verrons de nouveau briller sur les costumes pittoresques de nos provinces la croix que les paysannes avaient abandonnée dans certaines localités.

Si nous savions nous servir de la mode, mais nous serions les reines incontestées de l'opinion ! Nous assainirions le théâtre en faisant tomber les pièces qui n'inspirent que le dégoût et ne méritent que le mépris, et nous pourrions arriver à en faire une école de patriotisme et de nobles sentiments.

Par notre approbation chaude et cependant discrète, ou bien, au contraire, par notre attitude un peu froide, ne pourions-nous aussi stimuler l'énergie masculine ? Il faut utiliser pour notre cause les qualités et les défauts de la race. Vous savez que c'est un besoin inné chez les Français de chercher à nous être agréables et de priser nos applaudissements.

Ah ! Mesdames, soyons femmes jusqu'au bout des ongles pour les entraîner tous dans la voie du salut. Mais ne donnons notre approbation qu'au mérite, qui l'estimera d'autant plus que nous ne la prodiguerons pas, et si nous acceptons des hommages, réservons-en l'honneur aux plus dignes.

Et pour les vaillants qui composent notre entourage, nous serons la source pure où l'on vient se rafraîchir, le cœur dans lequel on verse ses déboires et qui met du baume sur les plaies, l'âme trempée qui cache ses lassitudes passagères pour ne pas affaiblir les courages, qui au contraire exalte l'énergie en espérant toujours et en portant haut les regards.

Quant à nos enfants, nous les préserverons avec vigilance du poison en remplissant leur jeunes intelligences et leurs âmes pures d'idées traditionnelles et françaises.

Je sais que les mères doivent, pour être à la hauteur d'une semblable tâche, accomplir sur elles un travail souvent très grand. Il est cependant néccessaire qu'elles se mettent à même de réfuter les erreurs que leurs fils et leurs filles puiseront encore dans l'atmosphère ambiante malgré les efforts maternels pour la purifier de ce virus maçonnique. Il leur faudra peut-être faire de solides études religieuses, avoir une instruction historique profonde, pour diriger tout au moins l'instruction qu'elles font donner à leurs enfants.

Ne vous y trompez pas, il ne suffit pas d'attaquer la Fr.·. Maç.·., c'est encore peu de la repousser en nous défendant contre elle, si nous ne préparons pas une élite destinée à former le noyau de la régénération. Chacun des enfants élevés par les mères claivoyantes et résolues à vaincre, doit être comme ce pur cristal, ce cristal initial qui se forme jusqu'au milieu des dépôts troubles et vaseux et provoque la formation des autres cristaux qu'il attire et groupe autour de lui.

Ce travail opéré par les mères sur elles-mêmes leur sera du reste salutaire, car il les mettra, elles aussi, à l'abri du virus maçonnique, si substil qu'il envahit tout. Elles pourront alors sans peine relever le défi maçonnique que vous connaissez : « Il faut avoir la femme à tout prix dût-on la corrompre. »

Et quel retentissement pourraient avoir sur la nation de tels exemples de vie sagement réglée, sérieuse, j'ajouterai simple et sobre. C'était la vie de nos ancêtres. Le Play et ses disciples ont montré bien des fois que ce sont les familles modèles, ainsi qu'ils les appellent, qui aux heures graves ont sauvé, reconstitué la France et l'ont élevée plus haut. Nous avons plus que jamais besoin de familles modèles; édifions-les à nouveau en nous inspirant des vertus des familles d'autrefois.

Je suis tellement persuadée que l'œuvre de salut se fera dans la famille, ma conviction à cet égard s'est tellement fortifiée, que je me permettrai un dernier avis aux mères qui ont encore l'œuvre d'éducation à accomplir. Je leur dirai : « Faites de la propagande antimaçonnique tant que vous pourrez, mais prenez garde cependant que cette propagande ne doit pas vous faire négliger si peu que ce soit l'œuvre d'éducation dans laquelle personne, à l'heure que nous traversons, personne, entendez-vous bien, ne peut vous remplacer.

Les célibataires, les veuves, les mères qui ont fini l'éducation de leurs enfants sont assez nombreuses pour déployer avec profit leur activité dans les œuvres de propagande, de presse, d'instruction pour les enfants du peuple, toutes œuvres que je prise très haut et qu'il faut soutenir, encourager de nos deniers et de notre influence.

Mais il est urgent, indispensable, qu'un nombre suffisant de mères se donnent plus spécialement à la formation de leurs enfants dans un sens français, c'est-à-dire anti-maçon. Elles ne sembleront

pas, pour le moment, fournir un travail très important, car elles sont chargées d'une œuvre à longue échéance ; mais sans elles ne se formerait pas la génération qui rebâtira la maison française avec les matériaux que tous lui auront préparés.

Et puisque l'occasion se présente, j'oserai demander, pour aider les mères dans l'œuvre de défense religieuse et historique, s'il ne se pourrait trouver parmi les membres du clergé séculier ou régulier quelque talent dévoué pour entreprendre d'écrire une Vie des Saints spécialement consacrée à la France et destinée à nos enfants. Cet ouvrage s'étendant suffisamment sur les saints français des premiers siècles, pourrait insister plus particulièrement sur l'action bienfaisante des saints dans la société gauloise, franque et enfin française. Je sais qu'on trouve dans la collection des Bollandistes des détails fort intéressants sur les mœurs du temps ; les enfants prendraient le plus grand intérêt à de semblables lectures qui réveilleraient le souvenir trop souvent effacé de maintes traditions locales ; ils comprendraient sans difficulté comment, ainsi qu'on l'a dit si justement, ce sont les évêques qui ont fait la France. Du même coup, les calomnies maçonniques répandues à plaisir contre l'Eglise du moyen-âge, contre l'époque du fameux « obscurantisme », n'auraient plus de prise sur des cerveaux ainsi préparés.

Je supplie encore le clergé de penser à cette idée ; sa réalisation épargnerait aux mères bien du travail et bien des recherches de détails, ce qui ne les dispenserait pas de puiser largement dans l'ouvrage de Montalembert, *les Moines d'Occident*, dans *la Civilisation chez les Francs*, d'Ozanam, et dans la collection des Saints éditée chez Lecoffre sous la direction de M. Henri Joly.

La Vie des Saints que je réclame devrait être plus courte et serait écrite pour la jeunesse au point de vue français.

Les résultats de cette œuvre complexe et de longue haleine, que comporte la lutte anti-maçonnique, semblent sans doute bien lointains à nos impatiences de salut et de victoire. Il ne faut pas oublier cependant qu'on ne guérit pas en quelques années un corps social d'une déchéance morale, pas plus qu'on ne guérit l'organisme humain d'une maladie chronique en quelques jours. Il y faut l'inlassable persévérance sans laquelle rien de durable ne se fait en ce monde, le courage indomptable qu'aucun obstacle n'arrête, que nulle défaite ne rebute.

On croirait que, malgré tant d'efforts accomplis depuis cinq à six ans, un découragement incompréhensible se soit emparé des hommes au moment où, par un effort un peu plus énergique, ils pouvaient avoir raison, en partie du moins, de la déloyauté et des fraudes habituelles à nos adversaires. C'est le moment pour les femmes de tendre leur volonté, de bander leur énergie pour soutenir les courages abattus et relever les esprits chancelants ; car le poison maçonnique, absorbé inconsciemment, fait son œuvre en atrophiant, en brisant les ressorts des caractères.

De plus en plus, la lutte va se resserrer. Les hommes, il faut le reconnaître, viennent de subir une grande défaite ; la F.·. Maç.·., comme je le disais tout-à-l'heure, en profitera pour avancer rapidement dans la réalisation de son programme. Mais derrière les hommes, elle trouvera les femmes pour lui faire obstacle.

Rappelez-vous ce qu'elle a dit : « Nous n'arriverons à rien tant que nous n'aurons pas les femmes avec nous. » Que sera-ce donc quand elle les aura toutes contre elle ?

Alors, entre la femme et la secte, ce sera le duel à mort : ou bien la Franc-Maçonnerie reculera impuissante contre la résistance de la femme, — ce ne serait pas pour la première fois — ou bien au contraire, vaincue par la Franc-Maçonnerie, la femme perdra tous les biens qu'elle possède ici-bas : la religion, la patrie, l'honneur, et pour comble de détresse, elle perdra le bien qui lui tient le plus aux entrailles, elle perdra l'enfant !

Nous savons heureusement que les femmes les plus douces et même les plus indifférentes à ces questions se sentent des courages de lionnes dès qu'elles comprennent qu'on peut leur prendre leur enfant. Tout n'est donc pas perdu. Je reprocherai seulement à quelques unes de songer sans hésitation — j'en ai reçu l'aveu — à quitter de suite la France si l'on en venait à nous interdire d'élever nos enfants comme nous l'entendons. J'aime mieux celle qui dit à son mari : « Mon ami, je n'ai jamais appris à tirer, je crois que le moment est venu de le faire ; au moins le jour où ces misérables voudraient m'empêcher d'élever mes enfants selon ma conscience et parleraient de me les prendre, je serais prête pour en démolir un ou deux. »

Rassurons-nous donc : nous pouvons espérer fermement que la Franc-Maçonnerie viendra se briser quand elle s'attaquera directe-

ment à la femme et à l'enfant ; mais il faut pour cela que nous mettions dans la lutte anti-maçonnique, dans toutes les formes de la lutte anti-maçonnique : attaque, défense, élimination et régénération, l'activité, le dévouement, l'énergie, l'intelligence, la prévoyance qui assurent le succès.

Lorsque nous aurons ainsi préparé tous les moyens humains, nous nous tournerons vers Celle devant qui s'inclinent avec respect nos maris, nos pères, nos frères et nos fils, vers Celle qui a mérité un trône dont la gloire rejaillit jusque sur chacune de nous, vers Celle en l'honneur de qui nos ancêtres élevèrent de toutes parts sur notre terre bénie les admirables sanctuaires que nous vénérons ; nous nous tournerons vers Celle qu'ils appelaient Notre-Dame, et tout en la priant de nous aider au salut de la France, nous répèterons avec confiance la parole de l'Ecriture : « La femme écrasera la tête du serpent. »

Ce magistral rapport est applaudi avec enthousiasme par tout l'auditoire, qui redouble d'applaudissements quand Mlle Maugeret révèle que Mme Dorive n'a pas hésité à faire trois cents lieues pour apporter au Congrès le concours de sa parole autorisée.

Mme de Vasselot dit que les mères devraient exiger des maisons d'éducation libres un cours d'anti-maçonnerie. Nos enfants, qui n'en entendent jamais parler dans leurs collèges, croient que nous rêvons quand nous leur en parlons.

Mme Dorive répond que les parents ont les vacances pour instruire leurs enfants sur ce sujet.

Mme de Vasselot objecte que la nécessité de la lutte pour l'avenir de nos fils nous oblige souvent à les envoyer soit en Allemagne, soit en Angleterre, pendant les vacances, pour apprendre les langues. Il ne faut donc pas compter sur cette période pour faire leur éducation anti-maçonnique.

Mme Dorive reconnaît que, d'une manière ou d'une autre, les enfants doivent être instruits de la question maçonnique.

Mme Menard dit qu'il y aurait lieu d'introduire un enseignement spécial dans le catéchisme.

M. l'abbé Toiton rappelle que les Souverains Pontifes ont traité la question dans différentes Encycliques, mais que les catholiques n'y ont pas pris suffisamment garde, et le mal a grandi à la faveur de leur indifférence.

Mme de Penguern appuie d'un exemple personnel la proposition de l'enseignement anti-maçonnique dans les collèges libres : un de ses neveux, élève à la rue des Postes, n'avait jamais entendu parler de la Franc-Maçonnerie. C'est le cas de beaucoup d'autres jeunes gens, même dans les classes intellectuelles, et il y a là un mal auquel il faut remédier sans retard.

M. de Robien dit que l'éducation anti-maçonnique doit commencer avant le collège, dès que l'enfant est en âge de comprendre. Il ajoute que déjà, dans un collège où il a une certaine influence, il a obtenu la création d'un cours anti-maçonnique divisé en trois années, et qui a lieu une fois par semaine.

M. l'abbé Toiton propose d'introduire sur le cachet de première Communion l'engagement de ne jamais faire partie d'une société secrète.

Une dame demande que les maisons d'enseignement libre n'emploient pas, comme certain collège qu'elle nomme, des livres infestés de l'esprit maçonnique.

Mme Dorive rappelle la campagne menée par le « Devoir des Femmes Françaises » pour engager les mères de famille à surveiller attentivement les livres mis entre les mains de leurs enfants.

La discussion étant épuisée, le vœu suivant est mis aux voix :

Le Congrès émet le vœu que la lutte anti-maçonnique soit poursuivie sur tous les terrains et par tous les moyens, en vue de sauvegarder l'âme des enfants.

Adopté à l'unanimité.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Cette séance est présidée par Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié et président d'honneur de la Fédération Jeanne d'Arc. Son apparition au bureau est accueillie par une salve de respectueux applaudissements.

Après la récitation de la prière habituelle, la parole est donnée à M. le commandant Driant, auquel la salle entière fait une chaleureuse ovation.

La Franc-Maçonnerie dans les Elections

L'orateur adresse à Mgr Foucault un délicat remerciement pour l'hospitalité qui lui fut accordée, un jour de grandes manœuvres, dans ce palais épiscopal d'où l'on aperçoit la crête bleue des Vosges. Il remercie également les organisatrices du Congrès qui lui fournissent une si précieuse occasion de dévoiler devant cet auditoire d'élite les criminels agissements de la Franc-Maçonnerie.

Abordant directement son sujet, il déclare que les vaincus d'hier ne sont nullement des résignés; d'ailleurs leur défaite a été plus glorieuse que la victoire de leurs adversaires. Pour lui, se souvenant de la parole de Xavier de Maistre : « N'est vaincu que celui qui croit l'être », il est tout prêt à recommencer la lutte et, instruit par un sévère apprentissage, à rendre coup pour coup.

Le véritable vainqueur dans la bataille électorale, c'est la Franc-Maçonnerie. Elle a tout employé pour s'emparer du terrain : l'argent, la presse, la ruse, la force; elle a commis tous les dénis de justice, multiplié les exactions, prodigué les faveurs pour acheter les consciences à vendre. En Seine-et-Oise, notamment, elle a distribué des kilomètres de ruban et une moisson de violettes a fleuri des centaines de boutonnières. Sursis accordés ou refusés, secours maintenus ou retirés selon les dispositions connues ou supposées des électeurs, tout a été mis en œuvre contre les candidats qui n'avaient pas l'estampille maçonnique, et c'est encore une chose étonnante que, dans de pareilles conditions, on ait pu, non pas vaincre, mais seulement affronter la lutte, car la plus odieuse tyrannie a pesé sur tout le monde.

L'argent ? Il vient du Juif. Lisez l'*Humanité*, le *Matin*, ce journal de chantage qui, selon le mot à l'emporte-pièce de Rochefort, « arbore une portée de musique afin que nul n'en ignore ». « On m'a déloyalement combattu, dit le commandant, en joignant les mots : « Vive Driant ! » et « Vive le Roy ! » sur des milliers de petits papiers qu'on jetait à la volée. Grâce à toutes ces manœuvres, trois mille braves gens se sont trouvés désorientés et n'ont su pour qui voter. Et pour lutter contre cette presse immonde à qui tous les moyens sont bons, nous avons des hommes comme Judet qui possède des documents de nature à confondre ces misérables, et qu'un scrupule retient de les publier. Et moi-même je répugne à faire état de certains documents, je me dis qu'un officier ne joue pas au vilain jeu des petits papiers. »

Les applaudissements, dont Mgr Foucault donne le signal, prouvent au commandant qu'on approuve sa conception de l'honneur militaire.

La Franc-Maçonnerie possède une puissante organisation ; indépendamment de la Ligue de l'Enseignement et de la Ligue des Droits de l'homme, qui sont ses deux grands chevaux de bataille, elle trouve moyen de s'infiltrer partout : les pompiers, les orphéons, presque partout sont commandés par des francs-maçons. Il faut remercier M. Copin-Albancelli qui a jeté le premier cri d'alarme et fait connaître l'organisation de la secte. « Lui et moi, dit-il, nous voudrions grouper tous les hommes d'action pour les opposer aux agissements de ces misérables qui en sont venus jusqu'à renier l'idée de Patrie. A la Révolution, les modérés se sont laissé couper le cou. Nous sommes bien résolus à ne pas les imiter.

« Unissons-nous donc pour l'action, et organisons-nous pour la bataille. Et vous, Mesdames, qui avez le monopole de la vaillanee dans les temps troublés, empêchez les hommes d'être lâches. »

Mgr Foucault remercie l'orateur et le félicite de l'ardeur toute militaire avec laquelle il s'est jeté dans la mêlée où se jouent, comme sur les champs de bataille, les destinées de la France. Il fait observer que les premiers chrétiens étaient, eux aussi, une société secrète, et qu'ils ont réussi à s'infiltrer partout, parce qu'ils étaient une élite et qu'ils voulaient généreusement ce qu'ils voulaient. Imitons-les donc, formons un corps d'élite, d'abord pour la défense, ensuite pour l'attaque. N'oublions pas que les minorités finissent presque toujours par triompher, mais à la condition d'être une élite. Soyons le levain qui soulève la pâte. Travaillons à infuser parmi nos compatriotes le bon vieil esprit du christianisme, et marchons résolument sous le drapeau que tient haut et ferme le commandant Driant ; le succès est au bout du sillon qu'il creuse.

Lorsque les applaudissements sont apaisés, M. Copin-Albancelli prend la parole et prononce un magnifique discours dont voici le résumé, d'après les notes des deux secrétaires du Congrès :

Le Plan Maçonnique

Permettez-moi de m'associer aux paroles qui viennent d'être prononcées au sujet de la Franc-Maçonnerie. Il faudrait en effet constituer une élite pour lutter contre cette élite d'une espèce particulière qu'est la Franc-Maçonnerie. Elle a bien compris, elle, la nécessité de cette sélection, et elle s'est attachée à créer un état d'esprit sur lequel elle a pu appuyer des dévouements à toute épreuve. Elle a institué une sorte de foi commune tendant à un but commun. Ne pourrions-nous en faire autant entre nous ? A l'heure actuelle, cela semble impossible. Pourquoi ? Parce que, depuis cent cinquante ans, il s'est fait entre nous un travail de désagrégation qui nous a réduits à l'état de poussières sociales incapables de cohésion. Aussi, avant de nous unir pour l'action, il faudrait nous unir d'abord pour l'étude ; ne mettons pas la charrue avant les bœufs.

Ce qui fait que jusqu'ici notre ligne de défense n'a pas été bien nette, c'est que, même entre anti-maçons, nous ne sommes pas d'accord.

Peu de personnes connaissent l'histoire de la Franc-Maçonnerie : c'est très fâcheux. La Franc-Maçonnerie existe à coup sûr depuis 1721 ; sur son existence antérieure à cette date, la lumière n'est pas encore faite. Dès l'apparition des premières loges, la Maçonnerie s'appliqua à dissimuler son véritable but. C'est ainsi qu'au cours du XVIIIe siècle, elle se disait religieuse et monarchiste. Aussi la haute noblesse catholique, les abbés, les évêques même y entrèrent sans défiance. Faut-il s'en indigner ? Non, car ils étaient trompés par l'habile perfidie de la secte. Comment voulez-vous qu'on soupçonne une association de trente mille menteurs ? Et d'ailleurs, est-ce qu'aujourd'hui même, il n'y a pas des gens qui croient encore à la loyauté des francs-maçons ?

Sous la Restauration, elle se prosterna devant la monarchie, tout en travaillant à la détruire. Le gouvernement de 1848 était franc-maçon, mais l'Assemblée étant traditionaliste, la Franc-Maçonnerie préféra l'Empire à une République non maçonne, et six semaines avant le coup d'Etat, elle suppliait Napoléon III de s'emparer du pouvoir et choisissait Lucien Murat pour grand-maître.

Comment peut-on se renseigner sur le compte d'une société secrète ?

Et d'abord qu'est-ce qu'une soctété secrète ? Celle qui cacherait son existence ? Mais aucune société ne pourrait subsister sans révéler plus ou moins son existence et son action : comment se recruterait-elle ?

La vraie société secrète est celle qui cache son but. Or, la grande habileté de la secte c'est de choisir une idée susceptible de subir une transformation progressive jusqu'à complet renversement. Voici un exemple : La Franc-Maçonnerie a dit d'abord : Nous respectons le catholicisme. Partant de ce principe, elle a étudié soigneusement ses adeptes et a commencé à leur suggérer l'idée de tolérance, puis elle leur a inspiré la défiance de l'autorité, du dogme. Prudemment, patiemment, elle a éliminé ceux que, à cette première épreuve, elle avait jugés incapables de la servir. Aux autres elle a dit : Le dogme conduit fatalement à l'intolérance, donc, nous qui sommes tolérants, nous ne pouvons le tolérer.

Il n'y a pas deux méthodes pour pénétrer le plan de la Maçonnerie, il n'y en a qu'une seule : l'observation des détails qui montre l'enchaînement des faits et des causes. C'est ainsi, et non en lisant des livres, que je suis arrivé à me faire une idée du plan maçonnique.

Si vous me demandez comment procèdent les francs-maçons pour l'exécution de leur plan, je vous ferai observer d'abord qu'ils y apportent une dose de patience presque invraisemblable; ils préparent leurs coups de longue main, et tel acte qui a été résolu dans les loges ne sera quelquefois exécuté que des années après, quand les esprits seront à point pour l'accomplir, ou pour le supporter.

Ce n'est pas dans ses périodes d'effacement qu'il faut l'étudier, c'est quand elle est maîtresse du pouvoir et croit n'avoir plus rien à craindre, pendant la Révolution et la Commune et de nos jours.

La Franc-Maçonnerie a une haine féroce contre les traditions françaises, c'est-à-dire catholiques. Pour assouvir cette haine, elle affecte tantôt une figure doucereuse de Tartufe, tantôt des allures anti-traditionalistes et anti-catholiques, qui sont sa véritable physionomie.

Mais pourquoi la Franc-Maçonnerie s'acharne-t-elle ainsi contre le catholicisme ? C'est que l'anti-cléricalisme est un merveilleux tremplin pour parvenir au pouvoir. Vous me direz que puisqu'elle y est maintenant, elle n'a plus de raison pour continuer une lutte qui la rend odieuse à la plus grande partie de la nation.

Nous voici maintenant au point culminant de la démonstration que je voudrais faire devant vous. Non, la Maçonnerie n'a plus besoin de la guerre religieuse pour arriver au pouvoir, puisque toute la France est à sa discrétion, et si elle s'acharne à détruire toute trace de catholicisme chez nous, c'est qu'il y a là autre chose encore qu'une question religieuse. Ne vous y trompez pas, nous sommes en face de la coalition de l'anti-France. Derrière la question religieuse il y a la question de race; derrière le franc-maçon il y a le Juif.

Deux sectes peuvent avoir voué une haine farouche au catholicisme : le judaïsme et le protestantisme. Je ne partage pas l'opinion de l'auteur du *Secret de la Franc-Maçonnerie*, qui voit, avec le protestantisme, la main de l'Angleterre dans les sociétés secrètes.

La Franc-Maçonnerie est une société secrète, perverse, avec une organisation prodigieusement perfide. Seule, la nécessité, une nécessité absolue a pu déterminer la création d'un pareil organisme, Or, les Juifs seuls se sont trouvés dans cette nécessité. Chassés de leur pays, poursuivis de tous côtés, ils ont trouvé partout la civilisation chrétienne leur barrant la route. D'abord peuple élu de Dieu, il ment à sa destinée, et le christianisme le rejette au second plan de l'humanité. Il n'accepte pas sa déchéance, il lutte, il proteste, il agit. Son nationalisme pourrait servir de modèle au nôtre. Enveloppé, comme noyé dans des océans hostiles, il a dû prendre des mesures de défense, il n'a pu vivre qu'en suscitant des ennemis à celui qui tient désormais la première place dans l'histoire. Il a donc cherché à entraver le triomphe de son rival, en même temps qu'il constituait pour sa propre sécurité des groupes secrets liés par une étroite unité de pensée et d'intérêts. Les peuples ont toujours été travaillés par les sociétés secrètes. Quant au judaïsme, il est à la base de toutes les hérésies. Après la Réforme, la haine des Juifs se renforce de celle des protestants, et comme c'est la race française qui tient le drapeau du catholicisme, c'est à elle qu'il faut s'en

prendre. On ne l'attaquera pas de front, ce serait dangereux, mais sourdement, sans relâche. Ah ! si l'on pouvait opérer la déchirure entre la nation et le christianisme ! Et l'on fait tout ce qu'il faut pour justifier toutes les Saint-Barthélemy. Il faut étudier l'histoire en tenant compte de cette logique irréfutable qui explique les faits, autrement inexplicables.

La Franc-Maçonnerie n'est donc pas, comme on l'a cru trop longtemps, un simple syndicat d'arrivistes, elle est le résumé de haines de race plus encore que de religion; c'est un problème effrayant qu'il faut étudier à fond, car si le plan que je vous révèle est le vrai, une conclusion s'impose, c'est que nous ne réussirons à le déjouer qu'en ne le perdant pas de vue un seul instant. Il ne faut pas commettre une seule erreur, un seul oubli, et si nous ne sondons pas à fond la question maçonnique, nous sommes un peuple perdu. N'oublions pas que si le christianisme ne peut pas périr, la France, elle, peut très bien périr, elle n'a pas les promesses de la vie éternelle. Nos pères ont pu ignorer la situation, mais nous qui avons l'expérience du passé, nous n'avons pas le droit de fermer les yeux sur les dangers de l'avenir.

Mesdames, vous êtes ici une élite venue des quatre coins de la France catholique; je vous en conjure, instruisez-vous d'abord, et ensuite faites l'instruction des autres. Nous vous traçons la route : marchez !

Des applaudissements prolongés saluent ce magnifique discours. Quand le silence est rétabli, Mgr Foucault remercie l'orateur de cette communication à la fois si lumineuse que le doute ne semble plus possible, et si terrifiante qu'on en a le cœur oppressé. Cependant un danger démasqué est à demi conjuré ; il faut donc, selon le sage conseil de M. Copin-Albancelli, s'instruire à fond de la question maçonnique. « Allons, Mesdames, conclut Monseigneur, faites-vous dans votre entourage les répétitrices de l'enseignement anti-maçonnique: préparez-nous des soldats et des chrétiens qui seront, grâce à vous, les remparts de la foi ».

A la demande de plusieurs personnes, M. Copin Albancelli indique quelques ouvrages à consulter sur la matière :

Comment je suis entré dans la Franc-Maçonnerie et comment j'en suis sorti, par Copin-Albancelli.
La Franc-Maçonnerie et la Question religieuse, id.
Comment on fabrique l'opinion, par Maurice Talmeyr .
Le pouvoir occulte.

Les livres documentés tels que :

Le Plan Maçonnique, par un Ecclésiastique.
La Pétition contre la Franc-Maçonnerie, par Prache.

Ces livres se trouvent à la « Ligue anti-Maçonnique », 33, quai Voltaire.

La parole est ensuite donnée à Mme Françoise Dorive.

L'Eveil du Patriotisme par l'Education familiale

MONSEIGNEUR,
MESDAMES,
MESSIEURS.

Les temps troublés que nous traversons n'ont d'analogue dans aucune autre époque. Ne trouvez-vous pas absolument inouï que, dans un congrès comme celui-ci, consacré aux études sociales, nous ayons à nous occuper du rôle de la femme dans l'éducation au point de vue patriotique ? Et pourtant cette étude est d'une actualité désolante. Voilà qui suffit pour caractériser ce commencement de siècle. Quel n'eût pas été l'étonnement de nos aïeules si quelqu'un leur eût dit qu'un temps viendrait où des femmes, des mères, éprouveraient le pressant besoin de s'assembler pour discuter ensemble sur les meilleurs moyens propres à inspirer aux Français *l'amour du bien public*, ainsi qu'on appelait autrefois le patriotisme ! Le prophète, la prophétesse de malheur qui leur eût fait entrevoir cette possibilité les eût certainement étonnées, mais ils les auraient surtout profondément navrées.

C'est aussi de l'étonnement et du navrement qui nous étreignent en présence de l'abominable campagne où s'acharnent tous les efforts d'une puissance occulte contre un des sentiments les plus nobles qui puissent germer au cœur de l'homme, un de ceux qui le font sortir de lui-même, et le rendent capable de s'élever par l'énergie jusqu'au sacrifice.

Mais vous jugerez comme moi parfaitement inutile de nous attarder dans de vains regrets et de tristes lamentations ; mieux vaut agir et rechercher, en mettant en commun nos expériences personnelles, comment nous parviendrons à ranimer, à développer, à exalter le sentiment patriotique en France. C'est dans ce but que je viens vous parler de quelques moyens qui me semblent propres à éveiller le patriotisme dans l'esprit et le cœur de nos enfants.

Si nous recherchons quelle est la base, le fondement solide du patriotisme, nous devons reconnaître que, semblable en cela aux autres grands sentiments, il n'en a point d'autre que l'amour. C'est pourquoi, lorsque nous voudrons éveiller le patriotisme dans les jeunes âmes, nous ne pourrons nous soustraire à la grande loi qui régit le monde, à la loi de l'amour. C'est l'amour seul qui inspire l'abnégation et qui lutte efficacement contre l'égoïsme natif inhérent à la nature humaine.

Ecoutez à ce propos les éloquentes réflexions que dans ses Conférences du Carême de 1905, le R. P. Janvier livrait à nos méditations :

« Comment, en effet, dit-il, obtiendrez-vous que des hommes entrent dans la mêlée, aillent se dépenser, s'épuiser, recevoir des coups, des blessures, s'exposer à la mort, s'ils n'ont pas un bien qu'ils veulent conquérir et sauver ! Envoyez donc des soldats sur le champ de bataille sans rien leur dire, leur demandant, sans leur fixer un but à atteindre, de frapper, de tirer, de tuer, sans se soucier des balles, des boulets, de la vie, et vous verrez s'ils marcheront. Mettez-leur au contraire un ardent amour dans l'âme, faites célébrer devant eux par vos discours, par tous les clairons, par toutes les fanfares, la beauté, la gloire de la patrie, faites vibrer puissamment leur cœur, puis montrez-leur et le drapeau qui frissonne d'angoisse, et derrière les bataillons ennemis, la patrie qui souffre, la patrie qui crie, la patrie qui agonise, qui désespère, et vous les verrez secoués par un enthousiasme sacré, bondir au devant du feu et de la mort, lutter jusqu'au dernier souffle, et sauver, je ne dis pas la victoire, mais l'honneur des régiments, qui vaut mieux que la victoire. Les internationalistes sont logiques : ennemis de l'ordre plus que de la guerre, ils veulent supprimer les armées, et ils n'ont trouvé qu'un moyen, tuer le patriotisme : ils savent bien que cet amour nourrit l'esprit de lutte et de vaillance, que c'est l'amour qui fait les athlètes, qui fait les héros, que c'est l'amour qui fait les martyrs. »

Edifier l'assise fondamentale de l'amour, en faire le piédestal sur lequel s'élèvera de soi-même le plus pur patriotisme, tel nous semble donc le rôle de la mère vis-à-vis de ses enfants.

Eh bien, Mesdames, en y réfléchissant, croyez-vous qu'une semblable tâche puisse paraître difficile à des mères francaises ? Où trou-

ver, en effet, ailleurs que sous notre ciel béni, un peuple qui depuis des siècles ait été plus brave, plus chevaleresque, et en même temps plus travailleur et plus industrieux, un peuple qui ait possédé plus de vertus familiales, civiques et patriotiques ? Où admirer un génie plus idéaliste et plus fécond, plus artiste, où rencontrer un esprit plus clair et plus limpide ? Enfin, quel pays pourrions-nous nommer où se trouvent réunis tous les avantages matériels que l'on trouve en France, qui possède une semblable variété de climats, un tel ensemble de productions, un si égal équilibre de frontières, permettant le rayonnement dans toutes les directions, sur mer aussi bien que vers le continent ; une suite de régions aussi pittoresques dans leur variété, offrant chacune une beauté particulière, ou riante, ou sauvage, ou grandiose, et dont aucune ne nous laisse indifférent ?

Nous pourrions parcourir le globe terrestre de l'est à l'ouest et du nord au midi sans jamais fouler une terre aussi parfaitement disposée que la terre française.

Il nous est donc permis de nous réjouir en songeant à la tâche très douce que nous accomplirons pour inspirer à nos enfants l'amour de la France. Mais pour y parvenir pleinement, il faut de l'ordre et de la méthode, comme il en faut en toutes choses du reste ; nous devrons surtout ne nous point contenter d'un attachement naïf et irréfléchi : nous aurons à montrer à l'enfant pourquoi et comment il doit aimer.

Les motifs d'aimer la patrie sont si nombreux chez nous qu'on ne saurait les exposer avec profit sans une sorte de classement, et qu'il sera bon pour *élever* les jeunes âmes dont nous avons la charge, de fixer leur attention sur chacune des diverses qualités qui caractérisent et notre race et notre pays. On les mettra donc à même d'apprécier d'une part la générosité, la vaillance et le désintéressement de la nation française, d'autre part les caractères de son génie et de son esprit, enfin les ressources incomparables de la terre frrnçaise. Et pour développer parallèlement chez eux, et en former un amour unique, ces différents sentiments d'affection filiale, vous n'aurez point besoin d'efforts extraordinaires ni de leçons spéciales ; il vous suffira de savoir diriger l'étude de quelques unes des matières inscrites dans les programmes d'instruction : l'histoire, la littérature, les notions artistiques, enfin la géographie.

Pour faire aimer le peuple français, c'est en effet l'enseignement de l'histoire que nous appellerons à notre aide. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet, l'ayant traité au Congrès de l'an dernier sous ce titre : l'Enseignement de l'histoire et la Formation des caractères. « Je dirai seulement qu'il serait utile d'insister plus particulièrement sur le patriotisme de nos pères, sur leur amour du bien public. C'est encore dans leurs admirables livres de raison que nous en trouverons les traces : eux-mêmes nous y montrent en toute simplicité et sans forfanterie leur dévouement à la chose publique : ils nous racontent les sacrifices qu'ils s'imposaient pour elle et nous confient naïvement le soulagement qu'ils éprouvent lorsque, leur devoir souvent pénible et onéreux se trouvant accompli, ils peuvent enfin goûter un repos laborieusement gagné. Car nos pères ne connaissaient pas la plaie du fonctionnarisme ; au lieu de vivre aux dépens de l'Etat, le plus souvent ils dépensaient de leurs propres deniers dans les charges publiques qu'ils exerçaient sans ambition, dans un esprit de pure abnégation et pour répondre à la confiance de leurs concitoyens.

Quels exemples de civisme (s'il m'est permis d'employer ce mot moderne pour désigner une vertu bien ancienne), quels exemples nous pourrions proposer à nos fils ! et quels enseignements en pourraient tirer non seulement les jeunes enthousiasmes des enfants, mais encore la raison plus calme de nos maris, de nos frères, de nos pères, si nous savions nous arranger pour leur en faire le récit !

Le service militaire semblerait sans doute un peu moins pénible à nos jeunes gens, ou plutôt ils consentiraient à l'accepter dans une pensée plus noble et plus haute, s'ils n'ignoraient pas comme, hélas ! ils l'ignorent trop souvent, que les anciennes familles françaises donnaient sans compter leurs fils à la France, et que l'on en peut citer plus d'une qui perdirent douze et quatorze fils au service de la Patrie. Les parents eux-mêmes feraient leur profit de tels enseignements, certaines mères en particulier qui assimilent trop volontiers le régiment au lycée et prétendent conserver leurs fils près d'elles et les aller voir tous les huit jours, si ce n'est plus souvent. Elles ont peur, disent-elles, des mauvaises fréquentations et de la contagion. Si de leurs fils elles avaient fait des hommes, si elles avaient préparé le terrain où se récolte la fermeté de caractère, elles auraient un peu moins à craindre.

En faisant connaître, apprécier et aimer la nation française, il serait bon, à mon avis, de fouiller plus avant et d'inspirer l'amour de la race même, d'en faire ressortir les qualités, sans cependant en atténuer les défauts, afin d'amender les uns, s'il est possible, et en tout cas pour développer les autres. Ne serait-ce pas le moment de rendre hommage à l'idéalisme de la race celtique, de rappeler son respect pour la femme et l'honneur qu'elle rendait déjà à la Vierge-Mère, dans l'attente du mystère divin, prédestinant ainsi la Gaule à faire éclore dans tout son épanouissement la floraison du culte de Marie? Ne serait-il pas bon d'insister sur ces tendances de race, de les réveiller en ces heures troubles où le flot des passions humaines, soulevé par des forces occultes malfaisantes et anti-françaises, peut submerger la société, faire périr la famille, seule sauvegarde de la femme ?

*
* *

Tout en inspirant l'amour de la race française, nous nous attacherons à faire aimer le génie de la France et, pour y parvenir, nous trouverons dans l'étude de notre littérature et de nos arts nationaux un puissant auxiliaire.

Il semble que ce soit une chose toute naturelle que de faire goûter à la jeunesse les beautés de nos grands écrivains, et pourtant je me souviens de mon étonnement lorsqu'à dix-sept ans, j'entendis des jeunes gens de ma génération, du même âge que moi ou à peu près, se faire une sorte de mérite de leur lassitude pour les classiques. En les entendant, je ne pouvais m'empêcher d'établir une comparaison entre la prédilection que nos maîtresses et professeurs avaient su nous inspirer pour ces écrivains de génie et l'indifférence que ces jeunes gens osaient exprimer, et qui était peut-être sincère. Je pense qu'il faut commencer, dès que l'intelligence est bien éveillée chez l'enfant, à lui faire savourer nos classiques par la lecture des passages qu'il peut déjà comprendre. Nourrir presque à son insu son cerveau et son cœur de ces morceaux de choix sera le préserver dans l'avenir des lectures fades et malsaines. Il importe surtout que l'étude de nos grands écrivains ne soit point pour la jeunesse une corvée, une série fastidieuse de devoirs, presque de pensums, exigés par les programmes ; ce doit être une initiation attrayante.

Et pourquoi ne ferions-nous pas remonter l'étude de nos chefs-d'œuvre littéraires au delà du XVIIe et même du XVIe siècle ? Nos enfants pourraient avoir plaisir à pénétrer dans la littérature du moyen-âge, à faire connaissance avec cette époque si méconnue où la littérature faisait partie de la vie nationale et tentait ses premiers essais en prenant pour thèmes les légendes et les aventures dont le souvenir vivait, vibrait dans tous les esprits. Nous ne remonterons jamais trop loin dans le passé pour y retrouver les traditions qui nous lient à nos ancêtres. N'est-il pas nécessaire, pour bien comprendre la maturité d'un génie, de l'étudier depuis ses premiers bégaiements ?

J'ai parlé de la *Chanson de Roland* l'année dernière, je n'y reviendrai pas ; mais je veux que l'on sache bien qu'en glanant un peu pour nos enfants dans notre vieille littérature, nous développerons chez eux le sens français, nous leur formerons le goût ; ils trouveront bientôt à ces études un puissant intérêt.

Ce que je viens de dire est peut-être encore plus vrai quand il s'agit de l'art français, architecture, sculpture, peinture, et même de ce que nous appelons les arts industriels. Certes, le goût de nos enfants ne manquera pas de s'affiner lorsqu'on leur aura découvert et décrit les merveilles de toutes les époques qui couvrent notre terre de France ; mais n'aurons-pas réussi à les attacher plus fortement encore au génie français en leur faisant comprendre et admirer cet art ogival inspiré si visiblement par le terroir, et qui n'a pas d'égal dans l'architecture religieuse ? Ne se sentiront-ils pas plus chez eux dans nos sublimes cathédrales quand nous aurons attiré leurs regards extasiés sur les mille détails gracieux, charmants de vérité et d'interprétation, dont nos artistes se plaisaient à enrichir leurs œuvres, et dont ils retrouveront les modèles dans la nature environnante parmi les plantes, les fleurs, les fruits qu'ils ont aimés dans leur enfance ?

Et quelle leçon pour eux lorsque nous leur apprendrons que ces merveilles grandioses ou délicates ont été enfantées par des ouvriers obscurs ! Ces ouvriers de génie, les artisans, comme on les appelait, construisaient, sculptaient, ciselaient, décoraient tous ces trésors en mettant un peu de leur cœur dans leurs œuvres, abeilles laborieuses de la ruche française restées ignorées, mais à qui nous devons cependant une immense reconnaissance, car elles ont contribué à grandir

le renom de la France, à augmenter le patrimoine national, à établir si sûrement la supériorité du goût français que nous vivons encore sur l'héritage qu'elles nous ont laissé. Quel salutaire exemple pour les classes populaires, et quelle belle ambition à leur proposer, quand nous les inviterons à s'élever au niveau de ces artistes dont le travail était ennobli par l'idéal !

*
* *

Pour compléter notre tâche et pour faire tressaillir le cœur des jeunes générations au souffle de cet ardent patriotisme qui fait les nations fortes, nous leur inspirerons l'amour de la terre française, et pour cela nous n'aurons qu'à mettre à profit l'étude raisonnée de la géographie, conjointement avec les voyages de vacances, en faisant concourir à notre but la passion de la bicyclette et de l'automobile. Ces conseils ne sont pas superflus, car il me souvient encore de m'être assez malicieusement divertie pendant mon adolescence à *coller* les collégiens, comme ils disent dans leur jargon, en leur demandant ce qu'ils auraient dû savoir en géographie, et que, jeune écolière, j'avais mieux retenu qu'eux. A constater ainsi que, soit en histoire de France, soit en géographie, ils se laissaient béatement bercer dans la même ignorance, j'étais involontairement portée à me demander ce qu'on leur apprenait au lycée. Après quelques petites *colles* de cette nature, j'avais moins d'étonnement à les trouver vieux avant l'âge, puisqu'on n'avait pas réussi à les intéresser à la vie même de leur pays, vie historique, littéraire et pratique.

Je fus longtemps à me demander quelles pouvaient bien être les raisons de cette indifférence que je constatais chez nos jeunes contemporains, et toujours ces raisons échappaient à mon entendement. La divine Providence a permis depuis quelques années que je fusse à même d'apprendre bien des choses qui expliquent trop clairement les événements qui se déroulent sous nos yeux attristés, et j'ai compris que déjà, tandis que je n'étais encore que jeune fille, le poison maçonnique exerçait son œuvre néfaste sur ces jeunes cerveaux pour y engourdir l'élan natif de l'enthousiasme.

Ne dites pas que je vois le franc-maçon partout. Je le vois où il est, et je sais par les aveux qui lui échappent dans ses loges qu'il a juré de s'emparer du cerveau de nos enfants pour le pétrir à sa guise.

Il ne faut donc pas nous étonner de trouver au premier rang des traités de géographie qui nous sont proposés avec insistance, en attendant qu'ils nous soient imposés par le monopole, celui que la plume aride et sèche d'un franc-maçon notoire semble avoir composé pour la glorification de l'Angleterre. Avec une pareille aridité, ces nomenclatures sans vie, une telle partialité en faveur de l'étranger, comment ferait-on chérir notre belle France ? Nous laisserons donc le traité du docte Frère .·:, et nous donnerons à nos descriptions une forme bien vivante, capable de frapper l'imagination de l'enfant en lui traçant une telle image des régions décrites qu'il en garde un souvenir ineffaçable. Il est si facile, à l'aide d'un peu de géologie, de faire saisir l'aspect général des chaînes et massifs de montagnes, de caractériser le régime des eaux, d'expliquer les richesses agricoles et industrielles, de donner les raisons qui ont fait choisir telle route plutôt que telle autre pour les migrations des peuples, pour les communications commerciales, celles qui ont dicté l'emplacement des villes, etc. Aidées de la photographie, et au besoin de projections, de telles leçons ne peuvent manquer de développer le goût de la France.

La merveilleuse organisation géographique de notre pays apparaîtra par un enseignement ainsi compris dans toute sa sereine beauté, telle que jadis elle frappait déjà l'esprit sagace de Strabon, qui reconnaissait dans cet arrangement l'intervention d'une intelligence supérieure. Comme alors l'enfant comprendra pourquoi l'étranger à qui l'on demande quelle contrée il préfère après son pays répond invariablement : « Après mon pays, c'est la France ! » Il s'expliquera pourquoi cette terre fortunée fut toujours et est encore l'objet des convoitises de tous les peuples moins favorisés, et sa jeune âme s'enflammera sûrement à la pensée qu'on pourrait lui ravir un bien si précieux : l'énergie des générations futures sera donc ainsi déposée en germe, à la faveur de cet amour du sol infiltré goutte à goutte par la chaude et prévoyante intelligence de la mère.

C'est en utilisant les voyages de vacances qu'on trouvera le vrai moyen de rendre la géographie attrayante et instructive. Grâce à la facilité, à la rapidité, au bon marché des communications, les voyages sont entrés dans les mœurs : profitons-en pour pénétrer les enfants du charme de la nature française, pour exciter leur admiration devant les

monuments sublimes ou gracieux qui complètent si heureusement parfois les lignes harmonieuses des paysages.

Je disais qu'il fallait utiliser aussi la passion de la bicyclette et de l'automobile : on lui offrirait alors un but plus relevé que celui de courir couché sur un guidon, les yeux rivés à la route pour deviner l'obstacle que la vitesse exagérée du véhicule peut rendre fatal. Croyez-moi, le bicycliste ramasserait moins de « pelles » et l'automobiliste entraînerait moins souvent sa famille et ses amis dans les fossés où l'on fait panache, si tous les deux, guérissant leur « célérite », se laissaient prendre par les beautés de la nature, et n'avaient pas honte de ralentir, et même de s'arrêter, pour savourer un joli coin de France, ou bien encore s'ils consentaient à abandonner pour quelques instants la « belle route », bien monotone, mais bien plate, où l'on fait du 100 à l'heure, aux dépens des volatiles, des chiens et souvent des piétons, pour un modeste petit chemin vicinal qui les mènerait en quelques tours de roue vers une merveille que le Créateur a eu le tort de placer ailleurs que sur les grands itinéraires.

On aurait pu croire que cette industrie française de l'automobile allait ramener de beaux jours pour les petites cités d'autrefois endormies dans les gloires de leur passé ; il semblait que les heureux de ce monde qui peuvent s'offrir ce luxe auraient dû prendre à cœur de donner l'exemple des plaisirs intelligents et sains ; on pouvait espérer que leur bienfaisante influence, en secouant la torpeur des bourgs situés loin des grandes lignes de communication, amènerait un heureux réveil de la vie provinciale, si malheureusement étouffée par la centralisation administrative. Et voilà que l'ambition qui pouvait avoir un but si élevé, et donner en même temps des jouissances si pures, s'est rabaissée à une stupide question de vitesse. Les exploits du chauffeur, ou plutôt du « chauffard », comme on a bien raison de l'appeler, consistent à dévorer l'espace sans se soucier des autres êtres vivants.

Ecoutez-le parler : il ne s'inquiète pas de savoir si sa route traverse une contrée pittoresque, il ne voit pas le paysage, il n'a d'attention que pour les bornes kilométriques ; mais il vous racontera, comme un simple mécanicien, qui aurait au moins l'excuse de son peu d'instruction, qu'il vient de « couvrir » en une heure 80 kilomètres, et qu'il en est à son quarantième chien ! Eh ! mon Dieu, le mécanicien peut-être arriverait, je suppose, à s'intéresser à autre

chose qu'au nombre des kilomètres qui font l'éloge du soin qu'il a mis à régler sa machine, si son patron lui donnait l'exemple de voyages bien préparés et intelligemment accomplis.

L'idéal du voyage, c'est de lire sur place, à mesure que le paysage se déroule, des descriptions géographiques et géologiques, historiques, artistiques, qui se rapportent aux régions que l'on traverse. Les guides publiés un peu partout, notamment par les syndicats d'initiative, rendent à cet égard de grands services, puisqu'ils nous dispensent d'emporter l'énorme bibliothèque qu'il nous faudrait pour y puiser les renseignements éducatifs dont nous aurons besoin. Malheureusement l'exemple des guides allemands, recherchés aussi par les Anglais, ont influé, peut-être par esprit de concurrence commerciale, sur nos guides français. Ceux-ci, depuis quelques années, sans cependant arriver à la sécheresse des guides étrangers, n'en ont pas moins été diminués d'une foule de détails et de cartes qui donnaient bien l'idée de la physionomie du pays. Malgré ces regrettables transformations, les Guides-Joanne sont encore d'un excellent usage en France, mais il est nécessaire d'y adjoindre d'autres auteurs.

Je citerai particulièrement l'ouvrage d'Onésime Reclus : *Le plus beau royaume sous le ciel*, ouvrage qu'on peut dire « vécu », suivant un mot maintenant adopté. On sent que l'auteur a réellement vu tout ce dont il parle ; dans un langage peut-être un peu forcé par endroits, à la saveur duquel il faut s'accoutumer, car on y trouve une foule de vieux mots français que notre éminent géographe a l'ambition de remettre en honneur, Onésime Reclus nous donne la plus vive impression des montagnes, des côtes, des plaines ou fleuves, qu'il peint généralement d'un mot heureusement choisi dans son vocabulaire très personnel. Nous ne voyageons jamais sans avoir à nos côtés ce précieux trésor géographique auquel nous avons soin d'associer le *Voyage en France* de M. Ardouin-Dumazet, dont le 45e et dernier volume vient de paraître. L'auteur, en exécutant ce voyage, a eu surtout pour but de faire connaître les richesses de la France, richesses agricoles, commerciales, industrielles, sans cependant que la note artistique soit mise de côté. Grâce aux facilités d'information que M. Ardouin-Dumazet s'est vu accorder partout où il en a eu besoin, son ouvrage fourmille de détails qu'il serait impossible à de simples touristes de recueillir pendant les quelques heures dont ils disposent.

Citons encore les guides Masson, en cours de publication, dont le nombre est encore malheureusement trop restreint.

Je dois une mention toute spéciale à la *Géographie de la France*, de M. Levasseur, professeur au Collège de France, membre de l'Institut. Cet ouvrage déjà ancien mérite toujours d'être consulté pour ses vues d'ensemble comme pour les précieux détails dont il précise ses descriptions.

Lorsqu'on a l'occasion de faire, dans une localité, un séjour de quelque durée, on aura toutes facilités pour se procurer des ouvrages historiques et géographiques sur la province, le pays, la ville où l'on résidera.

Au point de vue artistique, on a déjà, dans plusieurs de nos principaux centres provinciaux, organisé des musées spécialement consacrés à la vie et aux arts régionaux, dont la visite peut devenir un excellent but d'excursion. On peut citer comme exemple le musée arlésien fondé à Arles par le poète Mistral, sous le nom de *Museon Arlaten*, qui renferme les détails les plus intimes de la vie provençale et les traditions du Midi.

Nous ne pouvons du reste que nous réjouir, en y applaudissant de tout cœur, du mouvement régionaliste qui se dessine depuis quelques années : ce réveil de l'esprit provincial, ce renouveau de l'amour-propre local sont les précurseurs certains de la renaissance du patriotisme.

Au lieu de laisser la jeunesse des deux sexes mener, pendant le séjour que font leurs parents, soit aux bains de mer, soit dans les villes d'eaux, la vie monotone qui ne connaît d'autre distraction que le plaisir — si c'en est un — d'exercer sa langue à l'encontre de ses voisins, ou, ce qui ne vaut pas mieux, la vie énervante des flirts, des sports et des bals, nous trouverions grand profit, aussi bien au point de vue intellectuel et moral qu'au point de vue physique, à entraîner les jeunes gens et les jeunes filles vers des excursions artistiques ou industrielles. Ces excursions leur mettraient au cœur, et pour ainsi dire à leur insu, l'amour profond de la France. J'insiste tout particulièrement à propos des jeunes filles, car on serait tenté de penser que le sentiment patriotique est l'apanage des hommes et que les femmes n'ont pas besoin de le ressentir. Ce serait une erreur, car si nous n'inspirons pas, de façon durable et profonde, le patriotisme aux

jeunes filles, aux mères de demain, nous ne pouvons espérer le rétablir dans l'âme des générations qu'elles sont appelées à former.

J'irai plus loin, et je dirai aux mères que, s'il est utile en ce moment plus que jamais que tous leurs soins s'appliquent à faire éclore et fleurir dans le cœur de leurs fils l'amour de la patrie, le devoir paraît s'imposer pour elles plus impérieusement encore de le développer dans celui de leurs filles. Ce conseil nous est inspiré par la connaissance qu'il nous a été donné d'avoir des visées de la Franc-Maçonnerie. Nous savons que la secte secrète qui domine la France espère trouver dans la faiblesse des femmes un puissant auxiliaire pour la campagne de démoralisation qu'elle a entreprise et dont nous pouvons déjà mesurer, hélas ! les funestes effets. Je n'invente rien : tout le monde sait maintenant que la direction de la campagne antipatriotique vient des loges ; ces jours derniers, il a été fait dans une loge une conférence qui avait pour titre : Contre la Patrie. Veut-on des preuves précises ? L'une de nous a été mise à même, par des circonstances très particulières, de lire des instructions données par la Franc-Maçonnerie à ses adeptes, et dans un plan dirigé contre l'armée, elle a eu la confusion de trouver cet odieux conseil : « Enseigner que la patrie est un vain mot et le drapeau un emblème ridicule » ; enfin je puis citer ce que j'ai entendu moi-même dans la séance d'une loge mixte, c'est-à-dire d'une loge où les femmes sont affiliées. Dans cette tenue de loge où les profanes étaient admis, et à laquelle pour rien au monde je n'aurais voulu manquer d'assister dès que l'occasion me fut offerte d'aller écouter les francs-maçons chez eux, j'ai eu la douleur d'entendre, de mes propres oreilles, un appel adressé aux mères pour les inciter à empêcher leurs fils de partir au régiment. Nous étions à la fin de Novembre 1902, et le frère orateur racontait qu'il venait d'assister à un spectacle navrant, hideux : il avait vu le départ des conscrits ! Aussi, dans une péroraison mélodramatique, avec des larmes dans la voix, il s'écriait : « Ah ! si les mères voulaient, leurs fils ne partiraient pas à la caserne ; si les mères voulaient, il n'y aurait plus de guerres ! »

Non certes, nous ne la demandons pas, la guerre ; mais accepterions-nous la paix au prix de l'avilissement et de l'asservissement de la France ? Ah ! cela, jamais, n'est-ce pas, Mesdames ? Je vous

connais trop pour supposer seulement que vous feriez une autre réponse.

Et pourtant, la « Veuve », l'ignoble, l'hypocrite mégère dont les francs-maçons se disent les fils, a le front de nous juger assez viles pour l'aider dans ce monstrueux complot tramé contre notre France, contre notre mère à tous. Elle fait appel à notre faiblesse native, elle y veut trouver un appui pour arrêter l'élan, pour entraver l'énergie de nos défenseurs. Je sais que ces suggestions empoisonnées ne vous atteindront pas et que vous les repousserez loin de vous; je sais que, si les circonstances le voulaient, nous saurions toutes crier à nos fils, à nos maris, à nos frères : Va ! c'est pour la patrie !

Ne l'oublions pas, c'est sur nous, c'est sur les femmes que repose l'espoir de la race ; je l'ai déjà dit bien des fois, c'est nous qui préparons l'avenir ; les générations seront ce que nous les aurons faites, car rien ne prévaut contre la mère. Elle a reçu du ciel la puissance de déposer dans le cœur de l'enfant des germes indestructibles. C'est pourquoi je retournerai contre lui l'exclamation sacrilège du F.·. Orateur de la tenue blanche et, songeant aux trésors d'héroïsme que nous pouvons préparer pour la France, je vous dirai à mon tour : « Ah ! si les mères voulaient !... »

Je viens de vous parler de votre mission et de votre puissance, et pourtant je me vois forcée de vous inviter à faire avec moi un retour sur nous-mêmes. Avouons en toute sincérité que si le patriotisme s'éteint en ce moment dans notre pauvre pays, c'est parce que nous n'avons pas su allumer la flamme où il s'alimente. Nous pouvons encore réparer le temps perdu, multiplier les efforts. Je me permets donc, Mesdames, de vous supplier de songer aux moyens très simples que je viens de vous indiquer. Ces moyens, je les ai d'abord, depuis longtemps déjà, expérimentés sur moi-même ; j'en ai ensuite suivi les effets sur d'autres âmes, et je puis vous affirmer que, la grâce de Dieu aidant, ils peuvent suffire pour faire éclore dans les jeunes cœurs français un puissant et inaltérable amour de la France.

Mgr Péchenard félicite Mme Dorive de ce beau rapport, qui complète si bien les précédents, en indiquant un moyen pratique et des plus puissants pour remédier au mal. L'amour à la fois instinctif et raisonné de la Patrie sera, en effet, un des meilleurs antidotes contre le virus maçonnique, qui s'attaque aussi bien à la patrie qu'à la religion.

Sur la proposition de Mme Dorive, le Congrès émet le vœu :

Que les mères de famille s'efforcent par tous les moyens en leur pouvoir d'inculquer à leurs enfants un ardent amour pour la France.

Adopté avec acclamation.

La parole est donnée à Mlle Bressac.

Le Régionalisme dans l'Enseignement

L'amour du clocher natal est la hampe sur laquelle repose dans le cœur de l'homme le grand drapeau de la patrie, et c'est parce que toutes ces hampes ont été lentement et systématiquement détruites que le si magnifique fanion de la vieille terre de France flotte aujourd'hui désemparé.

C'est parce que les fils de la Patrie française ont désappris à aimer la petite terre qui les vit naître qu'ils en arrivent, à cette heure, à répudier jusqu'à l'idée même de Patrie.

L'homme est à la surface du sol une plante dont les ancêtres sont la racine. Rompre ces liens mystérieux et puissants qui les relient les uns aux autres, et que l'on nomme la Tradition et l'Histoire, c'est enlever à la plante les fibres nourricières qui la rattachaient au sol, c'est la rendre en quelque sorte étrangère sur une terre qu'elle ne peut plus aimer parce qu'elle n'en tire plus les sucs qui la vivifieraient. L'homme et la plante ne s'attachent qu'au milieu ambiant qui les nourrit.

Or, le système de centralisation à outrance qu'édictèrent les lois du Premier Consul, de même que celles de la fameuse Constituante, qui crut avoir fait acte d'unification parce qu'elle avait morcelé administrativement le sol en divisions départementales, fut le premier acte de cette désagrégation par laquelle agonise aujourd'hui l'âme française.

De ce jour, en effet, toutes les institutions comme tous les pouvoirs n'allaient plus tendre qu'à détacher les hommes de leur terroir pour ne leur montrer qu'un objectif unique : l'autorité centrale, seule dispensatrice de la manne et de la faveur officielles.

L'enseignement lui-même allait devenir le facteur le plus actif de cette déracination administrative et politique, car l'histoire du passé n'allait plus être qu'une aride chronologie, muette sur les origines et la civilisation de ces vieilles provinces qui constituaient la nation nouvelle.

Il ne vint à l'esprit de personne que si l'Histoire peut avoir une portée éducative, ce n'est qu'en rattachant nos âmes à celles de nos ancêtres, en nous les montrant dans leurs évolutions successives et en nous donnant ainsi conscience des origines de notre propre personnalité.

Mais pour les faiseurs de théories nouvelles, il s'agissait précisément d'intercepter toute communication entre l'âme du passé et celle du présent, de désaffilier en quelque sorte l'âme des enfants de celle des aïeux.

Vers 1830 cependant, une sorte de renaissance des études historiques eut pour résultat d'introduire l'enseignement de l'histoire dans tous les programmes universitaires, mais celle de nos vieilles provinces y restait encore presque insoupçonnée. Or, l'histoire véritable d'une nation n'est en réalité autre chose que l'ensemble des énergies locales dont le faisceau a constitué l'âme de la nation tout entière.

A l'heure actuelle, un réveil plus intense semble se produire de ce côté, et déjà même, grâce aux revendications formulées par plusieurs provinces, des Universités régionales ont été créées, et dans presque toutes, des chaires d'histoire locale ont été fondées par les soins des Municipalités.

Nous citerons seulement quelques unes de ces innovations : la chaire d'Histoire de Provence à l'Université de Marseille ; la chaire d'Histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest à Bordeaux ; le cours d'Histoire d'Auvergne et d'Art roman auvergnat à Clermont ; la chaire d'Histoire de l'Est de la France à Nancy ; la Bretagne, le Poitou, la Normandie ont également créé l'enseignement local ; Toulouse a une chaire d'Histoire régionalisée. A côté des chaires d'histoire, s'organisent également des chaires de langue et de philosophie locales ; il a même été édité déjà quelques ouvrages dans cet ordre d'idées.

Vous trouverez sans doute intéressant, Mesdames, de connaître l'opinion de certains membres du corps enseignant sur cette question. Nous la trouverons formulée dans les vœux émis au dernier Congrès

de la « Fédération Régionaliste » tenu au mois de janvier dernier, et dont M. Charles Brun, le distingué professeur du collège des Sciences Sociales, a été l'organisateur.

Voici quelques unes des décisions adoptées après la lecture du rapport de M. Sarrien, professeur de philosophie à la Faculté d'Aix :

La « Fédération Régionaliste » émet le vœu que, suivant les exemples déjà donnés, les Universités de province accroissent de plus en plus leur vitalité et démontrent leur utilité :

1° En adaptant leur enseignement aux régions ;

2° En devenant le centre commun des études et le lien des Sociétés savantes, littéraires et artistiques de leur région ; que si elles ne peuvent offrir un enseignement complet, elles se spécialisent du moins, afin de fournir à des étudiants français et étrangers un enseignement qu'ils ne trouveraient pas ailleurs.

Je vous ferai observer, Mesdames, que si ce vœu se réalisait, il y aurait là tout simplement une réédition de nos anciennes Facultés provinciales telles que celles d'Angers et autres, si célèbres par toute l'Europe qu'elles contenaient jusqu'à quatre et cinq mille étrangers à la fois.

Voici encore un autre vœu :

La Fédération Régionaliste, qui voudrait voir rétablir les anciennes grandes divisions provinciales, préconise même de faire coïncider les divisions académiques avec lesdites divisions provinciales.

Cette coïncidence établie, il faudrait que chaque Université, tout en ayant le droit de décerner les grades universitaires : bachelier, licencié, docteur, comme cela se fait à l'heure actuelle, eût seule le droit de nommer aux postes de professeurs, de délégués ou de répétiteurs des collèges de son ressort.

Ces nominations seraient faites d'après le résultat de concours *ad hoc*, présidés par des professeurs de l'Universalité régionale, plus aptes que quiconque à juger des connaissances du candidat en matière de savoir régional.

C'est là, en effet, que gît le nœud de la question, car la condition essentielle pour les maîtres chargés de donner un enseignement régional, c'est de connaître eux-mêmes à fond la région dans laquelle ils professent.

Prenons par exemple le Quercy, pays entre tous où l'esprit de

routine et d'ignorance a été si désastreux au point de vue économique. Riche autrefois de ses vins, de ses moulins et de ses truffes, il est ruiné aujourd'hui par la lenteur avec laquelle les vignobles se sont reconstitués. Les industries existantes dans la vallée du Lot sont tombées parce qu'on n'a pas su remplacer les vieux rouets hydrauliques par la turbine moderne : la récolte des truffes y est encore laissée aux caprices du sol et de la saison. Aucune étude rationnelle pour utiliser les ressources naturelles de ce pays, pour enseigner aux jeunes à tirer parti des richesses locales et à améliorer leur exploitation : si bien que l'exode de ses campagues vers les villes a atteint le chiffre effrayant du quart de la population en vingt ans.

Mais si les pédagogues façonnés dans les Ecoles normales de la capitale sont plus aptes à enseigner la « Sociale » et l' « Internationale » qu'à faire de l'enseignement pratique régional, encore seraient-ils bien moins capables de faire de l'histoire locale, et Dieu veuille qu'ils ne s'en mêlent jamais. Dans cet enseignement plus encore que dans tout autre, ils obéiraient à la consigne donnée dans les couveuses officielles par les suggestionnés de la grande Révolution, pour lesquels le mot d'ordre est de toujours dénaturer le passé afin de mettre en relief les beautés du présent. Aussi enseigne-t-on aujourd'hui en France tout, excepté l'histoire de France.

Or, voici à ce sujet le vœu émis, au Congrès déjà cité, par un professeur languedocien, M. Pierre Lelong : Que le Conseil supérieur ordonne à tous les maîtres d'école français de rédiger un historique très complet du pays où ils sont provisoirement. Cet historique rendrait compte des traditions orales, des mœurs, des habitudes, du costume, du langage de ce pays, il en ferait connaître les origines, indispensables à savoir pour comprendre l'influence exercée par les évènements sur la vie des peuples.

Afin d'assurer la véracité et l'impartialité de ces histoires locales, ceux à qui incomberait le soin de les écrire devraient avant tout consulter les archives communales de la mairie et de l'église, et y copier textuellement les principales délibérations ou ordonnances. Ensuite, ils décriraient tout ce qu'ils auraient pu observer personnellement : fêtes, usages, parler, etc. Enfin, ils interrogeraient les habitants, vieux et jeunes. Ils liraient ensuite leur travail, chapitre par chapitre, dans des conférences publiques, les dimanches d'hiver, priant les

auditeurs de vouloir bien leur signaler les erreurs ou les lacunes. De cette façon, la commune tout entière collaborerait à cette œuvre, qui a pour but, en somme, sa propre glorification.

Si l'auteur de ce vœu que je viens de vous résumer se montre si explicite pour les conditions de contrôle dans lesquelles ce travail devrait être exécuté, c'est qu'il a pu juger par lui-même de quelle façon certain instituteur qui l'avait précédé dans la commune de Gros-Rouvre, et qui s'était avisé d'en écrire l'histoire, s'était acquitté de sa besogne. Il a pu constater *de visu* avec quelle impudence, après avoir supprimé des archives tout ce qui gênait ses opinions, ce singulier historien avait assaisonné le reste à sa fantaisie. C'est ainsi, par exemple, qu'il déclarait avec la plus belle assurance que les actes révolutionnaires de 1793 avaient été accueillis dans la commune avec des transports de joie, alors que les archives signalent au contraire un grand nombre de protestations collectives des habitants contre le pillage de leur église, qui contenait des objets de valeur. La nomenclature des évènements, la description des mœurs, les traditions anciennes ou nouvelles y étaient accompagnées d'appréciations blessantes et absolument contraires à la pensée des habitants. Seuls avaient été admis par cet individu les documents qui ne pouvaient en rien contredire les arguments dont il lui plaisait d'accommoder le tout. Ceci prouve à quel point le contrôle des intéressés serait utile dans la rédaction de ces histoires locales.

Il est à prévoir que le Conseil supérieur de l'Enseignement, plus soucieux de cultiver dans ses écoles le microbe politique que de faire de l'enseignement historique, — surtout vrai — se gardera bien de prescrire à ses subordonnés de pareils moyens de contrôle, et les prescrirait-il que les normaliens de l'école rouge et internationale se garderaient bien davantage encore d'y avoir recours. Que deviendraient dès lors leurs théories personnelles ?

Très judicieusement encore, M. Pierre Lelong fait observer que cette histoire véridique de la France serait la ruine des multiples histoires fantaisistes qui nous sont imposées par les pouvoirs publics ; elle provoquerait la suppression de ces manuels d'histoire dont l'achat obligatoire par les écoles enrichit les auteurs, éditeurs et tous faiseurs de livres agréés aujourd'hui par le clan officiel.

Ce serait donc à l'initiative privée qu'il appartiendrait de s'atte-

ler à cette besogne de réédification de notre Histoire nationale, qui serait sans conteste, en matière d'enseignement, l'œuvre pie à faire à l'aurore de ce xxe siècle, car nous devons bien nous pénétrer de cette idée que toute entreprise de régénération qui ne repose pas sur l'école est fatalement vaine.

Il faudra donc des dévouements, et je crois que, sans trop de prétention, nous pouvons dire que ce terrain est le nôtre et qu'à cet égard la palme nous est due.

C'est un homme qui a formulé tout haut une pensée qui, j'en ai la certitude, germait depuis longtemps dans le cerveau de plusieurs d'entre nous ; mais la mise en exécution pourrait être, dans une large mesure, notre œuvre à nous, si nous voulions nous en occuper résolument. Il existe encore dans nos provinces assez d'hommes assez indépendants et assez érudits pour édifier, avec les matériaux que nous aurions recueillis, une gigantesque encyclopédie qu'on résumerait ensuite à l'usage des écoliers.

Pour cela, il y aurait lieu de former une sorte de comité, qui pourrait s'appeler « Comité de la Renaissance historique française », et qui aurait pour mission de concentrer et de classer tous les documents recueillis, de quelque nature qu'ils soient.

Afin de vous indiquer un moyen bien simple et à la portée de tout le monde de vous procurer les documents, en dehors des archives et pièces autographiées, je vais encore glaner dans le champ des instituteurs restés régionalistes et par conséquent français, et je vais vous parler de l'œuvre charmante de Maître Perbosc en la commune de Comberouger (Tarn-et-Garonne).

Il a eu la très ingénieuse idée d'associer à son œuvre de réédification historique, non seulement les vieux du village, mais tous les enfants de son école, dont il s'est fait autant de collaborateurs. C'est à l'aide de sa marmaille qu'il rassemble les documents de son livre ; c'est elle qu'il charge de lui apporter les contes et récits populaires, les croyances et superstitions même du pays, le langage employé avec les petits enfants, avec les animaux. Il leur donne à faire des monographies dans lesquelles ils doivent décrire les industries et la vie au village, ce qu'on y gagne, ce qu'on y dépense ; ils doivent lui indiquer l'aspect de la commune, les cours d'eau, les pays avoisinants, les routes qui y conduisent, etc. Il a même fondé dans son

école une société qui a pris gravement le titre de « Société traditionnite de Comberouger », dont il est directeur, et dont la présidente était, il y a deux ans, une fillette de treize ans, d'ailleurs excellente conteuse.

Ne vous semble-t-il pas, Mesdames, que voilà un exemple que nous pourrions proposer dans nos écoles libres de province ? Chacnne de celles qui sont ici a plus ou moins sous sa protection une de ces écoles où elle pourrait préconiser le système de l'instituteur de Comberouger, et nous adresser ensuite les documents qu'elle aurait ainsi recueillis.

Pour nous femmes, qui devons au privilège de la maternité le droit et le devoir d'être les premières éducatrices de l'homme, notre œuvre est là ; elle sera longue, mais sûre.

Les élections d'hier nous ont démontré sans arguties possibles l'impuissance des partis et des ligues politiques à changer la face des choses dans notre pays. Ce ne sont ni les discours ni les palabres qui arrêteront l'œuvre de folie destructive qui s'accomplit sous nos yeux, grâce à la stupéfiante inertie du pays lui-même.

Dans ces conditions, le meilleur parti est encore de faire la part du feu et de laisser aux évènements, qui seuls en auront la puissance, le soin d'arrêter l'incendie et de châtier les incendiaires.

Pour nous, nous rappelant la tradition qui nous montre, aux époques barbares, les moines restant seuls dépositaires, dans l'ombre de leurs cloîtres, de nos archives et de nos trésors artistiques, nous reprendrons, après des siècles, l'œuvre commencée par eux, et à leur exemple, nous nous constituerons les gardiennes de ces annales qui furent à proprement parler le levain de notre race.

Puis, nous servant de ces vestiges laborieusement amassés, nous les interrogerons et les commenterons devant les enfants. En montrant à une fillette, soit une vieille coiffe, soit une vieille jupe, nous lui ferons remarquer que la dentelle de cette coiffe, l'étoffe de cette jupe ont une autre valeur que celle des étoffes de pacotille dont elle-même est habillée, ce qui prouve que nos mères-grands avaient des armoires plus sérieusement garnies que les nôtres. Au garçon qui aura entendu, entre autres turpitudes, le maître d'école de la laïque lui dire que les paysans d'autrefois étaient si malheureux qu'ils se nourrissaient exclusivement de pain noir, voire même, en temps de

guerre, de bêtes crevées, nous ferons lire des relations de voyages écrites par des hommes qui ont laissé leurs notes journalières de route au travers de la France au cours des siècles derniers. Nous choisirons, par exemple, celle de Locatelli qui, en sa qualité d'étranger, ne saurait être suspect de complaisance envers le régime d'alors, et qui nous donne les menus de repas pantagruéliques qui, pour trente ou quarante sols par jour — y compris la chambre et le bourgogne — lui étaient généralement servis dans chacune des régions qu'il eut à parcourir, en coche ou en patache, de Milan jusqu'à Paris.

Ce sont là des documents autrement probants dans la naïveté, et souvent même dans la crudité de leurs détails, que tous les monuments plus ou moins volumineux édités par des faiseurs de commentaires qui, en relatant les faits, les adaptent généralement à l'angle de leur orbite.

N'essayons pas d'étayer ou de replâtrer l'édifice croulant dont les ruines menacent de s'abattre sur nous; le mal dont il souffre gît dans ses assises mêmes, il tombera par l'excès seul de son poids. Faisons donc comme les moines d'antan qui, après le passage des hordes dévastatrices, replantaient patiemment le sol ravagé. Relions la souche du passé aux ramures du présent, afin que l'arbre reprenne vie, et rattachons à la terre dénudée de France l'âme des petits Français; mais hâtons-nous à notre tâche avant que l'envahisseur nous enlève le sol lui-même.

Ce rapport, très documenté et très original, est vivement goûté de l'auditoire. Si tout le monde croit, avec Mme Dorive, que la mère a un rôle important à remplir dans l'éducation patriotique de ses enfants, tout le monde aussi croit, avec Mlle Bresasc, que l'instituteur peut la seconder puissamment dans cette tâche. Malheureusement, l'instituteur de nos jours ne comprend pas toujours son devoir sur ce point, et il importe de le surveiller de près.

L'amour du pays natal étant la base du patriotisme, le Congrès émet le vœu :

Qu'on favorise le mouvement régionaliste par la création de centres d'études accessibles à tout le monde, par des revues, des fêtes, etc.

Adopté à l'unanimité.

La parole est donnée à M. Roger-Ballu.

Rôle de la Femme dans la conservation de l'Art régional

L'orateur, très souffrant d'une affection de la gorge, s'excuse du peu de voix qu'il peut mettre au service du Congrès. « ... la voix d'un mourant, dit-il, car demain je serai mort : il y a ici deux hommes : le député qui a voulu mourir, et le patriote qui, lui, ne veut pas mourir. »

L'auditoire salue l'un d'un regret, l'autre d'une espérance.

« Je pensais, dit l'orateur, n'avoir plus rien à dire après ces dames ; elles ont parlé avec un courage viril. Je ne vous adresserai pas de madrigal : on n'en fait pas à Jeanne d'Arc, on lui adresse l'hymne de la reconnaissance nationale.

« La question dont je voudrais vous entretenir brièvement demanderait un long développement; mais elle peut se résumer en quelques indications dont il vous sera facile de tirer vous-mêmes les conclusions.

« Vous n'ignorez pas que nous sommes menacés par la mécanique, cette éternelle ennemie de l'art, de la disparition d'une quantité de chefs-d'œuvre locaux, destinés, si nous n'y prenons garde, à s'en aller échouer dans la boutique du marchand de bric-à-brac. Notre patrimoine national : vieilles coutumes, vieux airs, vieux costumes si pittoresques, tout ce qui faisait partie, jadis, de l'âme française locale, s'effrite, s'en va à vau-l'eau, chez l'amateur quelquefois, plus souvent chez le juif. C'est la dispersion de nos reliques. Tâchons donc de créer des centres de conservation en province. Que le chef-d'œuvre du passé mis à jour par une découverte fortuite, n'aille pas grossir le patrimoine parisien. La province a droit à son bien propre : il n'y a pas qu'un musée en France, et Paris n'est pas toute la France.

« Voyez par exemple, Mesdames, les costumes locaux, est-il rien de plus pittoresque, et n'y aurait-il pas un intérêt d'art, en même temps que de patriotisme, à les conserver, sous le ciel qui les vit éclore, tout au moins, puisque, malheureusement, la mode parisienne envahit la province comme une marée montante irrésistible ? Que les artistes qui envoient aux Salons annuels des paysages de leurs pays respectifs puissent y rapporter le tribut de leur talent. Insistez en ce sens, Mesdames, auprès de vos conseillers généraux, afin que les choses du pays restent au pays

« Tenez : au musée de Tours, il y a un très beau primitif. Paris ayant voulu l'adjoindre à une exposition d'art, le conservateur refusa net d'exposer son tableau aux aléas d'un déplacement. Et il fit bien.

« Voyez ce qui se passe à Versailles : le petit Trianon, cette relique charmante où l'on avait rassemblé tout ce qui avait appartenu à Marie-Antoinette, eh bien ! qu'est-il arrivé ? On a enlevé le lit, des fauteuils, on les a remplacés par des meubles Louis-Philippe que les visiteurs admirent de bonne foi, les croyant authentiques.

« Mesdames, vous pouvez faire changer cet état de choses. On ne vous refuse rien, à vous. Vous connaissez ce petit théâtre des Champs-Élysées où une main habile fait évoluer des marionnettes. Eh bien ! soyez cette main habile, guidez dans la bonne voie de la décentralisation artistique ces marionnettes que les hommes ont souvent profit à être entre vos mains. »

L'auditoire applaudit chaleureusement aux idées émises par l'orateur, et Mgr Péchenard le remercie du concours qu'il a bien voulu apporter à la thèse de la décentralisation, si sympathique à tout le Congrès.

La parole est donnée à Mme la comtesse Lecointre.

Réforme de l'Education d'après la Science sociale

MONSEIGNEUR,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Vous avez dû entendre parler de cette étude nouvelle, qui occupe avec tant de raison les esprits, et qu'on nomme la « Science sociale ».

Cette science, fondée par Le Play en 1864, lorsqu'il lança la première édition de son fameux ouvrage, *la Réforme sociale*, a pour but d'étudier la société, depuis sa forme initiale la plus simple, la famille, *base de tout*, jusqu'aux rouages compliqués et délicats de nos organismes modernes.

Fouiller ces rouages, deviner leur fonctionnement, saisir les frottements qni se produisent de temps à autre, indiquer les maladies du corps social et chercher les remèdes à y apporter : telle a été la tâche brillamment accomplie par des économistes tels que Le Play, Taine, Leroy-Beaulieu, Bonjean, et actuellement de Ronzier, de Préville, Demolins et autres.

L'éducation des garçons, le sujet qui nous intéresse aujourd'hui, a souvent occupé ces hommes éminents, soucieux avant tout du bien futur de la France. Ils ont étudié, pesé, comparé, et ils condamnent *sans réserve, unanimement et absolument* le système éducatif suivi par l'Université depuis Napoléon Ier, et par l'Université et les Ecoles libres de 1850 à 1900.

Je vous citerai quelques textes qui sont tout à fait probants.

La Chambre libérale (?) que le suffrage universel vient de nous octroyer fera fermer, dans le cours de sa législature, les dernières écoles indépendantes, restes des grandes machines scolaires que nous avions fondées... Nous aurons donc table rase !

La question qui se posera quand la roue de la Fortune aura tourné et que les traditionnalistes auront rétabli un gouvernement honnête et sain, sera de savoir s'il conviendra de refaire des écoles sur le type qui a prévalu pendant le XIXe siècle ou de le transformer.

Personnellement, je n'ai aucun doute sur cette matière ; il faut transformer nos écoles et, appuyée sur nos maîtres en science sociale, je vais essayer de faire passer cette conviction dans vos esprits.

Au Congrès Jeanne d'Arc, nous sommes en famille, et nous pouvons nous dire nos vérités à nous-mêmes, ees vérités fussent-elles dures à entendre.

L'éducation donnée aux garçons des classes supérieures est étroite et mesquine, elle produit l'effacement des caractères et le nivellement des personnalités par l'introduction, dans le mécanisme éducatif, d'immenses internats urbains, et l'affaiblissement des traditions familiales par la disparition de l'influence des parents et de la femme.

Voyez ce que dit Le Play dans la *Réforme Sociale* (28-13) : « Les enfants souffrent dans les pensionnats ; les caractères y prennent quelque chose de dépravé et de difforme. La lutte avec les camarades et l'opposition aux maîtres y sont lesprincipales occupations. »

Le Play (47-4) compare nos collèges français avec les collèges anglais et allemands pour donner à ceux-ci, sur les nôtres, une grande supériorité.

Quelques citations, à présent, de l'admirable chapitre que Taine consacre à l'école dans son livre sur le *Régime moderne* :

Page 318, il constate que « Napoléon avait fondé des établissements qui ressemblent à des casernes, et que cela est pernicieux, la plupart des enfants n'étant pas destinés à être soldats. »

Il est inutile de dire à des personnes instruites comme vous l'êtes, Mesdames, dans quel but Napoléon voulait des collèges tenus comme des casernes ; sous son règne on ne devait pas penser ! Aussi Taine a-t-il pu dire, quelques pages plus loin : « Quand Napoléon prépare

des juristes, c'est pour avoir des exécutants et non des critiques. »

Page 227 : « Les jeunes gens qui sortent des lycées ont perdu l'usage de leur volonté propre. »

Page 228 : « Si l'élève travaille, ce n'est pas pour *apprendre*, c'est pour être le premier de sa classe. »

Taine constate qu'il y eut une réelle amélioration de 1815 à 1850; mais, après ce moment, il y eut reprise de la mauvaise voie par l'Etat, suivi docilement par les collèges libres.

Page 311, Taine compare les établissements ecclésiastiques à « des serres-chaudes soigneusement calfeutrées contre les courants d'air modernes, cela produit l'étranglement de la curiosité native, de la recherche spontanée, de l'originalité inventive et personnelle. »

Page 218 : « Les collèges de l'Eglise ressemblent à des couvents, rien n'est plus mauvais, puisque la plupart des garçons ne sont pas destinés à être prêtres. »

Enfin, page 327, Taine compare notre éducation avec l'éducation anglaise, « qui ne crée pas de brusque contraste entre la famille et l'école. Tandis que chez nous, l'école peut procurer l'instruction, *elle ne prépare pas à la vie*, au contraire, *elle sépare de la vie*. De l'internat prolongé qu'est le plus souvent cette éducation, l'adolescent peut emporter une provision suffisante de latin et de mathématiques, mais deux acquisitions importantes lui manquent :

« *Il ne connaîtra ni l'homme ni la femme*; il se fera des deux personnages principaux que, plus que la science, il rencontrera dans la vie, des idées arbitraires et fausses. Il ne se représentera pas la vie sociale telle qu'elle est, ses conditions, ses difficultés et ses chances. A l'endroit des femmes, son rêve précoce et trouble deviendra vite brutal et cynique ; à l'endroit des hommes, sa pensée sans but et précipitée deviendra aisément chimérique et révolutionnaire. De plus il n'aura pas été dressé à faire usage de sa volonté, de son initiative individuelle.

« L'éducation de son libre arbitre n'aura été que *rudimentaire*. Qu'adviendra-t-il de lui, au Quartier latin, lorsqu'il rencontrera la liberté pour s'être inscrit à quelque Faculté ?

« En chambre garnie, dans la promiscuité et l'incognito d'un hôtel banal, à peine échappé du collège, le novice de vingt ans trouve autour de lui les innombrables tentations de la rue, l'estaminet, les

brasseries, les bals publics, les publications obscènes, les camaraderies de rencontre, les liaisons de bas étage; contre tout cela, son éducation antérieure l'a désarmé. Au lieu de constituer la force morale, le long et strict internat a maintenu en lui la débilité morale. Il cède à l'occasion, à l'exemple : il suit le courant, il flotte au hasard, il se laisse aller. A l'endroit de l'hygiène, en matière d'argent, du côté du sexe, ses sottises et ses folies, grandes ou petites, sont presque inévitables, et sa chance est moyenne si, pendant ses trois, quatre ou cinq années de licence plénière, il n'est gâté qu'à demi. »

Entendez-vous ces paroles, Mesdames : « Le jeune homme cède à l'occasion, à l'exemple ! il suit le courant ! »

Taine est donc un prophète, un voyant ? Oui, son esprit supérieur voyait l'Etat « omnivore » — selon l'expression de l'abbé de Pascal — manger, dévorer, sucer la personnalité française.

Arrivons à des auteurs plus modernes.

Lisez, de Jules Lemaître, une suite d'articles publiés dans le *Figaro* sous ce titre : *Opinions à répandre.*

Lisez du même : *Nécessité de la réforme de l'éducation.*

Qu'avons-nous fait des enfants des hautes classes françaises ? Des inertes, des inutiles !

Hélas ! nos œuvres catholiques françaises : cercles, patronages, écoles, etc., sont toutes des œuvres de préservation et non des œuvres de combat. Or, nous sommes en guerre !

On a donc imité l'Etat, et on a consenti, de part et d'autre, ce système absurde que l'enfant n'apprend jamais *trop*, et que ce trop, il ne l'apprend jamais *trop tôt*, et sans s'occuper d'hygiène, de santé ni de bonheur, on a enfermé la jeunesse dans des cages à bachots... Pour comble, ces cages ont été placées en ville !...

Sans air, sans espace, sans joie, sans liberté, nos garçons, étroitement surveillés, jusque dans leur sommeil et leurs jeux, sevrés violemment de ce qui fait le charme et la beauté de la vie, séparés de leurs familles, contre lesquelles, du reste, on les mettait en défiance (1), punis sévèrement quand ils se permettaient d'avoir une *idée personnelle*, nos garçons, dis-je, passaient leur temps de jeunesse dans un genre de travail machinal et ennuyeux.

---

(1) Dans les écoles congréganistes on ouvre la correspondance des parents avec leurs enfants.

On avait fait, et hélas ! on fait encore, de leurs années d'études, des années de misère, et la plupart d'entre eux, rebutés par des programmes vieillis et une vie trop pénible, sortent des collèges avec l'horreur du travail.

Ceux pour lesquels s'impose la nécessité d'une carrière ont peine à percer — ils sont des théoriciens... — Splendides examens ! Après ?... Rien !

Formation virile et physique de l'homme !... Rien !

Pensée personnelle ou initiative !... Zéro !

Pratique de la vie, de ses difficultés !... Néant !

Connaissance du monde et de ses dangers !... Pas !

Nos jeunes gens sont des bacheliers quelquefois ! Des hommes ? Non !

Patriotes passionnés, nous devons à nos enfants, pour le bien de la France, de les mettre dans les meilleures conditions possibles pour le développement de leur intelligence, capacité, personnalité.

L'avons-nous fait ?...

Nous avons donné une « éducation mécanique » et nous avons récolté des machines, bonnes à faire des fonctionnaires avec des mentalités de chiens caniches, donc : abaissement de la force-intelligence publique, soumission de trente-six millions de catholiques devant une poignée d'incroyants, et production fatale de cet individu dont on dit beaucoup de mal... le soumissionniste !

Le soumissionniste est le seul être, à l'heure actuelle, qui soit conséquent avec lui-même : il est un résultat, un *produit*...

Pendant cinquante ans nous avons semé de la faiblesse et du libéralisme. Nous récoltons... de la faiblesse et du libéralisme. On récolte toujours ce qu'on a semé.

Mesdames, si nos parents avaient fondé et entretenu à coups de millions ces collèges libres, ce n'était pas pour que les directeurs adoptassent en bloc le système de l'Etat. Les Congrégations avaient le devoir de préconiser et enseigner un programme leur appartenant, de ne pas être des plagiaires. Elles devaient faire autre chose que l'Université, et mieux. L'ont-elles fait ???

Y a-t-il quelque chose de plus intéressant que les sciences naturelles, les seules par lesquelles le faible entendement humain puisse entrevoir — de loin — la splendeur de l'œuvre du Créateur ? Ces

sciences sont représentées dans les programmes des écoles libres par de sèches et rebutantes nomenclatures de géologie et de botanique. D'idées d'ensemble, point ! Pourquoi ? Parce que ces sciences *font penser*... La connaissance de la biologie mène-t-elle à l'athéisme ? Nullement, c'est peut-être la seule science qui puisse préserver de l'athéisme. Pourquoi en laisser l'intéressant développement se faire sous la direction de l'école sans Dieu, avec le résultat que vous savez ? Cela a été une grande faute.

Les langues étrangères sont-elles enseignées dans les écoles libres ? Elles le sont fort mal, d'une manière purement théorique et grammaticale. C'est une grande infériorité pour les enfants. Cause de ce fait ?... Une raison de fausse convenance : on se figure que les garçons se feraient de mauvaises confidences en langues étrangères !

Apprenons donc à nos fils à être purs et sains, ils ne se feront de mauvaises confidences ni en français ni autrement.

Donne-t-on au moins, dans ces maisons, une instruction religieuse forte et éclairée ?... Pas assez forte, hélas ! et nullement éclairée. On y ignore et néglige systématiquement les questions primordiales qui agitent l'univers. M. l'abbé Tourmentin ne nous disait-il pas ce matin que, élevé dans un collège ecclésiastique, à l'âge de quatorze ans il ignorait la Franc-Maçonnerie ?

Nos fils sentent, au premier souffle du monde, leur foi, établie *pieusement*, mais sans base doctrinale, chanceler et, hélas ! pour beaucoup disparaître.

Voyez ce que dit M. l'abbé Gaudeau dans sa brochure : *l'Eglise et l'Etat laïque*, que vous devriez toutes savoir par cœur, Mesdames ., Il s'écrie : « Hélas ! les catholiques français ne connaissent ni leur doctrine, ni celle de leurs adversaires. Dans la guerre qui nous est faite, ils vivent au jour le jour d'expédients et d'incidents... Il faut qu'ils étudient leur foi. »

Notre système fait souvent des indifférents, quelquefois il fournit des fanatiques intolérants.

Elargissons le débat. Me permettrez-vous de citer un passage d'un discours de M. Roosveelt publié dans son livre : *la Vie intense* : « La camaraderie comme facteur politique », Janv. 1900.

« L'école publique est une si admirable institution. A elle plus qu'à aucune autre d'entre les nombreuses causes qui, dans notre vie

américaine, parlent pour la tolérance religieuse, est due l'impossibilité de la persécution d'une croyance particulière. Si, pendant les premières et plus impressionnables années, protestants, catholiques et juifs vont aux mêmes écoles, apprennent les mêmes leçons, jouent aux mêmes jeux et sont forcés par la rude et brusque démocratie de la vie d'enfant, de prendre chacun à sa vraie valeur, il est impossible de faire plus tard que les disciples d'une croyance persécutent ceux d'une autre. Les maux de la persécution religieuse, l'Amérique en est à l'abri ! »

« Les maux de la persécution religieuse, les Etats-Unis d'Amérique en sont à l'abri », quelle parole, Mesdames, et quelle leçon !... Vous savez cet admirable essor de notre religion en Angleterre et aux Etats-Unis... Il est le fruit de la courageuse largeur d'esprit des catholiques anglo-saxons.

Je suis d'autant plus à mon aise pour dire ces choses, hardies j'en conviens, que le noble Institut qui nous donne l'hospitalité répand la saine doctrine avec une admirable persévérance.

Il me semble, Mesdames, qu'il résulte de ce que je viens de vous dire que notre éducation, fausse, artificielle, est aussi désastreuse, car à ce tournant de notre histoire nationale, nous avons besoin, non de catholiques délicats et fragiles, bons à être mis sous cloche, en les étiquetant : « N'y touchez pas ! », mais d'hommes formés pour la lutte. Et une lutte à outrance !

Tout est à l'envers dans notre éducation française !

Pourquoi avait-on admis comme principe fondamental de notre nouveau système scolaire qu'il fallait être engagé dans les Ordres, avoir renoncé à sa famille, à sa patrie terrestre et n'avoir pas de foyer personnel, pour être un bon éducateur ?

Je suis intimement persuadée, au contraire, que des ménages, des laïques chrétiens, élevant et connaissant leurs propres enfants, sont de beaucoup meilleurs éducateurs que les religieux.

Quand on dit laïques, on ne dit pas nécessairement des personnes sans foi, et l'assemblée d'excellents chrétiens qui sont ici en est la preuve évidente.

Il est entendu que je parle *éducation*, *élevage*. Je ne nie nullement la science et compétence du prêtre en matière de *professorat*.

Ne pensez-vous pas, Mesdames, que le système de collèges et

couvents par lequel nous avons coffré garçons et fillettes a eu le grave inconvénient de les séparer trop absolument des enfants des autres classes sociales? Qui sait si le soin jaloux que nous avons eu de faire élever nos enfants *entre eux* n'a pas eu une répercussion désastreuse sur notre situation sociale actuelle ?... Je l'ai souvent pensé.

Pour l'enfant au collège, pour la fillette au couvent, qu'est le pauvre, qu'est l'ouvrier ? Un être théorique, une entité.

Si vous voulez résoudre la question sociale, il faut admettre, comme dans les écoles américaines, plus de frottement des classes diverses dès le jeune âge.

A présent nous voici devant une autre difficulté...

Nous avons peur des lycées, et on envoie les enfants en Belgique... dans des cages, toujours des cages ! Cela est bien fâcheux !

C'est une grosse détermination de faire quitter le sol de la France à nos fils.

Je ne dis pas que les lycées vous conviennent absolument, mais j'aime mieux vous y voir envoyer bravement vos garçons. N'êtes-vous pas là, pères et mères chrétiens, pour corriger ce qui serait entendu de mauvais ? C'est votre mission spéciale, ce sera votre devoir le plus doux, car je réclame hautement, Mesdames, l'influence prépondérante de la famille, c'est-à-dire du père et de la mère, dans l'éducation.

Je la réclame vis-à-vis de l'Etat et la réclame vis-à-vis de l'Eglise. Notre enfant nous appartient, en tant que Dieu nous en a donné la charge; son corps est nôtre, son esprit est nôtre; il est tout nous, nos parents, nos ancêtres; il est destiné à continuer et représenter dans l'avenir cette longue chaîne de traditions, d'honneur, de travail, de gloire, de vaillance, cette situation familiale qui est nôtre. Nous devons à nos enfants la connaissance intime, profondément pénétrante, de ces traditions; elles sont leur héritage à plus juste titre que des richesses.

Pourquoi, sans nécessité *absolue*, priver vos fils de ces communications d'âme qui doivent être quotidiennes, perpétuelles, mêlées à la vie ? Je vous disais, l'année dernière : « Comment un enfant peut-il aimer une propriété, une terre, un pays dont il est toujours éloigné ? » Je vous dis aujourd'hui : N'espérez pas qu'il aime une famille dont tout le sépare.

Appuyons-nous de nouveau sur nos maîtres.

Le Play (28-5) dit : « La science de l'instituteur ne saurait suppléer à la sollicitude des parents. »

Le Play (47-3) demande qu'on élève le niveau de l'éducation sociale en la donnant dans la famille.

Il dit (47-4) : « Je réclame l'influence de la mère. »

(28-7) : « Le père est le vrai guide de la jeunesse. »

(6-1) Le Play dit : « Une des conditions nécessaires de notre réforme sociale serait une étude mieux dirigée de l'histoire. »

Ceci m'amène à une dernière critique :

Nos traditions familiales ont-elles toujours été respectées dans les écoles libres ? Lisez Mandat-Grancey : *Le Clergé français et le Concordat* (Ch. IV) :

« Les Ordres enseignants devraient-ils admettre la légende de la Révolution et la donner comme base à leur éducation ? Evidemment non, et cela pour beaucoup de raisons. Cette légende est radicalement fausse. Il était d'autant plus facile aux Congrégations religieuses d'inspirer à leurs élèves une sainte horreur de la Révolution que la plupart arrivaient chez eux l'ayant déjà, et les professeurs ne devaient rien négliger pour les entretenir dans cet esprit et, en outre, pour s'attacher à remplir leurs têtes d'arguments propres à défendre leurs opinions quand ils seraient dans le monde, en contact avec des personnes ne pensant pas comme eux.

« Au contraire, on apprend aux enfants que les hommes de la Révolution (y compris Napoléon) étaient grands, purs, désintéressés, que l'état social de la France avant 1789 était un pur chaos... Ces messieurs avaient à rechercher bravement la *vérité historique* et à l'enseigner. Les hommes instruits, le temps, l'argent, rien ne leur manquait ! »

Seulement... on aurait eu moins de succès superficiels d'examens, et avec la complicité tacite des parents, on a farci la tête de nos jeunes gens d'idées de faux libéralisme. Ces idées étaient-elles naturelles dans nos vieilles, bonnes et sages familles françaises à l'esprit si net, à la pensée si claire ? Je ne le crois pas.

Nous nous sommes donc trop désintéressés des idées générales qui étaient enseignées à nos enfants, pour nous complaire seulement dans les résultats d'une instruction classique que je reconnais avoir été de premier ordre.

Dans les conditions anormales de l'éducation de nos fils, l'influence de la Femme se fait sentir tard, *jamais* par l'intelligence, puisque la femme ne prend aucune part à l'instruction des jeunes garçons.

Le petit Français n'est en contact avec la femme qu'au moment où elle peut lui devenir nuisible.

Pourquoi, de cette manière factice et anti-nature, séparer les êtres que le Créateur a faits pour se perfectionner et compléter l'un par l'autre ?

Pourquoi priver le petit Français, qui est un petit sauvage, comme les autres enfants, d'une influence si utile, moralisatrice, civilisante ?

Les jeunes Anglais, Américains, Allemands, sont en contacts journaliers avec des femmes et, loin de craindre ce contact, on s'en sert.

Tout ceci bien établi, je demande, Mesdames, et j'espère que, convaincues par mes poroles, vous demanderez avec moi que nos enfants, destinés à vivre *dans le monde*, soient élevés *dans le monde*, et qu'on ne les rentre jamais, ni garçons ni fillettes, dans des cages fermées et verrouillées.

Je demande qu'on ne nous refasse jamais le grand internat urbain, caserne ou couvent ! Je n'aime guère non plus le demi-pensionnat surveillé, c'est-à-dire l'enfant absent de chez lui pendant dix ou douze heures : c'est un système faux, avec les longues études silencieuses pendant lesquelles l'enfant, fatigué, ne fait rien.

Nous avons condamné l'éducation donnée au XIXe siècle, au point de vue théorique et d'après des résultats. Nous avons démoli, il faut reconstruire ; nous avons critiqué, il faut préconiser quelque chose.

Pour les enfants qui peuvent habiter chez leurs parents, ayons des cours-classes, genre écoles publiques américaines, avec des professeurs de premier ordre, prêtres et laïques, et que les parents ne craignent plus pour leurs fils la société et le frottement des enfants des classes sociales inférieures. Ce contact est indispensable pour la formation vraie du caractère.

Pour les personnes qui ne peuvent garder leurs enfants, les maîtres de la science sociale ont *essayé* et *réussi* un type d'école dont

vous me permettrez de vous dire quelques mots, et qui me paraît destiné, si les parents sérieux veulent l'adopter et le multiplier, à transformer la mentalité de la jeunesse française.

Dans l'école des Roches, fondée par M. et Mme Demolins, les enfants sont élevés à la campagne, par groupes de quinze à vingt au plus, dans des maisons séparées, sous la direction paternelle d'un professeur chef de maison, et de sa femme. L'enfant se trouve donc dans des conditions imitant, autant que possible, une nombreuse famille. Les grands et les petits sont mêlés dans chaque maison, de façon à faire agir les plus âgés, qui sont raisonnables, sur les plus jeunes.

Au point de vue pédagogique, dont je ne puis dire qu'un mot, on a supprimé les longues études, pendant lesquelles l'enfant muse, pour les remplacer par des classes-études, où l'enfant fait pour ainsi dire ses devoirs en collaboration avec son professeur et ses émules, et on cherche à faire travailler pour apprendre et non pour lutter avec les camarades. Cette instruction très serrée, est très courte; on perd le moins de temps possible, de façon à procurer aux élèves un maximum de plein air, d'où santés superbes !

Dans l'après-midi, il y a de grands jeux : football, cricket, que les enfants organisent eux-mêmes, ce qui leur est un essai de *self-government*. Les garçons jouissent tous les jours de quelques heures dont ils font ce qu'ils veulent. Cela est ainsi ! Ces enfants, heureux mortels, ont quelques moments à employer suivant leur goût personnel — lequel, par conséquent, se développe et se précise : — sport, recherches scientifiques, collections, lectures, travaux manuels.

Les soirées, au moins pour les plus jeunes, sont libres aussi; les enfants, autour de grandes tables en hiver, près de leur maison en été, jouent, lisent, causent. Oui, Mesdames, ces enfants *causent* entre eux ou avec leurs professeurs, sans être punis pour cela : au contraire, on les pousse à causer, à discuter, à disserter : cela rend raisonnable et précise la pensée.

Aux repas, les enfants sont à la même table que les professeurs et leurs femmes, dont quelques-unes sont jeunes et jolies. Je me permets de vous faire remarquer l'avantage considérable qu'il y a d'habituer les garçons grandissants à une société féminine dans laquelle les sens ne jouent aucun rôle.

Aux repas, on parle anglais ou allemand, mais on *parle* tous les jours : pas de repas silencieux : (repos, détente des nerfs !)

L'école des Roches est la seule en France où on soit arrivé, par un système ingénieux de séjour dans les écoles étrangères, à apprendre des langues aux petits Français.

L'idée initiale qui a présidé à la fondation de cette école est de s'efforcer, non de faire entrer l'enfant dans un moule préparé d'avance, auquel il doit, coûte que coûte, conformer sa mentalité, mais de chercher à révéler l'enfant à lui-même, à l'éclairer sur ses moyens, sur son avenir possible, à développer ses goûts et ses aptitudes propres, pour en tirer le meilleur parti (car tout être a une personnalité, il faut la trouver !) et faire des hommes sachant ce qu'ils veulent.

Pensez-vous qu'aux Roches, où on fortifie les caractères et les volontés, il se produise des actes d'indiscipline ? Pas plus qu'ailleurs.

Quelques personnes qui ont bien voulu m'écouter l'année dernière, se rappellent que j'ai parlé du relèvement nécessaire de l'idée d'*autorité*. Aujourd'hui, il semble que je parle *libertés*. Est-ce donc incompatible ? Non, Mesdames, je préconise, à l'école comme dans l'Etat, une autorité forte, mais tolérante et large, laissant — en dehors de quelques principes absolus dont on ne peut se départir sans tomber dans l' « apacherie », comme dit spirituellement M. de Sabran — laissant, dis-je, un grand nombre de libertés, non cette liberté (au singulier qui dégénère en licence, et après laquelle la France court depuis des années — sans la rencontrer — mais des libertés.

Eh bien ! les enfants des Roches connaissent *des* libertés ; des règles larges, souples, tolérantes, leur sont imposées ; ils en reconnaissent et comprennent la nécessité et s'y conforment.

Il n'y a pour ainsi dire jamais d'élève puni, — jamais de pensum, bien entendu. — Quand un élève fait une faute, il est réprimandé ; cela suffit, il ne recommence généralement pas.

L'enfant jouit d'une certaine latitude de sortie, mais sur son honneur : celui qui a trompé et menti est simplement congédié. La délation n'est pas admise, mais l'enfant est toujours pardonné quand il s'accuse bravement lui-même. Vous voyez combien on s'occupe de développer une mentalité d'énergie, de véracité et d'honneur.

Une charmante coutume, importée des écoles anglaises, donne aux élèves jeunes un capitaine, garçon raisonnable — qui remplace

avantageusement le pion, — surveille le travail, adoucit les difficultés et amertumes des débuts. C'est vous dire qu'il n'y a pas de brimades, et on ne peut pas se figurer combien cette autorité morale sur ses subordonnés, dont il est un peu responsable, développe de qualités chez le capitaine : patience, égalité d'humeur, justice surtout.

Les enfants n'ont pas de surveillants d'étude : c'est au capitaine à voir que les petits ne soient pas dérangés ; quant aux grands, ils piochent par raison, par conscience, par désir d'apprendre (développement de la responsabilité personnelle).

On tient volontiers les garçons au courant de ce qui se passe dans le monde, non au point de vue politique, mais au point de vue scientifique et social. Une soirée par semaine est consacrée à des conférences faites soit par les professeurs, soit par des étrangers, voyageurs ou industriels, invités par M. Demolins, lequel est lui-même un conférencier hors ligne (ouverture d'esprit et d'intelligence).

J'ajoute, pour répondre à des calomnies absurdes, qu'un prêtre éminent, venant du diocèse de Paris, est logé à l'Ecole, que les enfants sont *admirablement instruits* de leur doctrine religieuse, et que le niveau, au point de vue des mœurs, est fort au-dessus des autres collèges. Cela tient aux sports qui fatiguent et fortifient le corps.

Aux Roches et écoles similaires, l'enfant est aussi peu séparé que possible de sa famille, avec laquelle il correspond sans surveillance. Les parents peuvent passer des journées entières avec leurs enfants, et même coucher à l'Ecole.

Longues vacances, pendant lesquelles on reprend contact avec les siens : deux mois et demi en été, trois semaines à Noël, trois semaines à Pâques.

Laissez-moi vous citer quelques passages d'un des livres de M. Demolins : *l'Education Nouvelle*, que je voudrais voir entre les mains de toutes les mères.

Page 13 : « On veut créer de la volonté, de la force, des corps et des âmes d'hommes. »

Page 20 : « Soyez des hommes d'action, courageux dans la lutte pour la vie, fermement résolus à défendre nos libertés et nos droits. »

Page 23 : « Dans les écoles anglaises, les rapports prolongés entre les professeurs et les élèves ont pour effet d'établir entre eux des relations d'un père vis-à-vis de ses enfants, un père qui pren-

drait part à leurs études, à leurs jeux, à leur vie de tous les jours. »

Page 64 : « M. Duhamel, professeur français en Angleterre, constate : « En France, on fabrique des lettrés; en Angleterre, on « fabrique des hommes. Au collège anglais, l'enfant est formé : au « collège français, il est déformé. »

Page 65 : « L'idée d'élever l'enfant en dehors de la présence et des soins de la femme est extraordinaire, pour ne pas dire plus. »

Page 66 : « La présence de la femme habitue l'enfant à avoir plus de tenue ; elle introduit dans l'école des habitudes sociales qui l'empêchent de dégénérer en caserne ; enfin elle évite au jeune homme de faire brusquement et sans préparation, à sa sortie de l'école, la découverte de la femme. »

Page 66 : « Je dois signaler, dans le même sens, l'influence essentiellement moralisatrice des exercices physiques et d'une vie au grand air. »

Page 78 : « En France, — ceci est la quintessence de mon discours — le plus bel éloge qu'un professeur puisse faire d'un élève, c'est de dire qu'il est soumis et obéissant. En Angleterre, on écrit d'un garçon, après son année scolaire : « Je pense que vous trouve- « rez votre fils plus fort de corps, plus indépendant de caractère et « plus maître de lui-même. »

Il faudrait vous citer le livre entier de M. Demolins. Si je vous ai donné seulement la curiosité de le lire et de l'étudier, j'aurai obtenu beaucoup, car vous serez frappées des grandes qualités de bon sens, de sens droit qui y sont répandues.

En résumé, le but de l'école des Roches n'est pas de séparer (même momentanément) l'enfant de la vie, mais de le préparer à *vivre sa vie.*

J'appuie, avant de terminer, sur le fait que, dans ce genre d'école, l'enfant est connu de ses professeurs jusque dans ses replis intellectuels et moraux les plus intimes, comme nous connaissons nous-mêmes nos jeunes enfants qui ont vécu de notre vie et sous notre souffle.

Quelle base pour développer chez l'élève les qualités latentes qui, avec les autres systèmes, se développent si tard ! et quelquefois pas du tout ! car l'éducation donnée pendant cinquante ans, cent ans plutôt, avait pour but et a eu pour résultat de supprimer, émonder, écraser les goûts et aptitudes de chacun.

Changeons de système ! Laissons fleurir ces jeunes natures !... Apportons un rayon de bonnes et sages libertés dans notre système éducationnel.

Pour moi, je n'ai aucun doute dans cette matière, par suite d'une expérience familiale de plusieurs années. C'est dans le développement de la personnalité, du raisonnement sain, de la force d'âme et de caractère qu'est l'avenir de notre patrie.

Semons de la force... nous récolterons de la force.

Il faut que l'éducation sorte de la routine, des moules vieillis, de la banalité, du convenu, du médiocre, du faux.

Exigeons qu'on fasse ou laisse faire de nos fils des hommes pensants, agissants, voyant droit devant eux, des hommes qui ne prennent pas des discours pour des faits et des phrases creuses pour des actes !

En vue de ce résultat, Mesdames, il faut vous faire des mentalités héroïques, des mentalités de femmes fortes, ne plus craindre le contact du siècle pour nos fils bien armés et allant bravement à la tête du mouvement auquel je vous convie, renouveler à fond notre France, notre chère France !

En ce moment, elle est « la plus petite France » ; il faut que, sous l'influence d'un meilleur système d'éducation, elle redevienne « la plus grande France ».

C'est à la femme à le vouloir !...

Monseigneur Foucault félicite Mme Lecointre et la compare à un général qui démolit les ouvrages ennemis et en élève d'autres sur des bases plus solides, avec des remparts inattaquables. En ce qui est de l'école des Roches, il l'a visitée, y a été fort bien accueilli, et en a rapporté l'impression que c'était une tentative intéressante, mais qu'il faut attendre à voir ce qu'elle donnera au point de vue des examens.

Mme Le Roy Liberge dit que quinze élèves ont été reçus l'an dernier.

Une dame demande le prix de la pension aux Roches.

Mme Lecointre reconnaît qu'il est un peu élevé : 3000 francs pour les grands, 2500 pour les petits.

Mlle Maugeret défend l'enseignement congréganiste : « S'il n'a pas fait de tous ses élèves des héros, il a fait quelques saints, et cela suffit à sa gloire. »

L'auditoire applaudit chaleureusement.

Mgr Foucault, appelé par d'autres devoirs, exprime ses regrets de ne pouvoir suivre plus longtemps les travaux si intéressants de ce Congrès. Faisant allusion à un mot de Mme Lecointre, il recommande aux congressistes de prier pour les évêques de France, « afin qu'il n'y ait pas trop de soumissionnistes parmi eux ».

La parole est donnée à Mme Changeux.

Etude pratique d'Éducation sociale

HEURES SOCIALES

MONSEIGNEUR,
MESDAMES,
MESSIEURS,

En voyant inscrites au programme du Congrès les intéressantes questions que traiteront demain les voix les plus sympathiques et les plus autorisées : Rôle des Femmes dans la politique, Rôle des femmes dans l'Eglise, je vois se dessiner, et vous les pressentez comme moi, des revendications, très justes, très modérées, très motivées, je n'en doute pas — mais enfin des revendications, réclamant pour la femme une plus grande influence dans la sphère politique, un rôle plus actif dans le monde religieux.

En présence de ce fait que motivent évidemment la marche des idées et la gravité des circonstances, quelques remarques s'imposent à mon esprit, et je ne puis m'interdire de vous les communiquer.

Voilà trois ans qu'une élite féminine se réunit ici : les deux dernières années, il vous en souvient, il ne fut question que de nos devoirs : devoirs vis-à-vis de l'enfance abandonnée, de l'ouvrière souffrante et isolée, de la jeune fille exposée — devoirs envers tout ce qui souffre, tout ce qui tremble, tout ce qui a besoin d'être soutenu, consolé, relevé !

En cette troisième session, pour la première fois, il sera question de nos droits !

Est-ce un blâme que j'émets ? Certes non. Un regret ? Peut-être. Mais je me hâte de reconnaître qu'il y a des questions qui s'imposent et que ce n'est pas en fermant les yeux sur une situation périlleuse qu'on l'écarte, mais plutôt en la regardant en face et en cherchant à en tirer parti.

Ajouterai-je qu'il est tout à notre honneur d'avoir attendu aussi longtemps pour présenter une revendication personnelle, et

que, si l'assemblée eût été masculine, peut-être les deux premières années eût-elle surtout acclamé des droits, et qu'il eût été fort beau, dès la troisième, de l'entendre parler de devoirs.

En fait, cette année donc, on parlera ici du vote des femmes : c'est la conséquence d'une évolution peut-être inévitable, mais que je regrette ! Il me semble bien que momentanément la France y gagnerait, mais je crois que la femme française y perdrait !

Le bulletin de vote me fait peur pour elle. Elle risque de devenir la proie des partis au lieu de rester la réserve féconde des sages énergies et du lumineux idéal !

Et j'ai peur qu'elle ne soit plus que la barque ballotée, par cette mer agitée, au flux et au reflux incessants qu'est la politique, au lieu de rester l'ancre ferme et stable qui préserve le navire des irrémédiables naufrages !

Par contre, je serais heureuse qu'elle ne fût plus dans le monde religieux exclusivement du moins l'éternelle quêteuse ou l'intermédiaire bonne seulement pour recueillir ou distribuer l'or de la charité, mais maintenue en dehors de toute décision, de toute responsabilité, où elle pourrait si bien pourtant apporter un précieux concours d'intelligence et de savoir-faire.

Je saluerais la décision qui nous donnerait, dans l'organisation actuelle de l'Eglise de France, un autre rôle que celui de remplir les bourses et les sanctuaires !

Mais si, comme je le crois, l'avenir réserve à la femme un rôle plus actif, plus extérieur, je m'inquiète avant tout de la voir à la hauteur de la place nouvelle que lui feront les besoins et les mœurs.

Voilà le point important ! Voilà pour nous, Mesdames, le point de vue pratique : Une tâche s'offre à nous ; sommes-nous à sa hauteur ?

Par le cœur, oui. Par l'intelligence, je le crois. Par l'éducation sociale, non. C'est un fait dont nous ne sommes pas responsables, mais que nous devons constater pour y remédier.

Des voix autorisées ont parlé ici même de la nécessité de donner à l'éducation religieuse de la femme une direction plus virile et plus profonde — et de ceci je n'ai pas à parler.

Mais nous, que réunit ici le désir de faire œuvre sociale, pour la faire bonne et utile, soyons franches avec nous-mêmes, convenons de notre incompétence, et de l'ignorance des faits économiques et

sociaux où nous avons vécu jusqu'au jour où une lumière, une circonstance providentielle nous a orientées sans prédisposition de notre part.

Et nous avons tâtonné, et nous avons étudié et nous nous sommes fait, un peu au hasard, un petit bagage de science sociale qui nous permet de suffire au devoir présent.

Et encore, Mesdames, ne sommes-nous pas des privilégiées ? Nous pouvons nous déplacer, voyager, aller entendre le conférencier en vogue, acheter le livre nouveau, suivre dans les revues le mouvement social, enfin assister à notre Congrès.

Mais, songez aux innombrables femmes chrétiennes, dévouées et intelligentes qui, retenues dans des centres peu importants par des nécessités de situation et de famille, sont privées de ces moyens d'éducation sociale qui sont à notre portée. Leur dévouement, éclairé par l'étude, aurait dans leur cercle l'influence que nous pouvons avoir dans le nôtre.

Et remarquez que ce besoin d'éducation sociale est si instinctif parmi nous, que dans maints endroits, dans de modestes cités même, vous voyez s'organiser des Cercles d'études de dames, des Cercles d'études de jeunes filles.

C'est que nous sentons — et ici je laisse parler l'éminent auteur des *Initiatives Féminines* — nous sentons que « la femme qui veut s'occuper utilement à l'action sociale, doit avant tout se former elle-même au point de vue social ».

Chez nous, comme de l'autre côté du Rhin, en ce pays où les catholiques — reconnaissons-le — peuvent prendre d'utiles enseignements, « l'action sociale féminine est extrêmement difficile, étant donné l'ignorance théorique et pratique de la femme soi-disant cultivée ».

C'est une femme éminente, Mme Gnauck-Kühn qui parle ainsi ; et elle ajoute : « Si la femme de la classe dirigeante veut entrer en rapport avec le monde des ouvrières d'une façon fructueuse, il lui faut acquérir certaines connaissances spéciales dout l'absence pourrait rendre son intervention inefficace, et nuisible même ». Qu'il s'agisse de la protection légale des ouvrières, de l'organisation professionnelle ou des œuvres d'assistance, du soin matériel et moral des jeunes travailleuses, de la surveillance des enfants, ou de la

sauvegarde des femmes dans les fabriques, etc., « la femme doit se préparer par une culture méthodique et scientifique à sa mission nouvelle dans le monde du travail ».

Ces paroles sont empruntées au rapport fait par Mme Gnauck-Kühn dans une assemblée de l' « Union des Femmes Catholiques », tenue à Francfort en 1904. A la suite de ce Congrès féminin, et en face de cette nécessité si clairement indiquée, les femmes allemandes ont organisé des « Conférences itérantes », allant de ville en ville et portant sous la forme de cours aux femmes et aux jeunes filles des centres éloignés cet enseignement social reconnu nécessaire.

Après avoir exposé ces faits dans son livre des *Initiatives Féminines* cité plus haut, M. Max Turmann trouvant « dans l'organisation de cet enseignement social une idée des plus heureuses pour donner force et cohésion à l'action féminine catholique » posait cette question : « Ne pourrait-on faire semblable chose en notre pays ? »

Avec moi, Mesdames, vous répondrez : « Oui, on le peut et on le doit. »

Il y a là une chose à faire, un essai à tenter, et vous voudrez bien accorder à l'initiative qui vous est présentée ici votre bienveillance, votre appui — mieux encore, et je m'adresse à toutes les femmes de la province qui sont ici — votre concours.

La province, Mesdames, j'en suis et je l'aime! J'en connais les travers, les faiblesses, mais j'en apprécie les ressources merveilleuses, et je sais tout ce qu'elle renferme d'éléments excellents qui s'ignorent, ou plus souvent encore n'osent se montrer. C'est à elle que je m'adresse et que je fais appel !

Il ne faut pas se dissimuler que pour organiser les cours et les conférences d'études dont il est ici question, on se heurte à des difficultés matérielles, à des partis pris de routine ou d'indifférence ; on ne sait à qui s'adresser et les moyens à prendre semblent incertains.

Voilà justement les obstacles que nous cherchons à aplanir, en offrant aux bonnes volontés incertaines ou inexpérimentées la possibilité de procurer aux femmes intelligentes de leur ville des cours spéciaux intéressants et bien faits. Ils seront organisés de telle sorte qu'elles n'auront ni à chercher le conférencier, ni à parler des conditions matérielles, ni à formuler de programme, mais seulement à trouver des adhérentes.

Pour cela, l'on s'est assuré le concours d'hommes aussi dévoués que compétents, et voici sous quelle forme le projet a été conçu :

Sur l'appel d'un groupe féminin — soit formé à cette occasion, soit existant auparavant — un professeur de sciences sociales accepterait cette mission éducatrice. Je suis heureux de pouvoir nommer parmi ceux qui dès cette première heure nous assurent leur bienveillant concours, MM. Fonsegrive, Max Turmann et Dédé.

Chacun de ces messieurs présente un programme différent et l'on peut choisir celui qui répond le mieux aux inspirations du groupe local qui réclame le professeur.

Celui-ci irait passer trois jours dans la ville où il est demandé et donnerait six cours, un le matin, un le soir, d'une heure environ chacun. Il se tiendrait l'heure suivante à la disposition des dames qui, après avoir pris des notes sur la conférence, désireraient avoir des explications ou des développements complémentaires.

On voit de suite l'heureuse influence de cette sorte de retraite sociale, soit pour la création de centres féminins sociaux, soit pour le développement ou la direction pratique de ceux déjà existants.

Au point de vue matériel, les frais peuvent être couverts soit par l'apport pécuniaire de chaque personne profitant du cours, soit par l'aide du groupement ou de l'association qui fait venir le professeur.

La réunion d'une dizaine de personnes suivant exactement les cours suffirait parfaitement pour leur donner leur raison d'être en formant une élite qui serait pour un mouvement social un précieux point de départ.

Nos femmes de province sont assez intelligentes pour réussir à se grouper de la sorte, même dans certains centres peu importants comme population, mais où les nécessités de l'heure présente réveillent les activités et les énergies féminines. Ces centres sont plus nombreux qu'on ne croit : j'en pourrais nommer ; et j'appuie mon dire sur l'existence des Cercles d'études dont je parlais plus haut et dont les plus modestes ne sont ni les moins actifs, ni les moins intéressants.

Je voudrais, Mesdames, que ces « Heures sociales » — tel est le nom que pourraient prendre ces cours sociaux — je voudrais, dis-je, que ces « Heures » sociales fussent, partout où elles auraient lieu, le

point de départ d'œuvres sociales de femmes ou de groupements féminins pour œuvres sociales. C'est dire que la pratique devrait y être étudiée de concert avec la théorie, et pour vous montrer de suite comment les deux choses y seront liées, laissez-moi vous lire les programmes des conférenciers ou professeurs cités plus haut qui veulent bien donner à l'idée que je vous soumets l'appui de leurs noms, de leur science et de leur dévoument.

COURS DE M. FONSEGRIVE

1er Cours : Lois de l'organisme social ou solidarité sociale.
2e Cours : Lois de production et de distribution.
3e Cours : Hygiène sociale. Deux formes d'assistance.
4e 5e et 6e Cours : Exemples pratiques. Jardins Ouvriers, Ecoles Ménagères, etc.

COURS DE M. DÉDÉ

1er Cours : L'Action sociale et la Mutualité.
2e Cours : La Mutualité, la Famille et la Profession.
3e Cours : L'Avenir des travailleurs.
4e Cours : L'Action sociale et l'amélioration morale du peuple.
5e Cours : L'Organisation du travail.
6e Cours : Comment faire le bien ?

COURS DE M. MAX TURMANN

Les Cours de M. Max Turmann porteront sur le salaire en général : ce qu'il est, ce qu'il doit être ;
Le salaire féminin dans les diverses industries ;
Le salaire d'appoint ;
A travail égal, salaire égal ;
Quelques institutions contribuant à l'amélioration matérielle et morale des femmes qui travaillent.

A ces premiers et éminents collaborateurs de notre entreprise, d'autres, nous l'espérons, viendront se joindre.

De grâce, Mesdames, ne les laissez pas vous offrir en vain leur précieux concours. Et tandis que vos esprits sont sous l'influence des nobles idées qui animent le Congrès d'un souffle si chrétien et si élevé, passez vous-mêmes de la théorie à la pratique. Saisissez le moyen si facile que nous mettons à votre portée pour procurer à vos sœurs de la province un écho des voix éloquentes qui, en ces jours de lumière, ont fait vibrer vos âmes.

Avant de quitter Paris, prenez en main l'arme qui vous est présentée sous les auspices de Jeanne d'Arc. Ce seul geste sera à la fois

un témoignagne de bonne volonté vaillante et un encouragement pour celle qui a cru devoir vous soumettre une initiative qui lui semble bonne, mais que vous seules pouvez rendre efficace.

Ne vous laissez pas arrêter par l'apparence quelque peu aride des études qui vous sont proposées ; et ne reculez pas devant cette forme actuelle du devoir de charité qu'est l'action sociale.

Peut-être la charité sous la forme de l'aumône répond davantage à la pente de nos cœurs compatissants. Nous ne pouvons voir une tristesse sans nous émouvoir, une misère sans la soulager, une larme sans l'essuyer. Ah ! certes, n'endurcissons pas nos cœurs ! gardons-les tendres et généreux ; mais demandons-nous si, dans ce soulagement immédiat de la misère, notre nature féminine n'a pas une part de satisfaction plus grande, que la famille secourue une part de bien-être ; et si la charité bien entendue ne serait pas d'écarter cette tristesse, de prévenir cette misère, d'empêcher cette larme de couler.

La voilà tout entière, l'action sociale : tâche plus rude, labeur plus ingrat mais plus fécond, but plus élevé, plus noble, plus désintéressé !

Allons donc, Mesdames, à l'étude, à l'action, à l'œuvre sociale !

Ces hautes questions intéressent d'ailleurs la femme tout entière :

La Chrétienne d'abord, car c'est une page nouvelle que l'Eglise aujourd'hui ajoute au catéchisme.

Elles intéressent l'Epouse, car il faut que sur ces questions actuelles, elle sache comprendre son mari, ou mieux encore, l'inspirer.

Elles intéressent la Mère, la grande inspiratrice de la vie de ses fils, la tendre directrice du cœur et de l'intelligence de ses filles — la mère qui doit à ses enfants, sur ces questions vitales, une réponse à leurs doutes, une direction à leurs idées, une lumière sur l'avenir qu'ils auront à construire.

Ces questions intéressent enfin la Française qui, par la pénétration et la connaissance des misères sociales et de leurs remèdes, se tiendra à la hauteur de la mission que Dieu lui confie et que la tradition patriotique lui assigne.

La Française, en effet, réalise peut-être le plus haut idéal de la

femme au foyer et dans la société. Qu'elle garde, en élargissant le cercle de ses connaissances et de ses idées, cette royauté d'influence qu'elle doit à ses qualités de cœur et à sa finesse d'intuition.

Pour nous, Mesdames, prenons à tâche, et ce nous sera un honneur comme c'est pour nous un devoir, de faire servir cette influence au profit de tout ce qui est vrai, de tout ce qui est bon, de tout ce qui est bien, au profit, en un mot, de la cause de Dieu.

Mgr Péchenard remercie Mme Changeux de son beau rapport, si sage dans l'exposé des idées, si pratique dans le plan d'application Il constate que depuis quelque temps les catholiques sont entrés à pleine voile dans la voie de l'étude sociale. C'est dans cet ordre d'idées, et pour répondre à un besoin qui se fait sentir de tous côtés, qu'un cours d'Enseignement social sera fait, à la rentrée, à l'Institut Catholique ; ce cours comprendra vingt-cinq leçons, dont six spécialement destinées aux dames.

Mme Menard dit qu'il est urgent de chercher une solution à la question sociale qui puisse enrayer le mouvement des grèves ruineuses pour l'industrie française.

Mlle Maugeret expose les résultats de la grève des typographes : 60 revues, dont la *Revue des Deux-Mondes*, sont maintenant imprimées à l'étranger. Tout récemment, un ouvrage représentant une valeur de 40.000 francs a été retiré à l'imprimerie de Paris qui devait l'exécuter, et envoyé à l'étranger, où il ne coûtera que 32.000 francs. Nos voisins, notamment la Belgique et la Suisse, profitent du désarroi de notre industrie pour attirer nos travaux chez eux, et comme ils peuvent les livrer à bien meilleur compte, grâce à la différence des salaires, il y a beaucoup de chances pour qu'ils les gardent. L'ouvrier croit qu'en exigeant par les moyens que l'on sait l'augmentation des salaires et la diminution des heures de travail, il améliore sa situation, il travaille tout simplement à sa propre ruine en même temps qu'à celle du pays, alors qu'il ne croit atteindre que le patron. Les agitateurs auxquels il obéit si docilement se gardent bien de lui montrer les vraies et inéluctables conséquences des actes auxquels ils le poussent dans l'intérêt de leur seule ambition.

Comme conclusion à la discussion, le Congrès émet le vœu :

Que l'Enseignement social soit répandu dans tous les milieux et par tous les moyens possibles.

Adopté à l'unanimité.

Les Femmes du Canada

MONSEIGNEUR,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Il ne semble pas que les femmes aient exercé une influence ou joué un rôle déterminant au temps des expéditions de Jean Cabot, de Jacques Cartier ou de Champlain. Cependant, on devine l'âme féminine dans l'histoire du Canada. La puissance de cette âme est toute de douceur, de modestie, de dévouement obscur. Un auteur canadien l'a définie d'un mot : « C'est, dit-il, le pouvoir derrière le trône. »

Au XVIIe siècle, des femmes du désert sorties de la sphère domestique prenaient part aux affaires publiques, intervenant dans la politique. Il y avait même, dans la vallée de la Mohawk, une organisation appelée « Conseil des Femmes ». Ce Conseil nommait une déléguée qui participait à l'élection du chef en cas de succession et avait voix puissante, sinon décisive. Ce même Conseil inventait et appliquait la torture aux prisonniers de guerre, et son ingéniosité était fort appréciée de la nation. N'oublions pas qu'il s'agit de sauvages.

Ces sauvages que nous connaissons sous le nom générique d'Iroquois, étaient les plus féroces du Nouveau-Monde. Ils furent pendant un siècle le fléau du Canada, et certes les Européens civilisés ne devaient pas priser la liberté qu'ils accordaient à leurs femmes quand ils tombaient entre leurs terribles mains.

Au commencement de ce XVIIe siècle qui vit tant d'explorations, de nombreuses puissances s'arrogeaient des droits de possession sur le Nouveau-Monde. Le bas Saint-Laurent et l'Acadie voyaient flotter sous leur ciel les fleurs de lys des Bourbons, et tous les récits parlaient des richesses forestières de la terre canadienne, qu'on appelait la Nouvelle France depuis que Jacques Cartier y avait planté une croix au nom de son souverain, le roi François Ier. Plusieurs compagnies de colonisation basées sur la famille et sur l'idée féodale furent fondées. Les femmes françaises acceptèrent cordialement le mouvement, la plupart d'entre elles avec la perspective d'un large bien-être

pour leur famille, de la possibilité pour leur mari d'atteindre au rang de gentilhomme, et pour leurs fils la perspective de riches domaines à exploiter. L'esprit religieux seconda leur juste ambition. De pieux personnages suivirent les colons. D'ailleurs l'Eglise catholique voyait là une magnifique occasion d'étendre le règne de Dieu jusqu'au fond des solitudes du Nouveau-Monde.

M. de Poutrincourt, gentilhomme champenois, tenta le premier la colonisation. Il amena en Acadie sa femme et ses enfants, que suivirent bravement une vingtaine de fermiers et de laboureurs. Le roi le nomma vice-roi d'Acadie et lui donna des terres considérables. Il baptisa son premier établissement Port-Royal, nom qui survécut même au sien et ne tomba en désuétude que fort longtemps après, quand les Anglais le surnommèrent Annapolis, en l'honneur de leur reine Anne.

Le successeur de Poutrincourt se contenta de faire avec les sauvages le trafic des fourrures. La colonie ne dura guère, et de conquête en conquête, l'Acadie passa à la Grande-Bretagne, qui ne la rendit à la France que par le traité de Saint-Germain-en-Laye.

Pendant quelques années la colonie devint prospère. Des seigneurs d'éminente vertu y amenèrent quarante familles et bon nombre de célibataires. On établit une pêcherie. Des unions des colons avec les Squards de race autochtone sortit une race de métis.

Aventuriers, laboureurs, renforçaient la colonie. L'histoire de ce premier siècle parle peu des femmes canadiennes. On se demande avec une certaine angoisse ce qu'étaient devenues ces femmes ambitieuses de gentilshommes pauvres et celles des marchands, plus riches. Sans doute, se jalousant et s'humiliant les unes les autres, elles durent faire la terrible épreuve de l'insuccès, et tombées de leurs illusoires grandeurs dans l'effarante réalité, elles durent souffrir de mille manières. Cependant elles étaient braves, industrieuses, patientes; elles avaient élevé de nombreux enfants et contribué au bien-être de la population. Le poète Longfellow les a vengées de l'apparent oubli de l'histoire en écrivant le poème d'*Evangéline*.

Nombre de familles canadiennes, vers la fin du XVIIIe siècle, émigrèrent dans la province de Québec. Les catholiques avaient établi là une suprématie ecclésiastique qui subsiste encore de nos jours. Des jésuites accompagnaient tous les envois de colons, et ils furent les

plus hardis explorateurs des contrées du lac Supérieur. Leur zèle pour la conversion des Peaux-Rouges se communiqua à plusieurs dames de France ; les communautés religieuses se disputèrent la permission de s'établir au Canada pour y pratiquer la superbe abnégation du missionnaire. Il y eut même des visions : Une jeune veuve, riche et intelligente, Mme de la Peltrie, se vit en rêve choisie pour fonder le couvent des Ursulines de Québec. Une autre, Marie Guyard, ursuline à Tours, fut élue pionnière de son Ordre. Ces deux visions se réalisèrent si parfaitement qu'en 1639, à la fin de l'été, Mme de la Peltrie, Marie Guyard, Mère Marie de l'Incarnation et deux Sœurs ursulines de l'Hôtel-Dieu de Dieppe tombaient à genoux sous l'étonnante falaise de Québec et louaient Dieu de leur avoir fait traverser la mer pour venir lui conquérir des âmes d'infidèles.

La vie de ces femmes est le plus sublime poème que puisse chanter la vertu dans l'histoire de l'humanité. Elles rayonnent, lumineuses et saintes, sur les tristesses, sur les souillures, sur les petitesses de leur entourage. La Mère Marie de l'Incarnation surtout est demeurée légendaire au Canada. La colonie fut menacée à différentes reprises par la famine, par la peste, par les Iroquois, par le feu, par les tremblements de terre. Cette vaillante femme se montra à la hauteur de toutes les épreuves. Une jeune fille, Jeanne Mance, partage avec elle la vénération du Canada. Elle fonda l'Hôtel-Dieu de Montréal, où elle était venue avec Paul de Chomedy, sieur de Maisonneuve. Ces deux femmes donnèrent le ton à la société canadienne pendant toute la période des missions. La vertu était alors si populaire que la Mère Marie disait qu'elle se pavanait dans les rues. Les femmes étaient toutes d'une piété rare, depuis la femme du gouverneur jusqu'à la plus humble paysanne.

Souvenons-nous qu'il s'agit ici de femmes françaises et saluons ces aïeules de la race canadienne.

Belles et robustes Normandes, pour la plupart, elles ont donné à cette race sa forte endurance ; elles lui ont donné sa langue et conservé ses chansons. A l'heure présente les femmes sont encore, au Canada, la barrière contre le mal qui a pénétré partout, hélas ! car, ainsi que l'écrivait une Sœur de l'Hôtel-Dieu de Montréal, « notre bon Roi a envoyé des troupes pour nous défendre contre les Iroquois, et les soldats et les officiers ont ruiné la vigne du Seigneur et ont

implanté la méchanceté, le péché et le crime dans notre sol du Canada. »

Jean Talon envoyé au Canada (dont il est considéré comme le fondateur), favorisa l'émigration des femmes. En moins de dix ans, il expédia de l'autre côté de l'Atlantique quatre mille colons, dont mille jeunes filles en âge d'être mariées, et qu'on appela les « filles du Roi ». On encouragea le mariage par des mesures sages. Tout soldat marié recevait des terres s'il consentait à demeurer dans le pays. Les filles avaient toutes une dot, et on n'acceptait que des paysannes robustes et saines. On réprimandait les pères qui ne mariaient pas leurs enfants, et les familles nombreuses recevaient une prime. Colbert proposait même d'exclure les célibataires des honnenrs et de les flétrir comme d'une marque d'infamie.

C'est ainsi que des hauteurs de Québec au fond des interminables forêts, de la source des fleuves à leur embouchure, un regard vigilant surveillait la respectabilité de la colonie. Les évêques dirigeaient habilement le troupeau. Les femmes étaient l'objet de leur attention spéciale. Des ordonnances réglaient leur éducation, leur maison, leurs plaisirs et jusqu'à leurs toilettes.

Malheureusement, les mœurs se relâchèrent peu à peu de leur sévérité. La frivolité fleurit chez quelques-unes qui, bien que pauvres, dépensèrent en fêtes et en parure plus que ne comportait leur revenu. Toutefois ce fut le petit nombre ; la plupart menaient une vie rude et monotone.

Talon avait trouvé en tout quatre familles nobles. Une aristocratie foncière fut instaurée par lui, en permettant aux colons riches d'acheter des seigneuries. Les femmes de ces nouveaux seigneurs n'avaient guère de servantes ; elles faisaient le travail de leur maison. Les gouverneurs relatent qu'on voyait des femmes de la plus haute noblesse faisant la moisson et guidant la charrue.

D'ailleurs le climat leur était favorable. Malgré leurs durs travaux et leurs faibles ressources, elles avaient des enfants nombreux et vigoureux ; leur caractère était avenant et enjoué. Elles ont fondé une race d'une patience physique peu commune, d'une rare ténacité, et qui a si bien conservé ses traits caractéristiques que, même après plus de cent ans d'occupation britannique, même environnée d'un peuple énergique, elle a continué la chaîne de ses traditions et gardé son identité essentielle.

Le Canada ne reçut pas que des femmes françaises. Au moment

où les Américains conquirent leur indépendance, il y avait environ 12,000 âmes de population anglaise au Canada, en Nouvelle-Ecosse surtout. A ce moment, quarante mille individus environ émigrèrent vers la Nouvelle-Ecosse, et fondèrent Saint-John, près de la baie de Fundy. Leurs femmes représentaient la dignité, la grâce et la culture intellectuelle de la vieille société coloniale. Avec un désintéressement merveilleux, elles abandonnèrent leur bien-être pour les forêts primitives, les cabanes de troncs d'arbres et les cruelles privations dont avaient souffert les vaillantes Normandes un siècle auparavant.

De même que les principaux traits des aïeules normandes subsistent en la Canadienne française, les qualités saillantes des émigrées anglaises caractérisent encore aujourd'hui leurs descendantes.

Celles-ci ont traversé les montagnes, les plaines et les lacs, pour aller londer jusque sur les côtes du Pacifique une race forte et fière, attachée aux principes politiques de ses ancêtres.

A présent le Canada est semblable, vis-à-vis de l'empire britannique, à un fils aîné qui atteint sa majorité. Il n'est plus dépendant, puisque le protecteur lui laisse ses lois, sa langue, sa religion et ses mœurs. Ses femmes vivent sous un régime peu oppressif dont nous allons essayer de donner un bref aperçu.

La vie familiale et sociale est en tout différente de notre existence dans l'ancien monde.

Ce qu'on appelle le grand monde au Canada s'incarne dans les réceptions officielles données par le gouverneur général et sa femme, et dans celles que leur offrent, en retour, les personnages notables des villes qu'ils visitent. La capitale de la confédération canadienne est Ottawa, dans l'Etat d'Ontario. C'est la résidence de lord Grey, sorte de vice-roi pour l'Angleterre, et aussi de sir Wilfrid Laurier, premier ministre franco-canadien, chef du parti libéral qui gouverne depuis dix ans, — M. le Premier, comme on dit ici — et de sa femme, lady Laurier, canadienne française, et l'une des plus aimables femmes que l'on puisse rencontrer. Rien n'est plus délicieux que l'accueil de ce ménage aux mœurs patriarcales, qui rivalise de bonne grâce avec la courtoise amabilité du gouverneur anglais et de sa femme.

La grande plaie sociale du Canada, c'est la question des servantes. Ces « demoiselles » ont de telles prétentions qu'il devient quasi impossible de se faire servir, même en payant des prix exorbi-

tants. En général, quand une fille vient de la campagne à la ville pour être servante, son objectif est de gagner pendant l'hiver de quoi acheter une toilette qu'elle s'en ira étaler chez elle l'été suivant. Elle exige des heures de sortie, la permission de théâtre, et dès que l'ouvrage cesse de lui plaire, elle rend son tablier. On a peut-être eu le grand tort d'apprendre à ces filles leurs droits en négligeant de leur donner la nette conception du devoir que doit accomplir tout individu vivant en société. Elles n'ont pas digéré les théories égalitaires et pour elles comme pour tous ceux qui sont issus des classes inférieures, le mot « égalité » veut dire « tyrannie ». Dieu nous préserve de cette égalité venue d'en bas !

Quantité de gens, lassés de vains efforts pour tenir maison dans ces conditions, préfèrent y renoncer. On prend pension au moins pendant l'hiver, afin de supprimer la question du feu, du marché et du ménage.

Frappée des conséquences sociales de cet état de choses, une Société féminine a enfin pris l'initiative de la fondation d'écoles ménagères. Plusieurs jeunes filles de la meilleure société sont venues en Europe pour étudier l'organisation de ces écoles, et l'une d'elles, Mlle Marie de Beaujeu, en est revenue l'année dernière et prépare l'opinion publique à cette évolution si nécessaire par une série de fort intéressantes conférences sur la question. Les écoles ménagères de Montréal comprendront la cuisine, le blanchissage et le repassage, la couture, le raccommodage, l'hygiène appropriée aux conditions sociales de chacun.

L'éducation des jeunes filles canadiennes se fait dans les couvents. Ceux-ci sont de véritables oasis de rêve, assis aux flancs du Mont-Royal, dominant les sites grandioses du Saint-Laurent, de ses îles, de ses rapides. Les plus renommés sont ceux de Villa-Maria, bâti à l'endroit même où Maisonneuve s'était cantonné contre les attaques des féroces Iroquois ; celui d'Hochelaga, qui porte le nom nom primitif de Montréal, au temps où cette ville était un ramassis de cabanes échelonnées le long du fleuve ; celui d'Outremont et celui du Sacré-Cœur, situé en dehors de la ville, au Saut du Récollet. Les jeunes filles reçoivent une éducation soignée, sérieuse ; elles apprennent les deux langues en usage dans le pays, français et anglais.

Ces couvents sont pour les familles catholiques. Les Canadiennes

anglaises suivent, à leur sortie de pension, les cours de l'Université Mac Gill.

La jeune fille jouit, au Canada, d'une liberté qui laisse loin le soucieux chaperonnage de nos mères françaises. Elle va et vient à sa guise, et ses relations comprennent des amis des deux sexes Les mères ne pouvant se dédoubler pour suivre leurs nombreuses filles, se fient à celles-ci pour l'honnêteté de la conduite, bien entendu, après les avoir prémunies contre les dangers à courir. Les mariages se font le plus souvent par inclination mutuelle, ce qui ne veut pas dire que tous soient forcément heureux. Mais aussitôt mariée, la Canadienne la plus choyée devient la plus scrupuleuse des maîtresses de maison. Les maris ont pleine confiance dans la vertu de leurs femmes et leur laissent une liberté qui stupéfierait notre vieille Europe. Il ne semble pas qu'ils aient à s'en repentir.

Le Canada est la patrie de la gaîté; les sports y sont en grand honneur. En été, ce ne sont que piques-niques, parties de canotage; en hiver, ce sont les glissades en traîneau sauvage (*tobbogan*), les parties de patinage sur les fleuves ou dans les patinoirs, où se donnent des fêtes charmantes, les valses sur la glace, les promenades en raquettes par les chemins neigeux. Filles et garçons rivalisent d'audace et de gaîté. Partout, à la campagne comme à la ville, on veille tard. Au printemps, ce sont les parties de sucre d'érable. En aucune saison le plaisir ne chôme.

La Canadienne est pieuse; néanmoins elle aime la toilette; dans le peuple, elle affectionne les couleurs voyantes, qu'elle n'abdique que tard. Elle aime passionnément la musique, qui est l'art sensitif par excellence. Quant aux arts plastiques, ils lui sont encore à peu près indifférents; elle demeure à leur égard dans une sorte d'expectative un peu défiante. Elle leur préfère la littérature, mais ne peut encore apprécier que les réputations consacrées. Il faut lui faire crédit de quelque temps pour que, s'étant fait un critérium, elle découvre elle-même le talent dans toutes ses manifestations.

Cependant quelques unes sont collaboratrices des journaux quotidiens. L'une d'elles, Mlle Bary, a fondé et dirige habilement une revue de famille qui s'appelle le *Journal de Françoise*. Mlle Huguenin Madeleine, de son nom de plume) est fort estimée à la *Patrie*. Il en est d'autres, comme Mlle Marie Beaupré, qui écrivent de jolis vers

signés Hélène Dumont. Mme Dandurand, femme du président du Sénat fédéral, s'occupe aussi d'œuvres littéraires, et ces dames ont des réunions de lecture à jours fixes. Chacune traite un sujet choisi par avance, et cette heureuse émulation entretient le goût des belles lettres dans la société. La doyenne des écrivains féminins du Canada est Mlle Laure Conan qui, parvenue à un âge avancé, produit encore des œuvres d'une haute portée morale.

Les Canadiennes françaises ont gardé la coutume exquise de venir les premières au devant de toute étrangère qui leur est recommandée. Nous avons éprouvé le charme de cette coutume quasi biblique, qui est comme le sourire de l'ancienne colonie à l'ex-mère patrie française.

La famille canadienne vit un peu au jour le jour, se fiant à la Providence pour assurer l'avenir de ses nombreux enfants, pendant que l'Anglaise canadienne met de côté de quoi pourvoir au moins ses filles.

Le féminisme a naturellement fleuri au Canada, bien que la femme y soit moins opprimée qu'ailleurs. Mais il reste encore bien des réformes à introduire dans le Code. Le Canada a donc son Conseil National des Femmes, qui est relié au Conseil International, dont lady Aberdeen est la présidente. Déjà la femme célibataire ou veuve a le droit de vote municipal sous certaines conditions.

Chez l' « habitant », c'est-à-dire le campagnard, la femme est le plus souvent la maîtresse. Elle donne son avis sur tout et dirige même le vote de son mari. C'est que, chez le campagnard, le travail de la femme ne peut être considéré comme quantité négligeable et qu'elle est vraiment l'associée de son mari, celle qui contribue avec lui, et mieux que lui, au bien-être de la maison.

Dans l'Ouest, c'est-à-dire dans la vaste région qui va de la frontière Nord des Etats-Unis à l'Océan Arctique et de l'Ontario au Pacifique, — étendue plus grande que l'Europe entière — la vie de famille prévaut partout, et la famille prospère malgré les rigueurs et les difficultés de la vie de défricheur. La Prairie surtout voit fleurir la vie patriarcale, plus lucrative, après tout, que la hasardeuse et aléatoire existence du mineur ou du chercheur d'or, au Klondyke. On y a gardé la tradition charmante de la Fête des Arbres, qui est le triomphe de la Prairie couverte de fleurs depuis le printemps : anémone sauvage,

rose des prairies, toute petite et charmante, verge d'or, lis martagon, tournesol sauvage, aster pourpré, qui font l'orgueil des jardins de colons.

Comme la main d'œuvre est rare, les femmes ne manquent pas d'occupation. Les servantes faisant défaut, les mères de famille, travailleuses et instruites, sont l'âme du pays et elles représentent vraiment l'idéal dans la lutte pour la vie sur le vaste sol de l'Ouest canadien.

De cette existence rurale le Manitoba témoigne par les vocables de ses monastères, où des religieux cultivent le sol en menant la vie de recueillement et de prière journalière. Ce sont les Trappistes de Notre-Dame des Prairies, dont récemment encore le Père Raoul de Bourmont était supérieur; c'est encore Notre-Dame du Clair Soleil, ou Notre-Dame des Neiges. De la Trappe d'Oka sortent des produits de premier ordre en beurre, œufs, fromage genre Port-Salut, etc. Par les produits de son sol, l'Ouest canadien nourrit des millions d'êtres humains.

Les lois du Canada reconnaissent trois catégories de femmes : les mineures, au dessous de vingt et un ans ; les femmes non mariées ; les femmes mariées.

Les mineurs des deux sexes ont des droits égaux, c'est-à-dire qu'ils n'en ont pas. Ils sont en tutelle et ne peuvent faire aucun contrat valide. Cependant, dans l'Ontario, l'acte le plus important de la vie, le mariage, peut être signé par des mineurs, à dix-huit ans, sans le consentement des parents ou tuteurs.

Les enfants appartiennent à leur père. « Les mères, comme telles, dit Blackstone, n'ont pas le pouvoir, elles ont révérence et respect. ». Elles n'ont pas de droit sur l'éducation religieuse de leurs enfants, même après la mort du père, excepté toutefois en Nouvelle-Ecosse, où un contrat anté-nuptial concernant la religion des enfants est valide.

Le père a droit de mettre ses enfants en apprentissage, de les engager, de les donner en adoption, de toucher leur salaire jusqu'à leur majorité. Il peut en confier la tutelle à un ou plusieurs tuteurs et en déposséder leur mère. La loi d'Ontario admet cependant que la mère soit co-tutrice et puisse agir conjointement aux tuteurs nommés. Dans le Manitoba, elle est seule tutrice. Mais ailleurs, elle ne peut

mettre ses enfants en apprentissage qu'avec la sanction de *deux* juges de paix.

En cas d'adultère, la mère est privée de voir ses enfants, mais le père n'est pas astreint à cette privation.

En cas da séduction, le défendeur ne peut plaider consentement si la fille a moins de seize ans.

Une mère livrantà la prostitution sa fille âgée de moins de quatorze ans est condamnée à quatorze ans de prison, tandis que l'étranger est fouetté et condamné à vie. Si l'enfant a plus de quatorze ans, la peine est réduite à cinq ans pour la mère et à deux pour l'étranger.

Les femmes non mariées ont des droits de propriété égaux à ceux des hommes ; elles peuvent exercer tout commerce ou profession, les coutumes seules les excluent de certaines carrières. Les veuves sont assimilées aux célibataires.

Une seule profession est fermée aux femmes dans l'Ontario : le ministère religieux. On donne de cette exclusion deux motifs originaux : elle est trop bonne, étant un ange ; ou elle est trop mauvaise, étant la cause de la chute de l'homme. En revanche, c'est le seul Etat où elle ait libre accès au barreau ; elle peut même devenir dignitaire de l'Ordre des avocats, conseillère de la reine, juge.

Aucune femme ne peut devenir échevin, conseiller, maire ou député de l'une ou de l'autre Chambre. Dans l'Ontario, les célibataires votent aux élections municipales si elles sont propriétaires.

Le mariage change beaucoup la condition des femmes.

Le mari prononce à l'autel ces mots : « Je te fais don de tous mes biens. » Ces paroles interrompent l'existence indépendante de la femme et amènent l'absorption de sa personnalité et de ses biens par le mari. A dater de son mariage, elle devient personnellement irresponsable, bien qu'elle ait pouvoir pour contracter en ce qui concerne sa propriété particulière. Cependant, dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, le consentement du mari est encore nécessaire au testament de la femme.

Les gages de la femme mariée sont sa propriété personnelle, de quelque source qu'ils proviennent : métier manuel ou travaux littéraires ou artistiques. Toutefois le mari peut l'empêcher de gagner.

Il a également droit de tutelle et de surveillance, mais il en use peu, et s'il maltraite sa femme, il peut perdre son droit.

Dans la province de Québec, la communauté légale entre époux se compose de trois parts : Le patrimoine commun, les propres du mari, les propres de la femme.

Le mari a l'administration des biens communautaires. Les droits de la femme sont donc nuls pendant le mariage. Par privilège, elle peut déposer dans les banques d'épargne jusqu'à 2000 dollars et les retirer sur ses seules quittances.

Rigoureuse pendant le mariage, la loi devient clémente à sa dissolution, à cause du douaire. C'est un gain de survie qu'elle prend sur les biens de son mari. Elle perçoit comme usufruitière la moitié des revenus des propres de son mari ; mais il faut que ce douaire ait été enregistré, et l'ignorance des femmes en fait de droit est si profonde que dans nombre de cas, elles perdent le bénéfice de ce douaire faute d'en avoir assuré la légalisation. Une femme de cœur, Mme Gérin-Lajoie, a entrepris la tâche généreuse de faire comprendre à ses contemporaines le préjudice qu'elles se portent en ne s'instruisant pas des conséquences de leur contrat de mariage.

Au point de vue politique, la femme canadienne n'est admise à aucun droit électoral, malgré le niveau élevé de son éducation, qui ferait d'elle un excellent électeur. Le Conseil International a obtenu quelques changements importants dans les lois civiles et criminelles.

Parmi les ligues féminines les plus actives, on peut citer : l'Union de Tempérance chrétienne des Femmes du Canada, la plus vaste et la mieux organisée, et l'Association pour la Reconnaissance des droits politiques de la Femme au Canada.

La province de Québec enlève aux femmes mariées le droit de vote municipal dont elles jouissaient avant leur mariage ; la Colombie britannique le donne aux femmes propriétaires à l'occasion des permis aux débitants de boisson et pour les questions scolaires ; dans l'île du Prince-Edouard, les filles et les veuves élisent le maire et les conseillers municipaux ; dans la Nouvelle-Ecosse, les femmes ont failli voter comme les hommes : le projet a été rejeté à une voix de majorité ; à Halifax, elles votent dans les questions scolaires, d'après leurs cotisations ; un millier de femmes ont droit au vote, mais toutes ne l'exercent pas ; en 1898, le maire fut élu grâce à l'appoint féminin. Mlle Eudoxie Hilton fut la première femme élue à la commission sco-

laire du district, grâce aux démarches faites par les conseils locaux féminins de Yarmouth et d'Halifax.

Les femmes, au Canada, peuvent se faire inscrire dans les Universités moyennant un droit de 1 à 5 dollars. Aucun grade conféré par une Université ne donne le droit d'exercer une profession ; il faut subir un autre examen et recevoir l'autorisation d'exercer.

Dans plusieurs collèges et universités, les femmes peuvent prendre les grades en médecine, loi, sciences, musique, pharmacie et chirurgie dentaire. Aucune femme ne s'est encore fait inscrire au cours de Droit, la profession ne lui étant pas accessible.

Nous savons que les femmes sont assez volontiers admises à la profession de journaliste, et nous avons nommé Mme Huguenin (Madeleine de la *Patrie*), Mlle Beaupré (Hélène Dumont) de la *Presse*, Mlle Barry, du *Journal de Françoise*. C'est à cette dernière qu'est due a découverte de la cloche de Louisbourg et son rachat par le musée Ramesay, de Montréal. Cette cloche qui sonna le tocsin dans la ville en proie aux horreurs du siège, est l'un des témoins d'une époque d'héroïsme, et raconte aux générations actuelles les luttes subies par leurs pères pour la défense de leur patrie d'adoption.

Les femmes sont aussi employées dans l'imprimerie comme correctrices d'épreuves, compositrices, brocheuses, relieuses, etc. ; mais elles sont rarement rétribuées au même taux que les hommes.

Il y a des infirmières, des masseuses, quelques sages-femmes.

Des dames sont secrétaires appointées ; telle miss Wilson, qui fut d'abord secrétaire particulière de lady Aberdeen, puis secrétaire du Conseil National des Femmes. Il y en a 24 dans Ontario, 8 dans Québec et quelques unes au Manitoba.

D'autres sont commis-voyageurs pour des maisons de gros, inspectrices de fabriques, directrices de poste, employées aux guichets, surintendantes d'institutions, employées d'administration.

L'agriculture leur offre de réelles ressources. Il y a au Canada environ 16,000 fermières propriétaires, dont 252 au seul Manitoba. Elles ont surtout réussi dans la culture des pommes, des légumes et du houblon, dans la préparation du beurre et du fromage, dans les soins de la basse-cour et des abeilles.

Plusieurs écoles de laiterie, ainsi que des écoles d'agriculture et d'horticulture, sont soutenues par le gouvernement.

Tous les métiers exercés chez nous par les femmes le sont aussi au Canada ; elles y sont commerçantes au même titre que les hommes.

Les Canadiennes aiment la musique et commencent à y réussir. Les clubs de musique dirigés par des femmes sont fréquentés par un assez grand nombre d'élèves mondains. On enseigne la musique dans tous les couvents avec des résultats plus ou moins heureux.

Plusieurs femmes sont organistes ; la plus connue est Mlle Victoria Cartier, dont le beau talent s'exerce à l'aise sur le clavier des plus grandes orgues et qui est l'une des plus zèlées propagatrices de la musique française.

Il faudrait des volumes pour raconter la vie de nos sœurs canadiennes ; il faut nous contenter d'un court aperçu, la matière d'un rapport de congrès étant forcément limitée.

Qu'il me soit permis, en terminant, de tourner en arrière un regard ému pour saluer celles auprès de qui j'ai passé six mois de ma vie, dans l'un des plus beaux et des plus agrestes pays du monde.

Ce Rapport ne comporte aucune discussion, mais ravive le regret de voir au pouvoir de l'étranger, qui fut si souvent l'ennemi, et toujours le rival, cette immense région où survit quand même le souvenir de la France.

L'Action Sociale de la Femme avait préparé un Rapport sur cette même question de l'Education patriotique ; l'heure pressant, la présidente renonce à en faire donner lecture, les idées exposées dans ce Rapport faisant, dit-elle, double emploi avec celles qni ont été soumises au Congrès.

Mlle Maugeret dit que l'Action Sociale de la Femme est un puissant et persévérant effort d'éducation sociale qui mérite l'estime et l'appui de tous ceux qui ont le souci de l'amélioration de la société, et qui croient que la femme a une grande mission à y remplir.

La porole est donnée à Mlle Thuillant.

Education Patriotique

MONSEIGNEUR,
MESDAMES,
MESSIEURS,

La mère peut beaucoup pour l'éducation patriotique de l'enfant; c'est à elle que cette première éducation est confiée, et il serait désirable qu'elle se chargeât aussi de son instruction de six à douze ans, âge où les sentiments se gravent profondément.

L'enfant est une cire vierge et molle qu'on pétrit comme on veut, mais il faut vouloir.

N'est-il pas triste d'entendre dire par une femme intelligente ; « Mon fils ne veut pas m'écouter, je ne puis rien en faire ; quand son père rentrera ce soir, je le ferai gronder. »

Quelle honte ! Vous, la mère, vous n'avez pas assez de volonté pour faire obéir votre enfant, et vous attendrez au soir pour le faire pleurer, alors que le père, las des soucis et des travaux de la journée, ne voudrait donner que des caresses à ce cher enfant, dont le sourire le repose ! Que toutes les gronderies soient terminées quand le père rentrera, et que l'enfant se présente à lui tout gai et tout bavard : « Papa, j'ai appris avec maman que la France est le plus beau pays du monde, je sais le nom des montagnes, des fleuves. Veux-tu que je te raconte l'histoire de Duguesclin, de Bayard ? » — « Oh ! comme ta mère est bonne et savante ! »

Le voilà, le joli trait d'union, l'enfant pouvant rapporter à la mère ces compliments si mérités du père.

Les tout petits répondent souvent à la question : « Que feras-tu plus tard ? » « Je serai général !... » Cher petit général, avant d'obtenir ce haut grade, il faut apprendre à obéir. Nos soldats n'obéissent-ils pas jusqu'à se laisser tuer à coups de pierres tant que le chef n'a pas ordonné de tirer sur les rebelles ? Si ta mère t'enseigne l'obéissance, plus tard tu obéiras à tes maîtres, à tes chefs, à ta conscience.

Rappelons-nous les colères de Dieu contre les parents faibles, souvenons-nous du grand-prêtre Héli : il avait élevé si mollement ses enfants qu'ils ne surent pas défendre l'Arche sainte, et la punition fut terrible. Notre Arche sainte, c'est la France. Lorsque nos enfants commencent à balbutier et à dire leurs prières, apprenons-leur le nom de leur patrie ; quand ils nous demandent de ces jolies histoires qui les rendent si sages et les intéressent tant, au lieu de banalités, racontons-leur les vies de sainte Geneviève, de sainte Clotilde, de Roland, de Jeanne d'Arc ; quand ils savent lire et écrire, faisons-leur lire les beaux faits de notre histoire nationale, et comme modèles d'écriture, traçons-leur des noms historiques.

Permettez-moi, à ce propos, de vous raconter ce trait délicieux et tout récent : Deux enfants, le frère et la sœur, instruits par leur mère, écrivaient l'un : Sainte Geneviève, l'autre : Saint Louis. Je m'extasiai sur leur application, je félicitai l'éducatrice, puis je questionnai : « Qu'était-ce que sainte Geneviève ? » — Sainte Gnneviève, répondit la petite fillette, c'était une bergère qui aimait beaucoup son pays; voyant que les ennemis allaient le prendre parce que tous les hommes étaient endormis, elle leur a dit que c'était très mal d'être paresseux, et par ses paroles elle les a tous réveillés ; ils se sont armés et ont sauvé Paris. — Et saint Louis ? — Saint Louis, reprit le petit garçon, est le plus grand roi de France; il était bon, pieux et brave, il n'était pas engourdi, lui, et n'a pas eu besoin d'être secoué par une femme pour être courageux. » Et la petite fille, piquée : « Tu ne sais donc pas que c'est sa mère, Blanche de Castille, qui l'a élevé et en a fait un si grand roi ; va ! quoi que tu dises, je sais très bien que les femmes peuvent faire de la très bonne politique, et en tout cas très bien conseiller les hommes ».

Pourquoi ne pas se déshabituer, en France, de prendre une gouvernante allemande ou anglaise à laquelle on confie complètement les enfants ?

Il serait à souhaiter que la mère sût les langues étrangères afin d'entendre ce qui se dit autour d'elle, cela lui permettrait de juger si « Fraulein » ou « Miss » parle correctement. Que de jeunes gens refusés au baccalauréat parce qu'ils ont appris l'allemand avec la cuisinière ou la femme de chambre !

Pourquoi ne pas avoir un très bon professeur et ne pas s'as-

treindre à suivre les leçons avec son enfant ? Plus tard, quand son jugement sera formé, nous l'enverrons se perfectionner à l'étranger.

Attention ! Mesdames, ces gouvernantes, plus patriotes que nous, enseignent à nos enfants que tous les hommes sont frères, c'est bien ! Que la patrie c'est l'univers, c'est vrai ! Que la guerre est criminelle et impie, c'est vrai aussi ! Que les peuples, désormais unis et désarmés, s'aimeront comme une grande famille, qu'il n'y aura plus besoin de frontières...

Et voulez-vous savoir ce que me racontait dernièrement l'élève français d'une « Fraulein » ? Comme les Français ne font plus que des sottises depuis la République et qu'il faut un chef unique à la tête des Etats d'Europe, ce sera l'empereur d'Allemagne.

Mesdames, pourquoi ne prendrions-nous pas des gouvernantes japonaises, puisque c'est un empereur jaune qui doit gouverner l'univers ?

Les Thalamas et les Hervé, élevés sans doute par des étrangères, n'ont peut-être pas eu le bonheur d'avoir des mères intelligentes et instruites.

Plus de frontières !... Mais la France n'est-elle pas une magnifique forteresse ? Voyez ce donjon, bien au centre, nos belles montagnes d'Auvergne ; à l'ouest, des fossés remplis d'eau : l'Océan ; au sud, une épaisse muraille : nos Pyrénées ; encore un fossé : la Méditerranée ; à l'est, une autre muraille : les Alpes et ce beau fleuve qui paraissait une limite toute tracée... au nord, pas de limites naturelles, il a fallu travailler, élever des fortifications.

Faisons apprendre soigneusement à nos enfants la géographie de la France. N'oublions pas qu'en 1870, nos ennemis connaissaient mieux que nous tous les coins et recoins de notre pays. Apprenons-leur, dans le moindre petit voyage, à regarder et à admirer ; disons-leur qu'en France, « le plus beau royaume après celui de Dieu », nous avons tout ce qui charme les yeux et tout ce qui rend un pays riche et puissant.

Nous avons la Méditerranée calme et bleue, l'Océan avec le flux et le reflux ; aimons-nous la chaleur ? notre beau Midi nous appelle ; la fraîcheur ? notre Nord nous la donne ; voulons-nous des sites riants ? partons pour la Touraine ; voulons-nous entendre la belle chanson des blés, consulter la voûte étoilée sans que rien borne notre vue ? allons

dans les vastes plaines de la Beauce ; sommes-nous tristes et mélancoliques, attirés par le bruit des flots ? courons vers la Bretagne aux rocs gigantesques, et dont chaque nom raconte une légende ; aimons-nous à voir paître les gras troupeaux dans une herbe verte et abondante ? allons revoir la Normandie ; et n'oublions pas non plus la Lorraine avec ses grands bois, où nous saluerons la petite maison de Domremy.

Et pourquoi ne rien dire de nos riches vignobles ? Il faut savoir les noms de nos crûs du Bordelais et de la Bourgogne connus du monde entier, ainsi que le vin de notre Champagne, si gai, si apprécié des étrangers et que nous envient tant nos voisins d'Outre-Rhin.

Voulons-nous connaître les hautes cîmes et les gorges profondes des montagnes ? nos Alpes et leurs merveilleux glaciers se présentent à nos regards éblouis ; si nous voulons voir de poétiques vallées, emmenons nos enfants dans les Pyrénées, racontons-leur, dans ce cadre si pittoresque, les exploits de Roland, qui aimait tant la douce France. Il faut qu'elle soit bien belle, cette France, pour que la Vierge divine ait daigné y apparaître !

La France est si malade, dit-on, que c'est triste d'être français. Est-ce qu'on renie sa mère parce qu'elle est malade ? ne cherche-t-on pas, au contraire, à la remonter en lui donnant des fortifiants ? Si la France avait toujours été la première des nations, nous serions trop orgueilleux, et Dieu n'aime pas les orgueilleux. Mais après toutes nos humiliations, il faut relever la tête ; armons-nous comme les Parisiens d'antan, les ennemis nous voyant armés reculeront comme les Huns. Que nos armes soient le savoir, le courage et la foi. Nos tout jeunes enfants qui ont vu défendre nos églises sauront défendre leur patrie. Plusieurs d'entre vous, lors du sac de Sainte-Clotilde et du Gros-Caillou, ont pu entendre des mères dire à leur fils : « Va, mon enfant, défends l'église, ne t'occupe pas de moi, je vais prier devant l'autel » ; puis, ces braves d'entre les braves, quelques heures après, pansaient elles-mêmes leur fils blessé. Voilà des mères comme il nous en faut, des mères qui aient si bien appris à leurs tout petits qu'il faut savoir donner sa vie pour Dieu et pour la France, qu'au jour de la bataille ils soient prêts à faire leur devoir. Oui, Mesdames, il nous faut de la jeunesse ardente comme celle que nous avons en ce moment ; mais il faut que toute notre jeunesse soit ainsi, et c'est à vous, Mesdames, que la tâche incombe de la faire vibrer. Pas de

tièdes, Mesdames ! Jésus n'a-t-il pas dit cette parole qui donne toujours le frisson : « Les tièdes, je les vomirai. »

Ne sont-ce pas les tièdes qui laissent nommer les mauvais députés ? Ne sont-ce pas les tièdes qui ne veulent plus de frontières ? Ne sont-ce pas les tièdes qui prétendaient que la Séparation de l'Eglise et de l'Etat serait un bien ? Les tièdes ne sont tièdes qne parce qu'ils sont égoïstes et lâches.

Essayons donc d'être des saintes Geneviève, réveillons les engourdis et surtout préparons nous-mêmes la nouvelle génération ; à l'exemple de Blanche de Castille, apprenons à nos fils la vertu, le courage et l'honneur ; inspirons-leur, dès leur enfance, l'amour de leur pays : la France ne périra pas si les mères enseignent aux enfants que Dieu leur confie que leur devoir est de faire leur patrie grande et belle. Faisons-leur apprendre et comprendre ces vers de notre barde breton si français :

On dit : « La France marche au gouffre,
Résignons-nous !... » Enfants ingrats,
Lâches qui vous croisez les bras
Quand votre mère pleure et souffre !
Il faut apaiser sa souffrance,
L'on guérit chaque jour un peu.
Moi je crois à la France
Comme je crois en Dieu !

Ce rapport, lu par Mme Chartier, dont la voix claire et nette porte jusqu'aux extrémités de la salle, est très applaudi.

Par une innovation qui a été tellement goûtée qu'elle sera désormais une tradition de nos Congrès, le soir de cette seconde journée, les congressistes étaient invités à une soirée amicale ayant pour but de permettre aux uns et aux autres de faire personnellement connaissance et de nouer d'utiles relations. Une centaine de congressistes répondirent à l'invitation de Mlle Maugeret, et dans cette grande salle de l'Institut, prestement transformée en salle de réception, on avait le double et agréable sentiment d'être à la fois dans un salon de très bonne compagnie et dans une réunion d'ouvriers et ouvrières de la grande besogne sociale, ajournée un moment, ou plutôt continuée sous une autre forme.

A cette même réunion, les congressistes offraient à la Secrétaire générale son propre buste exécuté par une des nôtres. Lorsque, en remerciant ses amies de cette délicate attention, Mlle Maugeret, très émue, ajouta : « Vous me l'offrez, moi, à mon tour, je vous le lègue, afin que lorsque je ne serai plus là, mon souvenir demeure encore parmi vous », les yeux se mouillèrent de larmes vite séchées par l'espérance que Dieu voudra bien nous garder longtemps encore celle qui fut l'initiatrice de nos Congrès et et qui en reste l'âme.

TROISIÈRE JOURNÉE

SEANCE DU MATIN

Au début de la séance, Mlle Maugeret communique au Congrès une note de Mme Hardouin-Duparc, au sujet des Marques commerciales. Il s'agit de favoriser les fabricants catholiques en exigeant de ses fournisseurs qu'ils s'approvisionnent chez eux et non chez des fabricants francs-maçons.

Mme Menard demande que nous fassions vivre d'abord « les nôtres ». Les syndicats professionnels ont des annuaires qui permettraient de faire une sélection sérieuse avec laquelle on pourrait constituer une sorte d'Union fraternelle des commerçants catholiques.

On fait observer que nombre de commerçants s'approvisionnent à l'étranger de produits qu'ils pourraient aussi bien se procurer dans les fabriques françaises.

Mme Duclos cite le papier anglais qu'on vous présente au Louvre et au Bon Marché, tandis qu'il y a tant de papeteries en France qui valent bien celui d'Outre-Manche.

Mlle Maugeret explique qu'il y a là un malentendu. Tout le papier dit anglais est fabriqué en France, et cette dénomination est devenue, improprement d'ailleurs, daus le langage courant, une désignation de format

Mlle de Montesson revient sur les fournitures scolaires qne des institutions très catholiques prennent dans des maisons juives ou maçonnisantes, tandis que d'excellentes maisons sont obligées de vendre ou de fermer, faute de clientèle.

A la demande de plusieurs personnes qu'intéresse tout particulièrement la question d'enseignement, M. de Robien donne quelques explications complémentaires au sujet de l'organisation des écoles libres ; ce qui manque, ce qu'il faut absolument créer, c'est un Institut normal catholique dans tous les grands centres, d'où sortiraient des jeunes filles aussi instruites que celles des écoles du gouvernement, avec l'instruction religieuse en plus.

Mgr Péchenard fait observer que toutes les jeunes filles qni se destinent à l'enseignement devront désormais se munir de tous les grades universitaires, car si elles ne pouvaient justifier de tous les diplômes voulus, ce serait un prétexte pour fermer nos écoles. La création d'un Institut normal s'impose donc, et si le Congrès favorise cette création, il aura fait une chose de la plus haute, de la plus urgente nécessité.

Mlle Maugeret recommande une excellente publication mensuelle, *le Guide des Patronages*, qui donne les conseils les plus sensés, les plus pratiques pour la direction des patronages de jeunes filles. Elle parle également d'un ouvrage charmant de Mme la vicomtesse de la Frégeolière, une « Vie des Saints » sous forme de dialogues entre une aïeule et ses petits-enfants, qui a fait les délices de trois générations en leur révélant les faits et gestes de ces grands héros nationaux que sont les saints de chez nous.

Mlle de Saint-Seine indique la création d'une « maison d'accueil » fondée par l'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille, dont il avait été parlé déjà au précédent Congrès, et qui est installée rue de Sèvres, 35.

Mlle Maugeret fait ressortir l'utilité de cette organisation qui sauvegarde des pires dangers tant de pauvres enfants inexpérimentées et désorientées.

Sur la demande qui lui en est faite, Mme Changeux donne quelques renseignements pratiques sur l'organisation des « Heures Sociales » exposées dans son Rapport, elle demande avec instance qu'on en organise partout où ce sera possible, et se met de nouveau à la disposition des personnes qui voudraient en causer avec elle.

Un prêtre signale un cours supérieur d'études sociales à Orléans et cite le mouvement créé par la « Semaine Sociale » de Dijon.

Mlle Maugeret dit que de toutes ces tentatives qui sont faites un peu de tous les côtés, il ressort clairement que l'enseignement social répond à une nécessité du moment, et à une nécessité sentie. constatée par les intéressés eux-mêmes. Il importe donc de répondre à ce désir si universellement manifesté, et de le faire naître où il n'existerait pas encore.

La Femme et la Politique

Le Congrès va aborder maintenant la partie délicate et passionnonte de son programme, le Rôle de la Femme dans la Politique.

Mgr Péchenard rappelle énergiquement que toute discussion de politique de parti doit être rigoureusement écartée.

Mlle Maugeret rassure Mgr Péchenard : elle se porte garante du maintien de la discussion sur le terrain du principe exclusivement, où l'accord sera déjà assez difficile pour qu'il soit inutile de le compliquer des querelles de partis. Nous sommes venues ici les unes et les autres avec la volonté d'étudier sérieusement une question sérieuse, et nous y apporterons toutes le souci désintéressé de la justice et du droit. Il faut remarquer d'ailleurs que le mot de « vote » n'est pas inscrit au programme. « J'ai eu soin de l'en éliminer, dit Mlle Maugeret, car tandis qu'il eût paru à quelques unes d'une témérité inquiétante, moi j'aurais estimé qu'il rapetissait la question en la réduisant à l'étude, non plus d'un principe, mais d'un simple fait. Le principe que nous vous proposons d'étudier se formule ainsi : La femme a-t-elle, oui ou non, le droit d'intervenir dans cette partie de la vie nationale qu'on désigne sous le nom de politique, et dont le vote n'est qu'un des rouages ?

Mgr Péchenard se déclare satisfait par cette explication ; il recommande encore qu'on s'y conforme strictement, et il donne la parole à Mme Gouthéraud.

MONSEIGNEUR,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Vous me permettrez, pendant le quart d'heure qui m'est accordé, de venir vous exprimer ma pensée sur ce sujet d'actualité : la Femme et la Politique.

Au premier abord, il semblerait que ces deux mots jurent d'être

ensemble ; on a si souvent répété que la femme ne devait pas s'occuper de politique que le mot seul semble lui brûler les lèvres.

Mais voyons donc ce que c'est que la politique, me suis-je dit. Et pour le savoir j'ai consulté mon dictionnaire.

Au mot « Politique », voici ce que j'ai trouvé :

Première définition : « Qui a rapport au gouvernement d'un Etat. L'art de gouverner un Etat. »

Deuxième définition : « Fin et adroit. Conduite adroite dans les affaires particulières. »

Ainsi, selon cette dernière définition, une femme qui conduit très adroitement les affaires de son intérieur, qui sont des affaires particulières, fait de la politique.

Quant à être fin et adroit, vous savez que la femme ne manque ni de finesse ni d'adresse.

Donc, s'occuper des affaires de sa famille, gouverner sa maison, qui est un petit Etat, c'est faire de la politique, et puisque la femme peut faire de la politique en petit, je ne vois pas du tout les raisons qui l'empêcheraient d'en faire en plus grand.

On admet bien, du reste — on l'y invite même — qu'elle agisse par son influence sur le mari, le père, le frère ; c'est ce qui s'appelle faire de la politique indirecte. De celle-ci à l'autre il n'y a qu'un pas, et si ce pas est franchi un jour ou l'autre, comme il y a tout lieu de l'espérer, son action directe produira immédiatement d'autres effets que ceux obtenus par une poussée persuasive plus ou moins acceptée par celui qui la subit, et qui peut toujours garder son idée de derrière la tête. La politique ! oh ! Mesdames, nous disent les âmes les mieux intentionnées, écartez de vous cette chose funeste, cause de dissensions et de cruels déchirements entre les hommes. Que ne vous maintenez-vous plutôt, insistent-elles, dans la tradition de vos grand'mères qui, elles, se contentaient d'être tout entières aux soins de leur intérieur, à l'affection de la famille et aux douces joies du foyer, où l'homme est toujours heureux de venir chercher le calme et un peu de réconfort moral contre les surexcitations du dehors.

La tradition des grands-mères !... Les douces joies du foyer !...

Mais vous ne voyez donc pas ces milliers de femmes, ouvrières, mères de famille, que l'industrie, le progrès ont jetées en dehors de leur intérieur ? Ce n'est pas pour faire de la politique qu'elles quittent

tous les matins leur foyer, laissant de ci de là les enfants aux soins d'Œuvres diverses, qui sont aussi des organisations du progrès.

Quant à celles qui peuvent s'occuper des choses de la politique, ne craignez pas pour leur foyer; si depuis quelques années la femme s'est permis de réclamer certains droits qu'il n'est plus guère possible de lui refuser, et que du reste on se hâte bien lentement de lui accorder, elle n'entend pas pour cela abdiquer aucun de ses devoirs; au contraire, ce que nous voyons tous les jours nous démontre qu'elle sait s'en imposer de nouveaux.

L'œuvre gigantesque de propagande par les conférences, organisée depuis peu dans toute la France par ces vaillantes qui veulent racheter par des actes de foi et de courage la faiblesse morale des hommes, est une preuve qu'elles savent aller où le devoir les appelle. Et, bien que par modestie plusieurs d'entre elles se défendent de faire de la politique, c'est pourtant bien de la politique qu'elles font, et de la politique bien supérieure à celle des hommes, puisqu'elle a pour but le relèvement moral et religieux de la France.

Ces femmes de cœur sentent très ardemment qu'à la politique un peu sèche, dure, égoïste des hommes, elles doivent apporter le concours de sentiments plus généreux et plus élevés, afin de pouvoir en atténuer le côté quelque peu brutal.

Et tout en travaillant à régénérer l'âme française, c'est probable qu'elles n'oublient rien de leurs devoirs de famille, que rien n'en souffre chez elles; j'ai même idée que ce sont les meilleures maîtresses de maison.

Puis, pour nombre de femmes le foyer est désert, c'est-à-dire que pour une cause ou une autre elles n'ont pu fonder de famille; dans ce cas il reste à celles qui ont des moyens d'existence assurés de longs moments qu'elles peuvent mettre au service du bien commun.

On n'a pas de raisons pour éloigner celles-ci des affaires publiques, qui sont les affaires de tous; aux œuvres de bienfaisance où la plupart se dévouent, elles doivent ajouter l'œuvre essentielle, celle qui les renferme toutes.

Dans l'économie sociale, combien de femmes seraient plus aptes que certains hommes à saisir l'ensemble des intérêts de la société !

La politique !... On dirait que ce mot porte avec lui le monde,

et qu'il faut être de force pour oser se l'approprier ; et celui qui en est seul de force, naturellement, c'est l'homme.

Mais qu'est-ce donc que l'homme comparé ou par rapport à la femme ?

Sans doute il est pour elle un ami. Mais l'homme est aussi l'enfant qui vient de naître et pour lequel, à ce moment précis de son apparition, la mère se sent saisie d'un sentiment de tendresse qui fera son bonheur ou sa douleur, la joie ou le tourment de sa vie.

Puis c'est le jeune homme venant confier le souci de ses premiers chagrins à l'intelligence maternelle qui va diriger sa pensée, fortifier son cœur et sa volonté.

Plus tard c'est l'homme fait qui a encore recours à l'esprit éclairé et au cœur prévoyant de sa mère, soit qu'il doute ou qu'il se sente mal engagé; elle est toujours là qui conseille, approuve ou désapprouve, et son influence est souvent d'un grand poids.

Que cet homme s'élève, qu'il arrive aux honneurs, ou qu'il tombe dans la fange, cela n'aura rien changé aux sentiments qui ont si souvent bouleversé le cœur de sa mère; celle-ci, avec le même esprit de sérénité et d'ingénieuse bonté, manifeste son plaisir ou se remet encore, en dépit des forces qui peuvent la trahir, à travailler en vue d'un relèvement qu'elle croit toujours possible, et auquel elle réussit souvent.

Enfin, ravagé par l'âge et par les passions, c'est auprès de cette femme qu'il trouvera le plus de compassion et la pitié la plus profonde. Pour elle, cet homme est encore l'enfant qu'elle a entouré jadis des soins de sa maternelle tendresse ; il est toujours la chair de sa chair, l'âme de sa vie, l'objet sur lequel elle avait fondé les plus belles espérances.

Après cela, comment concevoir qu'on refuse à la femme le droit de traiter les mêmes questions que l'homme, et que tous deux ils puissent avoir des intérêts différents puisque leur âme est la même ?

Cette femme qui sait entourer l'homme de tant de sollicitude, qui lui prépare son avenir, et qui souvent le guide à travers les embûches de la politique, comment l'empêcher de s'occuper de la chose publique, des grands intérêts sociaux qui la regardent au même titre que lui ?

Les temps sont passés où elle devait rester confinée dans l'étroit

domaine du foyer ; l'esprit d'évolution qui transforme toute chose lui prépare dans l'avenir des destinées plus en rapport avec les aspirations de son âme, qui ne cherche que la justice et la vérité.

Qu'elle ne redoute donc pas ce grand mot de politique, il n'est pas incompatible avec les fonctions de son ministère d'intérieur ; elle peut très bien, tout en raccommodant ses bas ou en soignant son pot-au-feu, réfléchir aux affaires du dehors, surtout quand il s'agit de ses intérêts et de ceux de ses enfants.

L'histoire nous fournit quantité de noms de femmes qui surent allier les devoirs domestiques à d'autres devoirs non moins utiles à la société ainsi qu'à la patrie ; si elles n'ont pas été plus nombreuses, c'est uniquement parce que de sots préjugés ont de tout temps blâmé l'action de la femme dès que cette action s'étendait un tant soit peu au-delà des limites tracées par l'ignorance, la routine ou la mauvaise foi.

Le temps me manque pour citer quelques-uns des noms qui ont malgré tout fixé l'attention de leurs contemporains et pris place dans l'histoire ; tous et toutes, d'ailleurs, vous les connaissez mieux que moi, qui suis presque une profane en matière historique ; à douze ans je ne savais pas lire, à vingt ans aucune histoire de France ne m'était encore tombée entre les mains.

Il n'en a pas été de même, heureusement, pour l'histoire religieuse, qne j'ai apprise, je crois, en naissant.

Quoi qu'il en soit, je connais pourtant à fond notre Jeanne d'Arc à force d'en avoir entendu parler ; cela vient aussi de ce qu'on m'avait raconté qu'elle avait, comme moi, gardé les moutons ; c'est à ce titre sans doute qu'elle m'avait toujours si vivement intéressée.

Et en effet, quand on sait comme moi ce que peut être une pauvre gardeuse de moutons, on a plus que tout autre l'esprit et l'entendement renversés si on veut essayer d'examiner de près et de comparer l'origine de la jeune bergère avec la mission qui a illustré son nom.

On est bien contraint alors d'admettre une intervention divine telle qu'elle l'a toujours affirmé ; impossible, d'ailleurs, d'expliquer les choses autrement, toute autre donnée ne peut que laisser la raison dans l'embarras.

Mais, je vous entends ! Vous allez dire que je sors du sujet, que l'œuvre de Jeanne d'Arc n'a rien à voir avec la politique.

En êtes-vous bien sûrs ?

Quand, poussée par ordre supérieur, Jeanne dut abandonner, la mort dans l'âme, ses parents et ses moutons, croyez-vous qu'avant de s'élancer à la tête de l'armée contre les Anglais, elle n'ait pas, malgré sa foi ardente, combiné dans son esprit tout un plan d'organisation ? Il me paraît impossible qu'elle n'ait pas examiné avec soin la question au point de vue militaire, qu'elle n'ait pas jeté un regard sur les détails comme sur l'ensemble de la situation avant d'agir.

Et tout cela c'est de la politique, sans le savoir peut-être, mais c'est de la politique tout de même.

Enfin, très tard, quand je fus en possession d'une histoire de France, une autre figure de femme que nous trouvons dans des temps plus lointains, a aussi captivé mon attention par le seul fait qu'elle sut concilier ses devoirs de mère dans le vrai sens du mot, avec des devoirs politiques de premier ordre ; je veux parler de Blanche de Castille.

Cette femme, cette reine, qui ne voulut confier à d'autres aucun des soins de la maternité, sut aussi gouverner la France ; elle nourrit au sein son fils et fit elle-même l'éducation de ce fils qui fut le plus parfait des rois.

Et ainsi que le plus fin politique, elle administra avec succès les affaires du royaume pendant la minorité du jeune roi.

Beaucoup de femmes peuvent, à l'exemple de Blanche de Castille, s'occuper des intérêts supérieurs du pays sans négliger leur foyer, et sans manquer à leur rôle d'éducatrices des enfants, qui consiste à former des hommes à l'âme forte et à l'esprit juste et droit.

La lecture de ce Rapport est accueillie par de chaleureux applaudissements qui redoublent quand Mme Gouthéraud ajoute en manière de conclusion : « Ce n'est pas plus méchant que ça, la politique ! » La glace est rompue, toute crainte est dissipée, et l'on se rend compte que la question pourra être traitée sans déchaîner les orages redoutés.

Mlle Maugeret propose que la discussion ne soit ouverte qu'après la lecture de tous les Rapports qui doivent traiter la question, pour gagner du temps, et aussi pour laisser aux Rapporteurs la primeur d'arguments que la discussion pourrait déflorer. La proposition est adoptée, et la parole donnée à Mme Delas.

La Femme et la Politique

Souvent, n'est-il pas vrai, Mesdames, vous entendez dire à vos amies féminines : Oh ! moi, je ne m'occupe pas de politique, c'est l'affaire des hommes, je ne veux même pas y songer, ni chercher à comprendre.

Dans une réunion tout à fait intime qui s'est fondée il y a quelques années, alors qu'il était déjà permis de pressentir les évènements d'aujourd'hui, je me souviens qu'après la conférence initiale où, sagement et avec modération, on avait demandé aux femmes présentes de faire agir en faveur de la bonne cause, en vue des prochaines élections, leur intelligence et leur cœur, je vis la plupart d'entre elles se montrer en quelque sorte scandalisées de cet appel à leurs facultés et à leur bon vouloir. Elles se disaient les unes aux autres : « Ah ! bien, si l'on doit parler politique aux réunions, je m'abstiendrai d'y revenir. »

Moi-même j'éprouvais une gêne, comme devant une nouveauté un peu hardie.

Cette impression constatée, n'est-ce pas un peu téméraire de venir vous entretenir d'une chose que quelques femmes considèrent comme si exclusivement du domaine masculin qu'elles se sentent froissées soit qu'on cherche à leur en donner la compréhension, soit qu'elles en saisissent la préoccupation chez leurs pareilles.

Téméraire, ai-je dit ! Mais l'heure d'être téméraire sonne... Les coups se précipitent comme ceux du tocsin.

Qu'est-ce que la politique ? De quoi s'occupe-t-elle, pour tant nous effrayer ?

Dans notre pays, elle est représentée par une réunion d'hommes aux mille couleurs — y compris les teintes changeantes — qui siègent à la Chambre, font, défont et refont des lois auxquelles tous sont tenus de se soumettre, des lois qu'il est même interdit d'ignorer, que l'on soit homme ou femme.

Voilà un joug qui peut être lourd. Comment ne pas chercher à en connaître les conséquences ?

Elles ne régissent pas seulement la politique extérieure et la police intérieure dont nous pourrions, sans inconvénient peut-être, nous désintéresser quand elles sont entre bonnes mains; mais parmi ces promulgations se succédant, s'amoncelant tous les jours, il y en a qui concernent l'éducation et l'instruction des enfants. Depuis peu, il en est qui mettent sous leur autorité souveraine, mais humaine, notre culte, nos consciences. N'y a-t-il pas vraiment de quoi éveiller l'attention ? Cela touche à ce que nous avons de plus proche et de plus cher, de plus intime et de plus sacré.

Les deux questions suivantes vont devenir faciles à résoudre ; peut-être même arrivent-elles en retard.

Est-ce un *devoir* pour nous femmes d'étudier la politique ? — Avons-nous le *droit* de le faire ?

Ceux qui cherchent une vérité ont l'habitude de remonter pas à pas le courant des siècles pour s'approcher le plus près possible des sources encore dans toute leur pureté. La méthode est sans doute bonne.

Cherchons de même manière si la femme a toujours été tenue en dehors des évènements qui peuvent avoir une influence sur son pays; s'il est de règle qu'elle doive se contenter de l'étude du passé et rester indifférente au passé et à l'avenir.

En étudiant les pages anciennes, on voit, lorsque tout marche à souhait dans la paix et la justice, la femme s'occuper paisiblement de son rouet, de sa tapisserie, de son pot-au-feu, dirait-on aujourd'hui.

Elle enseigne les éléments de la religion à ses enfants, à ses serviteurs. Elle converse avec ses fils, jetant dans leur cœur les solides fondements sur lesquels s'édifieront des vies de piété et d'honneur. En accomplissant ces devoirs, elle sait demeurer attentive aux bruits du dehors. La preuve, c'est que quand surviennent les fâcheux évènements qui font en grande partie l'histoire des peuples, que tout semble perdu, voici Judith qui se lève ; elle s'agenouille pour implorer Dieu, puis elle se pare et va accomplir une mission qui délivrera le peuple choisi.

Après, c'est Esther qui prie, se pare et, tremblante parce qu'elle est femme et qu'elle sait à quoi elle s'expose en bravant la loi, ira se

présenter devant son époux tenant conseil, lui réclamant pour Israël la liberté religieuse.

Mais la corruption s'étend ; l'œuvre de ténèbres s'accomplit à tel point que tout était Dieu, excepté Dieu lui-même.

Le Ciel se penche sur la terre dans l'attente d'une réponse que va lui faire une Vierge agenouillée et priant. Le Fils de Dieu se forme un corps expiatoire dans son sein. Il l'associe à la Rédemption.

Chez les Francs, c'est Clotilde qui provoque leur grande abjuration, avec celle de son époux; puis Jeanne Hachette défendant sa ville natale; puis l'humble et glorieuse martyre Jeanne, qui abandonne son troupeau de brebis pour rendre la France aux Français.

Je laisse Charlotte Corday qui poignarda un monstre bien autrement redoutable que celui de la mythologie ; elle mérite d'être jugée par une génération que l'éloignement rendra plus impartiale que la nôtre.

Ces quelques exemples prouvent assez que dans les heures de crises, Dieu, qui a une préférence marquée pour les instruments les plus faibles, enverra souvent en mission une femme. Sans doute elle devra attendre l'ordre divin, il lui serait dangereux de s'engager à la légère dans ces voies trop spéciales.

Mais ce danger me semble chimérique : nous sommes devenues excessivement prudentes.

Si l'exemple a été trouvé, la tâche qui en découle est autre, tâche modeste qui n'en sera que plus délicate. Pour la bien pénétrer, le premier devoir n'est-il pas de s'instruire? Il faudra donc regarder au-delà de ces rouets et métiers à tapisserie, déposer quelquefois l'aiguille ou l'écumoire, pour lire cette première page du journal, quoiqu'elle nous paraisse si aride et que nous lui préférions sans hésiter les faits divers et le feuilleton. Avec un peu d'entraînement, elles se laisseront tout de même bien lire, ces pages quelquefois peu littéraires, semées d'épithètes malsonnantes qui les font paraître brutales. Non seulement on finira par s'y faire, mais par leur trouver un certain attrait; ne sera-ce pas celui du devoir accompli ?

Le devoir de nous instruire de la politique peut se placer immédiatement après celui d'apprendre ce qui concerne notre foi, puisque les lois édictées auront souvent sur elle un douloureux retentissement, comme lorsqu'elles autorisent une chose, en interdisent une

autre, ainsi qu'il est arrivé pour l'enseignement. Ce sont ces mêmes lois qui décrètent si nos fils tombant sur les champs de bataille recevront ou ne recevront pas la suprême absolution ; si les malades contraints à se faire soigner dans les hopitaux y seront consolés et encouragés par le prêtre ; s'ils pourront tout au moins jeter un regard qui implore sur Jésus crucifié; si ce Jésus lui-même sera enseigné à nos enfants ; si la croix de l'espérance, déjà supprimée à l'entrée des cimetières, se dressera longtemps encore au-dessus de la pierre des tombeaux, comme le *Credo* vivant de ceux que la mort condamne au silence. Il peut même arriver — il y a des précédents — que cette loi décide si ces enfants, notre bien, ne nous seront pas enlevés pour être livrés à l'Etat et façonnés par ses soins aux images que nous savons.

Ces lignes que vous lirez chaque jour vous instruiront de ce qui se prépare; elles vous mettront à même, dans une certaine mesure, d'y parer peut-être en redressant ou en réveillant par un conseil donné à propos une conscience faussée ou seulement engourdie.

Consciences sur laquelle vous avez le devoir, à divers titres, de veiller. Conseils de choses qui vous seront devenues limpides parce que vous les aurez étudiées en dehors de la mêlée, dans une retraite studieuse, avec plus de désintéressement que ne le peuvent faire les hommes, puisque vous n'en devez retirer ni gloire, ni honneurs, ni privilège d'aucune sorte. Possibilité donc de tout observer du paisible refuge d'une conscience éclairée — espèce d'échauguette — d'où la vue portant loin, vous vous trouverez à même d'envoyer au bon moment plus d'un obligeant et utile « casse-cou ! »

De même qu'il y eut, dans le temps, des rois fainéants, aujourd'hui que tous les hommes sont rois, on rencontre une multitude de ces rois fainéants; ce sont ceux qui sacrifient, non sans égoïsme, le royal droit du vote plutôt que de remettre un voyage d'affaires ou d'agrément, ou qui ne savent s'arracher aux délices de la roulette dans les pays ensoleillés, ni quitter les ombrages d'une villa nouvellement acquise, moins encore, priver leur femme et leurs enfants d'une partie de campagne.

Je parle de ce que j'ai vu. Il y a mille autres prétextes pour s'éloigner paresseusement — on peut dire criminellement — de cette urne électorale faite pour contenir les destinées de la France, et que l'on bourre de vils métaux quand l'or se fait rare.

C'est ici qu'interviendra d'utile façon la femme habituée, grâce à une éducation sérieuse, à placer le devoir au-dessus de tout. Et comment ne réussirait-elle pas dans ces diverses tâches où se trouve l'emploi des vertus austères qu'elle fit toujours siennes, alliées à ce dévouement et à cette persévérance que nul ne lui conteste ?

Nous parlons de la femme qui ne se considère pas uniquement comme l'ornement de la société ou le jouet des désœuvrés. Mais que celle-là, la seule dont nous voulions parler, sache demeurer femme en faisant œuvre virile, son succès est là.

Dans les exemples cités plus haut, nous voyons les missionnaires de Dieu prier sans doute : elles eussent été sans force autrement, puis se parer. Que la femme qui entre en campagne pour servir la bonne cause, soit une âme de prière ; mais se relevant, qu'elle se pare, non seulement d'esprit, de douceur, de grâce, mais d'atours aussi, car celle qui fait trop abnégation de parure perd avec cette partie de sa personnalité un de ses moyens d'action. Ajoutons que celle qui cherche à se faire homme n'est plus rien du tout. Plus la femme demeure féminine, plus elle augmente sa légitime influence.

Ne nous croyons pas obligées d'emprunter aux hommes leur grosse voix, leurs grands gestes, les réfutations hargneuses et tous ces projectiles qu'ils manient si lestement, sans avoir conscience, on peut le supposer, des dangers qu'ils font courir à d'autres, car trop souvent ils s'égarent en route, ces projectiles, et vont atteindre un but autre que celui qui était visé.

N'ambitionnons pas d'être un des rouages de la machine ronflante, mais soyons la goutte d'huile qui empêche les mouvements de se fausser ou même de s'arrêter, et qui rend le travail plus facile.

Chantons, femmes, sans nous lasser, les belles hymnes du bien et du beau, et honnissons sans défaillance ni concession l'erreur, le mal. Dans l'intimité de nos familles et avec nos amis, conservons cette préoccupation qui nous sera une force, si elle est persévérante, d'éclairer les intelligences, de fortifier les volontés, de dilater les cœurs, en enseignant ce que nous pratiquerons nous-mêmes : la fraternité, la vraie, l'unique, celle qui sonne clair, qui flambe et qui réchauffe, synonyme de charité plutôt que de solidarité.

Cette tâche fut celle de nos aïeules, c'est la nôtre aujourd'hui. Oui, bien nôtre ! N'avons-nous pas toujours été les gardiennes du

foyer et des mœurs ? N'est-ce pas nous de tout temps qui avons forgé les consciences droites, les âmes délicates : Consciences et cœurs de rois, consciences et cœurs de soldats, de religieux, de magistrats, consciences et cœurs de chevaliers, respectueux de la beauté, défenseurs des opprimés.

Jamais on ne nous vit déserter les églises et laisser vide notre place à la cour d'honneur du Tabernacle. A quels sentiments ont-ils pu obéir, nos maîtres, en éloignant de leurs conseils tant d'intelligences saines et désintéressées !

Ne désertons pas à cette heure, moins encore qu'à toute autre, le devoir de faire la patrie grande en lui forgeant les consciences de ses députés.

Nous avons prié; tenons-nous debout maintenant, prêtes à répondre à l'ordre qui viendra d'en haut. C'est notre devoir, c'est aussi notre droit, droit divin, acquis, que nous n'avons pas à ramasser dans les flaques boueuses de Quatre-vingt-treize, d'où jaillit la royauté pour tous. Tous !.... excepté les rois, les femmes et les forçats. Soyez rois, Messieurs, nous ne sommes plus vos reines.

Quand j'étais enfant, la plupart des histoires que je lisais commençaient ainsi : « Il était une fois un roi et une reine... » Tout de suite, pour faire leur connaissance, je tournais la page et je les voyais assis côte à côte sur le même trône, couronnes semblables sur la tête et manteaux pareils, rouge peut-être pour l'un, bleu pour l'autre, mais d'un tissu également merveilleux. S'il arrivait que le Roi, mû en quelque légitime colère, ordonnât un châtiment, la Reine levait sur lui de beaux yeux implorants qui obtenaient un adoucissement à la peine. Il y avait là la représentation de deux volontés en une seule.

Ces livres démodés contaient de très vieilles histoires.

Depuis longtemps les deux diadèmes sont brisés en mille et mille morceaux transformés chacun en petits carrés de papier que les hommes se sont partagés entre eux, mais dont les femmes n'obtinrent pas une parcelle.

De toutes les libertés conquises de façon si cruelle, hélas ! et si bruyantes, — comme tous les jeux de nos grands frères — il n'y eut rien pour la femme. Cela ne l'étonna pas, puisqu'elle se sait réservée pour les cas d'exception.

Sur la montagne, tout près des cieux, au-dessus des flots humains

désordonnés et écumants, la femme demeure les bras levés vers Celui qui peut tout. Si ces bras débiles venaient à fléchir sous la fatigue, deux anges : la Prière et l'Espérance, sont là pour les soutenir.

Ce rapport est vivement applaudi : on continue à se rendre compte que la « journée de la politiqne » se passera sans orages.

La séance est levée à midi.

SÉANCE DE L'APRÊS-MIDI

Au début de cette dernière séance, la parole est donnée à M. l'abbé Bordron.

En un langage véhément, l'orateur raconte comment il a été amené à faire de la politique, à son corps défendant. On lui avait demandé de poser sa candidature contre le citoyen Coutant, et dans la rude campagne qu'il a dû mener contre des adversaires à qui tous les pires moyens étaient bons, il a pu expérimenter combien l'aide des femmes était précieuse. Autrefois on considérait la politique comme une chose indigne des femmes. C'était peut-être un tort autrefois, maintenant ce serait une faute. Elles doivent s'y intéresser, elles y sont à leur place, en dépit des préjugés. D'ailleurs, pourquoi les femmes catholiques ne feraient-elles pas ce que font les libres-penseuses ? Le bien ne donnera-t-il pas les mêmes hardiesses que le mal ?

L'orateur explique qu'il y a trois questions à se poser : Y a-t-il intérêt pour les femmes à ce que les élections soient bonnes ? Leur action est-elle utile en matière électorale ? Doivent-elles s'occuper de politique ?

Que les femmes aient intérêt à ce que les élections soient bonnes, il semble bien que ce n'est pas discutable. Que leur action en matière électorale soit utile, la preuve n'en est plus à faire. Qu'elles aient le droit de s'en occuper, on ne peut dénier à qui que ce soit le droit de travailler au bien commun.

Il serait donc oiseux de s'arrêter à discuter le droit des femmes à faire de la politique, mais il faut chercher de quelle façon elles devront en faire.

Les femmes ne doivent pas faire de la politique comme une corneille qui abat des noix. Il y faut de la circonspection. En période électorale, on distribue des tracts à profusion. Excellente intention, mais encore faudrait-il que ces tracts fussent choisis avec discernement, en tenant grandement compte de l'état d'esprit des quartiers où on les distribue ; autrement on s'expose à desservir le candidat que l'on veut aider. C'est ce qui lui est arrivé à lui-même : une brochure de Bidegain racontant que les infirmiers des hopitaux buvaient le vin des malades, et distribuée dans sa circonscription, lui causa le plus grave préjudice et fut en grande partie cause de son échec.

C'est au foyer d'abord que la femme doit agir. Elle ne doit pas craindre de recourir aux journaux, aux revues, aux conférences, pour diffuser sa pensée. Si elle habite la campagne, si même elle n'y est qu'en passant, il faut qu'elle prenne contact avec les femmes des électeurs. Ce n'est pas difficile ; même parmi les

populations les plus hostiles, un témoignage de sympathie a vite conquis les cœurs.

Avec une verve étourdissante, l'orateur raconte ses débuts dans la commune de Persan, les grognements significatifs des paysans les premières fois qu'il leur adressait la parole, puis la détente qui était venue petit à petit, à force de leur parler de leurs affaires, de les complimenter sur les « belles façons » de leurs vignes. Pas besoin de faire de la littérature avec ces interlocuteurs-là. Les boniments sur la théorie les laissent froids ; ce qui les touche, ce qui gagne leur confiance, c'est l'intérêt qu'on prend à leurs affaires et les services qu'on s'efforce de leur rendre.

Le peuple a perdu l'habitude de venir au prêtre, il faut que le prêtre prenne ou plutôt reprenne l'habitude d'aller au peuple. Les œuvres sociales lui en fournissent mille moyens ingénieux. Monseigneur de Versailles a ordonné à tous ses prêtres de s'occuper activement d'action sociale. La même recommandation peut être adressée aux femmes : partout où une œuvre soeiale est possible, il faut que l'on y trouve le prêtre et la femme.

« Préparez le bon terrain où l'on pourra jeter la bonne semence; la moisson se fera sûrement un jour ou l'autre. Mais surtout, Mesdames, surtout, que toutes vos œuvres s'entr'aident, le salut est à ce prix. Combien je souhaiterais que tous les directeurs, aussi bien que les directrices d'œuvres fussent ici pour voir et pour faire à votre exemple la grande et belle chose que vous y faites vous-mêmes : l'union !

L'auditoire applaudit frénétiquement ce discours prononcé avec une chaleur dont l'analyse ne peut donner qu'une idée très imparfaite. Mgr Péchenard rend bien l'impression générale en comparant l'éloquence de l'orateur à un Vésuve aux flammes bienfaisantes. « Ayons l'esprit évangélique, dit-il, cet esprit qui ne cessera de nous rappeler que nous sommes faits pour servir et non pour être servis. C'est en se donnant soi-même que l'on conquiert les âmes. Travaillons donc dans ce seul but et sans aucune arrière-pensée d'intérêt personnel.

La parole est donnée à M. le chanoine Lagardère.

La Femme et la Politique

Monseigneur,
Mesdames,
Messieurs,

C'est autour de nous, dans l'ordre moral, comme un de ces chantiers désolés où s'entassent, pêle-mêle, les matériaux de démolition : œuvres, croyances, traditions, principes, libertés, famille, patrie, religion s'émiettent peu à peu, et notre puissance d'espoir elle-même (à en juger par ces deux congrégations, celle des Saules

pleureurs et celle des Bras croisés dont hier on réclamait, ici même, l'expulsion du sol de la France), notre puissance d'espoir elle-même, cette vertu des nations immortelles, ou tout au moins guérissables parce qu'habituées à compter sur le miracle et nécessaires à l'action de l'Eglise, semble avoir subi chez nous une diminution qui paraîtrait déconcertante, si nous ne savions quelles ressources d'énergies, quelles puissances de résurrection sont enracinées dans les entrailles de la France, dans l'âme de la Fille aînée de l'Eglise.

On vous le disait hier, on vous l'a dit tous ces jours-ci sur des modes variés, en des accents tantôt douloureux, tantôt indignés, une impression générale demeure en nous, au contact des faits qui s'accumulent dans la vie politique, sociale et religieuse, et cette impression est ce que j'appellerai un déménagement moral. Tous les meubles intérieurs de notre âme nationale, toutes ces localisations où notre habitude cherchait et trouvait d'ordinaire les solutions des questions de la vie courante, religieuse ou civique, sont déplacés.

Nous avons conscience que de funestes déménageurs sont passés par là, et parce qu'il n'est plus possible de vivre et de penser dans le gâchis où s'est éparpillé le faisceau de nos idées de fondation, tous ceux qui sentent battre dans leur poitrine l'âme de l'humanité, celle de la France et celle de l'Eglise, toutes les âmes qui ont la prétention de faire partie de l'élite se sont levées pour empêcher des hommes néfastes qui ne sont pas de notre race de poursuivre la sacrilège transformation de la France selon leur esprit propre.

De là, Mesdames, la tenue de vos solennelles assises, cette magnifique revue de vos troupes chevaleresques, cette sorte de tournoi qui aurait provoqué hier le sourire dédaigneux sur les lèvres des béats, mais qui aujourd'hui s'impose comme une puissance formidable parce que faite des spécialités compétentes et réunies en faisceaux capables de déborder dans tout le pays et d'y jeter des germes de résurrection morale, sociale et religieuse.

La première journée fut toute consacrée aux œuvres. La femme a sinon le monopole, au moins l'art à sa plus haute puissance des créations qui préservent, rachètent ou guérissent les âmes aussi bien que les corps : épouse, mère, sœur de charité ou femme d'œuvres, elle engendre la vie partout où elle passe, et ses créations sont d'au-

tant plus nobles que son cœur plein de Dieu a plus d'affinités avec la souffrance, le désintéressement et l'amour.

La journée d'hier fit défiler sous nos yeux les troupes victorieuses d'une armée dont les chefs ont juré de décatholiciser la France, et les porte-drapeaux ou les clairons du patriotisme et du catholicisme sonnèrent la charge de l'attaque en nous jetant ce cri de ralliement : « Le franc-maçon, voilà l'ennemi ! »

Aujourd'hui, c'est la politique qui a les honneurs de la guerre, et puisque sur tous les terrains déjà explorés la femme a fait si bonne figure qu'on n'a pas hésité à la désigner comme un sauveur, je n'hésite pas à l'introduire sur le terrain même de la politique, et à cette question posée à brûle-pourpoint : La femme doit-elle faire de la politique ? je réponds sans hésiter : Oui !

La femme doit faire de la politique comme elle doit faire de l'économie sociale, comme elle doit faire du patriotisme, de la religion et de l'apostolat.

Voici surtout les raisons fondamentales qui me semblent prêter à la thèse que je défends, à mes risques et périls d'ailleurs et sans engager personne autre que moi, un indéfectible appui.

I

Puisque, de concert avec les évêques et les chevaliers, la femme a façonné l'âme de la France, de concert encore avec eux, la femme doit travailler au relèvement moral de la France, et parce que la question de son humaine et surnaturelle destinée est, avant tout (on vous l'a dit sur tous les tons) une question religieuse, c'est sur le terrain de la défense religieuse qu'elle doit se placer.

Mais dans ce cas, comment la femme française et chrétienne pourrait-elle être indifférente aux batailles électorales dont l'enjeu est l'essence même et la liberté de la religion ?

Si donc elle veut qu'on défende au Parlement les droits de Dieu et les droits de la conscience, l'âme de ses enfants et l'âme de la patrie, il faut, bon gré mal gré, qu'elle fasse de la politique.

Elle est la réserve sacrée de la patrie, et donc il faut qu'elle se dise qu'elle tient dans ses mains les destinées de notre pays, et qu'elle use de toute son influence sur ceux qui l'entourent et qui, par leurs votes, peuvent nous assurer la liberté de vivre en chrétiens.

Il faut donc que les femmes s'unissent sur le terrain de la défense religieuse en faisant une incursion devenue nécessaire dans le domaine de la politique.

Dans la retraite où il s'est enfermé avec tant de dignité depuis qu'il est descendu du pouvoir, S. Em. le cardinal Rampolla achevait naguère un travail de premier ordre, la *Vie de Sainte Mélanie la Jeune*, à laquelle la *Revue des Deux Mondes* vient de consacrer une magnifique étude par la plume aussi délicate que diserte de M. G. Goyau.

Or, je trouve dans cette Vie et dans le commentaire qui en est fait la justification adéquate de la thèse qui veut que dans toutes les circonstances douloureuses que l'Eglise a traversées, la femme ait toujours opposé aux grands maux les grands remèdes et ait voué au service de l'Eglise toutes les richesses de son érudition, toute l'activité de son élégante dialectique.

Et pour ne parler en l'espèce que de Mélanie la Jeune, l'amie de Rufin, à « voir cette intelligence de femme mêlée de très près aux deux grands différends dogmatiques qui troublèrent l'Eglise de son temps, c'est là un spectacle dont on ne pourrait manquer d'être surpris, si l'on était tenté de prendre à la lettre le mot de la première Epître aux Corinthiens : « *Taceant mulieres in Ecclesia.* »

Nous savons déjà par saint Augustin quels efforts avait dépensés Mélanie pour obtenir de Pélage certaines déclarations qui missent un terme, pour un temps, aux éternels débats sur la grâce et la prédestination ; et deux livres de l'évêque d'Hippone : le *Traité de la grâce* et le *Traité du péché originel*, sont dédiés à la sainte, en souvenir de ses délicates démarches.

Le biographe, à son tour, raconte avec attrait certain voyage que fit Mélanie de Jérusalem à Constantinople : les opinions nestoriennes sur la nature du Christ trouvaient crédit alors dans la haute société byzantine, et la patricienne de Rome survenait comme l'apôtre de Byzance. « Beaucoup de femmes, de sénateurs et d'hommes illustres dans les lettres, écrit Gérontius, se rendaient chez notre sainte Mère pour discuter avec elle de la vraie foi, et Mélanie, dans le cœur de laquelle habitait le Saint-Esprit, ne cessait, du matin au soir, de raisonner des choses divines ; elle rappelait ceux que l'erreur avait séduits, elle raffermissait les hésitants, elle venait en aide à tous. »

L'histoire de Mélanie la Jeune est l'histoire des Marcelle, des

Paule, des Blésilla, des Eustochie, des Fabiola et d'une foule d'autres qui, comme elles, ont joué un rôle capital, actif, extérieur, dans la propagation ou la défense du christianisme.

C'est le rôle que, dans un ordre d'idées équivalent quoique distinct, ont joué les Geneviève de Nanterre, les Clotilde, les Radegonde, les Blanche de Castille, les Jeanne d'Arc et tant d'autres héroïnes qui, en raison des malheurs des temps, reçurent une mission toute spéciale, celle de sauver, par une action extérieure, l'Eglise, la patrie ou la liberté menacée.

Pourquoi, en nos temps calamiteux, ne serait-ce pas, Mesdames, le rôle que la Providence vous appelle à jouer ?

Ne sommes-nous pas tombés aussi bas qu'on ne le fut jamais ? Névrosée, sensuelle, blasée, envieuse, assoiffée d'argent et de plaisir, l'âme moderne semble prête à toutes les turpitudes. Ses maîtres ne valent pas plus que ceux du temps de Néron, d'Arius, de Charles VII, de Mirabeau ou de Robespierre ; ils s'appellent aujourd'hui Homais ou Giboyer. Giboyer pontifie rue Cadet, exile les plus pures des femmes de France, désorganise l'armée, organise les grèves et s'apprête à donner le coup de la mort à la liberté d'enseignement.

Et Homais espionne, calomnie, fait des fiches, et avec cette arme, que Veuillot déclarait la plus terrible qui soit, « la plume dans des mains sales », il tue.

Et les deux sont en train de nous faire une France où il n'y aura plus de riches, plus de criminels, plus de soldats, plus de prêtres, où l'amour sera libre et le Christ pour toujours jeté à la voirie.

Et peu à peu le caractère spécial de notre pays est détruit, et le peuple installé sous notre nom, sur notre territoire, à la suite de notre histoire, s'achemine vers des destinées contradictoires avec les destinées et les aspirations des vieux Français.

Et l'on dit partout que, pendant que les polémiques coassent, l'étranger écoute et note ce que dans notre affolement nous n'entendons plus.

Et vous pensez qu'il est permis, en une pareille détresse, de se demander s'il est bienséant que la femme, prêtre du foyer, quitte le sanctuaire de son *home* pour descendre dans l'arène de nos luttes politiques et civiles !

Autant vaudrait demander si, quand le feu est à la maison, il est

bienséant que de ses mains fines et délicates elle travaille à l'éteindre. Or, la politique a mis le feu à tout ce que nos foyers gardaient de traditionnel, de sacré et de national, et la femme, pour sauver quelques débris des richesses morales que l'homme n'a pas su lui garder, est en train de faire de la politique : c'est son droit, c'est son devoir.

Elle ne peut pas s'y soustraire, et même quand, sous couleur de préjugés qui ne font que rendre hommage à son rôle important d'éducatrice, on l'invite à ne pas rester étrangère à toutes les questions sociales de l'heure actuelle, voire même à étudier à fond la Franc-Maçonnerie, on ne fait que subir la piperie des mots : puisqu'aussi bien, Mesdames, depuis trois jours, il m'a semblé que vous ne faisiez que de la politique, la politique se trouvant à toutes les avenues de votre vie et vous menaçant dans ce que vous avez de plus cher : votre foi, l'âme de vos enfants, la prospérité de votre patrie, la vitalité de l'Eglise votre mère.

II

Eh bien ! soit, dira-t-on, que la femme fasse de la politique, c'est son droit, c'est même son devoir ; mais comment l'entendez-vous, car il y a la manière, et dans notre pays de la délicatesse, de la galanterie et des nuances, c'est elle qui fait tout.

En trois mots, voici ma réponse que je voudrais faire nette et précise :

1° La femme de notre temps et de notre pays doit connaître, aussi bien que l'homme, toutes les questions politiques qui passionnent nos contemporains, et dont les richesses morales du foyer, de la patrie et de l'Eglise sont l'enjeu.

2° La femme doit se faire un devoir d'exercer sur l'opinion publique en général, sur ceux qui l'entourent en particulier, l'influence morale, sociale et politique qui lui est départie par son milieu, son intelligence, sa valeur personnelle.

3° Enfin, il est des cas où la femme, pour faire tout son devoir et exercer une influence efficace, ne doit pas hésiter à brandir le glaive électoral.

Sur les deux premières questions, tous ceux qui pensent dans notre pays commencent à être d'accord et le féminisme chrétien,

entendu dans ce sens restreint, est en train de s'acclimater parmi eux.

Je dis tous ceux qui pensent, car il en est beaucoup qui ne pensent pas, même parmi les braves gens pour qui le mot de féminisme reste synonyme de révolution en chambre, ou même de prétentions ridicules. Que voulez vous, il est des gens dont la mentalité retarde de deux cents ans sur leur siècle, et dont les idées, comme celle du bonhomme Chrysale, portent perruque, je veux dire sacrifient sans cesse au couvenu !

Mais les autres évoluent volontiers, ils concèdent que les femmes ont conquis le droit au savoir, qu'elles peuvent porter la curiosité de leur esprit sur tous les sujets ; les meilleurs d'entre eux vont même jusqu'à favoriser ce zèle d'apprendre, l'instruction des femmes étant passée au rang d'intérêt public.

La mission naturelle de la femme est celle d'épouse et de mère, mission d'une importance souveraine puisque l'avenir de l'humanité dépend en majeure partie du mode selon lequel elle s'accomplit. Or, comment la femme l'accomplirait-elle supérieurement si elle restait ignorante de la vie, de ses responsabilités, de ses intérêts et des grands drames sociaux qui se jouent autour d'elle ? Et comment prendrait-elle concience de ses devoirs, s'il était décrété d'avance, par le fait de préjugés démodés, et sous le vain prétexte qu'elle perdrait de son charme, qu'elle doit rester étrangère à toutes les questions angoissantes du jour ?

« Ce qu'on appelle aujourd'hui la nature de la femme est un produit éminemment artificiel, dit Stuart Mill : c'est le résultat d'une compression forcée dans un sens et d'une stimulation contre nature dans un autre. »

La femme fait, aussi bien que l'homme, partie de la grande famille humaine, et comme lui, elle doit mettre toutes ses forces intellectuelles, physiques et morales au service de cette grande famille. Comment le pourra-t-elle si la plupart de nos misères lui échappent ?

La véritable éducation doit donc s'appliquer à élever dans la femme l'être humain.

L'étude de la question sociale sous toutes ses formes, religieuse, politique, civile, n'est donc plus l'apanage exclusif de l'homme ; aussi bien, l'expérience est en train de prouver qu'en matière religieuse,

par exemple, bien loin de nuire à la fermeté de sa foi, l'habitude d'argumenter et de justifier ses croyances n'a fait que l'enraciner plus profondément.

Dans l'ordre juridique, depuis qu'elle est devenue plus compétente et plus jalouse gardienne de ses droits, elle a obtenu certaines réformes dans le code et la jurisprudence, dont le bonheur et la paix au foyer n'ont eu qu'à bénéficier.

Dans le domaine de la politique, elle s'applique déjà, usant de la méthode historique, à pénétrer l'âme des choses, à sonder le mystère de nos déchéanées nationales, et je ne doute pas que, quand elle l'aura trouvé, elle ne porte le remède à la racine du mal et ne fasse sur les pouvoirs publics une si formidable pression que ceux-ci ne soient réduits à changer du tout au tout le système d'éducation. L'enfaut appartient aux mères : quand l'Etat qui devait le préserver l'empoisonne, la lionne rugit pour défendre ses petits, et si j'avais un reproche à lui faire, ce serait de ne pas les aimer assez et de défendre trop mollement le salut de leur âme. L'Etat n'est fort que de nos inconsciences et de nos lâchetés.

Sur le chapitre de leur influence à exercer auprès de ceux avec lesquels elles voisinent, qu'il s'agisse d'influence morale, sociale ou politique, presque tout le monde tombe d'accord, et les moins féministes n'hésitent pas, à l'occasion, à réclamer leur concours ; le temps n'est plus où les femmes étaient étroitement confinées dans le gynécée dont tout l'horizon était le mari, les enfants, les visites, les chiffons et les œuvres pies, soit de charité, soit de bienfaisance. On leur permet de lire des journaux, de créer des revues, de faire des conférences, et de répandre leurs idées par tous les moyens à la mode ; on les invite même à se faire dans tous les milieux les propagandistes du bien, et surtout à fournir pour toutes les nobles causes ce qui est le nerf de la guerre : l'argent.

Lui permettre de ramasser de l'argent, de remplir les caisses des œuvres de propagande, et, avec cet art d'insinuation que possède la femme au suprême degré, l'inviter à amener son entourage à agir comme elle agirait elle-même, voilà le *nec plus ultra* des concessions qu'il lui faut faire en matière politique.

Aller plus loin serait téméraire et dangereux : l'agora n'est pas fait pour des ménagères, le forum ne doit pas être fréquenté par des

êtres de pure sensibilité ; ils y perdraient leur dignité, leur grâce et leur force ; la femme n'est pas capable de comprendre l'influence du vote.

Si on lui mettait cette arme entre les mains, sa puissance déjà formidable à l'excès en deviendrait insupportable : un petit nombre de femmes intelligentes conduirait un immense troupeau d'autant plus incertain de ses propres opinions qu'il est plus enclin à subir les opinions des autres.

Et puis enfin, le philosophe anglais Spencer l'a dit et bien dit : celui-là seul a le droit de manier le glaive électoral qui sait se servir de l'autre et au besoin paie à la patrie la dette du sang.

Voilà les terribles objections qui ont cours dans les milieux les meilleurs. Je m'empresse de dire avec l'éminent orateur qui a ouvert votre Congrès, le vote politiqne tel qu'il fonctionne dans notre pays est un mal foncier qui fait que l'électeur est toujours pire que l'homme, et la femme doit à son éloignement de la politique telle qu'elle se pratique en France, d'avoir conservé ses vertus naturelles.

Le suffrage est à ce point encanaillé qu'il est devenu le mensonge universel, et qu'introduire la femme dans ce mauvais lieu serait la diminuer d'autant, car pour la plupart des femmes, comme pour la plupart des hommes, les intérêts particuliers et les calculs personnels ne tarderaient pas à l'emporter sur les convictions et les principes, et l'arène politique ne tarderait pas à devenir un mauvais lieu et un coupe-gorge.

Mais cette concession faite à ce principe : de deux maux il faut choisir le moindre, je me hâte de dire que la femme, toute femme en général, a le droit d'être représentée dans les conseils de la nation et d'exprimer cette représentation adéquate à sa valeur et à ses intérêts matériels, moraux ou religieux, soit par elle-même, soit par des mandataires. La politique, en tant que politique, n'est pas son affaire, soit ! mais la politique est à la fois une résultante et une cause.

En tant que *résultante*, elle est l'expression de la moralité d'un peuple, et nous avons dit que les femmes de France ont un rôle magnifique à jouer dans la moralisation des masses.

En tant que *cause*, elle fait peser sur la nation un joug d'oppression qui la peut conduire aux abîmes, et pour la délivrer, l'arme du bulletin de vote me semble tout indiquée.

Et qu'on ne prétexte pas l'infériorité de la femme en cet ordre de choses. A l'heure actuelle, les jeunes filles ne sont pas notablement inférieures aux jeunes gens sous le rapport de l'instruction.

Au surplus, partout où le vote politique a été concédé à la femme, dans quelques Etats de l'Amérique du Nord, en Nouvelle-Zélande et ailleurs, les mères n'ont pas pour autant déserté le foyer domestique et les soins de famille, pour s'enivrer des déclamations des démagogues, et les affaires de l'Etat n'en ont pas marché plus mal.

Electrices en France pour les tribunaux de commerce, électrices et éligibles aux conseils départementaux d'enseignement, aux conseils supérieurs de l'instruction publique et du travail, elles font partout bonne figure et n'en sont pas moins femmes pour autant.

Et qu'on ne dise pas que n'étant pas astreintes au service militaire, le droit de vote leur doit être pour cela refusé. L'impôt du sang qu'exige la patrie est largement compensé par cet autre impôt qu'exige la maternité : j'ose même dire que celui-ci l'emporte sur celui-là.

Et puis, n'est-ce pas une injustice que des femmes qui sont à la tête d'une industrie ou d'une maison de commerce, des veuves dont les intérêts ne sont représentés par personne, ne puissent défendre elles-mêmes leur propre cause, soit dans les élections municipales, soit dans les conseils généraux, soit peut-être même dans la représentation nationale.

Par leur capacité intellectuelle et leur valeur morale, la plupart valent cent électeurs moutonniers auxquels leur degré d'intelligence et d'instruction peut permettre de lire une affiche, mais non de la comprendre ; leur vote apporterait un contrepoids régulier et salutaire aux votes inconsidérés et inconscients d'une tourbe de prolétaires intellectuels ou sectaires qui font les majorités des représentants du peuple.

D'ailleurs, que nous le voulions ou non, les idées sont des forces et leur marche en avant est irrésistible.

Quand les révolutions qu'elles opèrent se font sans nous, elles se font toujours contre nous.

Or, l'idée de la femme électeur politique est en marche. Nous en pouvons rire à notre aise et la déclarer absurde, l'idée fera son chemin, et quand la femme du peuple ou de la bourgeoisie sera suffi-

samment corrompue pour être asservie, soyez sûres que la Franc-Maçonnerie lui mettra un bulletin de vote entre les mains en disant : Aide-nous à achever notre besogne et à tuer la France catholique : avec ton concours, nous sommes assurés du succès.

III

Je l'ai dit et redit bien des fois : ce sont les idées qui mènent le monde parce que, lorsqu'elles rencontrent sur leur chemin des âmes bien vivantes, elles deviennent des actions vertueuses, si les idées qui les engendrent sont justes ; ou des action méchantes, si les idées dont elles procèdent sont erronées.

Or, l'idée de la femme ayant un rôle à jouer dans la politique est en train de faire son chemin. Il dépend de vous qu'après avoir été bien comprise, elle devienne bien vivante et se change en actes de vertu pour l'amélioration des masses et le salut de la patrie.

On vous disait hier que la Franc-Maçonnerie voulait corrompre la femme pour confisquer à son profit ses libertés politiques et ensevelir dans le linceul où dorment l'Irlande catholique, la Pologne catholique, l'Alsace et la Lorraine catholiques, la France catholique aussi.

N'allez-vous pas laisser à leurs rengaînes sentimentales les Pharisiens qui prennent le ciel et la terre à témoin des malheurs qui leur sont indifférents ?

N'allez-vous pas laisser les optimismes quand même à leur scepticisme accommodant, les égoïstes à leurs ironies sèches et stériles, les nonchalants à leur mortel repos ?

Allez-vous désespérer de l'avenir et amener votre pavillon parce que trop lacéré ?

A Dieu ne plaise ! vous avez un cœur trop généreux, ce cœur est pétri d'amour et bat à la française... Sonnez la charge, et par l'amour qui engendre, crée ou ressuscite, désarmez la haine qui tue.

Vous avez un esprit qui par sa culture générale est plus capable que celui de l'homme d'avoir sur nos idées de fondation des notions traditionnelles et exactes ; élaborez des idées, étudiez à fond les questions vitales qui sont à l'ordre du jour, et, à pleines mains, de geste large, jetez dans le sillon, aux quatre vents du ciel, le pur grain de froment, pétrissez les cerveaux de vos fils, ensemencez l'âme de vos concitoyens, c'est la vérité qui nous délivrera.

Vous avez enfin une âme faite de vaillance et de foi, parce que douloureuse, délicate, intuitive des choses qui ne passent pas ; coulez de plus en plus cette âme en bronze, jetez-la comme une lave brûlante à travers l'âme des foules, dans l'âme de vos fils et de vos époux, et s'il le faut, serrant d'une main le bulletin de vote et de l'autre faisant le geste de la pauvre Irlandaise qui agonise avec son pays, dites-leur : « Souviens-toi de ton âme et de ta liberté : les choses vont à la mort, les hommes à l'éternité, ils passent, et Dieu ne meurt pas ! »

Le Système Electoral belge

Monseigneur,
Mesdames.
Messieurs,

Je suis très sensible à l'honneur que m'ont fait les organisatrices de ce Congrès en m'invitant à y prendre part, bien que je ne sois pas Française. Ayant passé toute mon enfance dans votre beau pays, je ne m'y sens pas étrangère, et je suis heureuse de pouvoir assister à vos travaux concernant des questions qui me passionnent et comme féministe chrétienne et comme Belge aimant la France.

Mlle Maugeret m'a proposé de vous entretenir d'un sujet qui me paraît d'actualité pour vous : le système électoral belge.

En ce moment où vous venez d'être victimes, une fois de plus, de la falsification d'un système électoral déjà déprécié par lui-même, alors que de toutes parts on proclame la nécessité d'améliorer le suffrage soi-disant universel, vous ne jugerez peut-être pas sans intérêt d'observer comment on est parvenu, dans un pays voisin du vôtre, à empêcher les fraudes électorales, à respecter dans une grande mesure les droits des minorités, à obtenir que les élus du Parlement soient réellement nommés par la volonté des éléments masculins du pays.

Je ne compte pas vous faire du système électoral belge une apologie sans réserves ; je lui reproche de ne tenir aucun compte des droits de toute une moitié de la nation en excluant les femmes ; mais

ce point de vue féministe mis à part, je crois que notre mode de suffrage, s'il peut être critiqué en quelques points, forme dans son ensemble un système logique et honnête qui fait honneur au pays qui l'a conçu ; et vous comprenez trop bien, Mesdames, ce qu'est le sentiment national, pour vous étonner que j'en éprouve une certaine fierté.

Je vous parlerai d'abord du vote plural, puisque c'est surtout par cette innovation que notre régime électoral est connu à l'étranger, et je vous exposerai ensuite les principes généraux qui permettent la représentation aussi exacte que possible de la volonté des électeurs, et les mesures pratiques qui assurent l'honnêteté des élections.

Le vote plural est basé sur un double principe : 1° Tout citoyen a le droit de participer à la gestion des affaires nationales ; 2° Il est équitable d'accorder une influence prépondérante aux citoyens ayant assumé charges de famille, présentant certaines garanties de capacité ou ayant par leur situation sociale un intérêt particulier à la bonne gestion des affaires publiques.

Tout citoyen ne se trouvant pas dans l'un des cas d'exclusion temporaire ou définitive prévus par la loi (interdiction ou condamnation judiciaire, etc.) est électeur à la Chambre à vingt-cinq ans accomplis, électeur au Sénat et à la Commune à trente ans.

Un vote supplémentaire est attribué : 1° Au citoyen âgé de trente-cinq ans, payant 5 francs de contribution personnelle, qui est marié, ou veuf ayant descendance légitime ; 2° au citoyen âgé de vingt-cinq ans, propriétaire d'immeubles d'un revenu cadastral d'au moins 48 francs, ou d'un titre de rente belge d'au moins 100 francs.

Deux voix supplémentaires sont accordées au capacitariat, c'est-à-dire aux citoyens porteurs d'un diplôme équivalant à celui que donnerait en France un degré d'instruction intermédiaire entre le brevet élémentaire et le baccalauréat, et aux citoyens qui exercent une profession faisant présumer ce degré d'instruction.

Logiquement, celui qui réunit toutes les conditions énoncées ci-dessus devrait avoir cinq voix ; les promoteurs du vote plural n'ont pas cru devoir aller si loin, et ils ont décrété que nul ne peut cumuler plus de trois voix pour les élections législatives et plus de quatre pour les élections communales.

Les socialistes dénoncent le vote plural comme favorisant indignement les capitalistes. Ces récriminations sont fort peu fondées. Le

vote attribué au mariage ou à la paternité est accessible à la plupart des pauvres comme aux riches, car il n'y a guère que les miséreux qui paient moins que les 5 francs de contribution exigés pour le vote supplémentaire du père de famille; et le vote attribué au « capitaliste » possédant deux ou trois mille francs en rente ou en immeubles est à la portée de bon nombre de cultivateurs et même de bien des ouvriers. Le « riche », il est vrai, a cette voix supplémentaire dès vingt-cinq ans, tandis que l'homme du peuple ne l'acquerra qu'après des années de travail et d'économie; mais n'est-il pas préférable, au point de vue de l'intérêt public, que l'homme du peuple, plus ou moins ignorant (même quand il a passé par l'école primaire !) et plus ou moins inculte, acquière une certaine maturité d'esprit, une certaine expérience, avant de pouvoir, par un triple vote, influer sur les destinées du pays autant que l'homme des classes supérieures ayant, dès vingt-cinq ans, des intérêts pécuniaires à défendre et, par conséquent, un intérêt plus direct à la bonne gestion des affaires publiques ?

Tel qu'il est, notre système électoral donne déjà une influence énorme, et que beaucoup jugent excessive, aux hommes incultes ou incapables et, pour le bien public, il faudrait plutôt le restreindre que décréter le suffrage universel pur et simple.

En Belgique, comme dans tous les pays de suffrage très étendu, la plupart des électeurs sont incapables de discerner la vérité du mensonge au milieu des affirmations contradictoires, des accusations et des insultes que se prodiguent les divers candidats ou les partis qui les appuient. Chez nous peut-être autant qu'ailleurs, beaucoup d'électeurs votent les yeux fermés, suivant les conseils du directeur du patronage, du maître d'école ou du cabaretier, tandis que d'autres promettent leur vote au plus offrant... Ce sont là des vices qui semblent inhérents aux régimes parlementaires actuels, et qui devraient suffire, sinon à les faire condamner sans appel, du moins à les faire transformer profondément.

Mais quelle que soit la valeur morale et intellectuelle des électeurs belges et des votes qu'ils émettent, la volonté qn'ils ont exprimée est fidèlement reflétée dans la composition de leur Parlement.

La Belgique est divisée en arrondissements électoraux correspondant aux arrondissements administratifs, et pour chacun desquels est fixé un certain nombre de représentants à élire, à raison d'un

député par 40,000 habitants et d'un sénateur par 80,000 habitants. Le nombre des représentants est révisé tous les dix ans et augmenté quand l'accroissement de la population l'exige.

Les membres du Sénat sont nommés pour huit ans et se renouvellent par moitié tous les quatre ans. Aux sénateurs élus par le suffrage direct sont adjoints un certain nombre de sénateurs provinciaux élus par les conseillers provinciaux. Les membres de la Chambre sont élus pour quatre ans et se renouvellent par moitié tous les deux ans.

Le bureau principal de chaque arrondissement est présidé par le Président du Tribunal de première instance. L'arrondissement est divisé en cantons électoraux présidés par les juges de paix et subdivisés en sections de vote, à raison d'une section pour quatre à cinq cents électeurs.

Il est assez rare que des candidats se présentent en leur nom personnel. Généralement les grands partis politiques présentent dans chaque arrondissement des listes contenant autant de noms qu'il y a de députés à élire. Nous avons ainsi : la liste catholique, la liste libérale, ce qui, en Belgique veut dire anti-cléricale, la liste socialiste, souvent une liste des indépendants, correspondant à peu près aux libéraux français. A ces listes s'opposent parfois des candidats isolés ou des listes défendant des intérêts particuliers ou locaux.

La propagande électorale, au lieu de consister, comme en France, à salir de son mieux la personnalité des candidats concurrents, prend chez nous plus d'ampleur et s'applique à exposer, à dénaturer ou à amplifier les tendances, les actes ou les fautes des partis opposés ; la mauvaise foi se donne carrière dans ce système au moins autant que dans le vôtre, mais d'une façon peut-être moins mesquine.

Les noms sont placés sur chaque liste suivant l'ordre de préférence fixé par l'association politique qui les présente. Pour être valide, cette présentation doit être signée par cent électeurs au moins.

Le nombre total des votes émis est divisé par le nombre de députés à élire dans l'arrondissement, et le quotient obtenu forme le *quorum* ; chaque liste aura autant de candidats élus que le *quorum* sera contenu de fois dans le nombre de votes émis en sa faveur ; lorsqu'un siège revient à titre égal à plusieurs listes, il est attribué à celle qui a obtenu le chiffre électoral le plus élevé. C'est là le régime de la Repré-

sentation proportionnelle établi en Belgique par le gouvernement catholique et qui respecte, dans la mesure du possible, les intérêts et les droits des minorités.

Voyons maintenant de quelle manière fonctionnent le vote et le dépouillement du scrutin.

Lors de l'établissement du vote plural, on a beaucoup discuté la question de savoir si l'exercice du vote constitue un *droit* ou une *fonction*. Notre loi électorale semble réunir ces deux conceptions, puisqu'elle accorde à tout citoyen le droit de suffrage et qu'elle lui impose la stricte obligation de voter. Celui qui est dans l'impossibilité de remplir son devoir électoral doit faire connaître ses motifs au juge de paix. Faute de cette justification, il est frappé d'une amende, très légère la première fois, et qui augmente à chaque récidive. En cas de récidive quatre fois répétée, l'électeur est rayé pour dix ans des listes électorales et ne peut, durant ce temps, recevoir aucune charge ou nomination publique.

Chaque électeur reçoit, quelques semaines avant les élections, une lettre de convocation où est mentionné le nombre de votes auquel il a droit. Le jour du scrutin, il se rend au bureau de sa section électorale ; ses frais de déplacement, s'il en a, sont assumés par l'Etat ; il remet sa convocation au président, qui lui donne le nombre de bulletins de vote qui y est indiqué. Les bulletins officiels, *timbrés*, sont seuls valables.

L'électeur, muni de ses bulletins, pénètre dans un isoloir. (Il y a dans chaque section au moins un isoloir par cent électeurs).

Chaque bulletin porte, en tête de chacune des listes qui y figurent, un point blanc dans un carré noir, et à côté du nom de chaque candidat, un point blanc dans un carré noir plus petit. L'électeur ne peut faire sur le bulletin aucun signe qui puisse le faire reconnaître, sous peine de voir annuler son vote. Il vote en noircissant, au moyen d'un crayon, le point blanc de la case placée en tête de la liste qu'il veut appuyer. Si cependant il n'approuve pas l'ordre dans lequel sont placés les noms de cette liste, il peut donner un vote nominatif au candidat qu'il désire voir passer en tête, en noircissant le point blanc de la case placée à côté du nom du candidat qui a ses préférences.

Les votes nominatifs, comme les votes en tête de liste, sont comptés en faveur du parti auquel ils sont donnés ; ils servent, de

plus, à mieux indiquer la volonté de l'électeur. Un candidat placé au bas de la liste pourra arriver en tête s'il réunit un nombre de votes de préférence supérieur au *quorum*. En réalité, ce fait se produit rarement; les votes nominatifs sont généralement trop peu nombreux pour prévaloir contre l'ordre de présentation fixé par les associations politiques.

Pour éviter les élections partielles en dehors du renouvellement régulier des Chambres, chaque liste comprend, après les candidats effectifs, quelques candidats suppléants destinés à remplacer les députés qui viendraient à décéder ou à démissionner pendant la durée de leur mandat.

Le vote est rigoureusement secret, sous peine de nullité.

En sortant de l'isoloir, l'électeur remet au président ses bulletins pliés en quatre, et reçoit avant de quitter le local de la section sa lettre de convocation estampillée. Cette remise prévient une double fraude : les membres du bureau ne pourront employer cette lettre à faire accorder des bulletins à un autre électeur, et l'électeur lui-même ne pourra se représenter pour voter une seconde fois, sa lettre de convocation étant estampillée.

Le président du bureau de la section, choisi parmi les électeurs disposant de trois voix, est assisté de plusieurs assesseurs qui contrôlent la concordance des lettres de convocation avec la liste qu'ils ont sous les yeux, et pointent le nom des électeurs ayant voté. Chaque liste de candidats et chaque candidat isolé ont désigné quelques jours avant le vote, pour chaque bureau électoral, un témoin qui surveille toutes les opérations du scrutin.

Lorsque le scrutin est clos, le bureau arrête, d'après le pointage des assesseurs, le chiffre des bulletins qui ont dû être déposés dans l'urne et le chiffre des bulletins non employés. Le président ouvre ensuite l'urne et en met le contenu, sans l'examiner, dans une enveloppe qui est ensuite scellée des cachets de tous les membres du bureau ; sur l'enveloppe sont indiqués le bureau de vote, le nombre des votants et celui des bulletins. Les bulletins non employés sont placés sous enveloppes spéciales scellées, avec indication du contenu.

Le président de la section ou l'un des assesseurs qu'il désigne, accompagné des témoins, transporte aussitôt ces plis au bureau de dépouillement.

Il y a un bureau de dépouillement par trois bureaux de vote.

Le dépouillement commence au plus tard une heure après que le bureau est en possession de tous les plis qui lui sont destinés.

Le président du bureau de dépouillement, en présence des membres du bureau et des témoins, (un témoin par liste et par candidat isolé) ouvre les enveloppes et compte, sans les déplier, les bulletins qu'elles renferment, puis il les déplie et les classe suivant les listes qu'ils appuient.

Lorsque la classification est terminée, les autres membres du bureau et les témoins examinent les bulletins sans déranger le classement et soumettent au bureau, s'il y a lieu, leurs observations et réclamations, qui sont actées au procès-verbal, ainsi que l'avis des témoins et la décision du bureau.

Les bulletins de chaque catégorie sont comptés successivement par deux membres du bureau. Tous les bulletins classés sont placés sous enveloppes distinctes et fermées.

Les résultats du recensement des suffrages sont dressés sur un tableau dont un double sous pli cacheté est porté aussitôt par le président, accompagné des témoins, au bureau de poste le plus voisin. Il lui en est donné récépissé.

Le lendemain, à midi, le président du bureau principal de l'arrondissement se rend avec les témoins au bureau de poste et y reçoit les plis. Puis le bureau procède au recensement des voix, dont les résultats sont aussitôt publiés.

Aucune fraude n'est possible dans l'intérieur des postes ou de l'administration des chemins de fer, puisque les témoins des bureaux de dépouillement peuvent comparer les résultats publiés pour chaque bureau par le bureau de l'arrondissement électoral avec les indications des tableaux dont les doubles ont été conservés dans les divers bureaux de dépouillement.

Les bulletins électoraux et les listes des électeurs ayant servi aux pointages sont conservés jusqu'au surlendemain de la validation de l'élection.

L'honnêteté des élections est donc absolument garantie par tout l'ensemble des précautions minutieuses édictées par la loi.

Je m'excuse, Mesdames, de vous avoir entretenues de détails

fastidieux ; j'ai cru devoir le faire parce que, seuls, ces détails établissent l'impossibilité qu'il y aurait, même pour un gouvernement peu honnête, à faisifier en Belgique l'expression de la volonté des électeurs.

Notre système électoral est, je crois, le meilleur qui existe actuellement ; mais pour nous, femmes, il présente une grave lacune, c'est de ne tenir aucun compte de la volonté de la moitié de la nation. Les femmes, qui paient les impôts, qui, par leur travail ménager, agricole, industriel, commercial, scientifique et artistique, contribuent à la prospérité et à la grandeur de la patrie, n'ont aucune part dans l'élaboration de lois qui pèsent parfois durement sur les femmes, vous le savez mieux que nous, vous chrétiennes de France.

On dit volontiers que la femme belge n'a pas besoin de voter elle-même, puisqu'elle est représentée par le vote supplémentaire attribué à l'homme marié. Il est bon de remarquer d'abord qu'un tiers au moins des femmes âgées de plus de vingt-cinq ans sont célibataires ou veuves et ne jouissent même pas de cette réprésentation indirecte. En second lieu, il est bizarre de prétendre que le double vote d'un mari socialiste, ou franc-maçon, ou anti-féministe représente fidèlement l'opinion de sa femme, catholique ou féministe Il est probable que cette situation illogique et grotesque provoque plus de querelles dans les ménages que n'en susciterait le vote personnel de la femme.

Le droit de suffrage nous sera-t-il accordé avant un avenir lointain ? Il est difficile de le prévoir.

L'opinion générale considère le suffrage féminin comme ne pouvant aboutir qu'à la suite de l'adoption du suffrage universel pur et simple, non que ces deux principes soient indissolublement liés, mais par suite des dispositions des différents partis. Si la gauche était au pouvoir, elle chercherait probablement à supprimer le vote plural sans établir le suffrage des femmes. La droite, qui gouverne actuellement, désire le maintien du *statu quo* ; mais si elle se voyait imposer la suppression du vote plural par la gauche, elle ne cèderait sur ce point qu'en instaurant le vote des femmes pour atténuer les dangers qu'offrirait, au point de vue catholique, le suffrage universel masculin pur et simple.

Cette situation constitue l'un des principaux motifs qui nous

empêchent, nous féministes catholiques, de faire campagne actuellement pour obtenir le droit de suffrage : nous ne voulons rien faire qui puisse risquer d'infliger à notre patrie tous les inconvénients du suffrage universel pur et simple.

En principe, le vote des femmes nous paraît parfaitement conciliable avec le vote plural. Les votes supplémentaires accordés au capacitariat sont accessibles aux femmes comme aux hommes; le vote attribué à la propriété est accessible à toutes les femmes hors mariage et à toutes les femmes mariées ayant quelques ressources personnelles.

Reste le vote attribué au mariage. Ce vote supplémentaire pourrait être maintenu, non pour l'homme marié représentant sa femme, mais pour le père de famiile ayant plus de trente-cinq ans et représentant son ou ses enfants. La paternité donne certainement à l'homme une valeur morale plus haute, un sentiment plus net de sa responsabilité, un plus vif désir de voir régner l'ordre et la prospérité dans son pays pour assurer le bien-être de ses enfants. Par l'application du même principe, toute mère de famille ayant atteint trente-cinq ans devrait également posséder une voix supplémentaire.

Les femmes ne sont pas mûres pour le vote, nous dit-on ; les hommes y étaient-ils préparés en 1848, ou avaient-ils l'intuition lumineuse de la sagacité politique ? Les faits ne semblent pas le prouver.

On a proposé comme mesure transitoire d'accorder le droit de vote seulement aux femmes célibataires ou veuves. Je ne pense pas que le célibat soit une vertu par lui-même, ni que la femme mariée mérite d'être placée au-dessous des autres femmes au point de vue politique. Si l'on voulait n'accorder aux femmes qu'un droit de suffrage d'abord restreint, il serait plus logique de l'accorder aux femmes réunissant les caractères qui assurent aux électeurs belges des votes supplémentaires, c'est-à-dire aux femmes capacitaires ou propriétaires et aux mères de famille.

Pour nous Belges, je le répète, le vote des femmes n'est pas une réforme actuellement réalisable. Mais pour vous Françaises qui souffrez de lois faites par des hommes que vous n'avez pas appelés à vous gouverner, la question du vote des femmes est bien d'actualité immédiate. Et de toute mon âme de féministe catholique amie de la France, je vous souhaite d'acquérir bientôt dans la gestion des affaires de votre pays la part légitime qui vous revient.

La Femme et la Politique

Monseigneur,
Mesdames,
Messieurs,

Avant de chercher quel doit être désormais le rôle de la femme dans la politique, ne conviendrait-il pas de chercher d'abord quel est le rôle de la politique dans la société ? On a donné beaucoup de définitions de la politique. Je voudrais pourtant vous en soumettre encore une de plus et vous dire que la politique, à mon sens, est au corps social ce que la sève est au corps végétal, le sang au corps animal, et que, de même que la sève, que le sang circulent dans tout le corps végétal ou animal pour porter la vie jusque dans les fibres les plus ténues de l'organisme, ainsi la politique circule à travers tout le corps social, distribuant à tous les organes, selon qu'elle est bonne ou mauvaise, la santé ou la maladie, la vie ou la mort.

Ainsi envisagée, la politique n'est point cette chose mesquine qui synthétise ou les manœuvres d'un parti disqualifié pour se maintenir au pouvoir à tout prix, ou les efforts d'un parti déchu du pouvoir pour s'en ressaisir par le droit ou par la force; c'est à proprement parler l'organisation de la vie sociale, et conséquemment tout membre de la société a l'indéniable droit et même l'inéluctable devoir d'y collaborer dans la mesure de ses moyens. Pourquoi donc le corps social échapperait-il aux lois qui régissent le fonctionnement physiologique de tous les corps organisés ? Est-ce que, dans le végétal, depuis la racine qui s'enfonce dans les entrailles de la terre jusqu'à la fleur qui s'épanouit aux rayons du soleil, tout ne participe pas aux charges comme aux privilèges de la vie ? Est-ce que, dans l'animal, chacun des multiples organes ne remplit pas une fonction déterminée et ne reçoit pas en retour une part de cette vie qu'il contribue à alimenter ?

On objectera sans doute, et à juste titre, que dans le végétal, la racine se contente d'être la racine et n'ambitionne pas de prendre la place et les fonctions de la fleur ; que dans le corps animal, les pieds

se contentent d'être les pieds et n'ambitionnent pas de détrôner la tête. J'accorde sans me faire prier que c'est là de la bonne et sage organisation, d'où résulte tout naturellement l'équilibre introublé qui règne dans l'ordre végétal ou animal, et qu'il serait infiniment désirable que le corps social fonctionnât dans de semblables conditions. Malheureusement il n'en est rien : chacun des membres prétend y exercer, non pas la fonction à laquelle il convient, mais la fonction qui lui convient. De là résultent inévitablement le désordre, le gâchis, l'anarchie, ce qu'on appelle l'égalité !...

Peut-être trouverez-vous qu'en présentant le désordre dans lequel notre société se débat comme la résultante logique de la politique exercée par tous, je prends un singulier chemin pour en venir où vous vous doutez bien que je veux aller. Pas si détourné qu'il en a l'air, ce chemin-là, et je crois qu'il me conduira très bien — et vous avec moi — où je souhaite que nous arrivions ensemble.

Si, d'une part, tous les membres du corps social doivent participer à la vie sociale, d'autre part, chacun doit y remplir une fonction spéciale. C'est pourquoi tous peuvent faire de la politique, mais tous ne doivent pas faire du gouvernement. C'est une grande erreur de confondre la politique, qui est la participation à la vie, avec le gouvernement, qui est la direction de la vie. Cette erreur se résume en un mot fallacieux : peuple souverain ; en une folie insigne : suffrage universel. L'idéal, la thèse, si vous voulez, c'est la tête dirigeant les membres ; l'hypothèse, c'est l'égalité des membres prétendant se diriger eux-mêmes. C'est ce mode anarchique de fonctionnement social que nous subissons, et aussi longtemps que nous serons condamnés à le subir, il nous faut essayer d'en tirer le moindre mal, puisqu'on prétend qu'il est impossible de le supprimer. On aurait pu croire, cependant, qu'après sa dernière et honteuse escapade, il aurait succombé sous le mépris des honnêtes gens.

Il n'en est rien, hélas ! Force nous est donc de chercher à l'améliorer. Et le seul et unique moyen, c'est de l'étendre aux femmes, d'abord parce qu'elles y ont droit au même titre que les hommes, et que tout droit méconnu est toujours une cause de désordre ; ensuite parce que la société a besoin de s'appuyer sur le principe qu'elles représentent : le principe conservateur, contrepoids nécessaire du principe d'initiative. D'ailleurs, au point où en sont arrivées les

choses, il est bien certain que les femmes ne cesseront plus de réclamer leurs droits politiques jusqu'à ce qu'elles aient obtenu complète satisfaction, appuyées sur ce raisonnement qui nous semble judicieux et difficilement réfutable : Si les droits politiques sont une responsabilité, les femmes se sentent de force à la supporter; s'ils sont la compensation des charges civiles, elles estiment qu'elles en supportent leur large part; s'ils sont un privilège, elles disent hardiment aux hommes : Qu'est-ce que vous avez donc fait, vous, pour le mériter, et qu'est-ce que vous faites donc pour le justifier ?

Ah ! la politique exclusivement masculine, nous voyons bien où elle a mené la France, et il semble que le moment serait mal choisi pour refuser aux femmes le droit de travailler à leur tour dans ce champ de la politique où il a poussé tant d'ivraie, tant de plantes au suc mortel !

A vrai dire, de jour en jour plus rares sont ceux qui dénient encore aux femmes le droit de s'occuper de politique; nombre d'esprits autrefois hostiles ont modifié leur manière de voir à ce sujet, et vont même jusqu'à réclamer hautement notre concours direct. Je veux bien croire qu'il y a là un sentiment de haute justice tout à coup réveillé chez les meilleurs, mais il y a peut-être bien aussi un peu de ce qu'on appelle l'instinct de conservation : la maison sociale brûle, on appelle tout le monde à la chaîne, même les femmes; elles pourront toujours passer les sceaux vides...

Quoi qu'il en soit de la cause, il est incontestable que maintenant on nous permet, on nous demande, on nous supplie de nous mêler aux choses de la politique, et cet appel, pour tardif et intéressé qu'il puisse être, répond trop bien à notre désir, à notre volonté de travailler au salut de notre patrie, pour que nous ne nous jetions pas à corps perdu dans la mêlée où se jouent les destinées de la France.

L'évolution a été longue à se dessiner, mais les circonstances récentes l'ont singulièrement accélérée, car les circonstances — ne l'oublions pas — imposent autant qu'elles la subissent la direction des idées. Il n'est personne parmi nous qui ne se souvienne de l'immense éclat de rire qui accueillit la revendication des droits politiques formulée par les pionnières du mouvement féministe. Quels arguments opposaient donc à cette revendication ceux qui ne pen-

saient pas que des gorges-chaudes plus ou moins spirituelles pussent tenir lieu d'arguments ?

La politique, disait-on, ce n'est pas l'affaire des femmes !

Et pourquoi ne serait-ce pas l'affaire des femmes ? Ont-elles des intérêts dans la société ? Vivent-elles dans l'atmosphère créée par la politique ? Sont-elles astreintes aux lois forgées par des législateurs qu'elles n'ont pas choisis ? Subissent-elles toutes les charges d'une société qu'elles n'ont pas contribué à organiser ? Oui ! Eh bien, alors, pourquoi la politique ne serait-elle pas « leur affaire » aussi bien que celle des hommes ?...

Les femmes feraient de la politique de sentiment.

Qu'est-ce qu'on entend par la politique de sentiment ? Une politique où l'ambition, l'intrigue, l'égoïsme feraient place à un peu de loyauté, de désintéressement, de générosité ? Mais la politique dite d'intérêts a-t-elle donc donné de si beaux résultats qu'il y ait lieu de tant redouter un changement d'orientation ?

La politique divisera les familles : si le mari vote dans un sens et la femme dans un autre, ce sera la discorde au foyer.

Croyez-vous que ce serait le fait d'*exprimer* des opinions différentes qui romprait cette unité familiale aussi précieuse que rare ? J'imagine que ce serait plutôt le fait de les *avoir* sans pouvoir les formuler ni les défendre.

Si les femmes s'occupent de politique, elles déserteront leurs devoirs spéciaux d'épouses, de mères de famille, de maîtresses de maison, et ce sera l'abomination de la désolation !...

Et ici interviennent — ou plutôt sont intervenues longtemps — les traditionnelles plaisanteries du mari écumant le pot-au-feu et débarbouillant les marmots pendant que la femme plaide ou légifère. Cet esprit-là s'est vite usé : c'était de l'esprit de pacotille, de l'esprit à six liards l'aune.

Autre objection plus sérieuse : Le jour où les femmes seront électeurs, elles voudront être éligibles ; alors ce sera la fin de tout !...

Admettons que les femmes ayant conquis un premier droit aient par la suite l'intention d'en conquérir un autre ; sans examiner si, en cela, elles auraient tort ou raison, je me bornerai à dire que c'est là une de ces questions lointaines dont il faut laisser à l'avenir le soin de chercher la solution. Que de choses qui paraissaient extravagantes

hier, et qui demain sembleront toutes naturelles ! Et d'ailleurs, s'il fallait renoncer à toute initiative reconnue juste dans la crainte qu'elle produise plus tard des résultats qui semblent actuellement téméraires, ce serait se condamner à l'immobilité absolue, sous prétexte qu'en marchant on court risque de tomber.

Enfin voici qu'on nous oppose un argument nouveau, autrement grave à lui seul que tous les autres réunis : Le Souverain Pontife se serait prononcé contre le vote des femmes !...

Qu'on veuille bien me permettre de ne pas considérer des racontars de journal comme paroles d'Evangile, et d'attendre, pour me fixer définitivement sur ce point, de l'avoir soumis moi-même à l'examen du Souverain Pontife.

Par cela même qu'elle émanait des milieux hostiles à toute idée religieuse, la thèse des droits politiques des femmes était naturellement suspecte au parti catholique. Il a fallu beaucoup de temps, beaucoup d'efforts — et surtout le concours des circonstances que vous savez — pour décider ce parti, *notre parti*, à étudier sérieusement la question et à chercher s'il n'y avait pas là, précisément, une chance de solution des difficultés actuelles. Le résultat de cette étude, tardive sans doute, mais consciencieuse et loyale, ce fut l'hostilité faisant place à la neutralité bienveillante, la neutralité bienveillante à l'adhésion déclarée hautement ; c'est enfin, couronnant l'évolution de l'opinion, la parole du Pape, que vous ne m'en voudrez pas de citer encore une fois : « Ce sont les femmes qui sauveront la France !... »

Sera-ce par le bulletin de vote ?... A vrai dire, j'ai un trop profond mépris pour le suffrage universel pour le croire capable d'opérer à lui tout seul un si difficile miracle ; mais puisqu'il est la synthèse des droits politiques, je le réclame à ce titre pour la femme jusqu'au jour, appelé de tous les vœux des sages, où il sera supprimé pour tout le monde.

En attendant cet heureux jour, l'opinion publique s'est accoutumée à l'idée du vote des femmes. Toutefois, pour ne pas rompre trop brusquement avec la tradition, ou plutôt avec la sacro-sainte routine, on voudrait procéder par étapes. Ainsi l'on admet le vote des célibataires et des veuves parce qu'on a découvert que leurs intérêts n'étaient pas représentés dans la société ; mais ceux des femmes mariées semblent très suffisamment représentés par le mari, chef de la famille.

A ceci, nous les féministes, nous répondons que le mari et la femme ont parfois des sentiments très opposés. et que, si l'on accorde les droits politiques aux célibataires, il semble choquant de les refuser à la mère de famille, qui représente incontestablement une autre valeur sociale que la femme célibataire ou veuve sans enfants.

Une autre combinaison ayant pour but d'étendre le droit de représentation aux femmes dans une certaine mesure et sous certaines conditions, fut ensuite lancée dans le courant de l'opinion, et nous l'avons vue figurer dans le programme électoral d'un candidat que le suffrage universel — masculin — n'a pas jugé digne d'entrer au Parlement. Il avait pu traverser toute l'Afrique pour entrer triomphant à Fachoda ; mais pour entrer au Palais-Bourbon, point n'est besoin d'être couvert de gloire : c'est un vêtement démodé.

Le vote familial, préconisé par le colonel Marchand, est un système qui attribue au père de famille la voix de sa femme et celle de chacun de ses enfants, par cette raison, d'ailleurs excellente, qu'ayant plus de charges, il est juste qu'il ait plus de droits. Nous découvrons là un commencement de reconnaissance du droit des femmes à compter pour quelque chose dans la société ; mais nous y retrouvons aussi cette pensée qui a de tout temps inspiré les législateurs : la tutelle nécessaire de l'être éternellement majeur qu'est l'homme sur l'être éternellement mineur qu'est la femme. Or, la femme du xxe siècle a conscience d'être arrivée à l'âge de la majorité, et en conséquence elle réclame le droit d'agir par elle-même dans la pleine connaissance et l'entière responsabilité de ses actes. Le vote familial, comme le vote plural de nos amis les Belges, dont vous venez d'entendre un si magistral exposé, n'est encore qu'une demi-mesure, et comme tel, il ne pourrait donner qu'une demi-satisfaction. J'ajoute qu'il pourrait occasionner d'amères déceptions. Imaginez, Mesdames, un ménage dans lequel le mari soit franc-maçon et la femme chrétienne : la supposition n'a rien d'extravagant, n'est-il pas vrai ? Or, avec le système du vote familial, qu'arriverait-il ? Ceci : que le mari aurait pour combattre les sentiments religieux de sa femme et ceux que sans doute elle s'efforce d'inculquer à ses enfants, et la voix de sa femme et celle de ses enfants. Sentez-vous l'ironie d'un pareil état de choses ? Non, Mesdames, non, Messieurs, pas de ces demi-mesures, arrivons donc

enfin droit au but, et que chacun fasse sa besogne soi-même : c'est le seul moyen d'être bien servi.

Quant à nous, Mesdames, envisageons nettement la situation et ne craignons pas de faire, sur ce point spécial des droits politiques, cause commune avec celles qui, les premières, les ont réclamés alors qu'il fallait du courage pour le faire. Sans doute nous ne les emploierions pas aux mêmes usages qu'elles ; nous cambattrions ce qu'elles défendent, nous défendrions ce qu'elles attaquent ; mais c'est le destin des armes de servir des causes différentes. Pour nous, d'ailleurs, je tiens à le proclamer bien haut, le droit ne sera jamais un but, il ne sera que le moyen de remplir un devoir, et comme toute notre politique à nous, catholiques et Françaises, se résume en deux mots : Dieu et la France, nous n'avons pas le droit de nous désintéresser d'un droit qui nous permettrait de remplir le plus cher de nos devoirs : Rendre la France à Dieu et Dieu à la France !

La lecture des Rapports concernant la question des Droits politiques des femmes étant terminée, la discussion est ouverte.

Mme Bazin déclare en son nom et au nom de plusieurs de ses amies qu'elle serait désolée que les femmes fussent appelées à voter dans les conditions où se pratique actuellement le vote, mais elle revendiquerait volontiers le droit de vote professionnel.

Mgr Péchenard dit qu'avant d'entrer dans le détail de la question, il faudrait commencer par se mettre d'accord sur le principe même du vote, et ensuite sérier les points à étudier.

Mlle Maugeret propose les trois questions suivantes :

1° Admet-on, en principe, que les femmes aient le droit de voter ?

2° Dans quelles conditions et dans quelle mesure l'exerceront-elles ?

Mme Changeux dit que les femmes seront très probablement appelées dans un temps plus ou moins proche à prendre part aux élections politiques ; pour elle, elle ne le souhaite pas, non pas que les femmes lui paraissent indignes de la politique, c'est plutôt la politique qui lui paraît indigne des femmes ; elle voudrait les réserver pour une meilleure besogne. Mais s'il est inévitable que le suffrage universel leur soit attribué un jour ou l'autre, il serait bon qu'elles fissent leur éducation dans les élections municipales.

Mlle Maugeret fait remarquer que les hommes n'avaient fait aucun apprentissage des questions politiques et des responsabilités électorales quand on leur mit le bulletin de vote entre les mains. Sans doute l'usage qu'ils en ont fait ne serait pas de nature à encourager une seconde édition de la même tentative, mais il est indéniable que les femmes de nos jours sont infiniment plus instruites des choses de la politique que ne l'étaient les hommes en 1848, et qu'elles sont, actuellement, aussi bien renseignées que les électeurs sur la valeur des candidats.

Mme Vincent dit que le vote des femmes n'est point une nouveauté, comme

on semble le croire, c'est au contraire une très ancienne tradition de la vieille France. De 1302 à 1789, les femmes ont exercé le droit de vote au même titre que les hommes et dans les mêmes conditions. Et si l'on objecte que toutes les femmes ne votaient pas, nous répondrons que tous les hommes non plus ne votaient pas. Il fallait présenter certaines conditions auxquelles était attaché le droit de vote, mais quiconque, homme ou femme, réunissait ces conditions, votait chaque fois qu'il y avait lieu. Les femmes ont joui de ce droit jusqu'en 1789 : c'est la Révolution qui les en a dépouillées. Elles ont été complètement oubliées dans l'attribution des droits concédés par la grande charte républicaine dite des Droits de l'homme, et elles n'ont pas osé réclamer, ou si elles l'ont fait, on n'en a pas tenu compte

Le dernier vote des femmes chefs de famille a eu lieu en 1791, lors du partage des biens communaux.

Sous l'Ancien Régime, la loi de Beaumont donnait voix aux femmes dans les procès pour la recherche de la paternité, qui était admise alors.

C'est surtout dans l'organisation du travail que les droits étaient exactement les mêmes pour les hommes et pour les femmes. Les femmes jouissaient dans leurs corporations des mêmes privilèges que les hommes dans les leurs ; elles étaient juges et prononçaient dans tous les différends entre patrons et ouvrières. Cette sage organisation disparut avec l'abolition des corporations.

En 1808, Napoléon réorganisa le tribunal des Prud'hommes, mais lui aussi il s'appliqua à oublier les femmes. Et en 1906, nous en sommes encore à cette chose absurde : des hommes jngeant les différends survenus à propos de métiers de femmes auxquels ils ne connaissent rien. Les féministes ont fait campagnes sur campagnes pour signaler cette absurdité; elles n'ont rien obtenu. Et elles n'obtiendront rien tant qu'elles ne seront pas électeurs.

En 1848, le suffrage censitaire fut organisé, mais on continua à oublier les femmes, alors qu'on ne demandait seulement pas aux hommes s'ils savaient lire.

Les chefs des partis avancés nous avaient fait de belles promesses; je suis fâchée d'être obligée d'avouer qu'ils ne les ont pas tenues. L'Eglise, de son côté, nous était hostile. Je suis heureuse de saluer aujourd'hui le changement qui se manifeste. Et puisque les femmes catholiques comprennent maintenant la nécessité de réclamer leurs droits, j'émets le vœu que nous nous unissions et que nous marchions ensemble à la conquête de droits dont nous ferons l'usage que nous croirons le meilleur.

Ce discours est chaleureusement applaudi. Mlle Maugeret souligne la loyauté avec laquelle, en toute occasion, Mme Vincent, sans renier ses attaches avec les partis avancés, rend justice aux traditions de la France monarchique.

Mme de Mac-Mahon dit qu'elle est tout à fait d'accord avec Mme Vincent. « Rétablissons l'Ancien Régime, dit-elle, et alors nous voterons. »

Mlle Schaller fait observer que la Révolution a retiré le droit de vote aux femmes, mais qu'elle l'a octroyé aux Juifs.

Mme Menard dit que les intérêts des femmes mariées peuvent, à la rigueur, être considérés comme représentés par le mari; mais beaucoup de femmes ne se marient pas et sont obligées de se faire une situation personnelle. Or, n'ayant personne pour les défendre, elles sont constamment lésées dans leurs intérêts professionnels, qui ne sont pas représentés dans les conseils de la nation.

Mlle Mallet déclare que le vote politique est un attentat au principe d'autorité. Elle croit bien que si les femmes votaient, beaucoup de choses pourraient aller mieux ; mais le principe étant mauvais en soi, nous ne devons pas en user, mais au contraire nous unir pour le détruire.

Mlle Maugeret fait observer que pour détruire une chose, aussi bien que pour l'améliorer, il faut d'abord l'avoir dans la main. Puisque, de l'avis de tous, le suffrage universel est tellement entré dans nos mœurs qu'il semble impossible de le supprimer, il faut pourtant bien nous résigner à tâcher de l'améliorer, et le vote des femmes serait certainement une amélioration.

Mme Changeux ne met pas en doute la supériorité morale de la femme, mais elle craint précisément que cette supériorité ne soit battue en brèche par les tentatives de corruption dont la femme électrice serait l'objet de la part des partis. Il faudrait donc faire son éducation politique avant de la lancer dans la mêlée.

Mme Le Roy Liberge pense qu'il y aurait urgence à donner le droit de vote aux femmes avant que la franc-maçonnerie s'en soit emparée.

Mlle Maugeret donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Caron, l'éminent supérieur du Petit Séminaire de Versailles, qui, empêché d'assister au Congrès, lui écrit : « Le vote des femmes serait notre suprême chance de salut ; mais dépêchez-vous de le leur obtenir avant que l'Université les ait perverties comme elle a perverti les hommes. »

Mme Leroy-Allais fait remarquer que le vote des femmes pourrait amener d'heureuses modifications dans les lois au point de vue des ouvrières. Il y a des lois atroces qui engendrent des souffrances que les hommes ne peuvent pas comprendre. Il faut donc que les femmes éclairées exercent le droit de suffrage pour obtenir de meilleures lois en faveur de leurs sœurs.

Mlle de Montesson estime qu'il ne faut pas sortir des traditions.

Mlle Maugeret répond qu'après le discours de Mme Vincent, il est pourtant difficile de ne pas reconnaître que le vote des femmes, loin d'être une invention de la république, ne serait, au contraire, que le retour à une tradition de la monarchie, détruite par la Révolution.

L'heure pressant et les esprits lui semblant suffisamment éclairés sur la question, Mgr Péchenard dit qu'il est temps de procéder au vote. « Je vous engage, Mesdames, dit-il, à vous recueillir avant de vous prononcer, car le vote que vous allez émettre aura un grand retentissement dans le pays. »

Pour faciliter l'expression des sentiments très divers qui se sont fait jour au courant de la discussion (1), il est décidé que les questions seront sériées, et elles sont posées ainsi :

Etes-vous d'avis que les femmes soient électrices :

I. Dans les questions professionnelles ?

Oui, (à l'unanimité).

II. Dans la commune ?

Oui, (grande majorité).

III. Dans les conseils généraux ?

Oui. (majorité).

(1) Malgré la diligence de nos deux secrétaires, Mmes Le Roy Liberge et Duclos, pour prendre note des opinions émises au cours d'une discussion si mouvementée, nous n'avons pu en donner ici qu'un résumé forcément incomplet.

Aux élections législatives ?

On sent que cette dernière question est le point culminant de la discussion, la position chaudement disputée par les deux partis. Le vote donne la majorité aux partisans du vote politique. Les adversaires soutiennent qu'il y a erreur. Dérogeant par condescendance à la règle qui interdit de revenir sur un vote acquis, le bureau fait recommencer jusqu'à trois fois l'épreuve. Mgr Péchenard et M. l'abbé Bordron comptent les voix, et le résultat définitif donne une majorité de 32 voix. La moitié à peine des congressistes avait pris part au vote ; les autres, ne se trouvant pas suffisamment éclairées sur la question, s'étaient abstenues. Mlle Maugeret dit qu'elle approuve cette réserve, et qu'elle réunira prochainement, sur un terrain plus indépendant que celui de l'Institut Catholique, les personnes désireuses d'approfondir cette importante question (1).

La parole est donnée à Mme la comtesse de Saint-Laurent.

Pour le Sacré-Cœur et pour la France!

Monseigneur,
Mesdames,
Messieurs,

C'était hier, il me semble, que me trouvant à cette même place, devant le même auditoire sympathique, j'exposais simplement le but de notre œuvre, sa raison d'être, ses progrès, son culte pour le Sacré-Cœur, dominant et dirigeant partout ses efforts.

Depuis, une année s'est écoulée... Cette année, nous voudrions l'effacer avec notre sang de l'histoire de notre pays, tant elle y a accumulé de tristesses et de honte.

Est-ce dire que tout soit perdu, qu'il n'y ait plus rien à faire et que nous devions, comme des condamnés, attendre, sans coup férir, la sentence de notre arrêt de mort? Je ne le crois pas. Les événements parleront plus fort que les hommes.

En ce qui concerne la Ligue des Femmes Françaises, je puis dire sincèrement que la lassitude et le découragement ne l'ont point effleurée, parce qu'elle a placé ses espérances bien plus haut que la terre, et qu'elle n'a jamais compté sur les combinaisons humaines pour sauver notre pauvre France.

---

(1) Voir le procès-verbal de cette séance supplémentaire dans le *Féminisme Chrétien* du mois de Mai-Juin 1906.

Vous dirai-je son travail de cette année ? Il ressemble à celui de l'année qui précède, avec cette différence qu'il augmente tous les jours, appelant pour l'aider des ouvrières plus nombreuses, plus résolues, plus dévouées encore. Ces ouvrières, il n'est nullement besoin de les chercher, elles s'offrent spontanément, des points les plus éloignés de la France, avec un renouveau de zèle et d'ardeur qui excite notre admiration.

Quelle est la cause qui produit cet effet saisissant ? Nous le dirons plus loin.

Entrée de plein cœur dans la Fédération Jeanne d'Arc, la Ligue en a fait l'essai loyal et consciencieux. Elle a étudié de près toutes les œuvres ouvrières et sociales, leur prêtant son concours au moment opportun et leur tendant la main toujours, comme à des sœurs marchant côte à côte, quoique dans des sillons différents.

Elle constate aujourd'hui, en pleine connaissance de cause, et avec une réelle satisfaction, que plus on donne, moins on s'appauvrit, et que cet échange de bons procédés fortifie l'action au lieu de l'affaiblir. C'est le propre des œuvres catholiques, bien comprises, de multiplier et de varier les efforts selon les aptitudes et les aspirations de chacun, en gardant toujours la même unité dans la chrité du Christ.

Mlle Maugeret peut donc se réjouir du mouvement qu'elle a créé : elle a vu se grouper autour d'elle toutes les bonnes volontés, et, s'il reste dans l'application de sa généreuse pensée quelques imperfections inhérentes à la pauvre nature humaine, il y a assez de bien accompli et de cœurs conquis pour qu'elle ne doute plus du résultat final.

Je ne voudrais pas lasser votre attention bienveillante en donnant de trop nombreux détails sur nos œuvres, qui se multiplient de jour en jour et revêtent toutes les formes, pour arriver plus sûrement au but.

Ce n'est pas ma pensée aujourd'hui; à l'heure actuelle, il me semble préférable de porter nos regards en avant et d'aller droit à l'ennemi, avec la force que donne l'expérience acquise, soutenue par une activité persévérante, puisée et renouvelée sans cesse aux sources mêmes de la vie divine.

Qu'il me soit seulement permis de glaner, en passant, quelques épis dans le champ de nos efforts quotidiens. Nous avons multiplié les

conférences. cette année, surtout les conférences intimes, si je puis m'exprimer ainsi, parce qu'elles nous mettent en rapport direct avec toutes les classes de la société, établissant entre nous de vrais liens de sympathie et de charité chrétienne. Les cœurs s'ouvrent à nous plus facilement, nous connaissons mieux les peines de chacun, les dangers auxquels on est exposé dans la classe ouvrière, et nous pouvons appliquer les remèdes et faire le bien avec une connaissance plus vraie et plus approfondie des besoins de chacun.

Il nous semble que le plus sûr moyen de gagner le cœur des femmes ce n'est pas tant de leur parler de leurs droits que de faire vibrer en elles la corde sacrée de la religion que la Franc-Maçonnerie veut briser à tout prix, car elle le sait bien, c'est la religion seule qui donne le courage d'accepter le devoir écrasant de chaque jour, sans murmure et sans plainte.

Quant à nous, remplies de compassion pour tant de misères silencieuses et cachées, qui se sont révélées à nous et que beaucoup ignorent, nous voudrions arriver à améliorer ce qui semble défectueux dans les organisations ouvrières et à obtenir, je ne sais encore par quels moyens, que le travail de la femme soit plus rémunérateur. C'est là une question très grave, d'une haute portée morale, qui inquiète beaucoup les âmes généreuses, et que nous nous permettons de soumettre au Congrès, afin qu'elle soit examinée en temps et lieu.

Notre propagande de la bonne Presse, tracts et journaux, s'est accrue, depuis un an, dans des proportions considérables. Au lendemain même des élections, sans perdre courage, nous avons renouvelé tous nos abonnements aux journaux nettement conservateurs; nous comptons les augmenter de plus en plus. C'est par les journaux servant la vérité à petite dose d'une manière continue qu'on refait la mentalité d'un peuple. C'est là un travail de longue haleine, qui demande autant de persévérance que de zèle. En France, nous attendons toujours le dernier moment pour agir, c'est ce qui nous perd.

A propos de la Presse, nous recommandons vivement une œuvre appelée à rendre de réels services et à laquelle chacune de nous peut et doit s'intéresser. C'est la *Croisade Française*, dont Mlle de Montesson, qui en est la généreuse inspiratrice, vous a entretenues hier.

Je m'arrête... et pour aborder la partie la plus importante de mon rapport, je réclame toute votre attention.

Ce qui domine toutes nos pensées, en face du Calvaire où monte l'Eglise de France, c'est le désir ardent de la servir. Comme autrefois, aux jours de la Passion, Véronique fendit la foule des soldats inhumains qui formaient une haie autour du Christ, pour essuyer sa face adorable couverte de crachats et de sang, les Femmes Françaises aujourd'hui braveront toutes les difficultés et tous les sarcasmes, pour apporter à leurs évêques et à leurs prêtres l'humble concours de leur infatigable dévouement. Nos comités ont été créés en vue de la persécution, qui s'annonce terrible. Et maintenant que nos cadres sont remplis et que notre petite armée bien disciplinée est prête à tous les sacrifices, nous ne demandons qu'à agir, sous la direction de nos pasteurs, pour l'Eglise et pour la France.

Est-ce que nous aurons alors pleinement accompli notre tâche ?

Non; il nous reste encore un suprême devoir à remplir, et j'ai promis ce matin, à Montmartre, au nom de toutes les femmes de France, qu'elles ne failliraient pas à leur mission. C'est pour cela que je leur adresse cet appel suprême.

Quand, il y a bientôt quatre ans, nous avons consacré la Ligue au Sacré-Cœur, nous nous sommes enveloppées dans son Etendard Royal pour aller au combat, nous savions ce qu'il demanderait de nous, et nous comptions sur lui pour être fidèles au pacte sacré qui nous unissait à jamais à son Cœur adorable, sous le regard maternel de Marie Immaculée (8 décembre 1902).

Je l'ai dit ici, l'an passé, il est impossible d'étudier l'histoire de France sans se rendre compte de sa mission providentielle, et l'on ne s'étonne plus alors que le Sacré-Cœur l'ait choisie pour porter son nom à toutes les extrémités de la terre.

Je le sais, quand on tient ce langage, le seul vrai pourtant, on passe pour des illuminés, et on nous répond que la France est anticléricale, qu'il faut éviter de lui parler de religion si on veut la ramener à des idées plus saines et meilleures. C'est cette étrange erreur, exploitée par la Franc-Maçonnerie, qui nous conduit à l'abîme L'Esprit de ténèbres, qui a horreur de la lumière, multiplie ses menées occultes pour nous en voiler l'éclat. Il est aveuglant, pourtant.

La France se meurt parce qu'elle a renié le Dieu de Clovis et de Charlemagne et qu'elle a oublié la vocation glorieuse dont le Christ l'a honorée en la chargeant d'accomplir ses desseins dans le monde.

C'est un devoir, pour elle, de répondre aux désirs du Sauveur, si nettement exprimés par le Divin Maître à la Vierge de Paray, et de reconnaître sa royauté suprême sur le monde entier par un culte public et national. Vous la verrez alors renaître à une nouvelle vie et porter encore aux extrémités du monde, avec le drapeau glorieux de notre vieille France, le nouveau Labarum offert à nos regards par Léon XIII, où resplendit le divin Cœur de Jésus, surmonté de la Croix.

On nous objectera que le moment est bien mal choisi pour parler de la Royauté du Sacré-Cœur. Mais, peut-on oublier que le Divin Sauveur lui-même choisit le jour de sa Passion pour affirmer sa Royauté Divine. C'est à l'heure où les Juifs le reniaient qu'il répondit à Pilate : *Rex sum ego*. Je suis Roi ».

Au jour de son triomphe à Jérusalem, et dans le Temple, quand les Juifs voulaient relever pour lui le trône de David, il se déroba par la fuite, pour bien nous montrer que ce n'est pas une royauté humaine qu'il ambitionne. « Il laisse aux nations le droit de se gouverner elles-mêmes, de choisir leurs chefs, de vivre sous le régime qui leur convient, mais il leur demande les hommages dus à sa royauté transcendante et attend d'elles la reconnaissance de son autorité, et cette reconnaissance implique avant tout le respect de sa loi et des droits de son Eglise.

« Il reprendra la parole bien des siècles plus tard, pour rétablir sa Royauté, ébranlée à l'époque où le protestantisme enlèvera au Divin Roi les races saxonnes et où le Jansénisme travaillera sourdement à lui arracher les races latines jusque-là si fidèles. Et c'est alors qu'il demandera à la bienheureuse Marguerite-Marie les hommages de tous les grands de la Terre. »

Comme le dit si bien M. l'abbé Coubé dans sa remarquable brochure sur la Royauté du Sacré-Cœur, à laquelle nous empruntons les lignes qui précèdent et celles qui suivent :

« Nous traversons, aujourd'hui, une crise d'impiété et d'apostasie sociales. On entend partout ces frémissements des peuples dont parle le Psalmiste, contre Dieu et contre le Christ. C'est donc le moment de proclamer sa souveraineté divine. La Franc-Maçonnerie attaque non seulement la Royauté de Jésus-Christ, non seulement la religion surnaturelle, instituée par lui, mais encore l'autorité et

l'existence de Dieu même, ainsi que toutes les vérités de la religion naturelle. Elle veut détrôner Dieu sur la terre, comme Lucifer voulut le détrôner dans le ciel, et pour montrer sa solidarité avec le grand révolté, elle l'invoque comme son roi ; elle arbore son étendard, elle s'écrie par la voix d'un de ses adeptes : Nous sommes les premiers-nés de Satan.

« Il nous faut donc revendiquer les droits du Christ, il nous faut, reprenant la devise de saint Michel, en y introduisant le nom béni du Fils de Dieu, nous écrier : « Qui est comme le Christ ? » Il est Dieu, il est Roi, vous le niez, nous l'affirmons ; vous le combattez, nous le défendons ; vous arborez l'étendard de l'usurpateur Satan, nous arborons l'étendard du Souverain légitime ; vous voulez le déshonorer, nous voulons le couronner et le faire régner sur nous et sur vous. *Opportet illum regnare.*

« On le voit, l'heure est bien choisie, la Croisade est opportune, nécessaire.

« D'ailleurs, cette affirmation de la royauté de Jéeus-Christ répond à une belle loi de l'évolution religieuse qui veut que toute dévotion aboutisse à un triomphe royal pour Notre-Seigneur, auquel toutes les nations ont été données en partage. »

Du reste, le Saint-Siège a donné ses suffrages à cette idée providentielle, qui cache probablement quelque dessein miséricordieux du Sauveur sur la France

S. S. Pie IX disait déjà : « L'Eglise et la société n'ont d'espérance que dans le Cœur de Jésus. C'est lui qui doit guérir tous nos maux. »

Plus tard, Léon XIII, avant l'acte de consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, qui restera la gloire de son pontificat, prononçait ces mémorables paroles, inscrites en tête de notre Bulletin : « Voici qu'aujourd'hui est offert à nos regards un autre signe de salut, signe tout divin de la suprême espérance ! C'est le Sacré-Cœur de Jésus, surmonté de la Croix, et brillant d'un magnifique éclat au milieu des flammes. En lui il faut placer toutes nos espérances : de lui il faut solliciter et attendre le salut des hommes ».

Et Pie X, l'élu du Saint-Esprit pour l'époque troublée où nous sommes, Pie X qu'on vénère comme un saint et qu'on aime comme le meilleur des pères, n'est pas moins favorable à cette cause, qui

semble être une des idées dominantes de sa vie. Pie X, avant de monter sur la chaire de Saint-Pierre, disait au Congrès de Venise : « Le Christ est roi, il importe de le rappeler au temps où nous vivons. Il est roi, non seulement des individus et des familles, mais des sociétés, des nations et des peuples, et comme tel il doit régner. »

Quoi de plus explicite que cette triple affirmation du chef visible de l'Eglise, et pourra-t-on s'étonner après de voir le clergé de France étudier tous les jours davantage cette grave question? Déjà dans plusieurs diocèses, le Sacré-Cœur a été solennellemment couronné, des bannières ont été faites en son honneur, et le 24 novembre 1904, S. G. Mgr Amette, qu'on retrouve toujours au premier rang quand il s'agit d'honorer le Cœur de Jésus, offrait au nom de son diocèse, à la basilique de Montmartre, une bannière portant peinte sur ses plis l'image du Sacré-Cœur couronné.

N'est-il pas aussi le premier évêque de France qui a solennellement couronné le Sacré-Cœur dans sa cathédrale de Bayeux?

Que d'espérances radieuses cela nous donne pour l'avenir!...

Quel sera donc le rôle de la Ligue des Femmes Françaises dans ce mouvement spontané et toujours grandissant qui prépare merveilleusement la royauté universelle du Sacré-Cœur? Elle s'en fera l'apôtre par un prosélytisme ardent et persévérant, et c'est ainsi qu'elle sera fidèle au serment qui la lie à jamais au Divin Sauveur. C'est là sa mission spéciale, et ce qui explique la raison de la sympathie qu'elle a rencontrée dans toute la France, avec cette attirance particulière qui se sent mieux qu'elle ne s'exprime, et qui rapproche irrésistiblement entre elles les âmes ayant les mêmes attraits et les mêmes aspirations célestes.

C'est sur le Calvaire, au pied de la Croix de Notre-Seigneur, que les femmes ont commencé leur mission d'apôtres, prosternées dans l'adoration, les larmes et l'amour, debout dans la fidélité, le dévouement et le sacrifice. C'est sur elles que tombèrent les dernières gouttes de sang et d'eau, source de notre vie et de notre salut, échappées de la blessure symbolique faite au Cœur du Divin Crucifié, par la lance de Longin.

Cela explique pourquoi, de génération en génération, elles ont été si ardentes dans leur dévouement, si généreuses dans leurs sacrifices. Suivez-les à travers les siècles, vous les trouverez toujours

prêtes à remplir leur rôle bienfaisant, quelle que soit la situation où la divine Providence les place.

C'est d'abord sainte Clotilde qui eut la gloire, avec saint Rémy, de préparer la vocation du peuple franc, en aidant puissamment au baptême de Clovis.

C'est Geneviève, l'humble bergère, qui sauva Paris des fureurs d'Attila. C'est Jeanne, la bonne Lorraine, notre gloire la plus pure, la plus française, la mieux aimée, Jeanne, qui eut l'idée si nette et si précise de la Royauté du Christ.

Qui ne connaît ses premières paroles au sire de Baudricourt : « Le royaume n'appartient pas au dauphin, il appartient à mon Seigneur; mais mon Seigneur veut que le dauphin soit roi et tienne de lui le royaume en commende ».

Et celles adressées à Charles lui-même : « Gentil dauphin, j'ai nom Jeanne la Pucelle et vous mande par le Roi des Cieux que vous serez sacré à Reims et que vous serez le lieutenant du Roi des Cieux qui est roi de France.»

Je vous le demande à toutes, pour répondre à certaines objections qui m'ont été faites, Jeanne d'Arc, notre idéal modèle, formée à l'école des anges et des saints, a-t-elle été moins ardente au combat, moins chevaleresque dans son dévouement, parce qu'elle ne bataillait que pour le Roi des Cieux?

Dans son humble sphère, la Ligue des Femmes Françaises sera-t-elle moins vaillante dans l'action, suivra-t-elle avec un intérêt moins passionné les évolutions des œuvres sociales auxquelles elle consacre le meilleur de son temps, parce qu'elle a entendu l'appel du Sacré-Cœur et qu'elle y a répondu avec toute la simplicité de sa foi et toute l'ardeur de son amour?... Mais c'est là sa force, sa douceur, la seule seule raison d'être de son inexplicable fécondité.

D'elle-même elle n'est rien, elle ne peut rien, mais la force d'agir, c'est encore lui, notre Roi, qui la lui donnera. Et grâce à sa protection et à nos efforts, un jour viendra où ce ne sera plus un humble troupeau comme celui-ci, mais la nation tout entière, qui criera à Jésus, dans son enthousiasme : « O ! Christ, vous êtes le Roi de France ! »

Après Jeanne la Pucelle, c'est une humble fille de la Visitation que Jésus choisira pour être la confidente et la révélatrice de son

Cœur. Et quand elle se plaindra à lui de l'insuccès des démarches que lui-même avait inspirées, il répondra par ces paroles éternellement vraies : « Je règnerai malgré Satan et ses suppôts ».

N'était-ce pas pour notre pays d'abord qu'il prédisait cet avènement triomphal ?...

Là est tout notre espoir, nous le disons hautement, sans crainte d'être démentie, et nous désirons avec ardeur être au milieu de vous le porte-étendard de la Royauté du Sacré-Cœur; nous demandons donc à toutes les chrétiennes de France de nous suivre dans ce mouvement grandiose. Cela ne les empêchera pas de rester fidèles à leurs associations particulières. Gardant notre indépendance et notre autonomie, nous n'aurions même pas l'idée d'en demander le sacrifice aux autres. La variété des couleurs dans l'unité de la forme donne plus d'éclat aux œuvres de Dieu. Qu'elles nous permettent seulement de joindre leurs noms aux nôtres, pour implorer du Souverain Pontife, au nom des chrétiennes de France, la faveur insigne d'être partout et toujours les apôtres de la Royauté du Sacré-Cœur.

Et comme signe de cette dépendance, nous ferons désormais précéder notre titre de Femmes Françaises de ces mots, mis en exergue, qui seront notre cri de guerre :

« Pour le Sacré-Cœur et pour la France! »

Redisons, en terminant, les paroles du même auteur, si bien inspiré :

« Après ses origines modestes, la dévotion au Sacré-Cœur a connu les acclamations populaires des pélerinages; elle doit avoir son hosanna royal et la gloire des couronnements. Ce triomphe est réservé à notre époque, qui le réclame par tout ce qu'il y a de bon et de mauvais en elle, par ses aspirations généreuses, et par ses profondes misères.

« Le XIXe siècle a été le siècle de la Royauté de Marie, à la Salette, à Lourdes, à Fourvière, et dans d'autres illustres sanctuaires. Que le XXe siècle soit le siècle de la Royauté du Sacré-Cœur. La vérité intégrale l'exige, le salut du monde est à ce prix. Disons donc à Notre-Seigneur : « Montez sur votre trône, ô Christ! Etendez votre sceptre sur nos fronts inclinés, soyez maintenant notre Roi, Roi de toutes les âmes et de toutes les nations ! »

Ce pieux discours ne comporte aucune discussion : qui ne croit à la royauté du Sacré-Cœur, qui ne serait heureux de la voir proclamée, non par la France officielle, qui ne reconnaît d'autre royauté que celle de Satan, incarnée dans la franc-maçonnerie, mais par la Erance catholique, qui seule est encore la France. Mgr Péchenard remercie Mme de Saint-Laurent de son appel à l'union de toutes les âmes catholiques dans le culte du Sacré-Cœur; puis il donne la parole à Mme Le Roy Liberge.

Comité de Dames patronnesses de l'Association des Amis de l'Institut Catholique

Monseigneur,
Mesdames,
Messieurs,

Au début d'une admirable conférence faite par lui, le 15 mars dernier, dans cette même salle, M. Denys Cochin se demandait si l'enseignement supérieur des lettres, des sciences, du droit, au point de vue catholique, est une des nécessités de l'heure présente, et il répondait : Assurément oui.

En effet, ce n'est pas seulement aux jeunes ecclésiastiques que l'Institut offre le moyen de couronner dignement leurs études, mais à tous les enfants des familles chrétiennes qui peuvent venir y puiser les saines doctrines et y trouver des moyens de préservation efficaces dans les associations amicales, les œuvres religieuses et sociales auxquelles ils sont appelés à prendre part. En ces temps troublés, n'est-il pas urgent de leur apprendre qu'il existe une justice immanente qui n'est pas toujours d'accord avec la loi, et que la voix de la conscience doit être écoutée avant toute autre ? En ces temps de sectarisme où la robe de dominicain a fait refuser au Père Scheil la chaire à laquelle sa science lui donnait droit, ne faut-il pas leur enseigner l'esprit de tolérance et de divine charité que respire l'Evangile ?

En ces temps de décadence littéraire où la pauvreté du fond se cache en vain sous une forme rare, n'est-il pas nécessaire de leur montrer à garder la sincérité de l'âme ?

En matière de droit et de philosophie, il importe d'établir aux yeux de notre jeunesse le principe de la responsabilité personnelle, tandis qu'ailleurs on considère les criminels les plus dangereux comme de simples malades inconscients ou comme les martyrs d'une nouvelle foi : la décevante théorie des anarchistes.

Quant aux sciences positives, on enseigne aux élèves de l'Institut à ne leur demander que les certitudes qu'elles peuvent donner ; mais dans leur domaine propre, d'illustres découvertes, comme celles de la télégraphie sans fil, de la télémécanique, par M. Branly, de la phonétique expérimentale par l'abbé Rousselot, des cours comme ceux de M. de Lapparent, prouvent quels sérieux travaux se font dans les laboratoires de l'Institut.

Enfin, et ne fût-ce que pour cette seule raison, l'enseignement supérieur catholique doit être conservé parce qu'il est une liberté, une de celles qui sont le plus directement menacées par le Bloc maçonnique qui, pour courber les âmes sous son joug, veut réserver à l'Etat le monopole de l'enseignement.

En face des chaires de la Sorbonne et du Collège de France, où les despotes qui nous gouvernent ne veulent plus admettre que leurs créatures, il est indispensable de maintenir les chaires libres où la religion, la philosophie, l'apologétique, l'histoire, l'archéologie, l'art, sont enseignés en des cours publics par des maîtres de la pensée et de la parole, tels que les Lamarzelle, les Sertillanges, les Peillaube, etc.

D'autre part, est-ce au moment où les Japonais eux-mêmes réclament pour leurs bonzes une instruction spéciale et approfondie, que nous verrions supprimer l'établissement destiné à préparer nos jeunes prêtres aux grades académiques !

N'avons-nous pas besoin plus que jamais, lorsque le christianisme est battu en brèche par les erreurs les plus subtiles, par les haines les plus acharnées, d'une élite de docteurs « qui puissent défendre nos croyances sur tous les terrains où se placent leurs adversaires, et démontrent par les faits l'accord réel de la science et de la religion, du patriotisme et de la foi ? (1) »

Trop longtemps, hélas ! l'instruction supérieure de nos pasteurs considérée comme superflue, et par suite négligée, leur a enlevé, vis

(1) Programme des Cours de l'Institut Catholique.

à vis des incroyants, une partie de leur prestige et de leur autorité : mais grâce à l'Institut qui leur a montré la voie, de nombreux ecclésiastiques veulent maintenant conquérir leurs grades universitaires : et puisque l'Etat, rompant un pacte sacré, leur a retiré son appui, ils ne doivent plus chercher que dans leur mérite l'influence qui leur échappe de ce côté.

Déjà la loi de Séparation a fait sentir ses funestes effets ; on constate une notable diminution des élèves dans les petits séminaires ; aussi Mgr Péchenard, attribuant ce fait, au moins en partie, à l'infériorité des sciences et des langues vivantes dans ces établissements, suggère d'y remédier en poussant les professeurs à passer les licences en ces matières, et comme l'agrégation est maintenant fermée aux membres de l'enseignement libre, il propose la création de certificats d'aptitude qui constitueraient en quelque sorte des agrégations non officielles.

Et nous, femmes catholiques, qui devons à l'Eglise notre affranchissement matériel et moral, nous à qui l'Institut dispense la manne de l'intelligence dans ses cours spéciaux pour les jeunes filles, nous surtout, membres des Congrès Jeanne d'Arc dont l'Institut fut le berceau, alors qu'il veut bien encore, par la présence de son éminent Recteur, sanctionner et diriger nos efforts vers plus d'union et plus de liberté, ne devons-nous pas considérer notre existence comme unie à la sienne ? N'avons-nous pas une dette sacrée à acquitter envers lui au moment du danger ?

Car il ne faut pas se le dissimuler, les coups de la haine et de l'impiété qui ont dépouillé et ravagé l'Eglise de France, ont eu leur retentissement ici. Les ressources dont NN. SS. les évêques disposaient jusqu'alors en sa faveur, vont lui manquer, et c'est aux fidèles, aux membres de l'association des « Amis de l'Institut Catholique », de les lui fournir désormais.

Cette association, dont chacune de vous a pu lire les statuts, et qui compte déjà près de cinq cents membres, est ouverte aux femmes comme aux hommes : mais elle est encore loin d'être assez nombreuse pour subvenir aux frais considérables d'un pareil établissement.

Pour recruter de nouveaux membres, Mgr Péchenard nous fait l'honneur de nous appeler à son aide ; le Comité des dames patron-

nesses est fondé, ouvert à celles d'entre vous qui voudront bien lui apporter leur concours ; mais il faut se hâter ! C'est une question de vie ou de mort pour cette grande et belle œuvre, dont je me suis efforcée de vous montrer la prééminence sur toutes les autres. Sans doute beaucoup de tâches patriotiques se partagent en ce moment nos âmes, mais il en est dont le souci doit dominer dans les âmes catholiques : ce sont celles qui ont pour objet la défense de notre foi, le recrutement de nos pasteurs, l'éducation chrétienne de nos enfants. Or, n'est-il pas étrange de voir des personnes qui ne voudraient pour rien au monde mettre leurs fils au lycée, les faire inscrire aux Facultés officielles pénétrées d'un esprit contraire à la religion, et cela, même s'ils se destinent à des professions libérales.

C'est peut-être par ignorance, ou par une crainte mal fondée, qu'elles commettent cette erreur. Nous ne saurions donc trop répéter que les inscriptions prises sur les registres de la Faculté de droit de l'Institut ont la même valeur que celles des Facultés officielles, et que le diplôme délivré après examen passé devant les professeurs de l'Etat, ne fait nulle mention de l'établissement où le jeune homme a étudié ; pour l'examen lui-même, le titre d'élève de l'Institut n'entraîne aucune hostilité de la part des examinateurs, ainsi que le prouvent les nombreux succès remportés par eux depuis trente et un ans. La clientèle actuelle de 600 étudiants, auxquels il faut ajouter plusieurs centaines d'auditeurs libres, pourrait facilement se doubler si les collèges catholiques donnaient à l'Institut tous leurs élèves, et c'est le premier résultat que nous devons chercher à obtenir en réunissant nos efforts pour une propagande active. N'est-ce pas un noble but offert à l'ambition de celles qui seraient heureuses d'exercer une salutaire influence en faveur de l'Eglise ?

Le second c'est de procurer au moyen de souscriptions les fonds nécessaires. Combien de femmes, parmi nous, s'imposent des sacrifices considérables pour conserver des écoles libres populaires ! Cette œuvre est certainement utile, car nous venons de voir, hélas ! le résultat désastreux de l'enseignement athée et socialiste des instituteurs, dans les votes des premières générations appelées au scrutin depuis la laïcisation. Mais ne comprendra-t-on pas que les hautes chaires où s'élaborent les doctrines pour se répandre ensuite en grands courants d'opinion, n'ont pas une moindre importance, et que, pour avoir de

bonnes écoles primaires et secondaires, il faut d'abord conserver la pépinière où se forment les bons professeurs.

Dans nos forêts vierges d'Indo-Chine, on rencontre un arbre magnifique dont l'aspect émerveille le voyageur : c'est le banyan, qui forme à lui seul comme un énorme bouquet de bois; le père de famille, gigantesque, semble soutenu par les centaines de rejetons qui tombent droit de ses rameaux et prennent racine autour de lui. C'est l'image du faisceau harmonieux et indivisible que devrait former sur notre sol l'enseignement catholique à tous les degrés.

Mesdames, nous touchons à une heure solennelle pour l'Eglise de France ! Sur la mer démontée où nos frêles barques, secouées par la tempête, cherchent à s'orienter vers le port éternel, l'Institut Catholique brille comme un grand phare qui nous protège contre les récifs. Le laisserons-nous s'éteindre au plus fort de la tempête ? Vous ne le permettrez pas : je propose donc à tous les adhérents au Congrès Jeanne d'Arc de s'inscrire, à la sortie de cette séance, sur les registres de l'association des « Amis de l'Institut ».

Mgr Péchenard déclare qu'il est très touché de la surprise qu'on lui a faite en appelant l'attention du Congrès sur l'Institut Catholique, sur les services qu'il rend, sur les difficultés qu'il traverse. Il ne dissimule pas que l'avenir est inquiétant, et rendant hommage au dévouement que de tout temps les femmes ont témoigné envers l'Eglise, il est heureux de constater une fois de plus qu'elles restent fidèles à la tradition séculaire ; il remercie Mme Le Roy Liberge d'avoir si bien montré qu'il n'y a pas de meilleure manière de venir en aide à l'Eglise que de soutenir les institutions qui lui préparent les prêtres à la fois vertueux et savants dont plus que jamais elle a besoin.

La parole est donnée à Mlle Maugeret.

Rôle des Femmes dans l'Eglise

Monseigneur,
Mesdames,
Messieurs,

Nous nous étions tous réjouis de voir au Programme du Congrès, à la question éminemment grave et délicate du Rôle des femmes dans l'Eglise, figurer le nom si sympathique de Mme Déglin. Là encore les élections en ont décidé autrement. A la suite des fatigues excessives résultant de l'effort nécessité par le travail électoral auquel elle a pris activement part, et qui, à Nancy comme ailleurs, a été couronné d'un succès si peu proportionné à l'effort, notre amie nous a fait savoir il y a deux jours qu'elle ne pouvait nous donner le rapport que jusqu'à la dernière minute elle avait espéré pouvoir achever. Je lui en exprime tous nos regrets, car nous aurions aimé à contempler avec elle la longue théorie des femmes chrétiennes suivant par tous les chemins, de la Judée d'abord, de l'histoire ensuite, le Sauveur à qui elles savent qu'elles doivent rendre *tout* puisqu'elles lui doivent *tout*. Ce tableau, si consolant et si glorieux pour nous, Mesdames, il sera toujours en situation, et l'année prochaine, si Dieu nous prête vie, nous aurons grand plaisir à le contempler et grand profit à le méditer.

Mais il m'a semblé que nous ne devions pas passer sous silence ce point si important, si actuel de notre Programme, et je vous exposerai en quelques mots ce que sera peut-être notre rôle à nous femmes chrétiennes dans l'organisation nouvelle de l'Eglise de France.

Mais avant toute chose, je veux faire ici une profession de foi qui est au fond de tous nos cœurs. Je veux dire en notre nom à tous que, quelle que soit la décision adoptée par le Pape à l'endroit des associations cultuelles, qui sont le point culminant, la synthèse de la loi satanique, nous l'accepterons avec cette soumission, cette confiance, cet esprit de foi qui nous donnent, à nous catholiques, l'indé-

fectible sérénité de conscience dans l'obéissance. C'est le sens même de la lettre que nous avons adressée au Saint-Père au nom de tous les membres de la Fédération Jeanne d'Arc ; c'est à cette protestation renouvelée de notre absolue soumission que le Pape — j'allais dire le Crucifié du Vatican — a répondu par le télégramme dont il vous a été donné lecture au début de ce Congrès. Renouvelons ici, solennellement, notre protestation de fidélité au grand Pontife que le Saint-Esprit nous a donné ; ne craignons pas de lui en multiplier les témoignages ; est-ce qu'on ne lui multiplie pas les outrages de l'autre côté ? Et lorque, il y a deux jours, en lisant le récit de l'audience accordée aux pèlerins français, en apprenant que le Saint-Père avait pleuré sur la France, comme Jésus sur Jérusalem, est-ce que nous n'avons pas senti nos cœurs se serrer d'une indicible angoisse et éprouvé le besoin de lui crier notre reconnaissance émue pour cette grande compassion qu'il témoigne à notre malheureuse patrie ?... Souvenons-nous de cette parole de Clovis en entendant raconter les souffrances du Sauveur pendant sa Passion : « Que n'étais-je là avec mes Francs !... » Hélas ! ce sont ceux qui se prétendent des Francs — et qui ne sont que des francs-maçons, ennemis de toute dignité comme de toute liberté, renégats de toute religion comme de toute patrie — qui aujourd'hui renouvellent contre l'Eglise les outrages des Juifs contre le Sauveur. Mais il n'est pas vrai que ce soient, ceux-là, des Francs de France. Ceux qui, seuls, ont le droit de porter ce nom, qui fut si beau, sont de cœur avec le Vicaire de Jésus-Christ.

Quant à nous, femmes chrétiennes, nous voulons être une fois de plus dans l'histoire de l'Eglise l'éternelle Véronique qui essuie la face outragée de l'éternel Crucifié. Mais en attendant que nous allions à Rome porter à Pie X l'hommage de notre fidélité militante, je vous propose de confirmer par un vote solennel l'Adresse que nous lui avons fait parvenir en votre nom, et dont voici de nouveau le texte :

Très Saint Père,

« Au moment où la France officielle abreuve de tant d'amertume le cœur de Votre Sainteté, les membres de la Fédération Jeanne d'Arc, réunis à l'Institut Catholique de Paris pour leur troisième Congrès d'Etudes sociales, renouvellent au successeur de Pierre le témoignage de leur inébranlable fidélité, de leur absolue et filiale

soumission et, profondément émues de cette parole que Votre Sainteté daignait adresser récemment à l'une des nôtres : « Ce seront les « femmes qui sauveront la France », sollicitent une bénédiction qui les encourage dans les heures d'épreuve et les fortifie dans les combats qu'elles auront à livrer pour sauver leur malheureuse patrie, en y « restaurant toutes choses dans le Christ ».

L'auditoire acclame cette protestation par de longs applaudissements.

Quelle sera l'organisation de l'Eglise quand la loi d'apostasie sera en vigueur ? Nul ne le sait à l'heure actuelle. Mais il n'y a pas à se faire d'illusions : c'est la persécution certaine, inéluctable. Ce que nous n'avons pas su prévoir, ce que nous n'avons pas pu empêcher, force nous sera de le subir. Les bêtes fauves du Cirque, pour transformées qu'elles sont, n'en sont pas moins les bêtes fauves déchaînées contre les chrétiens du xxe siècle par quelque Néron ou quelque Dioclétien qui n'ont point changé d'âme en changeant de nom.

Dans cette organisation, qui sera sûrement difficultueuse, il y aura de la besogne pour tout le monde. Quelle sera la nôtre ? Evidemment, nous aurons à nous occuper de toutes les œuvres sociales, comme par le passé, ou plutôt, remarquez la nuance, *autrement* que par le passé. Les œuvres sociales, c'est notre domaine, et il faut nous mettre dans l'esprit, et mettre dans l'esprit des autres, que nous devons y jouir de plus de liberté qu'autrefois, y être maîtresses chez nous. Non pas que je veuille vous conseiller, Mesdames, la révolte contre toute immixtion masculine, et encore moins sacerdotale. Je reconnais très volontiers que certaines qualités qui sont l'apanage, sinon exclusif, du moins général de l'homme, sont indispensables pour la bonne marche de beaucoup d'œuvres, et qu'il serait absurde de les en éliminer au nom d'un féminisme qui ne sera jamais le mien. Encore moins m'élèverai-je contre l'immixtion sacerdotale, car, vous l'avouerai-je ? je redoute plutôt de voir la crainte du cléricalisme pousser à l'exagération du laïcisme. Mais ce que je demande, c'est que, dans toutes les œuvres qui sont vraiment des œuvres de femmes, les femmes prennent hardiment la direction, et que l'homme n'y soit que le conseiller judiciaire, et le prêtre, le conseiller spirituel.

J'irai plus loin : je demande la réciproque, c'est-à-dire que dans les œuvres qui sont généralement attribuées aux hommes, les femmes

aient désormais voix consultative. Puisque nous nous occupons ici des choses de l'Eglise, ce n'est pas le lieu de vous dire combien il serait à souhaiter que les femmes fussent appelées à certaines fonctions municipales, comme celles, par exemple, qui concernent divers services de l'Assistance publique. Mais dans l'administration matérielle de l'Eglise, est-ce qu'il n'y a pas une sorte de Conseil municipal chargé de gérer les intérêts de la société paroissiale ? Trouverait-on que ce soit une énormité de dire que les femmes devraient faire partie des Conseils de fabrique ? Si l'on me demande à quel titre, je pourrais répondre tout simplement que, ramasseuses-nées d'argent, éternellement invitées à donner le leur, celles qui en ont, à solliciter celui des autres, celles qui n'en ont pas, elles auraient de ce chef le droit de participer à l'administration des deniers qu'elles récoltent. Mais quand il s'agit de nous, Mesdames, ce n'est jamais au point de vue du simple droit que nous devons envisager les choses ; c'est toujours au point de vue de l'intérêt général et de la collaboration spéciale que nous croyons pouvoir y apporter. Eh bien, en conscience, est-ce que ces questions de détails administratifs ne sont pas de notre ressort à nous, les maîtresses de maison, qui passons précisément notre vie dans les affaires de détail, auxquelles on ne se fait pas faute de nous renvoyer, le cas échéant. J'ignore quel pouvait être le budget des paroisses en temps normal ; mais je pense bien qu'il sera terriblement grevé par toutes les charges qui vont lui incomber, et j'imagine que ce sera le cas de l'administrer avec une minutieuse économie. Or, les belles grandes dépenses, Messieurs, c'est votre affaire ; mais les bonnes petites économies, Mesdames, c'est la nôtre, et c'est avec ces deux dispositions contradictoires, ou plutôt complémentaires, qu'on équilibre un budget.

A ces deux raisons j'en ajouterai une autre, qui me semble avoir sa valeur. A ceux qui m'ont déjà dit, en levant au ciel des bras effarés, que jamais le clergé n'admettrait les femmes dans la gestion des affaires paroissiales, je réponds qu'en cela le clergé irait à l'encontre, non seulement des intérêts matériels dont il a le légitime souci, mais encore de cet esprit de domination que ses ennemis lui attribuent. Que le chef de la paroisse veuille être le maître chez lui, voilà qui ne nous semblera jamais extraordinaire à nous femmes, voilà que nous ne trouverons jamais inacceptable, nous qui avons la séculaire habi-

tude de subir le joug d'une autorité autrement lourde que ne pourrait l'être celle du curé prétendant être le maître dans sa paroisse. Et qu'on veuille bien y songer, même dans les associations paroissiales, l'élément laïc aura nécessairement une importance plus grande que jamais, proportionnelle aux charges que, sans doute, il devra assumer, aux responsabilités qu'il pourra encourir; c'est là que pourront se manifester ces exagérations du laïcisme dont je vous ai dit qu'il pourrait devenir un danger, après avoir été un appui. Voilà, Messieurs du clergé, une simple pensée que je soumets à vos méditations.

Et j'ajouterai pour terminer : La femme a été de tout temps la plus soumise, la plus fidèle, la plus ardente amie de la religion ; elle en est aujourd'hui la réserve suprême, et pour récompense du dévouement inépuisable qu'elle n'a cessé de témoigner à l'Eglise, elle ne lui demande, en ces heures d'épreuves dont nous voyons se lever l'aube angoissante, que de lui donner le moyen de la servir plus efficacement.

Mgr Péchenard félicite Mlle Maugeret de la belle protestation de soumission qu'au nom de la Fédération Jeanne d'Arc elle a adressée au Souverain Pontife. Quelle que soit la ligne de conduite qu'il nous indiquera, nous savons d'avance que ce sera la meilleure, et tout catholique doit être prêt à obéir sans hésitation à celui qui, ayant reçu la mission de nous conduire, a reçu en même temps la lumière pour distinguer la voie où il doit nous diriger.

Quant au rôle des femmes dans la future organisation de l'Eglise, il ne pourra évidemment que grandir par le fait même de la loi de Séparation, puisqu'elle admet les femmes dans les Associations cultuelles; si le Pape en autorise la formation, les femmes pourront donc en faire partie,

Mlle Maugeret pense bien que le Saint-Père n'autorisera pas ces Associations, en tout cas, pour elle, elle ne veut rien demander, rien recevoir de cette loi de brigandage. C'est de la main seule de l'Eglise que les femmes catholiques accepteraient une augmentation d'influence qui leur permettrait de la servir plus efficacement encore que par le passé.

Mgr Péchenard approuve cette déclaration, que l'auditoire salue de longs applaudissements.

Le Congrès est terminé. Mgr Péchenard en résume brièvement les travaux, félicite et remercie tous ceux et celles qui y ont pris part, soit comme rapporteurs, soit comme simples auditeurs ; il émet le vœu que toutes ces précieuses semences dispensées avec tant de zèle et recueillies avec une attention si soutenue, se répandent sur toute la société et portent des fruits de salut. Enfin, il souhaite que tous nous nous retrouvions l'année prochaine à ce grand rendez-vous de travail et d'union.

Le lendemain matin, le Congrès se rendait en pèlerinage à Saint-Etienne du Mont pour vénérer la châsse de sainte Geneviève. La bergère de Nanterre et la bergère de Domrémy ne regardèrent-elles pas d'un œil particulièrement bienveillant ces femmes de bonne volonté qui, venues de tous les points de la France, s'unissaient dans une même prière pour leur dire : « O vous qui, aux heures douloureuses pour la patrie, lui avez été envoyées par la miséricorde divine pour la sauver, voyez comme aujourd'hui encore il y a « grande pitié au royaume de France », et contre les nouveaux Attilas, contre les nouveaux Anglo-Bourguignons, aidez-nous à défendre notre France, à l'arracher à ses tyrans et à ses bourreaux, à la rendre à elle-même et à Dieu.

Liste des Congressistes (1)

Abbadie, Allain, Aubaret, Anglès, Amagat, Ayliès, d'Aillères, baronne d'Aligny, comtesse Aymer de la Chevalerie, Allard, Asso, Aignan-Demont, Arnould-Balthar, d'Arjuzon, Arnoult, d'Autichamp, Aubrun, d'Auvers, Aubé, André, d'Audeville, Alicot, Aubry, Aubry, Hrbelot. Arnal;

Comtesse de Bourmont, de Bourmont, Brunel, de Bouteiller, Baduel d'Oustrac, Bélilon, Bazin, Bullot-Eicher, Bolle, Boursier, Brame, de Béarn, de Beaulieu, Bayle-Princeteau, Breton, Bourgoin, Bale, Blanchet, Blanchard, Burlat, Bressac, du Bellay de Canneville, Bazy, Biais, Boyard, Barbier, de Beaufort, Bertinot, Bertrand, Biver, de Bony, comtesse de Bridieu, Bacot, Boucher-Beaurain, Balléguier, comtesse de Blois, baronne de Bernon, Bonnemère de Chavigny, baronne de Boury, Bonnet, Berriat de Saint-Prix, Bertringer, Bézy, Boivin-Champeaux, Brégeault, Bastien, Bouchet, Bernard, Blezy, Biollay, Bérard, Bézard, Boscher, Brongniart, Boistel, Blanchet, Bernutz, Beauvieux, de la Bonnardière, Beau, comtesse de Briche, Boyer de Bouillane, Brachet, marquise de Beauregard, Beaucheton, Brugnon, amirale Bienaimé, Bouet-Montagnac, Barbier, Bézard, de la Brunetière, comtesse de Beaucorps, Boucher-Beaurain, Bazin, comtesse de Béarn, Bernard, comtesse de Beaucorps, Bouchacourt, Bouchet, Bonnet, baronne Brincart, princesse Jean de Bourbon, de Bauval, Benoit, Buffet;

(1) Cette liste ne comprend que les personnes qui se sont inscrites au secrétariat, et non celles qui ont préféré prendre des cartes de séance à l'entrée de la salle, sans donner leur nom.

MM. Ballouhey, abbé Baudrillart, abbé Buisson, abbé Breton, abbé Bordon, Bernard ;

Chardin, Chartier, Caillet, Croix, comtesse de Castries, Caron, Cussonnier, Cavalerie, Chevalier, Choisnard, vicomtesse de Cintré, marquise de Courtarvel, comtesse de Courcy, Challamel, Chaptal, de Courville, Cavelier, Challion, Cameron, Chantrel, de Camon, Canac, Coutant, Chenu, Chernowitz, Cahuzac, de la Croix, Clavel, de Cepoy, marquise de Castellane, de Crouzas-Crétel, Champoiseau, Charmes, Cornu, Clauzel, Chopin, Chaperon, Chotard, Combes, Chevallier, Chalvet, Collas-Chabrol, Colin, de Christierson, Caro, Courtépée, Colliez, Chételat ;

M. le Commandant Driant.

Defert, Duhamel, Duhamel, Dusart, comtesse de Diesbach, Denonvilliers, Dauger, comtesse de Dalmas, Duchon de la Jarousse, Dyboska, Dauchez, Daubresse, Dupuis, Duczos, Darnis, Dalesme, Désormeaux, Dubarry, Déglin, Dureau, Durouchoux, Doubie, Dupont-Delporte, Desmousseaux de Givré, baronne de Dammartin, Duval, Démoutis, Durouillet, Delzonce, Durand, du Dézert, Danjou, Delom de Mézerac, Ducessois, Dufourmantelle, Diamanti, Delaire, du Demane, Debruères, Dieudonné, David-Sauvageot, J.-B. Dumas, Duflos-Spuller, Didier, Duchesne, Daquo, Dugas, Desouches, Darcy, Deschamps, Dautel, Duclos, Dorville, Dupuis, Delas ;

Abbé Demathieux, abbé Deletain, Delaforterie ;

Eicher, d'Enfert, marquise d'Elbée, de l'Estable, de l'Escaille, comtesse de l'Eglise, Edou ;

Fournet, Frossard, Fouchon, comtesse de Favières, Fourment, Fournaise, Le Faguays, Froidevaux, Ferry, France, Fernique, Frénoy, Fenié, Flicoteaux, marquise de Foucault, comtesse Fréville de Lorme, des, Forests, comtesse Fontaine de Resbec, Frère Juant du Saint, Falcou, Ferembach, Féquant de la Touche, Feugères, Ferré, de Fouquières, Foussey de Sacy, Fabignon, de Fréminville, Feuillet de Conches, de Foville, de Frédaigne, de la Frégeollière, Fagniez, Franchemoux, Flat ;

M. l'abbé Flat :

Girardot, Gillet, Grappin, Gervais, Gillet, Guillot, Guillaume, Godart, des Georges, Granjut, comtesse de Galembert, Guilmoto, Gleyre, de Grandpré, Gallet, de Grangeneuve, Goron, Gouin, Gay,

Gouthéraud, Gamuchot, Guyot, Gounod, Grison, de Gaule, de Grosoudy de Saint-Pierre, Gréard, Gosset, Gautier-Lacaze, Gillet, Grasset, Griveau, Gournier, Gardarein-Freytet, Gossin, Guillier, Gadala, comtesse et vicomtesse de Galard, comtesse de Grollier, Gentil, Godfroy, Godard, Gilbin;

Horn, Hedde, de la Hougue, Hébert, Hébert, Hubert, Hubault, Haudricourt, de Hurtamont, Heuzey, d'Hébécourt, Hervé- Mangon, Hauvette, baronne du Houlley, Hemecart, baronne de la Hougue, Hamel, Henriot-Maurice, d'Herbeline, Hervé, d'Héricault, Husson ;

Marquise d'Imécourt, Idrac, Imbart de la Tour ;

Jahan, comtesse de la Jaille, de Juvigny, Juglar, de Jouvencel, Jacquart, Jesson, de la Jonquière, de Joncquière, Joyant, Jobert, Jesson, Juteau;

Abbé Jouin;

Baronne de Kambis, Knitel, Klobb, Kersanzon, Krebs, Kreyder, de Kératry, de Kertainguy, de Kerkadiou, Kleyder, Klopotin;

Comtesse Lecointre, Labarde, Lejeune, de Lestrange, Lagarde, Latouche, Lemoine, Lorrain, Lorraine, Lachaise, Lamy, de Lavison, Leclère, Le Roy-Liberge, Leroy-Allais, Laferté, Letory, Lacordaire, Lerebours-Lhopital, Laurent, de Laas, Lebrun, Londe, Labruyère, comtesse de Landrian, Lebrun, marquise de Lespinay, de Latapie, Lange, marquise de Lussac, comtesse de Las-Cazes, Lebrun, Limon, Le Baigue, Lacaze, Laporte, Ledreux, Léonardi, Loiseau, Lequeux, Lesage, comtesse de Lescalopier, de Lapparent, Lambelin, Lorrain, Lefébure, Lesage, Laglio, Lasne de Borry, Lafont, Leulier, Littré, Lallement, Lagrange-Delangle, Lefèvre, Lyonne, comtesse de Lambel, de Limiers, Legrand, Levesque, Le Liepvre, Lefebvre de Lhopiteau, Leteur, Launey, Lockart, Léveillé-Nizerolle;

Abbés Lagardère, Lhomais, Lecoiffer, Loyer;

Comtesse B. de Mun, de Montgolfier, J. Martin, Maugeret, Massieu, Mallet, Migeot, Michaut, de la Mothe, de Mauduit, Menard, de Mesmay, Marmora, Morin, Mouchet, Morel d'Arleux, de Mareuil, Millet, Murget, Mauviez, Melcion d'Arc, de Martignac, Maréchal, Muller, comtesse de Mas-Latrie, de Miribel, Merveilleux-Duvignaux, marquise de Mac-Mahon, Martin, Menjaud, Meunié, Morel-Fatro, Mourichon, Minard, Malenfant, Malouët, Machelard, Maupré, Marie,

Mahoudeau, Moenclaey, Marcé, Magne, comtesse de Mainville, de la Maisonneuve, vicomtesse de Maquillé, de Montgolfier, de Meaux, Martin, Moreau, baronne du Mesnil, vicomtesse de Matharel, de Maupas, Ed. Martin, Morin, A. de Montgolfier, de la Martinière;

M. de Marolles ;

Nau de Noisay, vicomtesse de Nanteuil, comtesse de Nadaillac, de Noaillat, de Noaillat, Nast, Nicollas, Nivard-Vaudray, Normand, Nicolle, de Nolhac, comtesse de Nuchèze ;

Outin, Olivet, Ollé-Laprune, Ollier;

Prévost, Pinot, Potier, Pérodaud, Pagès, Puéchavy, de Poix, Pascal, Pouff, Perrot, Perdrieux, Petti, Pierson, Pic-Paris, Pécou, de Perceval, Pépin le Halleur, de Penguern, Poussielgue, de Présalé, Pierre, Périer, Pira, de Perrong, de Pescaro, de Polé, de la Porte, Pointcarré, Perruchet, Percer, Peaucellier, Poncet, Pallu du Bellay, de Pavant, comtesse de Pierrefeu, de Perrougue de Partouneaux, Peignon, de Perthuis, marquise de Puybusque, Pilet des Jardins, baronne de Treil de Pardailhan ;

Comtesse de Quérézieux ;

A. Rivière, Revoil, Roux-Seignoret, Rivain, Roussel, Rochard, Rivet, Rolland, Raulin, Rohaut, duchesse de la Roche-Guyon, Roux, Roussey, de Rumford, Rastier, de Rouffigny, Roquerbe, Récamier, Roger, Ramel, comtesse de Rigny, Rondeau, baronne Reille, Raffy, Roger-Viollet, Richard, Richard, Renaud, Rabineau, Richardière, Rochefort, de Royer, Renaudot, Ricard, Rondelet, Recoing, de Roger, chanoinesse de Redon, de Rigaud de Vaudreuil, Roche, Rivollet, marquise de Rouget, Raynaud, comtesse de Robien, Roussey, Rémy, Rousseau, Rollet, Reverset, Rollet ;

MM. Albert et Louis Rivière, abbé Rimbault, comte de Robien, Rollet ;

Comtesse de Saint-Laurent, Schakeb, Sallez, baronne de Sacy, Schmahl, Schaller, Sémichon, Sangnier-Lachaud, Sauvajol, Soudon, Sallez de Cottignies, de Sorbier-Pougnadorès, Sanceren, de la Serre, de Sèze, de Sèze, comtesse de Saint-Denys, Saint-Ange Légé, Suillet, de Saint-André, de Senneville, comtesse et vicomtesse de Salverte, de Santeuil, de Salles, Santai, Sinturel;

M. de Saint-Blancart ;

Thome, Thellot, Thuillant, Tardif, Turlan, Tétreau, Torchon, Tarpin, Thureau-Dangin, Thierry, Trottin, Thomas, Thiébaut, Touzé, Tougard de Boismilon, chanoinesse de Trémaudan;

Comtesse et baronne d'Ussel, d'Urbal;

Marquise de Vernouillet, Verrel, Vérel, Verly, Valette, Voidet, vicomtesse de Vallier, marquise de Vasselot, Voland, de Vauguérin, de Varren, marquise de Vilmorin, Venail, Violet, de Voix, Vignerac. Villetard des Prumires, Valton, Vigoureux, Vincent, Verchère-Carré, Van den Plas, Vimart, Valette, de Vignet;

MM. Van den Becken, abbé Violet.

TABLE DES MATIÈRES

Adresse du Souverain Pontife 1
Télégramme au Souverain Pontife 2
Programme du Congrès 3
Discours de M. l'abbé Gaudeau 5
Compte-rendu de l'exercice 1905-1906 de la Fédération Jeanne d'Arc, par Mlle Maugeret. 14
L'Union familiale de Charonne. — Mlle Gahéry. 19
Les Œuvres anti-alcooliques. — Mlle Darcy 31
Le Travail au Foyer dans les Campagnes. — Mlle de Marmier . . . 41
Les Ateliers Sainte-Elisabeth 45
Cercle d'Ouvrières d'Issoire 50
Une Ruche apostolique. — Mlle d'Héricault. 51
La Croisade Française. — Mlle de Montesson. 56
L'Œuvre Coloniale de Lille. — Mlle Fauvarque. 59
Le Foyer. — Mme Thome 64
Une Œuvre post-scolaire. — Mme la Comtesse de Mainville . . . 70
Le Patronat individuel. — Mme Ricrardière. 76
Apostolat dans les Faubourgs. — Baronne de Boury 83
Assistance morale à l'Enseignement libre. — Comte de Robien . . . 90
Œuvre des Bonnes Vacances. — Mme Duhamel. 92
Les Œuvres de Villepinte, — M. le Comte d'Harcourt 93
Association Saint-Louis de Gonzague. — Mme Gilbin. 94
Une Perquisition. — M. l'abbé Tourmentin 97
Les Femmes contre la Franc-Maçonnerie. — Mme Dorive 99
La Franc-Maçonnerie dans les Elections. — M. le Commrndant Driant 110
Le Plan maçonnique. — M. Copin-Albancelli 112

L'Eveil du Patriotisme par l'Education familiale. — Mme Dorive . . 115
Le Régionalisme dans l'Enseignement. — Mlle Bressac 128
Rôle de la Femme dans la conservation de l'Art régional. — M. Roger-Ballu. 136
Réforme de l'Education, d'après la science sociale. - Mme la Comtesse Lecointre 137
Etude pratique d'Education sociale. — Mme Changeux 152
Les Femmes du Canada. — Mme Duclos 160
Education patriotique. — Mlle Thuillant. 173
Soirée amicale offerte aux Congressistes 177
La Femme et la Politique. — Mlle Gouthéraud. 179
— — Mlle Delas. 185
— — M. l'abbé Bordron 191
— — M. le chanoine Lagardère. 192
Le Système électoral belge. — Mlle Van den Plas 203
La Femme et la Politique. — Mlle Maugeret. 212
Pour le Sacré-Cœur et pour la France. — Comtesse de Saint-Laurent. 221
Comité de Dames patronnesses de l'Association des Amis de l'Institut Catholique. — Mme Le Roy Liberge 230
Rôle des Femmes dans l'Eglise. — Mlle Maugeret 235
Pèlerinage à la Châsse de sainte Geneviève 240
Liste des Congressistes 241

Ecole prof. d'Imp., 19, rue Bonaparte

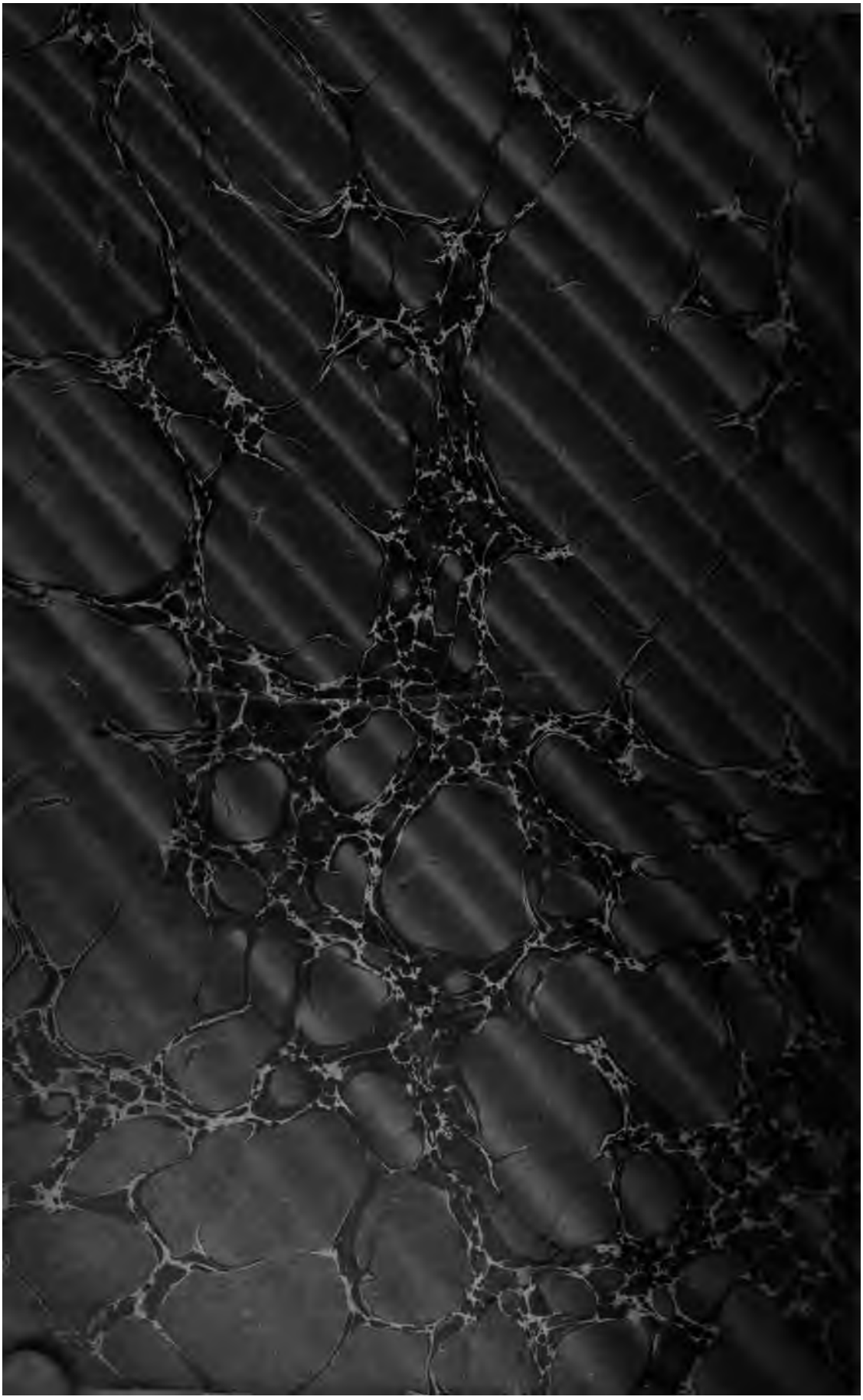

3 2044 015 709 827